

UNIVERSITE TOULOUSE III – PAUL SABATIER
FACULTES DE MEDECINE

ANNEE 2014

2014 TOU3 1576

THESE

POUR LE DIPLOME D'ETAT DE DOCTEUR EN MEDECINE
MEDECINE SPECIALISEE CLINIQUE

Présentée et soutenue publiquement

par

Leslie TRAVART

le 17 octobre 2014

**ADOLESCENCE, PSYCHOPATHOLOGIE ET SOCIOLOGIE :
UN REGARD PÉDOPSYCHIATRIQUE SUR LA SOCIOLOGIE
CONTEMPORAINE FRANÇAISE.**

Directeur de thèse : Pr Jean-Philippe RAYNAUD

JURY

Monsieur le Professeur Christophe ARBUS	Président
Monsieur le Professeur Laurent SCHMITT	Assesseur
Monsieur le Professeur Jean-Philippe RAYNAUD	Assesseur
Monsieur le Docteur Michel VIGNES	Assesseur
Madame le Docteur Isabelle ABADIE	Suppléant
Monsieur le Professeur François SICOT	Invité



Université
Paul Sabatier
TOULOUSE III

TABLEAU du PERSONNEL HU
des Facultés de Médecine de l'Université Paul Sabatier
au 1^{er} septembre 2013

Professeurs Honoraires

Doyen Honoraire	M. LAZORTHES Y.	Professeur Honoraire	Mme PUEL J.
Doyen Honoraire	M. CHAP H.	Professeur Honoraire	M. GOUZI
Professeur Honoraire	M. COMMANAY	Professeur Honoraire associé	M. DUTAU
Professeur Honoraire	M. CLAUD	Professeur Honoraire	M. PONTONNIER
Professeur Honoraire	M. ESCHAPASSE	Professeur Honoraire	M. PASCAL
Professeur Honoraire	Mme ENJALBERT	Professeur Honoraire	M. SALVADOR M.
Professeur Honoraire	M. GEDEON	Professeur Honoraire	M. BAYARD
Professeur Honoraire	M. PASQUIE	Professeur Honoraire	M. LEOPHONTE
Professeur Honoraire	M. RIBAUT	Professeur Honoraire	M. FABIÉ
Professeur Honoraire	M. SARRASIN	Professeur Honoraire	M. BARTHE
Professeur Honoraire	M. ARLET J.	Professeur Honoraire	M. CABARROT
Professeur Honoraire	M. RIBET	Professeur Honoraire	M. DUFFAUT
Professeur Honoraire	M. MONROZIES	Professeur Honoraire	M. ESCAT
Professeur Honoraire	M. DALOUS	Professeur Honoraire	M. ESCANDE
Professeur Honoraire	M. DUPRE	Professeur Honoraire	M. PRIS
Professeur Honoraire	M. FABRE J.	Professeur Honoraire	M. CATHALA
Professeur Honoraire	M. DUCOS	Professeur Honoraire	M. BAZEX
Professeur Honoraire	M. GALINIER	Professeur Honoraire	M. VIRENQUE
Professeur Honoraire	M. LACOMME	Professeur Honoraire	M. CARLES
Professeur Honoraire	M. BASTIDE	Professeur Honoraire	M. BONAFÉ
Professeur Honoraire	M. COTONAT	Professeur Honoraire	M. VAYSSE
Professeur Honoraire	M. DAVID	Professeur Honoraire	M. ESQUERRE
Professeur Honoraire	Mme DIDIER	Professeur Honoraire	M. GUITARD
Professeur Honoraire	M. GAUBERT	Professeur Honoraire	M. LAZORTHES F.
Professeur Honoraire	M. GUILHEM	Professeur Honoraire	M. ROQUE-LATRILLE
Professeur Honoraire	Mme LARENG M.B.	Professeur Honoraire	M. CERENE
Professeur Honoraire	M. BES	Professeur Honoraire	M. FOURNIAL
Professeur Honoraire	M. BERNADET	Professeur Honoraire	M. HOFF
Professeur Honoraire	M. GARRIGUES	Professeur Honoraire	M. REME
Professeur Honoraire	M. REGNIER	Professeur Honoraire	M. FAUVEL
Professeur Honoraire	M. COMBELLES	Professeur Honoraire	M. FREXINOS
Professeur Honoraire	M. REGIS	Professeur Honoraire	M. CARRIERE
Professeur Honoraire	M. ARBUS	Professeur Honoraire	M. MANSAT M.
Professeur Honoraire	M. PUJOL	Professeur Honoraire	M. BARRET
Professeur Honoraire	M. ROCHICCIOLI	Professeur Honoraire	M. ROLLAND
Professeur Honoraire	M. RUMEAU	Professeur Honoraire	M. THOUVENOT
Professeur Honoraire	M. BESOMBES	Professeur Honoraire	M. CAHUZAC
Professeur Honoraire	M. GUIRAUD	Professeur Honoraire	M. RIBOT
Professeur Honoraire	M. SUC	Professeur Honoraire	M. DELSOL
Professeur Honoraire	M. VALDIGUIE	Professeur Honoraire	M. ABBAL
Professeur Honoraire	M. BOUNHOURE	Professeur Honoraire	M. DURAND
Professeur Honoraire	M. PONTONNIER	Professeur Honoraire	M. DALY-SCHWEITZER
Professeur Honoraire	M. CARTON	Professeur Honoraire	M. RAILHAC

Professeurs Émérites

Professeur JUSKIEWENSKI	Professeur JL. ADER
Professeur LARROUY	Professeur Y. LAZORTHES
Professeur ALBAREDE	Professeur L. LARENG
Professeur CONTÉ	Professeur F. JOFFRE
Professeur MURAT	Professeur J. CORBERAND
Professeur MANELFE	Professeur B. BONEU
Professeur LOUVET	Professeur H. DABERNAT
Professeur SARRAMON	Professeur M. BOCCALON
Professeur CARATERO	Professeur B. MAZIERES
Professeur GUIRAUD-CHAUMEIL	Professeur E. ARLET-SUAU
Professeur COSTAGLIOLA	Professeur J. SIMON

P.U. - P.H.
Classe Exceptionnelle et 1ère classe

M. ADOUE D.	Médecine Interne, Gériatrie
M. AMAR J.	Thérapeutique
M. ARNE J.L. (C.E)	Ophthalmologie
M. ATTAL M. (C.E)	Hématologie
M. AVET-LOISEAU H	Hématologie, transfusion
M. BLANCHER A.	Immunologie (option Biologique)
M. BONNEVILLE P.	Chirurgie Orthopédique et Traumatologie.
M. BOSSAVY J.P.	Chirurgie Vasculaire
M. BRASSAT D.	Neurologie
M. BROUSSET P. (C.E)	Anatomie pathologique
M. BUGAT R. (C.E)	Cancérologie
M. CARRIE D.	Cardiologie
M. CHAP H. (C.E)	Biochimie
M. CHAUVEAU D.	Néphrologie
M. CHOLLET F. (C.E)	Neurologie
M. CLANET M. (C.E)	Neurologie
M. DAHAN M. (C.E)	Chirurgie Thoracique et Cardiaque
M. DEGUINE O.	O. R. L.
M. DUCOMMUN B.	Cancérologie
M. FERRIERES J.	Epidémiologie, Santé Publique
M. FRAYSSE B. (C.E)	O.R.L.
M. IZOPET J. (C.E)	Bactériologie-Virologie
Mme LAMANT L.	Anatomie Pathologique
M. LANG T.	Biostatistique Informatique Médicale
M. LANGIN D.	Nutrition
M. LAUQUE D.	Médecine Interne
M. LIBLAU R.	Immunologie
M. MAGNAVAL J.F.	Parasitologie
M. MALAVAUD B.	Urologie
M. MANSAT P.	Chirurgie Orthopédique
M. MARCHOU B.	Maladies Infectieuses
M. MONROZIES X.	Gynécologie Obstétrique
M. MONTASTRUC J.L. (C.E)	Pharmacologie
M. MOSCOVICI J.	Anatomie et Chirurgie Pédiatrique
Mme MOYAL E.	Cancérologie
Mme NOURHASHEMI F.	Gériatrie
M. OLIVES J.P. (C.E)	Pédiatrie
M. OSWALD E.	Bactériologie-Virologie
M. PARINAUD J.	Biol. Du Dévelop. et de la Reprod.
M. PERRET B (C.E)	Biochimie
M. POURRAT. J	Néphrologie
M. PRADERE B.	Chirurgie générale
M. QUERLEU D (C.E)	Cancérologie
M. RASCOL O.	Pharmacologie
M. RISCHMANN P. (C.E)	Urologie
M. RIVIERE D. (C.E)	Physiologie
M. SALES DE GAUZY J.	Chirurgie Infantile
M. SALLES J.P.	Pédiatrie
M. SERRE G. (C.E)	Biologie Cellulaire
M. TELMON N.	Médecine Légale
M. VINEL J.P. (C.E)	Hépatogastro-entérologie

P.U. - P.H.
2ème classe

Mme BEYNE-RAUZY O.	Médecine Interne
M. BIRMES Ph.	Psychiatrie
M. BROUCHET L.	Chirurgie thoracique et cardio-vascul
M. BUREAU Ch	Hépatogastro-entéro
M. CALVAS P.	Génétique
M. CARRERE N.	Chirurgie Générale
Mme CASPER Ch.	Pédiatrie
M. CHAIX Y.	Pédiatrie
Mme CHARPENTIER S.	Thérapeutique, méd. d'urgence, addict
M. COGNARD C.	Neuroradiologie
M. DE BOISSEZON X.	Médecine Physique et Réadapt Fonct.
M. FOURCADE O.	Anesthésiologie
M. FOURNIE B.	Rhumatologie
M. FOURNIÉ P.	Ophthalmologie
M. GEERAERTS T.	Anesthésiologie et réanimation chir.
Mme GENESTAL M.	Réanimation Médicale
M. LAROCHE M.	Rhumatologie
M. LAUWERS F.	Anatomie
M. LEOBON B.	Chirurgie Thoracique et Cardiaque
M. MAZIERES J.	Pneumologie
M. MOLINIER L.	Epidémiologie, Santé Publique
M. PARANT O.	Gynécologie Obstétrique
M. PARIENTE J.	Neurologie
M. PATHAK A.	Pharmacologie
M. PAUL C.	Dermatologie
M. PAYOUX P.	Biophysique
M. PAYRASTRE B.	Hématologie
M. PORTIER G.	Chirurgie Digestive
M. PERON J.M	Hépatogastro-entérologie
M. RECHER Ch.	Hématologie
M. RONCALLI J.	Cardiologie
M. SANS N.	Radiologie
Mme SELVES J.	Anatomie et cytologie pathologiques
M. SOL J-Ch.	Neurochirurgie

P.U.

M. OUSTRIC S. Médecine Générale

Professeur Associé de Médecine Générale

Dr. POUTRAIN J.Ch

Dr. MESTHÉ P.

Professeur Associé de Médecine du Travail

Dr NIEZBORALA M.

P.U. - P.H.

Classe Exceptionnelle et 1ère classe

M. ACAR Ph.	Pédiatrie
M. ALRIC L.	Médecine Interne
M. ARLET Ph. (C.E)	Médecine Interne
M. ARNAL J.F.	Physiologie
Mme BERRY I.	Biophysique
M. BOUTAULT F. (C.E)	Stomatologie et Chirurgie Maxillo-Faciale
M. BUSCAIL L.	Hépto-Gastro-Entérologie
M. CANTAGREL A.	Rhumatologie
M. CARON Ph. (C.E)	Endocrinologie
M. CHAMONTIN B. (C.E)	Thérapeutique
M. CHAVOIN J.P. (C.E)	Chirurgie Plastique et Reconstructive
M. CHIRON Ph.	Chirurgie Orthopédique et Traumatologie
Mme COURTADE SAIDI M.	Histologie Embryologie
M. DELABESSE E.	Hématologie
Mme DELISLE M.B. (C.E)	Anatomie Pathologie
M. DIDIER A.	Pneumologie
M. ESCOURROU J. (C.E)	Hépto-Gastro-Entérologie
M. FOURTANIER G. (C.E)	Chirurgie Digestive
M. GALINIER M.	Cardiologie
M. GERAUD G.	Neurologie
M. GLOCK Y.	Chirurgie Cardio-Vasculaire
M. GRAND A. (C.E)	Epidémiol. Eco. de la Santé et Prévention
Mme HANAIRE H.	Endocrinologie
M. LAGARRIGUE J. (C.E)	Neurochirurgie
M. LARRUE V.	Neurologie
M. LAURENT G. (C.E)	Hématologie
M. LEVADE T.	Biochimie
M. MALECAZE F. (C.E)	Ophthalmologie
Mme MARTY N.	Bactériologie Virologie Hygiène
M. MASSIP P.	Maladies Infectieuses
M. PESSEY J.J. (C.E)	O. R. L.
M. PLANTE P.	Urologie
M. RAYNAUD J-Ph.	Psychiatrie Infantile
M. REME J.M.	Gynécologie-Obstétrique
M. RITZ P.	Nutrition
M. ROCHE H. (C.E)	Cancérologie
M. ROSTAING L. (C.E)	Néphrologie
M. ROUGE D. (C.E)	Médecine Légale
M. ROUSSEAU H.	Radiologie
M. SALVAYRE R. (C.E)	Biochimie
M. SAMI E.K. (C.E)	Anesthésiologie Réanimation
M. SCHMITT L. (C.E)	Psychiatrie
M. SENARD J.M.	Pharmacologie
M. SERRANO E. (C.E)	O. R. L.
M. SOULIE M.	Urologie
M. SUC B.	Chirurgie Digestive
Mme TAUBER M.T.	Pédiatrie
M. VELLAS B. (C.E)	Gériatrie

P.U. - P.H.

2ème classe

M. ACCADBLE F.	Chirurgie Infantile
Mme ANDRIEU S.	Epidémiologie
M. ARBUS Ch.	Psychiatrie
M. BERRY A.	Parasitologie
M. BONNEVILLE F.	Radiologie
M. BROUCHET L.	Chir. Thoracique et cardio-vasculaire
M. BUJAN L.	Uro-Andrologie
Mme BURA-RIVIERE A.	Médecine Vasculaire
M. CHAYNES P.	Anatomie
M. CHAUFOR X.	Chirurgie Vasculaire
M. CONSTANTIN A.	Rhumatologie
M. DELOBEL P.	Maladies Infectieuses
M. COURBON	Biophysique
M. DAMBRIN C.	Chirurgie Thoracique et Cardiovasculaire
M. DE BOISSEZON X.	Médecine Physique et Réadaptation
M. DECRAMER S.	Pédiatrie
M. DELORD JP.	Cancérologie
M. ELBAZ M.	Cardiologie
M. GALINIER Ph.	Chirurgie Infantile
M. GARRIDO-STÔWHAS I.	Chirurgie Plastique
Mme GOMEZ-BROUCHET A.	Anatomie Pathologique
M. GOURDY P.	Endocrinologie
M. GROLLEAU RAOUX J.L.	Chirurgie plastique
Mme GUIMBAUD R.	Cancérologie
M. HUYGHE E.	Urologie
M. KAMAR N.	Néphrologie
M. LAFOSSÉ JM.	Chirurgie Orthopédique et Traumatologie
M. LEGUEVAQUE P.	Chirurgie Générale et Gynécologique
M. MARQUE Ph.	Médecine Physique et Réadaptation
Mme MAZEREEUW J.	Dermatologie
M. MINVILLE V.	Anesthésiologie Réanimation
M. MUSCARI F.	Chirurgie Digestive
M. OTAL Ph.	Radiologie
M. ROLLAND Y.	Gériatrie
M. ROUX F.E.	Neurochirurgie
M. SAILLER L.	Médecine Interne
M. SOULAT J.M.	Médecine du Travail
M. TACK I.	Physiologie
M. VAYSSIERE Ch.	Gynécologie Obstétrique
M. VERGEZ S.	O.R.L.
Mme URO-COSTE E.	Anatomie Pathologique

M.C.U. - P.H.	
M. APOIL P. A	Immunologie
Mme ARNAUD C.	Epidémiologie
M. BIETH E.	Génétique
Mme BONGARD V.	Epidémiologie
Mme CASPAR BAUGUIL S.	Nutrition
Mme CASSAING S.	Parasitologie
Mme CONCINA D.	Anesthésie-Réanimation
M. CONGY N.	Immunologie
Mme COURBON	Pharmacologie
Mme DAMASE C.	Pharmacologie
Mme de GLISEZENSKY I.	Physiologie
Mme DELMAS C.	Bactériologie Virologie Hygiène
Mme DE-MAS V.	Hématologie
M. DUBOIS D.	Bactériologie Virologie Hygiène
Mme DUGUET A.M.	Médecine Légale
Mme DULY-BOUHANICK B.	Thérapeutique
M. DUPUI Ph.	Physiologie
Mme FAUVEL J.	Biochimie
Mme FILLAUX J.	Parasitologie
M. GANTET P.	Biophysique
Mme GENNERO I.	Biochimie
Mme GENOUX A.	Biochimie et biologie moléculaire
M. HAMDI S.	Biochimie
Mme HITZEL A.	Biophysique
M. IRIART X.	Parasitologie et mycologie
M. JALBERT F.	Stomato et Maxillo Faciale
M. KIRZIN S.	Chirurgie générale
Mme LAPEYRE-MESTRE M.	Pharmacologie
M. LAURENT C.	Anatomie Pathologique
Mme LE TINNIER A.	Médecine du Travail
M. LOPEZ R.	Anatomie
M. MONTOYA R.	Physiologie
Mme MOREAU M.	Physiologie
Mme NOGUEIRA M.L.	Biologie Cellulaire
M. PILLARD F.	Physiologie
Mme PRERE M.F.	Bactériologie Virologie
Mme PUISSANT B.	Immunologie
Mme RAGAB J.	Biochimie
Mme RAYMOND S.	Bactériologie Virologie Hygiène
Mme SABOURDY F.	Biochimie
Mme SAUNE K.	Bactériologie Virologie
M. SOLER V.	Ophthalmologie
M. TAFANI J.A.	Biophysique
M. TREINER E.	Immunologie
Mme TREMOLIERES F.	Biologie du développement
M. TRICOIRE J.L.	Anatomie et Chirurgie Orthopédique
M. VINCENT C.	Biologie Cellulaire

M.C.U. - P.H.	
Mme ABRAVANEL F.	Bactério. Virologie Hygiène
Mme ARCHAMBAUD M.	Bactério. Virologie Hygiène
M. BES J.C.	Histologie - Embryologie
M. CAMBUS J.P.	Hématologie
Mme CANTERO A.	Biochimie
Mme CARFAGNA L.	Pédiatrie
Mme CASSOL E.	Biophysique
Mme CAUSSE E.	Biochimie
M. CHASSAING N.	Génétique
Mme CLAVE D.	Bactériologie Virologie
M. CLAVEL C.	Biologie Cellulaire
Mme COLLIN L.	Cytologie
M. CORRE J.	Hématologie
M. DEDOUIT F.	Médecine Légale
M. DELPLA P.A.	Médecine Légale
M. EDOUARD T.	Pédiatrie
Mme ESQUIROL Y.	Médecine du travail
Mme ESCOURROU G.	Anatomie Pathologique
Mme GALINIER A.	Nutrition
Mme GARDETTE V.	Epidémiologie
M. GASQ D.	Physiologie
Mme GRARE M.	Bactériologie Virologie Hygiène
Mme GUILBEAU-FRUGIER C.	Anatomie Pathologique
Mme INGUENEAU C.	Biochimie
M. LAHARRAGUE P.	Hématologie
M. LEANDRI R.	Biologie du dével. et de la reproduction
M. LEPAGE B.	Biostatistique
M. MARCHEIX B.	Chirurgie Cardio Vasculaire
Mme MAUPAS F.	Biochimie
M. MIEUSSET R.	Biologie du dével. et de la reproduction
Mme PERIQUET B.	Nutrition
Mme PRADDAUDE F.	Physiologie
M. RIMAILHO J.	Anatomie et Chirurgie Générale
M. RONGIERES M.	Anatomie - Chirurgie orthopédique
Mme SOMMET A.	Pharmacologie
M. TKACZUK J.	Immunologie
M. VALLET P.	Physiologie
Mme VEZZOSI D.	Endocrinologie
M.C.U.	
M. BISMUTH S.	Médecine Générale
Mme ROUGE-BUGAT ME	Médecine Générale

Maîtres de Conférences Associés de Médecine Générale

Dr STILLMUNKES A.
Dr BRILLAC Th.
Dr ABITTEBOUL Y.

Dr ESCOURROU B.
Dr BISMUTH M.
Dr BOYER P.
Dr ANE S.

Remerciements

A notre Président de Thèse,

Monsieur le Professeur Christophe Arbus

Professeur des Universités

Praticien Hospitalier

Psychiatrie

Vous nous faites l'honneur de présider ce jury.

Nous vous remercions de votre présence et de la qualité de vos enseignements durant notre parcours d'interne.

Veillez trouver dans ce travail le témoignage de notre respect et de notre reconnaissance.

A notre Directeur de Thèse,

Monsieur le Professeur Jean-Philippe Raynaud

Professeur des Universités

Praticien Hospitalier

Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent

Vous nous avez fait l'honneur de bien vouloir accepter la direction de notre travail de thèse.

Votre enseignement théorique et clinique fût riche et précieux. Nous vous sommes reconnaissants de votre bienveillance tout au long de notre parcours, de votre soutien, de votre disponibilité et de votre écoute attentive. Nous avons particulièrement apprécié les six mois passés auprès de votre équipe de l'hôpital de jour, où l'humour et les qualités humaines rendent le travail agréable à tous. Nous espérons continuer à bénéficier longtemps de votre expérience.

Veillez trouver dans ce travail l'expression de notre admiration et de notre profonde considération.

Monsieur le Professeur Laurent Schmitt
Professeur des Universités
Praticien Hospitalier
Psychiatrie

Nous vous remercions d'avoir accepté de juger ce travail.

Nous avons apprécié votre disponibilité et la qualité de votre enseignement pendant notre internat. Nous vous remercions de votre soutien et de votre bienveillance. Merci également de nous avoir transmis cette curiosité inépuisable qui nous permet de nous enrichir au quotidien de notre profession.

Veuillez trouver dans ce travail l'expression de notre respect et de notre reconnaissance.

Monsieur le Docteur Michel Vignes
Praticien Hospitalier
Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent

Nous vous remercions d'avoir accepté de siéger à ce jury.

Nous avons apprécié la qualité de nos échanges autour de notre sujet de thèse, et vous remercions de nous avoir transmis des cas cliniques qui ont pu illustrer nos propos dans ce travail. Tout au long de notre parcours d'interne nous avons apprécié la disponibilité dont vous avez fait preuve et la qualité de vos apports théoriques et cliniques.

Veillez trouver ici le témoignage de notre sincère reconnaissance.

Madame le Docteur Isabelle Abadie
Praticien Hospitalier
Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent

Nous vous remercions d'avoir accepté de siéger à ce jury.

J'ai eu grand plaisir à travailler avec vous et votre équipe durant mon internat. Vos compétences théoriques et cliniques ont éveillé ma curiosité, et grâce à elles, j'ai appris beaucoup. Je suis honorée d'intégrer votre service prochainement, et suis sûre que nos échanges resteront riches.

Veillez trouver ici le témoignage de ma sincère reconnaissance.

A notre invité,

Monsieur le Professeur François Sicot

Professeur des Universités

Sociologie

Nous vous remercions d'avoir accepté de siéger à ce jury.

Nous sommes honorés de bénéficier de votre présence et de la qualité de votre jugement. Les échanges entre la pédopsychiatrie et la sociologie n'en sont qu'à leurs prémices !

Veillez trouver ici le témoignage de ma sincère reconnaissance.

Comment remercier toutes les personnes importantes de ma vie sans faire quelque chose qui ressemble à une vulgaire liste type *post-it-collé-sur-le-frigo* ? Sans un brin de mélodrame ? Sans une impression d'assister à une remise de prix des Grammy Awards ? Impossible...

Alors merci...

Maman... pour ton amour incommensurable, pour ta présence et ton soutien dans toutes les étapes (parfois difficiles) de ma vie, pour la joie de vivre que tu communique si bien. Et tu vois, comme promis, j'ai fait les études les plus longues qui soient !

Papa... pour ta force de travail, ta volonté, ton perfectionnisme, ton humour noir, ta musique, ta présence et ton soutien !

Fanny... Ma sœur d'amour !!!!! Parce qu'on peut tout partager toi et moi, tout se dire, tout vivre, et qu'il y a encore beaucoup de choses à venir... Alors soyons heureuses, je t'aime. Et un clin d'œil à Benjamin !

Mamie Maïté... Avec tout mon amour, merci pour ta douceur, ta bienveillance, ton humour moqueur, notre complicité... Prends soin de toi... Nous avons encore des choses à partager !

Je dédie ce long travail à mon papy Robert... Tu es parti tout juste un peu trop tôt pour être fier de ta petite fille en ce moment si particulier de fin d'études... Ta curiosité et ton esprit scientifique m'ont permis d'arriver jusque-là... Et ce n'est pas fini !!!

Papy et mamie d'Usson... Merci pour votre constance, votre authenticité, votre présence sereine et fiable. Et n'oublions pas : « Mon truc à moi c'est l'chocolat ! ».

Et merci à la ptite famille : Marielle, Eric, Mauranne, Felix, Anne et Marino !

Fx... Que dire ? Ta présence apaisante, ta patience, ton humour, ton amour, nos projets, nos envies ! Vive l'avenir !

A toi, Mathilde, mon amie d'enfance et de toujours... petite planète.

A mes amies de longue date, Pauline et Charlotte, pour toutes ces confidences et ces rires en pagaille.

A Alice M.-B., Anne-So et Sarah, merci pour cette amitié si intense et précieuse !

PS : ma vie a changé depuis votre rencontre. Veuillez trouver dans ce travail l'expression de ma reconnaissance éternelle...

A Julie, Arnaud et la petite Céleste, à Tatiana, à Florie : à nous !

A mes coloc Fiona et Alice : « Moment toaster !!! ».

Merci à la Fanfare en Plastic : tu me maaannnques !!!

Merci à mes co-internes et amis : Julie, Diane C., Amandine, Marc, Émilie, Marie, Raphaël, Diane B., Anaëlle, et les autres !

Spéciale dédicace à la bourgeoise délirante et à la bouddhiste, elles se reconnaîtront !!!

Merci aux amis Calédoniens : Emily, Lulu, Camille, John, Hélène, Isa, Got et les autres... que de bons souvenirs avec vous, des découvertes incroyables et du sport de haut niveau... « Bodeg' ce soir ? ».

Merci aux différents collègues rencontrés au cours des stages, particulièrement aux urgences.

Merci de la part de ma thèse : à Julie Collange pour les soirées de labeur, à maman pour les conseils et les retouches, à Chakib et Fiona pour l'informatique, à Sarah pour la relecture, à Florie pour le résumé en anglais, à Marie Frère pour la logistique de départ et les riches échanges !

*« N'oubliez jamais que ce qu'il y a d'encombrant dans la morale,
c'est que c'est toujours la morale des autres. »*

Léo Ferré

Table des matières

<u>Table des abréviations.....</u>	19
<u>Introduction.....</u>	20
<u>I/ Lecture par un pédopsychiatre d'écrits sociologiques concernant les adolescents : trois thématiques, trois livres.....</u>	23
A/ Objectif.....	23
B/ Matériel et méthode.....	23
1) Un préalable : les fondements théoriques sociologiques indispensables à notre travail.....	23
2) Choix des thématiques étudiées.....	24
a) Pourquoi restreindre les thématiques d'étude.....	24
b) Comment choisir ces thématiques.....	24
c) Présentation des 3 thématiques.....	26
3) Choix du support d'étude.....	26
4) Sélection des ouvrages selon nos critères d'inclusion.....	28
5) Rencontre avec des psychiatres, recueil de cas cliniques illustratifs.....	29
<u>II/ Sociologie, psychiatrie, adolescence : histoires.....</u>	30
A/ Aperçu des rapports historiques entre sociologie et psychiatrie.....	30
B/ Une approche historique de la sociologie.....	34
1) Émergence de la réflexion sociale : les philosophes de l'Antiquité.....	35
2) Le Siècle des Lumières.....	35
3) La Révolution Française et l'industrialisation.....	36
4) Les fondateurs de la sociologie.....	38
a) Émile Durkheim (1858-1917) : Le père de la sociologie française.....	39
b) Karl Marx (1818-1883).....	41
c) Max Weber (1864-1920) et la sociologie allemande naissante.....	42
5) Fin du 19ème siècle et début du 20ème : reconnaissance institutionnelle progressive et diversité des courants de pensée sociologiques dans le monde.....	43
a) En France.....	44

b) En Allemagne.....	44
c) Aux États-Unis.....	44
6) L'après seconde guerre mondiale.....	45
7) Les principales notions, les principaux courants de pensée.....	46
8) Les sociologies contemporaines.....	48
a) Les sociologues français : Pierre Bourdieu et Raymond Boudon.....	49
b) Les théories sociologiques contemporaines.....	50
c) Les nouvelles théories sociologiques de l'individu.....	54
d) Une ouverture vers la sociologie de la jeunesse.....	58
9) Une approche historique de la sociologie : conclusion.....	58
C/ Une histoire de l'adolescence : le point de vue sociologique.....	59
1) Perspective socio-historique de la jeunesse.....	60
a) La jeunesse de l'Ancien Régime : un rapport de filiation.....	60
b) La jeunesse du Siècle des Lumières : un rapport éducatif.....	61
c) Le 19ème siècle : la jeunesse dans un rapport de générations.....	62
d) La première moitié du 20ème siècle : l'adolescence inventée par la psychologie.....	63
e) La seconde moitié du 20ème siècle : la jeunesse comme processus de socialisation.....	64
2) Sociologie de la jeunesse : quelques grandes idées.....	65
a) Quelles définitions sociologiques pour la jeunesse ? Pour les âges de la vie ?	65
b) Ages et générations : quelles différences ?.....	68
c) Sociologies des jeunesses : évolution et actualités.....	70
<u>III/ Un regard pédopsychiatrique sur la sociologie : résultats.....</u>	<u>79</u>
A/ Les références au domaine de la psychiatrie.....	80
1) Les termes « psychologie, psychanalyse, psychiatrie, médecine et éducatif » apparaissent-ils dans les ouvrages sociologiques étudiés ?.....	80
2) Quelles « notions psy » retrouve-t-on en sociologie ?.....	82
B/ Criminalité, délinquance et violence juvéniles.....	89
1) Sociologie de la délinquance juvénile : histoire et généralités.....	89
a) A partir du 20ème siècle en France : les jeunesses délinquantes.....	90

b) Le soin aux enfants et aux jeunes délinquants : histoire.....	94
c) Enfant délinquant, enfant en danger : les lois.....	95
2) Délinquance juvénile : les données sociologiques actuelles.....	96
a) Mesure de la délinquance : les statistiques.....	96
b) La délinquance, une pratique juvénile.....	99
c) Socialisations et sous-cultures délinquantes.....	99
d) Les délinquants d'aujourd'hui.....	102
e) Les "solutions" et les "traitements" décrits par la sociologie.....	104
C/ La sexualité des adolescents.....	105
1) L'étude de la sexualité des adolescents : quelques généralités.....	106
a) Le milieu socio-culturel et le sexe.....	107
b) Le regard des pairs.....	109
c) La famille et la sexualité.....	109
2) La sexualité en chiffres : quelles évolutions ?.....	110
3) Sexualité : pratiques et représentations, qu'en pensent les jeunes ?.....	113
a) Le féminin et le masculin : genre et sexualité.....	113
b) Des pratiques.....	114
c) La pornographie et les médias.....	115
d) Le sentiment amoureux et la sexualité.....	116
e) L'apprentissage de la sexualité : du flirt au premier rapport sexuel, « la jeunesse sexuelle ».....	117
f) Le Web, un espace d'expérimentation.....	119
g) Érotisme et grossesse.....	120
4) Conclusions : à l'encontre des craintes des adultes.....	120
D/ L'usage d'internet, des réseaux sociaux, et du téléphone par les adolescents.....	122
1) Individuation et socialisation.....	122
2) Le téléphone, Internet et la famille.....	123
3) Le téléphone portable : autonomie et popularité.....	126
4) Internet : relations et subjectivité.....	127
a) La messagerie instantanée : "délirer entre-soi" et régler ses comptes.....	129
b) Le chat : s'éloigner du groupe de pairs et se désencombrer du corps.....	130

c) Le blog : expression et communication.....	131
5) La valeur du lien en messages.....	132
6) Relations entre les sexes, rôles sexués et sexualité : la place des outils de communication.....	132
7) Le téléphone et Internet : la place de l'image.....	135
8) L'image et les situations à risque.....	139
a) Prouesses techniques, performance et dépassement des limites.....	139
b) Les excès et l'ivresse.....	140
c) La sexualité exposée.....	141
d) Les violences juvéniles en image.....	143
e) Le suicide en image.....	144
f) Des amis... et des millions d'ennemis.....	144
9) Le langage propre aux adolescents : abréviations, smileys et dérision.....	144
10) De l'humour à la politique.....	145
IV/ Un regard pédopsychiatrique sur la sociologie : Discussion.....	146
A/ Un vocabulaire commun pour des visions complémentaires.....	147
B/ Criminalité, délinquance et violence juvéniles.....	148
1) Bilal.....	150
2) Karim.....	154
3) Gladys.....	156
4) Du "normal social" au "pathologique psychiatrique" : la délinquance et le trouble des conduites.....	158
5) Les jeunes délinquants et la psychiatrie : société et symptômes.....	161
C/ La sexualité des adolescents.....	163
1) Déterminants sociaux des comportements sexuels, déviances sexuelles et psychologie.....	164
2) Cas Cliniques.....	166
a) Joséphine et Vanessa.....	166
b) Marion.....	169
3) L'analyse sociologique : de l'individu à la généralisation.....	170

D/ L'usage d'internet, des réseaux sociaux, et du téléphone par les adolescents.....	172
1) Les déterminants sociaux de l'usage des TIC.....	172
2) Cas cliniques.....	174
a) Claire.....	174
b) Julien.....	176
E/ Quand les trois thématiques étudiées se recoupent.....	177
1) Lisa.....	177
2) Valentine.....	180
<u>Conclusion.....</u>	<u>183</u>
<u>Bibliographie.....</u>	<u>188</u>

Table des abréviations

AED Aide Éducative à Domicile

AEMO Action Éducative en Milieu Ouvert

ASE Aide Sociale à l'Enfance

CER Centre Éducatif Renforcé

CIM Classification Internationale des Maladies

DSM Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders

EHESS Ecole des Hautes Etudes en sciences sociales

EPM Établissement Pénitentiaire pour Mineurs

INSERM Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale

ITEP Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique

MECS Maison d'Enfants à Caractère Social

OPP Ordonnance de Placement Provisoire

PJJ Protection Judiciaire de la Jeunesse

TIC Technologies de l'Information et de la Communication

Introduction

« Adolescence » vient du latin *adolescens*, participe présent de *adolescere*, qui signifie grandir. Étymologiquement, l'adolescent est donc celui qui « est en train de grandir ». Le participe passé *adultus*, signifie quant à lui, celui qui « a cessé de grandir ». Ces termes apparaissent dans la langue française vers le 16^{ème} siècle. Ils renvoient alors au processus de développement et de croissance (description de la puberté), appartenant au champ médical. Puis le concept d'adolescence émerge progressivement dans le domaine de la psychologie, notamment à la toute fin du 19^{ème} siècle. Enfin, la sociologie s'en empare dès le début du 20^{ème} pour en faire un sujet d'étude spécifique, une « classe d'âge » à part entière.

L'adolescence est une construction sociale, en ce qu'elle n'a pas toujours existé, n'a pas été de tout temps reconnue par la société. Elle est actuellement considérée par la sociologie comme une période de « maturation sociale ». Elle suscite de nombreux questionnements, de nombreuses craintes et de nombreux fantasmes de la part du monde adulte. Maints pré-jugés existent à son égard. L'adolescence, et plus largement la jeunesse, constituent un objet d'étude commun pour la psychiatrie et la sociologie. Les deux disciplines s'attellent à comprendre les comportements des adolescents, l'une sur son versant individuel et psychique, l'autre sur son versant sociétal, historique et anthropologique.

« Mélanie, 15 ans, réalise une tentative de suicide secondairement à la diffusion sur les réseaux sociaux, par son petit ami, de photos d'elle dénudée. »

« Tom, 13 ans, est déscolarisé, il passe 10 à 12 heures par jour sur internet. »

« Jocelyn, 16 ans, a commencé par des vols de téléphones portables dans la rue. Il multiplie aujourd'hui les arrestations pour atteinte aux biens et aux personnes, et dégradation de biens publiques. Il vit dans une cité défavorisée en banlieue, au sein d'une famille démunie. »

« Léa, 14 ans, s'est créé une fausse identité sur internet, elle est inscrite sur des sites de rencontre réservés aux adultes. Elle se met en danger sexuellement acceptant de rencontrer des hommes majeur. »

« Basile, 13 ans, s'alcoolise régulièrement et massivement. »

« Alexandra, 16 ans, annonce sur Facebook qu'elle va se suicider. Le jour même, elle avale la boîte d'anxiolytiques de sa mère. »

« Karim, 14 ans, braque à main armée un bureau de tabac. » ...

Ces vignettes représentent des problématiques fréquemment retrouvées en pratique clinique psychiatrique. Les motifs de recours à la psychiatrie par les adolescents, dans le cadre de l'urgence, comme dans le cadre de consultations ou d'hospitalisations programmées, ont changé. Ces motifs d'accès aux soins ne constituent pas nécessairement des symptômes qui s'intègrent dans un syndrome psychiatrique caractérisé, au sens nosologique du terme. S'ils ne sont pas les symptômes de pathologies psychiatriques, seraient-ils les symptômes d'une souffrance sociétale ? Ils constituent en tout cas de véritables maux pour les individus qui en souffrent. Et tout comme l'individu, ces maux évoluent avec la société dans laquelle ils naissent. Les motifs de consultation suivent alors l'évolution sociétale.

Dans un monde consumériste où l'exigence sociétale du *bien-être* règne, il convient de trouver une réponse et une solution immédiate aux maux dénoncés par la société. Les individus deviennent alors des consommateurs de soins psychiques. La délinquance juvénile, les sexualités déviantes, le mésusage d'Internet, les consommations précoces de psychotropes, les *troubles du comportement* en tout genre des adolescents... : les pédopsychiatres peuvent se trouver en difficulté devant ces "nouvelles problématiques", qui ne sont pas nécessairement attribuables à un trouble psychologique ou psychiatrique. Partant de ces constats, il paraît pertinent, voire nécessaire, de s'intéresser à la sociogenèse des comportements adolescents, et aux liens qui peuvent unir la sociologie et la psychiatrie.

Que disent les sociologues des adolescents et de leurs comportements ? La pensée sociologique est-elle uniforme concernant la jeunesse ? Existe-il une pensée sociologique unique ? Les sociologues proposent-ils des *solutions* à certains *problèmes* ?

Qu'elle est la place de la psychiatrie dans le discours sociologique concernant la jeunesse ? Le sociologue l'évoque-t-elle ? Si elle est évoquée, est-ce comme une origine aux comportements (parfois déviants) des adolescents ? Comme un moyen d'évaluation ? Comme une proposition thérapeutique ou d'aide ?

Notre question principale sera de déterminer quels éclairages apportent les sociologues aux pédopsychiatres dans leur travail avec les adolescents, et quel peut être l'intérêt de la sociologie pour notre pratique clinique psychiatrique.

Notre travail consistera alors à porter un *regard* pédopsychiatrique sur la sociologie des adolescents. En préambule, nous nous intéresserons à l'histoire de la sociologie, à

l'histoire de l'adolescence vue par les sociologues, et aux rapports qu'entretiennent historiquement ces deux disciplines que sont la psychiatrie et la sociologie. Puis, à partir d'ouvrages et d'articles sociologiques français récents, nous rapporterons des données sociologiques concernant des thématiques communes aux deux disciplines : la délinquance juvénile, la sexualité des adolescents et l'usage des nouveaux outils de communication et d'information (le téléphone portable et Internet). Enfin, nous nous attacherons à discuter les notions sociologiques présentées dans les résultats, en effectuant des liens vers la pédopsychiatrie, notamment à l'aide de cas cliniques recueillis auprès de confrères et consœurs pédopsychiatres.

I/ Lecture par un pédopsychiatre d'écrits sociologiques concernant les adolescents : trois thématiques, trois livres

A/ Objectif

L'objectif de notre étude est de définir l'apport de la sociologie à la pédopsychiatrie à travers la lecture d'écrits sociologiques français récents concernant l'adolescence. Il ne s'agit pas ici de produire un écrit sociologique, mais véritablement un *regard* pédopsychiatrique sur la sociologie concernant des thématiques communes aux deux disciplines.

B/ Matériel et méthode

1) Un préalable : les fondements théoriques sociologiques indispensables à notre travail

Notre formation médicale psychiatrique est bien loin de la formation sociologique. Il aura donc été nécessaire pour nous d'étudier certains fondements sociologiques, afin d'acquérir une connaissance de base sur les concepts sociologiques utiles à notre exposé. Il nous semble alors indispensable de présenter ici une approche historique de la sociologie, accompagnée de quelques notions clés. L'histoire de l'adolescence et de la jeunesse vue par les sociologues est également un préalable incontournable, nous vous en présenterons une synthèse issue de différents ouvrages et articles. Il est probable que des éléments importants aux yeux d'un sociologue ont pu être oubliés, mis de côté ou filtrés, à travers le prisme psychiatrique. Cela nous conduira d'ailleurs à évoquer dans cette partie introductive le rapport et le lien qu'entretiennent historiquement les deux disciplines que sont la sociologie et la psychiatrie.

2) Choix des thématiques étudiées

a) Pourquoi restreindre les thématiques d'étude

La sociologie par définition étudie de multiples sujets, incluant ceux qui touchent de près ou de loin au domaine de la psychiatrie, ainsi qu'au domaine de l'adolescence. Les sociologues produisent donc de nombreux écrits concernant le monde des adolescents, et les thèmes abordés en sont très divers. De son côté la psychiatrie se voit elle aussi aborder de nombreuses thématiques concernant ces jeunes, qu'il s'agisse de pathologies recensées par la nosographie psychiatrique, de troubles ou de difficultés psychologiques, de fonctionnements propres à cette phase psychique de la vie qu'est l'adolescence. De fait il paraît donc indispensable de restreindre le champ d'étude en sélectionnant certaines thématiques.

b) Comment choisir ces thématiques

Nous avons procédé à la sélection des thèmes à étudier selon les différents critères présentés ci-dessous :

- **Les thématiques adolescentes les plus abordées par la sociologie actuelle en France**

Pour repérer ces thématiques, nous avons effectué une recherche de livres, d'articles et de conférences de sociologie, parus dans les quinze dernières années. Cette recherche a été effectuée via internet (librairies en ligne, revues en lignes, vidéo-conférences disponibles), via plusieurs librairies de ville, et via la bibliothèque universitaire de sciences humaines. Lors de la recherche, le mot-clé « sociologie » est obligatoirement présent, et l'auteur possède des connaissances universitaires en la matière.

Le recensement effectué, probablement non exhaustif mais du moins largement représentatif, nous a conduit à dégager les thèmes suivants par ordre de fréquence :

1) Apparaissent en premier, à fréquence égale :

- Délinquance, criminalité, violence juvéniles
- Sexualité, amours, grossesse, parentalité adolescentes

- 2) Puis, toujours à fréquence égale :
 - Ethnologie, cultures d'immigration, intégration des jeunes
 - Scolarisation, déscolarisation des adolescents
- 3) Viennent ensuite :
 - Usage d'internet, des réseaux sociaux et du téléphone
 - Usage de substances, addictions, toxicomanies
- 4) Et enfin :
 - Mal être, suicide, mutilations
 - Prises de risque à l'adolescence
 - Pratique du sport
 - L'adolescence au féminin, les adolescentes

- **Des thématiques très médiatisées !**

Les objets d'études pré-cités des sociologues concernant les adolescents sont également des sujets fortement médiatisés de nos jours. L'adolescence et la jeunesse, ainsi que l'ensemble des pré-jugés et des angoisses sociétales qui gravitent autour, en font un vaste objet de débat et d'étude contemporain très véhiculé par les médias. Il semble que s'intéresser aux écrits socio-anthropologiques concernant des thèmes qui suscitent un tel intérêt médiatique, offre un regard scientifique et une distance nécessaire à la compréhension de ces phénomènes sociaux.

- **Des problématiques fréquemment retrouvées en pratique clinique courante, pour lesquelles les psychiatres sont interpellés**

La pédopsychiatrie note un changement dans les motifs initiaux de consultation, avec une multiplication évidente de ces derniers en rapport plus ou moins direct avec les thématiques précitées. En effet, il n'est pas rare depuis quelques années d'accueillir en consultation ou aux urgences des adolescents violents, délinquants, déscolarisés, ayant usage d'une substance toxique, se mettant en scène sexuellement sur les réseaux sociaux, présentant des conduites à risque... ou plus globalement, présentant des troubles du comportement qui inquiètent les parents et la société. Cependant, le rapport INSERM de 2002 *Troubles mentaux : dépistage et prévention chez l'enfant et l'adolescent* (Inserm 2002) ne fait pas part de ces problématiques, car de fait elles n'apparaissent pas dans les classifications internationales des troubles mentaux (DSM-IV-TR, DSM-V, CIM 10). Les motifs de

consultation en pédopsychiatrie évoluent en suivant l'évolution sociétale, les pédopsychiatres peuvent se trouver en difficulté devant ses nouvelles problématiques, ainsi il paraît indispensable de s'y intéresser.

- **Une part subjective dans le choix des thématiques**

Faire le choix d'étudier les unes ou les autres de ces thématiques repose également sur une part subjective, émanant de mon intérêt et de ma curiosité clinique, ainsi que des difficultés professionnelles que je peux rencontrer. En effet les troubles présentés par ces adolescents ne nous sont pas enseignés en tant que tels au cours de la formation de pédopsychiatre, car ils ne font pas partie des maladies mentales à proprement parler.

- **Pourquoi choisir 3 thèmes ?**

Choisir une seule thématique donnerait à notre travail de thèse un aspect « spécialiste », sur lequel nous n'aurions probablement pas été exhaustifs. Pour aborder un champ plus large de problématiques, afin de s'enrichir de données sociologiques, et de porter un regard sur l'apport de la sociologie à la psychiatrie dans différents domaines de recherche, il semble intéressant de développer plusieurs sujets.

c) Présentation des 3 thématiques

Nous avons donc choisi pour notre étude les trois thématiques suivantes :

1. **Criminalité, délinquance et violence juvéniles**
2. **La sexualité des adolescents**
3. **L'usage d'internet, des réseaux sociaux, et du téléphone portable par les adolescents**

3) Choix du support d'étude

- **Des écrits de sociologues français**

Nous avons fait le choix de centrer notre travail uniquement sur la société occidentale européenne française, afin de ne pas multiplier les analyses sociétales. Chaque société ayant son histoire et son fonctionnement propres, nous proposons d'étudier la société au sein de

laquelle évolue notre population d'étude : les adolescents résidant en France, ceux que nous accueillons en consultation. Il est bien évident que certains pays ont des évolutions et un fonctionnement sociétaux proches du nôtre, ainsi nous pourrions être amenés à citer des sociologues (ou autres chercheurs) étrangers lorsque cela apportera un éclairage intéressant. Un regard pourra, par analogie, comparaison ou contradiction, être porté sur d'autres cultures.

- **Le choix du support « livre »**

Les articles publiés par les sociologues français sont nombreux et très divers. Ils représentent une source de données bien trop riche pour notre étude. Après l'article, le livre est le principal outil de rendu du travail du sociologue, il est le support traditionnel, l'outil formalisé. Facile d'accès au grand public, il véhicule les idées et les représentations. Il est un des moyens de communication qui diffuse le plus, dans l'espace public, la pensée sociologique. Le psychiatre curieux de lire un écrit sociologique concernant les adolescents se rendra en librairie. Nous avons donc choisi le livre comme support principal d'étude.

- **Des livres parus récemment : de 2000 à 2014**

Les écrits récents sont le reflet de la pensée actuelle répandue chez les sociologues et des idées qui imprègnent la société. Dans une société constamment en mouvement et en perpétuel changement, il convient naturellement de s'intéresser aux dernières données et aux dernières recherches sociologiques.

- **Trois livres par thème**

N'étudier qu'un livre par thème serait ne se contenter que d'un seul point de vue, et ne serait pas représentatif de la pensée sociologique. Se baser sur trois livres permet de varier les angles de vue, et ainsi d'aborder l'étude de l'unicité ou non de la pensée sociologique sur le thème en question.

Nos critères d'inclusion sont donc les suivants : le support doit être un livre écrit dans les quinze dernières années par un sociologue français (ou étudiant la sociologie française), et dont le contenu traite d'une des trois thématiques choisies (délinquance juvénile, sexualité des adolescents, usages des Technologies de l'Information et de la Communication chez les adolescents).

4) Sélection des ouvrages selon nos critères d'inclusion

La sélection des livres suivant les critères d'inclusion pré-cités n'a pas été aussi simple qu'il n'y paraît de prime abord. La recherche des ouvrages s'est faite par thème, en librairie en ligne sur internet, et en librairie de ville. Nous avons d'emblée constaté, de façon uniforme et similaire dans chaque librairie, qu'au rayon « sociologie », se trouvaient de nombreux ouvrages qui n'étaient pas nécessairement des écrits de sociologues. En effet, les auteurs sont anthropologues, philosophes, médecins, psychiatres, psychologues, éducateurs, fonctionnaires de l'éducation nationale, politologues, ou chercheurs dans d'autres sciences humaines. Ces différents auteurs possèdent tous des connaissances plus ou moins larges en sociologie, sans être nécessairement détenteurs du titre de sociologue. Il s'est donc avéré difficile d'inclure des livres de sociologues « purs ». Il semble que les sociologues rédigent plus d'articles et réalisent plus de conférences, qu'ils n'écrivent de livres portant sur les thématiques adolescentes que nous avons choisies. Nos critères thématiques sont-ils trop restrictifs ? Les sociologues écrivent-ils peu pour le grand public ? Les modifications sociétales sont-elles trop rapides dans le domaine de l'adolescence pour établir des écrits publiables en livre qui soient un tant soit peu pérennes ? Les recherches dans ces domaines sont en cours. Seuls des articles seraient publiés à mesure de l'avancée des recherches ? Ces thématiques extrêmement médiatisées suscitent-elles plus l'intérêt (et l'inquiétude !) de la société en générale que celui des sociologues ?

Il nous a fallu croiser de nombreuses bibliographies et effectuer des recherches par auteur pour trouver les ouvrages à inclure.

Pour améliorer la réponse à la question principale de notre étude, nous compléterons donc les lectures des livres inclus avec des articles récents (moins d'une quinzaine d'années) de sociologues français, ainsi qu'avec des écrits issus de conférences. La plupart de ces articles, ou leurs auteurs, ont été fréquemment retrouvés dans les différentes bibliographies étudiées.

Les ouvrages sélectionnés sont les suivants :

– **Criminalité, délinquance, et violence juvéniles**

1. Kokoreff Michel, Lapeyronnie Didier. *Refaire la cité : L'avenir des banlieues*. Paris : Seuil, 2013.
2. Mauger Gérard. *Sociologie de la délinquance juvénile*. Paris : Éditions La Découverte, 2009.
3. Mucchielli Laurent et Le Goaziou Véronique. *La violence des jeunes en questions*. Nîmes : Champ social éditions, 2009.

– **La sexualité des adolescents**

1. Amsellem-Mainguy et al. Agora Débats/Jeunesses N°60, 2012[1]. *Jeunesse et sexualité : expériences, espaces, représentations*. Paris : Les Presses de Sciences Po, 2012.
2. Lagrange Hugues. *Les adolescents, le sexe, l'amour : itinéraires contrastés*. Paris : Pocket, 2003.
3. Maia Marta. *Sexualités adolescentes*. Paris : Éditions Pepper, 2004.

– **L'usage d'internet, des réseaux sociaux, et du téléphone portable par les adolescents**

1. Dagnaud Monique. *Génération Y : les jeunes et les réseaux sociaux, de la dérision à la subversion*. Paris : Les Presses de Sciences Po, 2013.
2. Lachance Jocelyn. *Photos d'ados : A l'ère du numérique*. Paris : Hermann, 2013.
3. Metton-Gayon Céline. « *Les adolescents, leur téléphone et Internet "tu viens sur MSN?"* ». Paris : L'Harmattan, 2009.

5) Rencontre avec des psychiatres, recueil de cas cliniques illustratifs

Afin d'illustrer nos propos et de faciliter le lien entre la sociologie et la pédopsychiatrie, nous recueillerons des cas cliniques d'adolescents, que nous insérerons dans la discussion. Pour cela nous rencontrerons une dizaine de pédopsychiatres ou psychiatres qui travaillent auprès d'adolescents ou de jeunes adultes. Nous échangerons avec eux autour de nos thématiques d'étude, des comportements adolescents, et de l'intérêt de la sociologie pour notre pratique clinique psychiatrique.

II/ Sociologie, psychiatrie, adolescence : histoires

A/ Aperçu des rapports historiques entre sociologie et psychiatrie

La psychiatrie est depuis longtemps un objet d'étude pour la sociologie. Parmi les grands ouvrages sociologiques, on peut citer : « Asiles » d'Erving Goffman en 1968 (Goffman, 1968) ; « La Gestion des risques : De l'anti-psychiatrie à l'après-psychoanalyse » de Robert Castel en 1981 (Castel, 1981) ; « Le raisonnement psychiatrique : essai de sociologie analytique » d'Albert Ogien en 1989 (Ogien, 1989) ; « La construction sociale de la schizophrénie » de Robert Barrett en 1998 avec l'étude du modèle « bio-psycho-social » (Barrett, 1998) ; « La maladie mentale en mutation : psychiatrie et société » d'Alain Ehrenberg et Anne-Marie Lovell en 2001 (Ehrenberg et Lovell, 2001) ; « Remarques pour éclaircir le concept de santé mentale » d'Alain Ehrenberg en 2004 (Ehrenberg, 2004) ; « Le quotidien de la psychiatrie. Sociologie de la maladie mentale » de Livia Velprey en 2008 (Velprey et Ehrenberg, 2008) ; « Sociologie des troubles mentaux » de Lise Demailly en 2011 (Demailly, 2011), etc.

L'œuvre incontournable du philosophe Michel Foucault, « Histoire de la folie à l'âge classique » écrite en 1976 (Foucault, 1976), n'a pas manqué d'influencer les premiers travaux de recherche dans le domaine de la sociologie de la psychiatrie.

Les idées et les théories sociologiques concernant la psychiatrie ont évolué, avec l'évolution de la société et de la psychiatrie elle-même. Faisons un petit tour de ces idées, à travers l'article de François Sicot « La maladie mentale, quel objet pour la sociologie ? » (Sicot, 2006), et celui de Baptiste Brossard « L'organisation sociale des « hasards heureux ». Qu'est-ce qu'un soin en psychiatrie ? » (Brossard, 2013).

- Issues des premières observations sociologiques, les premières idées résidaient dans les concepts suivants, qui ont pu être invalidés ou modulés, et que l'on retrouve dans les ouvrages pré-cités du premier paragraphe :
 - L'étude des soins psychiatriques a mis en exergue l'influence du milieu social, par l'existence de **déterminants sociaux** des troubles mentaux et de leurs traitements.

- Le soin psychiatrique a pu (et peut être?) considéré comme un agent de **contrôle social**, source d'exclusion sociale (la maladie mentale est le sens donné à une déviance). Puis apparaît la nuance importante de **régulation sociale** (qui consisterait plus à aider l'individu à s'adapter à ses conditions de vie) (Otero, 2003).
- Les sociologues ont traité de la **désinstitutionnalisation** : la fermeture entre 1950 et 1970 de nombreux lits d'hôpitaux psychiatriques, au profit d'un accompagnement social et communautaire.
- Les idéologies psychiatriques engendrent la **catégorisation** de comportements déviants aboutissant aux classifications nosographiques. On peut citer l'exemple de « l'état de stress post-traumatique », intégré au DSM-III en 1980, qui serait socialement construit (syndrome des anciens combattants américains de la guerre du Vietnam).
- Les **représentations sociales** de la maladie mentale, du « fou », etc., sont encore à l'étude.
- Les sociologues ont mené l'**observation** des pratiques constitutives de la psychiatrie, du fonctionnement des établissements de soin et des équipes médicales et paramédicales, avec un examen détaillé des pratiques quotidiennes ; comment un diagnostic se pose et sur quels fondements il repose ; l'étude du pouvoir institutionnel, la notion de carrière de malade.
- Depuis une quinzaine d'années, de nombreux champs d'étude s'offrent aux sociologues, parmi lesquels l'organisation des soins en psychiatrie, la sectorisation, le parcours de soin des patients et la trajectoire de malade, les soins sans consentement, la réflexion sur les diagnostics, la construction sociale des troubles mentaux, les rapports entre maladie et liens sociaux, les représentations sociales, les rapports entre la santé mentale, le système pénal et le crime, la psychiatrie comme une des institutions de contrôle social, les données épidémiologiques à produire, la relation entre les troubles mentaux et les caractéristiques sociales, le symptôme et la culture, la définition sociétale de l'anormalité, « du normal au pathologique », l'augmentation du recours aux soins « psy » devant la consommation du « mieux-être » (Sicot, 2006)...

Les rapports entre les deux disciplines ont pu et peuvent être conflictuels. Comme en témoigne l'article de 2005 de la sociologue Muriel Darmon « Le psychiatre, la sociologue et la

boulangère : analyse d'un refus de terrain » (Darmon, 2005), la psychiatrie a pu avoir des difficultés à ouvrir ses portes aux sociologues. La sociologie pose son regard et émet des théories sociologiques sur la psychiatrie. De par des courants de pensées, des écoles et des bases théoriques différents, des mésinterprétations peuvent avoir lieu dans chacune des disciplines, créant des malentendus ou des conflits. Cependant le travail en commun ou en complémentarité est possible et semble très pertinent.

Divers centres de recherches, organismes et instituts regroupent les chercheurs en sociologie et en anthropologie qui s'intéressent à la psychiatrie, et de manière plus large au domaine de la santé mentale. Il est à noter que ces groupements de chercheurs incluent des psychiatres aux programmes de recherche. Nous pouvons citer :

- Le **CERMES 3** – Centre de recherche « Médecine, Sciences, Santé, Santé mentale, Société » – CNRS/INSERM, Paris. Le Cermes3 est un laboratoire multidisciplinaire consacré à l'analyse sociale des transformations contemporaines des mondes des sciences, de la médecine et de la santé ainsi que leurs rapports à la société. Il est l'un des centres de recherche les plus importants dans son champ en Europe. Ce laboratoire est divisé en quatre axes de recherche, l'axe 1 est celui qui nous intéresse : « Transformations de la santé mentale : objectivation des savoirs psychiatriques et production des individus ». Parmi les chercheurs qui composent cette équipe on peut citer : Alain Ehrenberg (sociologue, directeur de recherche au CNRS) ; Philippe Le Moigne (sociologue, chargé de recherche à l'INSERM) auteur en 2010 de l'article « Une nouvelle carte du normal et du pathologique » (Le Moigne, 2010) ; Anne-Marie Lovell (anthropologue, directrice de recherche à l'INSERM), auteure du rapport « État des lieux de la recherche en sociologie et anthropologie des maladies mentales et de la santé mentale » en 2003 (Lovell et al. 2003) ; Livia Velpri (sociologue, Maître de Conférence Université Paris 8), etc.
- Au niveau local à Toulouse :
 - Le **LISST** – Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires – Il s'agit d'une unité mixte de recherche à large couverture thématique associant des géographes spécialistes de la ville, des sociologues et des anthropologues. Ce laboratoire, qui a pour tutelles l'Université Toulouse2-Le Mirail (Jean Jaurès), le CNRS et l'EHESS, réunit des disciplines dont la mobilisation conjointe permet de comprendre quelques-unes des transformations les plus significatives du monde

contemporain. Ce laboratoire est composé de six axes de recherches, l'axe 4 intitulé « Expériences de santé et dispositifs de soins » est dirigé par François SICOT (Professeur universitaire de sociologie Université Toulouse2-Le Mirail).

- L'IAC – Institut d'anthropologie clinique – Toulouse. Dirigé et créé par Serge Escot (anthropologue et thérapeute familial, chargé d'enseignement à l'Université Toulouse – Jean Jaurès (Escot 2006; Escot 2011)). Depuis 2008, le projet de l'Institut d'anthropologie clinique est de créer des articulations entre savoirs, méthodes et postures de l'anthropologie et savoirs, méthodes et postures en situations cliniques.

Psychiatres et sociologues semblent être ouverts, sinon à mutualiser, du moins à confronter et associer leurs connaissances. En effet, il est fréquent de voir intervenir des sociologues invités lors des congrès, séminaires ou conférences de psychiatrie. Par ailleurs, psychiatres et sociologues peuvent s'associer pour théoriser et faire paraître des écrits interdisciplinaires. On peut citer pour exemple le travail commun entre le sociologue David Le Breton et le pédopsychiatre Daniel Marcelli, qui ont co-écrit le « Dictionnaire de l'adolescence et de la jeunesse » en 2010 (Le Breton et Marcelli, 2010).

Lors de nos recherches bibliographiques, nous n'avons pas trouvé de travail de thèse similaire au nôtre : aucune thèse de psychiatrie (à la réserve près d'éventuelles thèses très récentes non rendues publiques) n'explore de cette manière la sociologie des adolescents. La seule thèse de psychiatrie qui étudie le monde des adolescents et de la société est la suivante : « La maison des adolescents, écho d'un changement sociétal ? Perspectives historique, fonctionnelle et psychodynamique d'un dispositif de soin », présentée par Aymeric De Fleurian en 2010 (Fleurian, 2010). Quelques thèses de médecine hors psychiatrie étudient certaines pathologies à travers l'ethnologie ou la sociologie. Les seules thèses de psychiatrie qui abordent la sociologie et/ou l'anthropologie traitent d'ethnopsychiatrie et de psychiatrie trans-culturelle. On constate qu'il est rare qu'un regard pédo-psychiatrique soit porté sur la sociologie, cela rendant d'autant plus intéressante notre recherche.

B/ Une approche historique de la sociologie

Mais qu'est-ce que la sociologie ? En quoi consiste son rôle ? Les sociologues eux-mêmes ne parviennent pas à en donner une définition consensuelle. On peut dire que son rôle serait de mieux comprendre ce qui fait agir les hommes en société. En se fondant sur l'observation rigoureuse de la "réalité sociale", la sociologie remet en question des croyances qui peuvent nous être chères. La difficulté pour le sociologue est de mettre à distance ses propres jugements de valeur. Il doit être attentif au regard subjectif qu'il porte sur son objet d'étude. Mais ce regard ne peut jamais être complètement "extérieur", puisque le sociologue est avant tout un "être social".

Comme son voisin le psychologue, le sociologue s'intéresse aux représentations individuelles et collectives. Mais, plus que le psychologue, le sociologue a le souci de replacer l'individu dans son contexte social. Ce positionnement nous intéresse ici, dans un objectif de compréhension « psycho-sociale » du fonctionnement adolescent. La sociologie offre une véritable boîte à outils.

Développée au fil des évolutions sociales, politiques et culturelles, la sociologie est née de la volonté de comprendre et d'agir sur la société. Inévitablement la sociologie subit les chocs qui bousculent le monde : les crises, les mouvements sociaux, les recompositions des systèmes politiques... L'histoire de cette science est donc indissociable de l'histoire des hommes et des femmes dont elle cherche à analyser les pratiques et les représentations.

Le 18^{ème} siècle voit l'invention des termes « société » et « social ». Mais il faudra encore attendre la fin du 19^{ème} siècle pour voir naître la sociologie. Cette jeune discipline sera portée par quelques pays européens, notamment la France et l'Allemagne, avant de s'exporter aux Etats-Unis.

De nombreux siècles se sont écoulés depuis l'émergence de la pensée sociologique à l'Antiquité, jusqu'à la reconnaissance en tant que discipline scientifique universelle à la fin du 19^{ème} siècle. Exposer cette construction historique de l'étude des comportements sociaux semble un préalable nécessaire au travail de recherche qui va suivre. Des définitions conceptuelles importantes seront également présentées, et dans la suite de notre travail, nous serons amenés à faire référence à des concepts ou courants de pensée sociologiques définis dans cette partie.

1) Émergence de la réflexion sociale : les philosophes de l'Antiquité

Véhiculée par les philosophes, c'est à l'Antiquité qu'émerge la réflexion sociale, autour de la place qu'occupe l'homme au milieu de ses pairs.

Platon (428-347 av. J-C), philosophe et élève de Socrate, attribue les désordres des différents régimes politiques à une confusion des rôles de chacun au sein de la cité. Il décrit dans *La République et les lois* la « cité idéale », modèle de vertu de justice individuelle, qui respecte une stricte division du travail (entendre un partage des tâches) en redéfinissant les rôles des individus constitutifs de la société.

Aristote (384-322 av. J-C), élève de Platon, déclare dans son œuvre *Politique* : « Il est évident que la cité est une réalité naturelle et que l'homme est par nature un être destiné à vivre en cité (...) ; celui qui est sans cité est, par nature et non par hasard, un être dégradé ou supérieur à l'homme. [...] Il est évident que la cité est une réalité par nature et qu'elle est antérieure à chaque individu. » (Raymond, 1961).

2) Le Siècle des Lumières

La notion de société, pouvant être définie comme « un ensemble d'êtres humains vivant en groupe organisé » ou comme « un ensemble de rapports sociaux qui structurent une nation », est issue du siècle des Lumières.

Montesquieu (1689-1755), considéré comme l'un des précurseurs de la sociologie, montre par exemple dans *De l'esprit des lois* (1748), que les hommes ne sont pas uniquement « conduits par leur fantaisie ». Leur mode de vie est guidé par des coutumes, des usages, des croyances, qui forment un tout ordonné issu d'une logique constitutive. Jean-Jacques Rousseau (1712-1778), dans son traité de philosophie politique *Du contrat social* (1762), affirme le principe de souveraineté du peuple, garantissant les libertés individuelles. Il crée ici le terme « social » pour dire que « en dépit des injustices et des iniquités, le fragile bonheur de chacun doit au fait de vivre dans un monde peuplé de semblables » (Lallement, 2013).

A la fin du 18^{ème} siècle, oscillant entre un espace scientifique en plein essor et un mouvement littéraire dominé par le romantisme, les sciences sociales commencent à s'affirmer.

L'ordre social des sociétés traditionnelles, basé sur une organisation communautaire et religieuse, est alors ébranlé :

- intellectuellement par la pensée des lumières, le triomphe du rationalisme, de la science et du positivisme,
- politiquement par la Révolution française et la démocratie,
- économiquement par la révolution industrielle.

3) La Révolution Française et l'industrialisation

La monarchie absolue, héritée du Moyen-âge, divise la société en ordres, avec une place centrale pour la religion dans la vie sociale. A la fin du 18^{ème} siècle, la Révolution Française de 1789 proclame l'égalité juridique entre citoyens. On assiste alors à une remise en cause de l'ordre traditionnel par la séparation des pouvoirs, la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen et la mise en place de la constitution française. Une place centrale est donnée à L'Homme en tant qu'individu.

Quelques années après, début 19^{ème}, la révolution industrielle (originale de Grande-Bretagne) entraîne des transformations économiques et le bouleversement des structures sociales : le passage d'une société rurale à une société urbaine, la formation de la classe ouvrière, l'essor continu de la bourgeoisie, le déclin relatif de la noblesse...

Ces révolutions sont portées par un courant de pensée « individualiste ». Alexis de Tocqueville (1805-1859), considéré comme l'un des fondateurs de la sociologie, analyse et soutient ce courant. Il révèle cependant les limites et les dangers des excès de cet individualisme naissant. Il s'attache à étudier les relations entre la Révolution et la démocratie, notamment dans ses ouvrages *De la démocratie en Amérique* (1835) et *L'ancien Régime et la Révolution* (1856).

La pensée individualiste est par certains critiquée, donnant naissance à un courant « traditionaliste ». Ce courant intéresse les têtes pensantes de la société. Apparaissent alors les premières vastes enquêtes d'observation minutieuse de la société, de recueil d'un ensemble d'informations sur une population donnée, de comparaisons sociologiques dans le temps et l'espace. Cette démarche de recueil de données associe dès lors une dimension qualitative et quantitative.

Les révolutions transforment le paysage socio-économique du 19^{ème} siècle, suscitant des craintes quant aux multiples maux liés à l'apparition du monde ouvrier (chômage, misère, entassement des populations, maladies, alcoolisme...). La « question sociale », qui désigne l'ensemble de ces problèmes, donne naissance à un courant critique de l'industrialisation : le « socialisme utopique ». Il est incarné en France par les philosophes et économistes Claude Henri de Saint-Simon (1760-1825), Charles Fourier (1772-1837), et Pierre-Joseph Proudhon (1809-1865). Puis Karl Marx occupera une place majeure dans l'étude critique du système économique, de la politique capitaliste et de la conscience des hommes dans la réalité sociale¹.

Les instances dirigeantes sont également préoccupées par cette population "à problèmes". Elles s'emparent donc de cette sociologie naissante à des fins politiques. « Le paysan des campagnes cède la place à l'ouvrier des villes, qui éveille la peur du bourgeois. Cette crainte des pathologies (violence, déviance, désordre) est directement à l'origine des premières enquêtes sociales. » (Molénat, 2009). Les pouvoirs publics et les sociétés savantes effectuent alors de nombreuses enquêtes. L'une des plus importantes fut le *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie* en 1840 par Louis René Villermé. Mais l'on peut citer également Frédéric Le Play (1806-1882), ingénieur et sénateur sous le second empire, qui en 1855 dans *Les ouvriers européens*, décrit les conditions de vie des milieux populaires. L'œuvre de Le Play demeure préoccupée par un projet global de réforme sociale, titre de son ouvrage en 1864.

Dans le même temps, des études similaires sont réalisées en Europe. En Angleterre, Charles Booth étudie la pauvreté de la population londonienne (*Life and Labour of the People of London*, 1892-1903). En Allemagne est étudié le mode de vie des travailleurs de l'agriculture et de l'industrie, tandis qu'en Amérique sont analysés les phénomènes d'urbanisation et d'immigration.

Cette sociologie naissante reste influencée par le rationalisme du courant des Lumières. Citons de nouveau Montesquieu, qui dans *De l'esprit des lois* (1748), explique que les principes qu'il décrit ne sont pas tirés de préjugés, mais de la véritable nature des choses, s'attachant à « ce qui est et non ce qui doit être ». Condorcet (1743-1794) dans *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain* (1793), apporte le concept de « mathématique sociale » : c'est l'observation de régularités statistiques qui permet l'élaboration de lois scientifiques.

1 Se référer au paragraphe II-B-4-b) Karl Marx

Dans le souci d'une mesure rigoureuse, les « sociologues » du début du 19^{ème} siècle, deviennent attentifs à créer des instruments de mesures fiables. C'est le début de la statistique sociale. Ces progrès statistiques prenant pour appellation « statistique morale », sont utilisés en démographie, en économie, ainsi que dans le domaine juridique. Ils ont à cette époque pour but d'apporter directement bénéfice à l'État.

Dans le courant du 19^{ème} siècle, Auguste Comte (1798-1857), philosophe et mathématicien, est à l'origine du courant positiviste, dans lequel toute connaissance est issue de l'observation et de l'expérience : un monde fondé sur l'explication scientifique. Dans ses leçons de *Cours de philosophie positive* (1830-1842), il popularise le terme sociologie, inventé 50 ans plus tôt par Emmanuel-Joseph Sieyès, homme d'Église et homme politique. Ce néologisme est issu de l'association du mot latin *socius* (compagnon, associé) et du terme grec *logos* (discours, parole), signifiant étymologiquement : « la science des relations ». Ce mot désigne pour Comte « la science de la statique et de la dynamique sociales », il parle de « physique sociale ». Proposant l'idée d'une autonomie relative de chaque science, démontrant la légitimité des méthodes et des théories de cette « science sociale », il trace les frontières d'une discipline nouvelle.

La sociologie est donc le fruit des préoccupations qui marquent l'histoire des pays européens au 18^{ème} siècle. Le siècle suivant, imprégné d'une pensée libérale, verra naître d'autres manières de penser.

4) Les fondateurs de la sociologie

Les principaux sociologues du 19^{ème} siècle s'interrogent sur l'ampleur des transformations des sociétés européennes. C'est là qu'ils conçoivent leurs œuvres, imprégnées des pensées de trois figures centrales de la sociologie : Émile Durkheim, Karl Marx et Max Weber.

a) Émile Durkheim (1858-1917) : Le père de la sociologie française

Émile Durkheim est une des figures phares de la jeune sociologie française. Normalien, agrégé de philosophie, il a acquis au fil de sa carrière le quasi-monopole de la légitimité sociologique, apportant un paradigme sociologique fondateur et créant l'école française de sociologie.

A l'aube du 20^{ème} siècle, la sociologie commence timidement à pénétrer le système universitaire. D'abord chargé de cours de sciences sociales et d'éducation à la faculté des lettres de Bordeaux en 1887, Émile Durkheim devient titulaire à la chaire de sciences de l'éducation de la Sorbonne en 1906, dont il obtient en 1913 la modification de l'intitulé, celui-ci devenant « science de l'éducation et sociologie ». C'est ainsi que la sociologie obtient reconnaissance, en intégrant l'université française.

Durkheim pense la sociologie comme une science visant à mettre en évidence les lois des fonctionnements des sociétés. Il part du postulat que les actions des hommes sont, pour une large part, le résultat de forces sociales qui les dépassent.

Dans sa thèse de doctorat, intitulée *De la division du travail social* en 1893 (Durkheim, 2007), Durkheim apporte les bases d'une première réflexion sur les transformations du lien entre individu et société. Préoccupé par les fondements de la cohésion sociale et son évolution, Durkheim l'étudie au travers de la comparaison entre la société traditionnelle et la société industrielle de la Troisième République. « Il étudie le passage de la solidarité mécanique fondée sur la similitude, caractéristique des sociétés traditionnelles, à la solidarité organique fondée sur la complémentarité et produite par le processus de division du travail, qui s'affirme dans la société industrielle. » (Riutort, 2013). **Durkheim décrit là une société moderne qui, à l'inverse de la société d'hier, reconnaît et légitime les singularités individuelles et la diversité des consciences collectives.** Le travail s'en trouve alors divisé, réparti entre les individus, par la différenciation des « fonctions sociales » de chacun. Ce partage, cette « division du travail », offre une nouvelle forme de solidarité sociale, basée sur une progression de l'individualisme.

Cette étude de la cohésion sociale lui révèle un concept dont il est le créateur, celui d'anomie². Il s'agit d'un concept intéressant qui semble traverser les siècles. Absence de lois

2 Ce concept, ainsi que celui de déviance, sont intéressants dans l'étude de nos thématiques, que sont la délinquance, la sexualité et l'usage des TIC chez les adolescents.

au sens étymologique, l'anomie est définie par Durkheim comme un défaut de régulation sociale, c'est à dire un affaiblissement de l'emprise des normes sociales sur les conduites individuelles. **Avec la disparition des régulations traditionnelles, les désirs des individus ne sont plus limités par la société.** Les repères sociaux étant alors perdus, se développent des comportements témoignant de la désorganisation sociale tels que le crime, le suicide... Dans *Le suicide*, Durkheim parle de suicide anémique pour caractériser la progression des suicides liés au dérèglement de la vie sociale. L'anomie peut donc aboutir à la déviance, définie sociologiquement par l'ensemble des comportements qui s'écartent de la norme sociale et qui, à ce titre, font l'objet d'une sanction. A travers l'exemple du crime qu'il considère en tant que fait social, Durkheim a entrepris une analyse de la déviance. Le crime est alors considéré comme un phénomène normal, parce qu'il n'existe pas de société humaine sans crime. Sa définition ne trouve pas de consensus car le crime s'avère extrêmement variable d'une société à l'autre et selon les époques : un comportement qualifié de criminel à un temps donné, peut devenir légal ensuite (prenons l'avortement pour exemple). Pour Durkheim le crime remplit une fonction sociale importante : il suscite une réaction sociale ravivant la conscience collective, la société se rassemble autour de ses valeurs communes en punissant le criminel. Cependant Durkheim est inquiet de l'anomie et soucieux de la cohésion sociale. Il voit alors en la sociologie un moyen de mieux appréhender cette menace pour en limiter les effets.

Son deuxième ouvrage, *Les Règles de la méthode sociologique* en 1895 (Durkheim et Berthelot, 1988) est une approche scientifique des faits sociaux. Durkheim adopte une posture scientifique, « objectiviste » : pour avoir un regard objectif, le sociologue doit « considérer le fait social comme une chose » et s'en extraire pour l'expliquer. Rester objectif nécessite pour le sociologue le respect de certaines règles qu'énonce Durkheim, comme : conserver une certaine distance envers son objet d'étude en écartant les prénotions (préjugés et fausses évidences qui risquent de s'introduire dans l'analyse), distinguer le normal du pathologique, etc.

Son œuvre la plus célèbre est l'étude qu'il livre sur *Le Suicide* en 1897 (Durkheim, 2013b). Il y distingue plusieurs formes de suicide (égoïste, altruiste, anémique, fataliste) qu'il met en rapport avec un ensemble de variables sociales (âge, sexe, religion, réseaux de relation, profession, etc.). Il montre comment le suicide d'un individu, acte personnel par excellence, est déterminé par des forces sociales. Les définitions en sont intéressantes :

- le suicide égoïste se caractérise par une intégration sociale trop faible, par une trop faible emprise de la société sur l'individu (par exemple : le nombre de suicides est plus

important chez les protestants où le libre-arbitre est plus poussé et le clergé moins présent dans la vie sociale, que chez les juifs qui ont un sentiment d'appartenance à une communauté très fort),

- le suicide altruiste, à l'inverse, est la manifestation d'une intégration sociale trop forte, d'une régulation sociale excessive, où le sentiment d'individualisme est trop faible (par exemple : du fait de la pression de la hiérarchie on retrouve plus de suicides chez les militaires que chez les civils),
- le suicide anémique correspond à un défaut de régulation sociale. Durkheim explique que lorsque la société subit des mutations profondes (économiques, politiques, et autres...), les dérèglements sociaux induits bouleversent les individus, dont les repères habituels ne sont plus opérants, et dont les désirs ne sont plus socialement limités. Il annonce inquiet qu'il s'agit du type de suicide le plus fréquent dans les sociétés modernes, sociétés qui manquent d'emprise sur les individus.

Durkheim énonce que malgré leurs nouvelles richesses, les sociétés lancées sur le modèle de l'industrialisation et de l'urbanisation, ne parviennent pas à intégrer certains de leurs membres.

On note que la dimension psychopathologique n'est pas ici abordée par Durkheim dans ces définitions.

En 1898, Durkheim crée une revue : *L'Année sociologique*. En 1912, il s'intéresse au rôle important de la religion dans la vie sociale avec *Les Formes élémentaires de la vie religieuse*.

« Durkheim estime ainsi que la sociologie se doit d'analyser de quelle manière la société imprime à l'individu des manières de penser et d'agir qui finissent par lui apparaître comme « naturelles ». » (Riutort, 2013).

L'école Durkheimienne trouvera de nombreux adeptes, qui approfondiront et revisiteront ses théories.

b) Karl Marx (1818-1883)

Militant révolutionnaire communiste, historien, philosophe, économiste, sociologue, journaliste engagé, Karl Marx aura une influence durable sur la sociologie. Originaire de

Prusse, il étudie et enseigne en Allemagne puis en France. Son point de vue matérialiste, dans *Contribution à la critique de l'économie politique* (1859), invite à penser que c'est la réalité sociale qui détermine la conscience des hommes, et non les consciences individuelles qui déterminent la réalité. Dans *Capital* (1867), il s'intéresse au capitalisme, dont il fait l'analyse critique en diagnostiquant les pathologies et les contradictions internes. Sa théorie sur les classes sociales est la suivante : la structuration des sociétés industrielles serait largement déterminée par les rapports de production. L'œuvre de Marx, située dans une optique de réaction et de dénonciation, est un travail critique faisant partie intégrante d'une démarche scientifique.

c) Max Weber (1864-1920) et la sociologie allemande naissante

En 1909, le sociologue et philosophe Ferdinand Tönnies, est le premier président de la société allemande de sociologie. Georg Simmel, auteur de *Philosophie de l'argent* en 1900 et de *Soziologie* en 1908, développe une sociologie formelle, accordant la priorité aux interactions entre les hommes. Max Weber, sociologue et économiste, sera lui une des plus grandes figures de la sociologie allemande naissante, développant des concepts fondateurs.

Weber, comme Marx, s'intéresse au capitalisme. Il en décrit l'histoire en étudiant les conditions socio-historiques de sa genèse (*L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, 1904-1905). La civilisation capitaliste est pour lui le reflet du triomphe de la pensée rationnelle du monde moderne occidental. Il considère ce mouvement de rationalisation comme une marche vers le « désenchantement du monde ».

Plus tard, certains sociologues comme Edgar Morin (né à Paris en 1921), nuancent les théories de Weber en refusant l'idée de séparer le côté rationnel de l'homme de sa dimension irrationnelle et affective.

Comme pour lutter contre ce processus de rationalisation, Max Weber adopte une posture « compréhensive » : la matière première du social étant l'action individuelle, **il convient de saisir la subjectivité des individus constitutifs d'une société pour accéder au sens qu'ils donnent à leurs actions, et les comprendre.**

En 1918, dans *Essai sur le sens de la neutralité axiologique dans les sciences sociologiques et économiques*, Weber explique que pour œuvrer de façon scientifique le

sociologue doit faire preuve de neutralité, et doit se montrer exigeant envers les moyens méthodologiques et épistémologiques qu'il utilise.

Il définit ainsi la sociologie comme une science qui tente de comprendre par l'interprétation de l'activité sociale, son déroulement et ses effets.

5) Fin du 19^{ème} siècle et début du 20^{ème} : reconnaissance institutionnelle progressive et diversité des courants de pensée sociologiques dans le monde

A la fin du 19^{ème} siècle, les auteurs et intellectuels qui analysent les modes de fonctionnement du social, sont écrivains, journalistes, industriels, médecins, philosophes... mais ne font pas profession de sociologue³.

En cette fin de siècle, c'est en Allemagne, en France, en Italie et aux Etats-Unis que débute la reconnaissance de la sociologie. Il faudra attendre un demi-siècle pour que la discipline s'exporte mondialement.

La sociologie devient donc progressivement une institution, notamment lorsqu'elle intègre le monde universitaire, et que l'on voit apparaître la création de sociétés savantes et de revues spécialisées comme : *Vierteljahresschrift für wissenschaftliche Philosophie und Soziologie* (1877), la *Revue internationale de sociologie* (créée par René Worms en 1893), l'*American Journal of Sociology* (1895), la *Rivista italiana di Sociologia* (1897), *L'Année sociologique* (Durkheim, 1898), la *Sociological Review* (1908), etc. En France en 1887, les sciences sociales apparaissent à l'université avec Emile Durkheim. En Angleterre en 1907, Leonard Trelawny Hobhouse est le premier à occuper une chaire de sociologie. En Allemagne en 1914, Georg Simmel est également le premier élu d'une chaire de philosophie et de sociologie. Aux États-Unis, le mouvement est plus rapide, puisque dès 1876 est nommé le premier professeur de sociologie, puis en 1892, Albion Woodbury Small fonde un département de sociologie à Chicago.

³ On remarquera que même de nos jours, de nombreux auteurs qui ne sont pas sociologues en titre, écrivent et théorisent sur les faits sociaux. Voir chapitre Méthodologie I-B-4)

a) En France

Plusieurs auteurs aux théories différentes se font concurrence. Outre Frédéric Le Play et René Worms déjà cités, Gabriel Tarde signe *Les Lois de l'imitation* (1890) et *La Logique sociale* (1895). Il y développe une théorie dans laquelle l'imitation expliquerait les rapports que les hommes et les groupes entretiennent entre eux. Durant les premières décennies du 20^{ème} siècle, les théories Durkheimiennes sont questionnées, revisitées, tantôt infléchies ou consolidées. De nouvelles thématiques intéressent la sociologie française, telles que le droit, l'économie, la religion, les mœurs, les groupes sociaux... On peut citer les auteurs Maurice Halbwachs pour ses travaux concernant les classes sociales (*Les Cadres sociaux de la mémoire* en 1925, *Les Causes du suicide* en 1930, *L'Évolution des besoins dans la classe ouvrière* en 1933) et Marcel Mauss, le neveu d'Emile Durkheim, pour ses recherches sur la conscience collective et les formes d'échange (*Essai sur le don* en 1925).

b) En Allemagne

Au seuil du 20^{ème} siècle, la sociologie allemande n'est pas plus homogène qu'en France. La diversité des courants de pensée fera évoluer la discipline et sa reconnaissance, mais plus difficilement qu'au pays de Durkheim, car aucun auteur ne fait école en Allemagne.

Dans la première moitié du 20^{ème} siècle, avant que la seconde guerre mondiale n'assombrisse le ciel politique en empêchant la sociologie d'outre-Rhin de poursuivre son essor, le bilan de la sociologie allemande reste brillant. Max Weber en est le fondateur. Les principaux objets d'étude de la sociologie allemande concernent les effets de l'industrialisation et du chômage sur la vie sociale, les classes sociales et la vie politique.

c) Aux États-Unis

La sociologie américaine, plus que ses consœurs européennes, est conçue comme une "expertise sociale" et reconnue comme un moyen d'action sur les populations. Outre les recherches consacrées à la ville et à la cohabitation des différentes ethnies, sont étudiés par exemple le travail et l'industrie, la délinquance juvénile, les mouvements de population, les

inégalités entre classes sociales, le mode de vie américain. L'intégration de la sociologie aux Etats-Unis à l'université a lieu avant l'intégration au sein des universités européennes. L'école de Chicago, fondée dans les années 1910 par Robert Park, devient l'emblème de la sociologie nord-américaine universitaire. Un des ouvrages fondateurs et des plus célèbres de cette école est *Le Paysan polonais en Europe et en Amérique*. Rédigé entre 1919 et 1921 par William Thomas et Florian Znaniecki, en 5 volumes, ce livre est une étude comparée des pratiques et organisations des paysans polonais en Europe et en Amérique.

L'institutionnalisation de la sociologie n'aura pas pour effet de permettre le rassemblement des différentes écoles de pensée en une pensée unique. A l'inverse, elle permettra l'expression de la pluralité de l'interprétation du social à travers les différents courants.

6) L'après seconde guerre mondiale

La seconde guerre mondiale aura appauvri massivement la sociologie allemande. Soupçonnés de mettre en péril le régime totalitaire nazi, les sociologues, comme de nombreux autres intellectuels, seront éliminés ou condamnés à fuir. La sociologie américaine bénéficiera quant à elle des sociologues européens exilés.

Fragilisée, la jeune discipline ne se décourage pourtant pas, et la reconstruction d'après-guerre lui donnera un nouveau souffle. Devant une demande "d'expertise sociale" qui s'intensifie, la professionnalisation de la discipline est croissante et le nombre de chercheurs augmente.

La France voit se créer de nouvelles institutions, telles que l'Institut national des études démographiques, l'Institut national de la statistique et des études économiques, et le Centre d'étude sociologique. Cette sociologie renaissante s'intéresse à l'étude du travail, de la ville, de la religion. En 1958, sont créés une licence et un doctorat de sociologie. Puis de nouvelles revues voient le jour, ainsi que la Société française de sociologie en 1962. Étant alors une discipline légitime et reconnue, la sociologie élargit progressivement le champ de ses terrains d'étude.

7) Les principales notions, les principaux courants de pensée

Les préoccupations de la sociologie selon Xavier Molénat, journaliste scientifique spécialisé dans les questions de sociologie (Molénat, 2009), peuvent se découper comme suit :

- diagnostiquer et combattre les souffrances sociales : diagnostiquer et soigner un certain nombre de pathologies sociales ; améliorer le fonctionnement de certains organes de la société,

« J'ai vu naître en 1827 (...) les souffrances sociales qui ont pris aujourd'hui un caractère si dangereux ; et comme mes condisciples les plus éminents, j'ai tout d'abord songé au moyen d'y porter remède » F. Le Play, *La Méthode sociale*, 1879.

- connaître, décrire, comprendre la société : posture « objectiviste » incarnée par Émile Durkheim ; posture « compréhensive » symbolisée par Max Weber,
- construire un corpus scientifique : Auguste Comte et Émile Durkheim croient en la science et en la raison, ils exploitent une connaissance scientifique et rationnelle,
- utiliser la fonction critique : faisant partie intégrante d'une démarche scientifique, incarnée par Karl Marx puis par Pierre Bourdieu.

Quelques définitions des principaux courants de pensée sociologiques semblent nécessaires pour poursuivre notre exposé et comprendre la sociologie contemporaine. A partir des ouvrages *Histoire des pensées sociologiques* de Jean-Pierre Delas et Bruno Milly (Delas et Milly, 2009) et *Histoires de idées sociologiques* de Michel Lallment (Lallement, 2006; Lallement, 2007), nous définirons : le culturalisme, le fonctionnalisme, le structuralisme, l'individualisme méthodologique, l'interactionnisme symbolique et l'ethnométhodologie, l'actionnalisme, et le post-modernisme.

- Le culturalisme. Né à la fin du 18^{ème} siècle et se développant jusque dans les années 1950, il accorde à la culture un statut explicatif majeur dans le fonctionnement des sociétés et les conduites humaines. La culture dans laquelle les individus s'épanouissent détermine les faits sociaux et les actions individuelles.

- Le fonctionnalisme. Son émergence remonte à la fin du 19^{ème} siècle, avec l'idée que la société forme un tout rassemblant des éléments interdépendants qui usent d'une fonction propre (rôles, statuts...) dans une logique globale. La fonction est la contribution qu'apporte un élément à l'organisation ou à l'action de l'ensemble dont il fait partie. Cela revenant à dire que chaque individu, chaque groupe, chaque institution, chaque phénomène social constitutif d'une société, présente une « fonction » œuvrant pour la cohérence et la stabilité des systèmes sociaux.
- Le structuralisme. Issu d'une théorie linguistique au début du 20^{ème} siècle, il considère la langue en tant que « structure ». Il est le courant dominant des sciences humaines des années soixante. Les structuralistes considèrent le discours comme objet d'analyse. Il s'agit d'une notion interdisciplinaire qui regroupe par exemple : Claude Lévi-Strauss en anthropologie, Jean Piaget en psychologie, Michel Foucault en philosophie, Jacques Lacan en psychanalyse, Pierre Bourdieu en sociologie, Roland Barthes en critique littéraire. Il s'agit de « déchiffrer une parole qui fonctionne au second degré et qui fait sens au-delà de sa forme immédiate », Roland Barthes, *Mythologies*, 1957.
- L'individualisme méthodologique ou actionnisme. Développé dans les années 1950-1960 en réaction aux courants culturalistes et fonctionnalistes, il repose sur le fait que seul l'individu peut donner sens à son action, et que l'ensemble des actions des agents sociaux se juxtapose pour aboutir à la production de faits sociaux. Ce concept, qui tend à remettre l'individu au cœur de l'explication du social, englobe la notion de rationalité : l'individu agit rationnellement, par choix.
- L'interactionnisme symbolique. Issu de l'école de Chicago dans les années 1950-1960, il peut être défini par l'idée que les individus sont en capacité d'interpréter le sens commun de leurs actes (symbolisme) pour agir ensemble et se socialiser (interaction). Il s'agit d'une dimension interactive et subjective, dans laquelle les individus ne subissent pas les faits sociaux. De ce concept découle les notions d'étiquetage, de stigmatisation et de déviance, qui représentent l'état ou les comportements des individus en marge de la « norme » sociale du groupe dans lequel ils évoluent.
- L'ethnométhodologie. Concept proche de l'interactionnisme symbolique, il représente l'étude des raisonnements pratiques mis en œuvre par les individus pour vivre dans

leur monde social, issu d'un sens commun constitué d'un stock de savoirs et d'expériences (apprentissage social).

- L'actionnalisme. Initié dans la deuxième moitié du 20^{ème} siècle par le sociologue français Alain Touraine (né en 1925), ce courant repose sur l'analyse des actions des individus pour expliquer les mouvements sociaux et autres conduites (par exemple : les conduites des jeunes de banlieues en crise, le racisme, la violence, le terrorisme, les expériences scolaires, etc.). La sociologie de l'expérience est un dérivé de l'actionnalisme.
- Le post-modernisme. Né dans les années 1960, ce courant s'intéresse à « l'ordre symbolique des choses, aux imaginaires sociaux ». A l'heure de la mondialisation, la société, en perpétuel mouvement spatio-temporel, serait de moins en moins structurée en groupes sociaux, mais plutôt en réseaux basés sur les affinités individuelles.

Ces thèses et hypothèses se croisent et se chevauchent, sont tantôt contestées tantôt renforcées, s'éteignent puis se rallument, se modifient au gré des avancées sociétales et des chercheurs qui les étudient.

8) Les sociologies contemporaines

Reflet d'une discipline mobile et dynamique, se mouvant au gré des mutations sociales, aucune méthode ni théorie sociologique ne fait consensus. A diffusion mondiale, la sociologie multiplie les auteurs et les thèmes étudiés : « La marchandisation de la culture (Adorno, Horkheimer), les crises propres aux sociétés avancées (Jürgen Habermas), l'aliénation des classes moyennes (Charles Wright Mills), l'intégration politique (Norman Birnbaum), le rôle conservateur des appareils idéologiques d'État (Louis Althusser)... sont autant de thèmes qui alimentent une sociologie critique et radicale dont l'apogée est atteinte lors des années 1970. » (Lallement, 2013).

Les nouveaux mouvements sociaux des Trente Glorieuses (1945-1975), donnent matière à de nouvelles théories concernant le changement social et les transformations du capitalisme et de la démocratie.

a) Les sociologues français : Pierre Bourdieu et Raymond Boudon

Entre autres brillants auteurs tels que Alain Touraine et Michel Crozier, deux sociologues, philosophes de formation, marquent la sociologie contemporaine française : Pierre Bourdieu (1930-2002), titulaire de la chaire de sociologie au Collège de France, et Raymond Boudon (1934-2013), membre de l'Institut de France dans l'Académie des sciences morales et politiques.

Pierre Bourdieu développe une théorie générale de la pratique sociologique, issue de travaux d'ethnologie, dans *Esquisse d'une théorie de la pratique* en 1972 et dans *La Distinction* en 1979. Il remet en cause le structuralisme classique, auquel il préfère le concept de « structuralisme génétique », énonçant qu'il convient d'accorder une attention particulière aux **systèmes de relations entre individus, groupes et classes pour comprendre les phénomènes sociaux**.

Dans *Le sens pratique*, Bourdieu réactive le concept « **d'habitus** ». Il le définit comme un système « de dispositions durables et transposables, structures structurées (...) et structurantes, c'est-à-dire en tant que principes générateurs et organisateurs de pratiques et de représentations » (Bourdieu, 1980). Ce principe structure l'action et la perception de l'individu dans sa classe sociale d'appartenance. De fait, les individus appartenant à des groupes sociaux semblables ont des habitus proches, prenons pour exemple les pratiques de consommation gouvernés par des goûts socialement définis. Bourdieu dit que l'habitus est une « Orchestration sans chef d'orchestre ». Les notions de capital (culturel et social : ensemble de richesses intellectuelles, matérielles, relationnelles...) et de champ (espace social localisé où se joue l'opposition entre dominants et dominés) seront également fondamentales dans son travail. En effet, Bourdieu étudie la puissance des dominations entre les classes au sein de la société (violence symbolique profitant de l'ignorance collective) et la forte propension qu'ont les institutions (par exemple l'école) à reproduire les inégalités sociales (*La Misère du monde*, 1993 ; *La Domination masculine*, 1998).

Bourdieu a également étudié la jeunesse. On peut citer l'extrait « *La jeunesse n'est qu'un mot* » issu du livre *Questions de sociologie* (Bourdieu, 1992), et l'article du même nom « "*La jeunesse n'est qu'un mot*". A propos d'un entretien avec Pierre Bourdieu. » de Gérard

Mauger (Mauger, 2001). Nous y feront référence dans le chapitre concernant la sociologie de la jeunesse.

Le fil conducteur de **Raymond Boudon** est de redonner une **place centrale à l'individu** : « Expliquer un phénomène social c'est toujours en faire la conséquence d'actions individuelles ». Par là il contribue au développement du concept d'actionnisme (terme qu'il préfère à « individualisme méthodologique »).

Il est, entre autre, reconnu pour ses recherches sur l'inégalité des chances (il étudie par exemple les inégalités scolaires), le changement social, les idéologies.

Boudon analyse les « effets pervers » provoqués par les interactions sociales : ce sont « des phénomènes qui résultent de la juxtaposition des comportements individuels sans être dans les objectifs recherchés par les acteurs » (*Effets pervers et ordre social*, 1977).

Dans *L'idéologie ou l'origine des idées reçues* en 1986, il explique comment se produit l'adhésion d'un individu rationnel à une idéologie (effets de position, de communication, de confiance spontanée en une parole...). Il relativise l'hypothèse américaine de la « rationalité instrumentale » (définissant le jeu des relations interindividuelles comme déterminant des actions des individus). Dans *Raison, bonnes raisons* en 2003 (Boudon, 2003), il étudie les comportements « irrationnels » et la cognition comme un des déterminants de l'action (erreurs d'interprétation, croyances, carences de perception, etc.).

b) Les théories sociologiques contemporaines

La pluralité des auteurs, la multiplicité et la mouvance des thèses et des hypothèses, rendent difficile une exposition exhaustive des nouvelles théories sociologiques. Il ne s'agit pas ici de tenter de toutes les décrire, mais une petite partie d'entre elles, que nous allons succinctement exposer, ont un intérêt pour notre travail de recherche.

Pour décrire de façon très simplifiée et schématique les déterminants des "normes sociales" engendrant les comportements individuels, nous pouvons proposer le découpage chronologique suivant :

- La tradition. L'ère précédant le 18^{ème} siècle est celle de la société traditionnelle : organisée par l'ordre religieux, découpée entre les paysans, les bourgeois et les nobles, fondée sur l'héritage familial du rang social.
- L'institution. Du 18^{ème} siècle à 1945, c'est "l'ère des institutions" : politiques, scolaires, familiales, de soins, de loisirs... Elles organisent le fonctionnement sociétal. Les sociologues parlent de modernisme (1870-1960).
- L'individualisme et la mondialisation. De la fin de la seconde guerre mondiale à nos jours, apparaissent puis progressent l'individualisme, la réflexivité, le mondialisme, le courant sociologique « post-modernisme ». **C'est la fin de la régulation sociale par la tradition et l'institution.**

Le fonctionnement sociétal traditionnel imposait une forme d'ascétisme, impliquant une régulation dans les comportements des individus. Le sujet se voyait implicitement dicter une ligne de conduite, une ligne de vie, qu'il veillait à respecter pour être accepté socialement. Aujourd'hui, c'est la capacité à être mobile et flexible qui s'impose comme le nouveau critère d'excellence sociale.

- **Le post-modernisme**

La fin du 20^{ème} et le début du 21^{ème} siècle ont été marqués par des événements majeurs, qu'ils soient socio-économiques, politiques ou du domaine des catastrophes naturelles (on peut citer pour exemple les catastrophes nucléaires de Tchernobyl et Fukushima, l'effondrement des pays de l'Est, le 11 septembre 2001, les guerres et conflits géopolitiques à répétition...). Les changements sociétaux sont multiples et rapides, véhiculés par des moyens de communication toujours plus performants, nous sommes à l'heure de la mondialisation.

A la fois spectateur et acteur de ces événements, l'Homme doit y faire face, il doit trouver sa place en tant qu'individu.

Le post-modernisme, courant sociologique né dans les années 1960, est toujours d'actualité, bien que largement discuté voire contesté par certains. Nous en avons décrit le principe dans un paragraphe précédent : à l'heure de la mondialisation, la société, en perpétuel mouvement spatio-temporel, serait de moins en moins structurée en groupes sociaux, mais

plutôt en réseaux basés sur les affinités individuelles. La consommation de masse uniforme déclinerait au profit de consommations plus adaptées à chaque réseau d'individus. Contrairement à la grande industrie, l'organisation du travail s'orienterait vers une demande personnalisée. La hiérarchie sociale s'assouplirait.

Jonh Urry, sociologue anglais, apporte une compréhension du monde par ce regard post-moderne. Dans *Sociology beyond societies* en 1999 (Urry, 1999) il décrit la notion de « mobilité », faisant référence aux multiples mouvements qui ne cessent de recomposer le monde contemporain : flux d'informations et d'images, transports, élargissement des systèmes de normes, dynamique des réseaux, etc. Ces mobilités structurent les pratiques et les représentations. Urry y évoque la notion de communauté virtuelle, accessible à tous via internet.

Dans le prolongement de la pensée de Michel Foucault, pour lutter contre « les blessures qu'inflige aux hommes un rationalisme toujours tenté par les excès du calcul et du contrôle », Zygmunt Bauman (Bauman, 2002), sociologue polonais, promeut la post-modernité suivante : dégagée de l'universalité, elle serait plus « respectueuse des réalités locales, attentive à l'ambivalence des choses et des hommes. ». Il explique que le capitalisme aurait réussi à « mobiliser à son profit le principe de plaisir en créant un monde irréel, celui de la consommation, monde d'illusion qui s'est substitué à celui du travail ».

Là se greffent les critiques du post-modernisme. George Ritzer, dans *The McDonaldization of society* (Ritzer, 2012), décrit une société « ludique en apparence mais bien inhumaine en réalité ». La *McDonaldisation* de la société c'est la recherche d'efficacité, la calculabilité, la prédictibilité et le contrôle.

- **La réflexivité**

Le thème de *réflexivité* occupe depuis une vingtaine d'années une place importante dans la sociologie contemporaine. On parle d'*individu réflexif*, de réflexion donnant sens à l'action, c'est la **sociologie de l'action**. Pour comprendre, citons à l'opposé la pensée de Pierre Bourdieu qui insiste sur le caractère non réfléchi de l'action. L'action de l'individu s'inscrit pour lui dans « l'habitus »⁴. L'habitus est un déterminant social de l'action. L'individu est donc empêché dans la réflexion qui donne sens à son action.

4 Se référer au paragraphe II-B-8-a) Bourdieu

Les sociologues Ulrich Beck et Anthony Giddens énoncent que la réflexivité serait une spécificité du monde contemporain du 20^{ème} siècle, et que l'on ne peut pas appliquer cette théorie de l'action à toutes les époques. Ulrich Beck, sociologue allemand, explique dans son ouvrage *La société du risque* paru en 1986 (Beck et Latour, 1986), que les anciens cadres de socialisation (tradition et institutions) se sont effondrés, et que de fait, chacun est renvoyé à lui-même pour construire son action. **Il dit que l'individu est forcé à une intense réflexivité car il doit faire des choix dans tous les domaines de sa vie. Et faire un choix implique un risque.** Beck insiste sur le fait que nous sommes entrés dans une **société du risque**. Pas seulement les risques individuels, mais des risques « globaux et supranationaux », qui échappent aux calculs et aux prévisions. Ces risques ne sont pas que de nature technique ou écologique (les catastrophes), ils sont aussi sociaux (chômage, précarité, inégalités, divorce et fragilité familiale...).

On assiste à une déstructuration micro et macro-sociale, une précarité touchant tous les domaines chers à l'épanouissement de l'individu.

Anthony Giddens, sociologue britannique, décrit un classique dilemme « entre l'objectivisme et le subjectivisme, et entre les théories de la contrainte sociale et celles de l'acteur ».

L'idée initiale, qui serait que la mondialisation produit de l'homogénéité à grande échelle, est démentie par de nombreuses observations récentes. Au contraire, elle approvisionne les sociétés en biens infiniment diversifiés, biens qui fabriquent de la différence.

Dans cette société nouvelle, la culture individuelle est définie par le subjectivisme et l'hédonisme, en contradiction avec le domaine économique qui fonctionne par la rationalité et la performance.

- **Quel avenir ?**

Actuellement les sociologues se questionnent : est-il pertinent de s'engager sur les théories sociologiques d'un monde si complexe et en perpétuel mouvement ? Yves Bonny, sociologue français, énonce que « il n'est pas certain qu'il soit encore possible ou souhaitable d'élaborer aujourd'hui une théorie générale cohérente de la société, si l'on entend par là le déploiement d'une logique explicative unique de l'ensemble des phénomènes sociaux. »

(Bonny, 2004). Il propose de viser à complexifier et adapter les modèles d'analyse pour s'adapter à la pluralité des logiques qui structurent les rapports sociaux.

c) Les nouvelles théories sociologiques de l'individu

- **Individualisation et construction identitaire**

L'individualisation de la société fut un processus lent et complexe. Mais les années 1960 marquent un tournant décisif dans ce domaine. La dynamique sociétale des Trente Glorieuses (1945-1975) a entraîné une mise du sujet à l'avant de la scène. Dorénavant l'*ego*, l'accomplissement et l'épanouissement personnels, l'auto-gestion de sa vie par le sujet, sont les maîtres mots de l'Homme contemporain. Cependant Alain Ehrenberg, sociologue français⁵, dans *La fatigue d'être soi*, parle d'une dynamique à deux facettes : la libération psychique d'un côté et l'insécurité identitaire de l'autre (Ehrenberg, 2000). J.C. Kaufmann, sociologue français chercheur au CNRS, soutient ces propos dans *L'invention de soi. Une théorie de l'identité* : « Les débuts de cette nouvelle identité furent relativement euphoriques, *ego* se grisant de ses libertés. L'avenir était ouvert, à construire par la force de ses rêves ; l'existence se faisait légère. Mais très vite les inquiétudes et « la fatigue d'être soi » ne tardèrent pas à gâcher la fête. Le prix à payer de la liberté était lourd, très lourd. « La passion d'être soi » avait pour contrepartie « le mariage de la dépression et de l'addiction ». Donner sens à sa vie n'a rien d'une sinécure. » (Kaufmann, 2004). Dans *Ego. Pour une sociologie de l'individu* Kaufmann souligne l'importance de la « démocratisation de la vie personnelle », qui fait que l'individu, non seulement peut, mais doit choisir « sa vérité, sa morale, ses liens sociaux, son identité, son avenir » (Kaufmann, 2001). Cette réflexivité entraîne parfois un questionnement que l'on pourrait qualifier d'existentiel par rapport à la norme. Par exemple : « Pourquoi ne suis-je pas mariée à 38 ans ? Pourquoi suis-je seule dans un petit appartement à mon âge ? ». Selon Kaufmann, la réflexivité c'est la capacité pour le sujet à s'analyser, à faire des choix, à prendre des décisions. C'est la réflexion qui détermine l'action.

De là naît le concept de « l'hétérogénéité du Moi social », un Moi multiple, polyvalent, qui doit être capable de répondre à de multiples demandes, sociétales et individuelles.

⁵Directeur de recherche au CNRS, Directeur du laboratoire CESAMES

Alain Ehrenberg critique l'idée d'une construction de l'action et de l'identité qui échapperait totalement à l'influence sociétale (Ehrenberg, 2005). Il nuance la notion de réflexivité. Il énonce que certes l'individualisme et l'autonomie sont au cœur de la société contemporaine, mais que les règles sociales, même si elles sont de moins en moins rigides, existent et nous « dirigent ».

Danilo Martuccelli, sociologue à l'université de Lille, dans *Les trois voies de l'individu sociologique* (Martuccelli, 2005b), décrit la construction de l'identité moderne en trois voies :

- 1) la socialisation : elle est fonction des cultures et des classes, de l'évolution du groupe et des réseaux sociaux. Cette « fabrication sociale » ne se déroule pas sans contradictions imposées à l'individu, parfois délicates à gérer (exemple des névroses de classe),
- 2) la subjectivation, ou comment devenir soi : elle est de différents niveaux, par exemple par la détermination de l'identité sexuelle, ou de l'appartenance à un groupe social⁶,
- 3) l'individuation : elle se définit ici par la capacité à prendre acte des effets des mutations de la société sur son propre statut d'individu. Ce terme est également utilisé en psychologie, avec une définition sensiblement différente dans le processus de construction identitaire (phases de séparation-individuation à la petite enfance puis à l'adolescence).

Martuccelli dans *La consistance du social* (Martuccelli, 2005a) parle du caractère « élastique » du monde social, à la fois malléable et résistant. Malléable car il ne fixe pas l'individu, pour qui il est toujours possible d'agir, et de différentes manières ; résistant car il impose des limites à la liberté d'action.

François Dubet, dans *Sociologie de l'expérience* (François Dubet, 1994), distingue trois logiques basées sur l'expérience pour parvenir à la construction de l'identité : l'intégration, la stratégie et la subjectivation sociale. On peut reprendre l'exemple de « l'expérience lycéenne » de Michel Lallement (Lallement, 2007) pour éclaircir ces propos :

- 1) l'intégration au lycée comme moyen de s'intégrer à la communauté des pairs,

6 Se référer au concept de groupes d'appartenance et de référence, chapitre II-C) Sociologie de la jeunesse.

- 2) la stratégie du choix du lycée, de la bonne filière, pour se donner les meilleures chances,
- 3) la subjectivité : parvenir à être authentique, à être soi, au milieu des autres lycéens.

L'individu doit se frayer son chemin, l'acteur doit désormais construire le sens de son action, être *réflexif* pour agir. DUBET explique que la difficulté est que ces trois logiques sont différentes et de plus en plus distantes les unes des autres, créant des tensions que l'individu doit gérer. L'écart se creuse entre subjectivité de l'individu et objectivité de son rôle. Ces tensions rejaillissent sur les identités individuelles et les relations sociales.

Bernard Lahire, sociologue Lyonnais, explique dans *La sociologie. Histoire, idées, courants* (Molénat, 2009), que nous sommes trop « multi-socialisés » et trop « multi-déterminés ». L'individu possède de multiples aspirations et dispositions. Mais la société dans laquelle il évolue ne lui laisse pas toujours l'occasion ou la possibilité de les exprimer. Le sujet peut alors se sentir frustré, en marge et incompris de sa société, seul. Cette situation, générant un conflit interne, renforce l'idée de l'existence d'un « Moi authentique » qui serait indépendant d'un cadre social. Mais ceci reste une illusion, le cadre social a un impact sur ce « Moi », et il conviendrait de s'y adapter pour apaiser ce conflit interne.

- **Ressources sociétales : confiance, reconnaissance, réseau, capital social**

Nous l'avons évoqué : l'ère des institutions est dépassée. Elles déterminent de moins en moins les rôles et les conduites. Selon François Dubet, le déclin de l'institution signe « le divorce entre l'acteur et le système ». Depuis les années 1960, les normes sociales se distendent, se relâchent. L'école et la réussite scolaire deviennent accessibles à tous, les femmes s'émancipent, le mariage est fondé sur le sentiment amoureux, l'autorité paternelle s'estompe, les familles se décomposent et se recomposent... Le défi est de conjuguer différenciation (de la personne) et intégration (au groupe), individualisme et cohésion sociale. Cependant le monde peine à respecter l'altérité. Dans les différents domaines de leur vie (famille, travail, citoyenneté...), les individus sont couramment soumis à des contraintes et des injonctions contradictoires. Stress, anxiété, dépression, consommation de psychotropes sont symptomatiques de ces contradictions nouvelles.

L'étayage des institutions semble donc faire défaut à l'individu contemporain. La sociologie se montrant soucieuse du bien être des sujets de la société, elle propose des ressources et stratégies interpersonnelles, notamment la confiance et la reconnaissance. Selon le sociologue allemand Axel Honneth, l'amour, le droit et la solidarité sont les piliers sur lesquels repose la reconnaissance sociale. La privation de l'un de ces piliers est vécue de façon dramatique par l'individu.

Les « réseaux » sont un autre support majeur qui permet au sujet démunie d'écrire sa propre histoire. Produit d'interactions entre acteurs, le réseau est l'ensemble des contacts, directs ou indirects, dont dispose une personne. Plus un réseau est grand, plus il est diversifié. Plus il est diversifié, plus il est riche en informations acquises par ses membres. Cette richesse est un soutien voir un moteur pour la construction identitaire. Nous ne détaillerons pas ici les multiples manières qu'a la sociologie d'appréhender la « théorie des réseaux ».

Les réseaux sociaux d'hier se formaient à l'école, au bal, sur la place du village, dans les associations... aujourd'hui ils se forment à grande échelle, à diffusion mondiale instantanée, via internet. Bien que réellement existants, la rencontre et les réseaux sont virtuels. On entend souvent dire : « tes amis Facebook ne sont pas vraiment tes amis, tu ne les vois pas, vous ne vous connaissez pas ». Mais le réseau existe. L'usage du réseau social virtuel (entendre : via internet), est fonction des personnalités. L'introverti qui n'osait pas sortir sur la place du village se permet la rencontre via les réseaux sociaux numériques. Et le réseau, on l'a vu, est d'une importance primordiale pour la construction du Moi social, pour l'identité sociale, pour l'égo, pour le narcissisme.

Robert Putnam, politiste américain, utilise la notion de « capital social » (chapitre de 1995 « *bowling alone : le déclin du capital social aux États-Unis* » (Putnam, 2006)). Cette notion regroupe les réseaux, les normes et la confiance sociale. Il constate que plus le niveau de capital social est élevé, plus l'individu et son environnement se conforment avec épanouissement aux normes sociales : bien être des enfants, meilleures performances scolaires et professionnelles, bonne santé, bonne humeur, être actif et dynamique, réduction de la criminalité et de la déviance, diminution de la fraude fiscale, tolérance, égalités économiques et civiques... Seulement rares sont les pays, les sociétés et les cultures, où ce capital social est élevé. Putnam affirme d'ailleurs le déclin du capital social aux États-Unis... avec un mode de vie contemporain qui tend à s'étendre au-delà des frontières américaines : course après le

temps, pression de l'argent, vie urbaine, mouvements, consommation, loisirs télévisuels et informatiques...

d) Une ouverture vers la sociologie de la jeunesse

En s'intéressant à cette lecture que font les sociologues de la société contemporaine, imprégnée de mondialisation, d'individualisme, de questions existentielles, de manque de repères pour la construction identitaire... On ne peut s'empêcher d'y voir le reflet dans le monde des adolescents et de la jeunesse. De nombreux chercheurs, de disciplines différentes (sociologie, anthropologie, psychologie, pédo-psychiatrie, médecine, politologie, sciences de l'éducation...), se questionnent autour des « jeunes ». Consommation des biens et des plaisirs, communication, vitesse, mobilité, réactivité, etc., créent pour certains des problèmes d'adaptation, d'intégration sociale et de bien-être.

Dans la partie suivante nous nous intéresserons à l'histoire de l'adolescence vue par les sociologues, et à la sociologie de la jeunesse.

9) Une approche historique de la sociologie : conclusion

La réflexion sociale émerge au temps des philosophes de l'Antiquité, puis se poursuit avec les penseurs du siècle des lumières. La Révolution française et l'industrialisation sont les événements qui vont susciter l'intérêt de l'étude des comportements sociaux. En France avec Émile Durkheim l'approche est scientifique, « objectiviste ». En Allemagne avec Max Weber et Georg Simmel la sociologie est « compréhensive ». Quant aux États-Unis, avec Albion Small, fondateur de l'école de Chicago, l'approche est pragmatique : il s'agit de traiter les problèmes concrets. Au 20^{ème} siècle, apparaissent la création de revues et de sociétés savantes, la construction d'une pluralité de paradigmes, le développement de l'enseignement, l'intégration à l'université, la professionnalisation, puis la diffusion à échelle mondiale. Les écoles de pensées sont aujourd'hui nombreuses, la sociologie est une discipline dynamique, les mouvements historiques et sociaux créent continuellement de nouveaux problèmes, invalident des schémas anciens et stimulent de nouvelles analyses. Depuis les années 1990, certains comme Michel Foucault viennent à penser que la sociologie pourrait disparaître, réduite par manque d'objectivité à un discours idéologique parmi d'autres.

Si la sociologie change, c'est parce que les sociétés évoluent : « Au cours des dernières décennies, des événements de nature multiple ont accéléré l'entrée dans le 21^{ème} siècle : l'explosion de Tchernobyl en 1986, la chute du Mur de Berlin en 1989, la globalisation de l'économie, la mondialisation, les attentats du 11 septembre 2001, le retour des fondamentalismes religieux, etc. Tous ces événements bousculent un monde qu'à travers des catégories comme celles de réseau (Ronald Burt), de subjectivation (Alain Touraine), de risque (Ulrich Beck), de postmodernité (John Urry, Zygmunt Bauman) ou encore de reconnaissance (Axel Honneth), la sociologie d'aujourd'hui tente de décrypter. » (Lallement, 2007).

La sociologie est aujourd'hui reconnue mondialement, bien intégrée à l'université et à l'ensemble du corps social. Cette discipline s'infiltré et se révèle utile dans de nombreux domaines. Mais quel est son lien avec la psychiatrie ? Et quelles données sociologiques peuvent être exploitables *par* et *pour* le psychiatre ? Notre exposé s'attachera à étudier l'existence d'un lien entre les deux disciplines au travers du fait social « adolescence ».

C/ Une histoire de l'adolescence : le point de vue sociologique

L'adolescence a de multiples histoires et de multiples définitions. On considère différentes théorisations, qui ne s'excluent pas les unes les autres : le modèle physiologique, le modèle psychologique (psychanalytique), les modèles cognitifs et éducatifs, le modèle sociologique et environnemental (Marcelli et Braconnier, 2011). Nous ne développerons ici que le modèle sociologique pour décrire l'histoire de l'adolescence : de l'apparition de cette classe d'âge dans le cycle de la vie, à la sociologie actuelle de la jeunesse. Pour cela nous nous appuierons principalement sur deux ouvrages : *Sociologie de la jeunesse* d'Olivier Galland (Galland, 2011), et *Une brève histoire de l'adolescence* de David Le Breton (Le Breton, 2013a).

Nous allons voir ici comment la jeunesse a été pensée en France au cours de l'histoire, du 16^{ème} au 21^{ème} siècle, en gardant à l'esprit que le sociologue, comme tout un chacun, n'échappe pas à l'influence du contexte social et historique.

1) Perspective socio-historique de la jeunesse

a) La jeunesse de l'Ancien Régime : un rapport de filiation

Durant cette période (de la Renaissance à la Révolution Française), la jeunesse est représentée comme un *rapport de filiation*. Le jeune, est le *fils de*, en attente de succession. La jeunesse est masculine et élitiste, et le privilège de l'aristocratie. Les représentations sociales de l'époque en sont les suivantes : le jeune est sans droit et sans devoir, impatient (d'être celui auquel le nom le destine) et frivole (car aucun apprentissage de la responsabilité n'est nécessaire), se voue aux jeux de l'amour et des combats, jouit de tous les plaisirs, mais est aussi dépendant et entretenu par sa famille, parfois très longtemps. La sociabilité juvénile est tolérée : véritable charivari, elle prend forme dans les fêtes populaires, Carnaval, Feux de carême, Feux de la Saint-Jean, etc. Dans une relative liberté sexuelle, poussés par une forte tension, les jeunes gens usent de la prostitution, des viols collectifs, et des pratiques "contre-nature" de l'époque (homosexualité, masturbation).

Le rapport des générations à l'intérieur d'une famille est fondé sur l'autorité paternelle. Héritée du droit romain, elle s'étend même au-delà du mariage du fils. Les enfants sont maintenus dans une situation de dépendance prolongée. La place de la femme, de la mère et de la fille est absente.

Dans les milieux populaires, pauvres et paysans, la jeunesse n'a pas d'existence pratique. L'enfant devient le jeune, travaille très tôt aux champs, et reste toute sa vie soumis à la puissance paternelle. Le jeune ne devient adulte que lorsqu'il prend la place de son père, ce qui peut survenir bien tardivement dans le monde paysan.

Dans toutes les classes sociales, la tendresse, l'affection et l'amour intra-familiaux sont réprimés. L'intérêt porté à l'enfant est moindre à cette époque. La mortalité infantile étant élevée, le décès de l'enfant ne provoque pas un immense chagrin. L'enfant disparaissant aussi vite qu'il est venu au monde, la tendresse et l'attention portée à la petite enfance en est modérée.

A mesure que la jeunesse est reconnue comme une figure sociale et que l'on tente d'en comprendre les fonctionnements, on lui attribue un rôle social positif, mais on craint également les comportements juvéniles. S'élaborent alors très tôt des méthodes pour en contenir les éventuels débordements. Dès le 16^{ème} siècle, l'Église et les pouvoirs publics se

donnent pour mission de moraliser, contrôler et redresser les mœurs populaires, notamment ceux des jeunes célibataires des campagnes. Une pensée moraliste apparaît, rendant l'éducation nécessaire en réponse aux représentations sociales de cette jeunesse : "passions violentes", sottise, désordre, égarement... Mais la jeunesse n'est pas encore perçue comme révoltée, dangereuse et menaçant l'ordre social.

Le Larousse de la langue française du 12^{ème} siècle définit le jeune par celui : « qui n'a pas encore les qualités de la maturité ». Puis le Dictionnaire de la langue française du 16^{ème} siècle définit la jeunesse par : « étourderie, vivacité, folie, débauche ». Le terme « adolescent » quant à lui est encore très peu courant au 17^{ème} siècle. Il désigne un jeune homme étourdi ou sans expérience.

b) La jeunesse du Siècle des Lumières : un rapport éducatif

En ce 18^{ème} siècle, la jeunesse est représentée comme un *rapport éducatif*. C'est la promotion de la jeunesse par l'éducation. Celle-ci se joue à plusieurs niveaux institutionnels : intra-familial, scolaire et religieux.

En même temps qu'une place grandissante est accordée à la tendresse et l'amour filial, les notions d'éducation intra-familiale apparaissent. Pour les parents, c'est la mise en place d'objectifs éducatifs, avec un système de récompenses et de sanctions. Pour le jeune, c'est l'intériorisation de la culpabilité, de la honte d'avoir mal agi et d'avoir pu peiner ses parents. Le jeune se doit d'apprendre pour être, le mérite l'emporte dorénavant sur le sang et le nom. La jeunesse est alors studieuse, portée par un idéal d'accomplissement personnel. Disparus l'impatience et la frivolité juvéniles, les débordements et la folie des siècles précédents. Le jeune n'attend plus, il apprend. On parle là essentiellement de l'éducation des garçons. L'éducation des filles connaît elle aussi une évolution : elles ont accès à l'école, mais il s'agit de leur apprendre le gouvernement de la famille et de la maison, les bonnes conduites, l'idéal domestique de la femme bourgeoise du 19^{ème} siècle !

Diderot, dans *L'Encyclopédie* en 1751, écrit : « Malgré les écarts de la jeunesse [...] c'est toujours l'âge le plus aimable et le plus brillant de la vie ; n'allons donc pas ridiculement estimer le mérite des saisons par leur hiver ni mettre la plus triste partie de notre être au niveau de la plus florissante. [...] Ceux qui parlent en faveur de la vieillesse, comme sage, mûre et modérée, pour faire rougir la jeunesse, comme vicieuse, folle et débauchée, ne sont

pas des justes appréciateurs de la valeur des choses ; car les imperfections de la vieillesse sont assurément en plus grand nombre et plus incurables que celles de la jeunesse. ».

Puis la Révolution Française marque un tournant : parallèlement à une mutation de la famille (où l'investissement affectif entre ses membres est grandissant), la jeunesse se montre engagée à briser les cadres de l'ancien régime.

c) Le 19^{ème} siècle : la jeunesse dans un rapport de générations

La jeunesse est représentée comme un *rapport de générations*.

La première moitié du 19^{ème} siècle est représentée par la jeunesse romantique, chez qui la Révolution française a libéré l'élan du cœur, les énergies individuelles de réussite, l'ambition. Portée par l'expression d'un non-conformisme, elle rejette la bourgeoisie. Mais l'essor de l'individualisme, contrastant avec l'idéal égalitaire de la Révolution, fait du 19^{ème} siècle un siècle de contradictions auxquelles se confrontent les générations. Conflit et dissociation établissent les rapports entre père et fils. Cette jeunesse se réfère aux petite et moyenne bourgeoisies.

Durant la seconde partie du siècle, les portes de l'initiative individuelle et de l'ambition ouvertes au début du 19^{ème} sont refermées. C'est le déclin du mouvement romantique et de l'agitation juvénile. Le second empire apporte des valeurs différentes : le romantisme laisse place au réalisme, aux sciences rationnelles, au capitalisme, au matérialisme. La famille bourgeoise triomphe, avec une consécration de la jeunesse, qui est encadrée et éduquée par l'école. La scolarité obligatoire, gratuite et laïque est instituée par les lois Jules Ferry en 1881-1882. Fini le portrait (un peu caricatural) du jeune cynique, révolté et oisif. On retrouve une image beaucoup plus conformiste, avec un encadrement moral et institutionnel rigides. Les rapports entre les générations, conflictuels au début du siècle, apparaissent moins problématiques. L'autorité paternelle n'est plus absolue, mais reste très marquée. L'Église poursuit l'encadrement des jeunes avec la création de différents mouvements de jeunesse catholique entre la fin du 19^{ème} siècle et l'avant seconde guerre mondiale. La génération des aînés contrôle la jeunesse : elle doit lui permettre de s'épanouir en tant qu'individu par les apprentissages, mais doit limiter les débordements éventuels.

Tout se passe comme si la promotion de la jeunesse initiée au 18^{ème} siècle en avait fait un objet social sur lequel la société avait le devoir d'intervenir.

d) La première moitié du 20^{ème} siècle : l'adolescence inventée par la psychologie

Sous l'influence de la psychologie naissante (notamment Stanley Hall aux États-Unis, Pierre Mendousse puis Maurice Debesse en France) la jeunesse est pensée comme un *processus de maturation psychologique* : un passage difficile, une crise, agitée par des pulsions sexuelles, habitée de sentiments, d'idéal, d'imaginaire, d'intolérance et de mélancolie quand elle se heurte à des impossibilités. Telle est l'image sociale de la jeunesse. Elle n'est plus perçue comme un moment de révolte (qui était à contenir socialement), mais comme un moment de désadaptation fonctionnelle (qui serait à canaliser psychologiquement). La pédagogie s'organise alors autour de la psychologie, on passe d'un modèle moral à un modèle analytique, d'une pédagogie de la culpabilité et de l'autorité à une pédagogie de la confiance et de la participation. Cette jeunesse est mobilisable, elle est un support aux mouvements sociaux. Elle est également mobilisée, la première guerre mondiale en sera un exemple désolant. En termes d'encadrement de la jeunesse, l'Église perd de sa légitimité et c'est l'État qui prend le relais.

Parallèlement, la sexualité devient une science. De nouveaux comportements sexuels apparaissent. L'imaginaire de l'amour romantique laisse place au flirt, à l'apparition et l'expression du désir. On parle d'« éducation sexuelle » auprès des adolescents, pour calmer l'obsession, la tyrannie imposée par des images sexuelles trop concrètes, et pour prévenir des formes illégitimes ou trop précoces d'accomplissement de la sexualité (masturbation, homosexualité, proximité amicale, concubinage hors mariage...).

C'est dans ce contexte qu'apparaît l'« adolescence » comme une nouvelle phase de la vie, un changement profond de personnalité, qui la distingue de l'enfance, de l'âge adulte et même du concept global de jeunesse. Cependant cette « personnalité adolescente » ne s'applique qu'aux garçons, on cantonne encore la jeune fille à des traits de mentalité enfantine.

En 1922, dans son œuvre de sociologie de l'éducation (Durkheim, 2013a), Durkheim considère l'enfant comme un être « infrasocial », c'est à dire un être « vierge » de règles et de normes, sur qui l'action éducative va pouvoir s'exercer pleinement. Durkheim place la psychologie au cœur de l'éducation de l'enfant et du jeune : « Ici, il est incontestable que la psychologie reprend ses droits. », énonce-t-il. Les disciples de Durkheim suivront la même théorie, de fait, en France, où l'analyse de l'enfance et de la jeunesse a longtemps été de nature

psychologique. Beaucoup plus tôt qu'en France, les sociologues américains s'éloignent des conceptions psychologiques pour s'intéresser à une sociologie de l'adolescence, en étudiant notamment la délinquance juvénile. On passe alors de la personnalité adolescente (concept psychologique) à la sous-culture juvénile (concept sociologique).

e) La seconde moitié du 20^{ème} siècle : la jeunesse comme processus de socialisation

A partir de la deuxième moitié du 20^{ème} siècle, et encore à ce jour, la jeunesse est perçue comme un *processus de socialisation*.

Dans l'après seconde guerre mondiale, arrive la notion d'« éducation et culture populaire », avec la création de la Direction de la jeunesse et des sports. La jeunesse est considérée comme dynamique, investie, mobilisable. Mais l'urbanisation et l'industrialisation, initiées à la fin du siècle précédent, s'accompagnent d'une difficulté d'adaptation sociale pour les jeunes. On voit entre autres l'arrivée de la délinquance juvénile.

Les discours à l'encontre de la jeunesse vont changer d'orientation : « Les jeunes ne représentent plus l'avenir idéalisé de la société, ils représentent au contraire le ferment potentiel de désagrégation sociale. » (Galland, 2011). Il s'agira alors de tenter de corriger cette inadaptation sociale de la jeunesse. Le déclin des institutions (Église, famille, école...), la dissolution des liens sociaux traditionnels, la modernisation, la montée du chômage et de la précarité sont à l'origine des problèmes de la socialisation juvénile. L'accent est alors mis sur la formation et l'aide à l'insertion des jeunes. Jeunes qui en quête de repères peuvent se tourner vers des conduites considérées déviantes.

Les rôles sexués sont socialement toujours très distincts mais l'émancipation de la femme va changer les rapports entre les sexes. En 1944 les femmes obtiennent le droit de vote, en 1975 l'avortement est rendu légal. Le 20^{ème} siècle est le siècle des mouvements féministes, amplement portés par la jeunesse.

L'adolescence prend toute sa dimension sociologique au milieu du 20^{ème} siècle avec l'émergence du sentiment d'appartenance à une classe d'âge, avec ses modes de vie, ses valeurs, sa culture, sa sociabilité (Morin, 1962). En effet c'est à partir de 1960, que la *culture jeune* apparaît. Avec la généralisation et la mixité des collèges publics, les années 1962-1963 sont un « point de rupture : la naissance de la culture jeune » selon l'expression du sociologue François de Singly (Singly, 2010). La musique, le style vestimentaire, les codes

langagiers et verbaux, les festivités, les usages d'alcool et de drogues, les modes de vie, les valeurs etc., sont autant d'attributs qui réunissent, voire définissent, la jeunesse. C'est le rapport entre pairs qui prime, et à travers lequel les jeunes construisent leur identité sociale. Les relations parents-jeunes, institutions-jeunes passent au second plan. Une rupture s'établit entre les générations. Les « blousons noirs » sont les bandes de jeunes *délinquants* qui inquiètent, *Mai 68* est le reflet de la rébellion de la jeunesse et de la contestation sociale, *Woodstock* instaure une façon d'être jeune, les jeunes femmes s'émancipent, les formes anciennes d'autorité sont renversées.

L'école perd progressivement sa *vertu socialisatrice*. François Dubet montre que la sociabilité des jeunes n'est plus construite par l'école, mais y a lieu en son sein : la sociabilité juvénile, la construction des relations interpersonnelles, « l'art de la conversation » y sont très présentes (François Dubet 1991). François de Singly, présente l'adolescent comme ayant une identité « clivée », entre l'univers des pairs associé à l'épanouissement personnel, et les exigences sociales de la scolarisation (Singly, 2006).

La sociabilité des pairs prend une place grandissante à côté de la sociabilité familiale. La jeunesse est considérée comme une classe sociale à part entière, la sociologie s'en empare comme objet d'étude.

2) Sociologie de la jeunesse : quelques grandes idées

a) Quelles définitions sociologiques pour la jeunesse ? Pour les âges de la vie ?

Si les psychanalystes et les médecins parlent plus volontiers d'adolescence, les sciences sociales utilisent plutôt le terme de jeunesse. Adolescence ou jeunesse, soulève une ambivalence de sens et des difficultés d'usage communs.

« Bien entendu, la jeunesse n'existe pas. La notion de jeunesse est culturelle, elle se décline en maintes définitions d'une société ou d'une époque à l'autre. Elle est une catégorie socialement construite. » David Le Breton (Le Breton, 2010).

- **Jeunesse :** Le jeune n'est plus un enfant sans être encore un adulte. Il s'agit d'une phase de préparation à l'exercice des rôles adultes, par le **processus de socialisation et d'expérimentation**. La jeunesse s'amorce à l'adolescence et se prolonge bien au-delà.
- **Adolescence :** C'est la première phase de la jeunesse. Bien que s'en distinguant culturellement, les adolescents restent sous la dépendance quasi-totale et la protection du monde adulte (parents ou éducateurs). En ce sens, l'adolescence est plus proche du monde enfant. C'est une étape de construction identitaire pour aboutir à une situation d'autonomie⁷. De fait, elle peut se prolonger au-delà de l'âge limite de l'adolescence physiologique (en post-pubertaire).
- **Post-adolescence :** Débutant après l'adolescence, la post-adolescence est une phase spécifique de la jeunesse où le jeune est dans une situation d'autonomie (identitaire) sans indépendance (matérielle).
- **L'âge adulte :** Jusque dans les années 1970-1980, l'accès au monde adulte se définissait par l'acquisition d'un emploi stable, d'une autonomie financière, et par l'engagement dans une vie familiale. Ce modèle traditionnel se caractérisait par une certaine synchronie temporelle du franchissement de ces étapes. De nos jours, on note un retard au franchissement de ces seuils et une désynchronisation des étapes⁸. On peut dire d'ailleurs qu'aucun marqueur social unanime ne définit plus l'entrée dans la vie adulte. La définition statutaire de l'âge adulte est donc une définition subjective : c'est le sentiment par le jeune lui-même d'avoir franchi un seuil dans son existence qui définit l'accès au statut d'adulte⁹.

Sur des critères relationnels et identitaires, de plus en plus de jeunes gens se pensent, se sentent adulte, sans répondre aux « critères d'indépendance » de l'âge adulte (ils sont célibataires, vivent chez leurs parents, n'ont pas de travail ni de revenu stables). L'évolution des relations intra-familiales et des valeurs éducatives permet de conjuguer cohabitation familiale et autonomie individuelle, c'est l'« individualisme dans la vie commune » décrit par de François de Singly dans son ouvrage « Libres ensemble : L'individualisme dans la vie commune » (Singly, 2003). Le statut d'adulte est pensé comme être responsable et autonome plus qu'être indépendant

7 Nous ferons la distinction entre « autonomie », faisant référence à l'autonomie identitaire, et « indépendance » faisant référence à l'indépendance matérielle.

8 Se référer au paragraphe II-C-ii-c) (Van de Velde, 2008)

9 Des études récentes révèlent que le schéma traditionnel « logement-travail-famille » qui définit classiquement le statut d'adulte, est encore le modèle de référence dans les représentations qu'ont les jeunes de leur avenir. Voir partie II-B-ii-c) (Van de Velde, 2008).

matériellement, il est défini en termes de maturité, de construction personnelle et de responsabilité morale plus que d'installation professionnelle ou matrimoniale.

La mobilité, qu'elle soit professionnelle, résidentielle ou conjugale, n'est plus dans nos sociétés contemporaines occidentales, l'apanage de la jeunesse. « L'âge adulte devient lui aussi l'âge du mouvement et du réversible », répondant à une évolution socio-économique qui favorise, voire exige la mobilité. L'âge adulte ne semble plus se définir par la stabilité et la linéarité professionnelle et conjugale, mais plutôt par un « devenir soi » (Van de Velde, 2008).

La jeunesse comme processus d'indépendance, comme processus évolutif d'individuation, avec une échelle de développement intime, récuse l'idée de seuil, de passage, de définitif. Il s'agit bien d'un processus subjectif, d'un auto-positionnement dans le cycle de vie. En effet il n'est pas rare qu'un individu ayant une situation objective de dépendance, se définisse comme adulte, et qu'à l'inverse, un autre totalement indépendant (un jeune actif par exemple), ne se qualifie pas d'adulte. Cela semble reposer sur la perception individuelle de la construction identitaire et relationnelle, et non plus sur des critères statutaires de l'âge adulte représentés par l'âge biologique, la position sociale, le niveau de dépendance aux parents, l'entrée dans la parentalité. Se dire ou ne pas se dire adulte fait référence à une série d'épreuves personnelles sur un chemin d'autonomisation, au travers d'un parcours singulier. « L'âge adulte devient une *ligne d'horizon* mouvante et subjective, associée à l'idée de responsabilité et de maturité » énonce la sociologue Cécile Van de Velde (Van de Velde, 2008).

Mais quand commence l'adolescence ? Et quand finit-elle ? Par un relatif consensus, elle commence aux premières manifestations physiques de la puberté (autour de 12 ans). *Relatif* car on remarque de plus en plus une certaine précocité dans l'apparition de comportements que l'on attribue à l'adolescence. On peut citer pour exemple l'hypersexualisation des petites filles, ces mini-femmes et ces mini-hommes (Le Breton, 2013a), la consommation de plus en plus précoce de substances, les libertés de mouvement grandissantes, l'exigence d'autonomie, etc. Face à cette individualisation précoce, apparaissent alors des néologismes tels que la « pré-adolescence », les « adonaissants » (Singly, 2006). De même à l'autre extrémité temporelle de l'adolescence, on parle de « post-adolescence » (18-25

ans) et des « adulescents »¹⁰ (25-30 ans) (Giral, 2002). Comme le formule André Béjin « se répandit l'idée que l'adolescence n'était pas nécessairement une brève et pénible transition entre deux âges mais qu'on pouvait s'y plaire et s'y « installer » sciemment pour une période relativement longue. De nouvelles appellations furent forgées pour désigner cette attitude et ce nouvel âge de la vie : « adolescence prolongée », « post-adolescence ». » (Béjin, 1983). L'âge n'est plus un indicateur de maturité. Certains auteurs font même notion de « post-adolescence » ou d'adolescence interminable. Cette extension de l'adolescence révèle la fascination sociale pour cette période de la vie qu'est la jeunesse.

Selon les sociétés, le passage à l'âge adulte est plus ou moins étayé et ritualisé. Dans nos sociétés occidentales contemporaines, il semble qu'il n'y ait pas de balise permettant de signer la sortie de l'adolescence et l'entrée dans l'âge adulte. La société ne fournit pas de rituel marquant les passages d'une tranche de vie à une autre. Si dans les sociétés dites traditionnelles, les rites initiatiques organisaient le passage de l'enfance au monde adulte de façon reconnue et homogène, il devient de plus en plus difficile de placer des frontières entre les âges dans les sociétés contemporaines. La première communion, le service militaire, les rites autour du mariage (fiançailles, enterrement de vie de jeune garçon, de jeune fille)... L'ensemble de ces rites a décliné après la première guerre mondiale et a perdu sa force symbolique. La jeunesse était une période de transition, entre l'enfance et l'âge adulte, bornée par ces cérémonies rituelles. Cela éliminait le sentiment d'incertitude et d'indétermination, qui habite les jeunes d'aujourd'hui, qui sont livrés à eux même pour se construire.

b) Âges et générations : quelles différences ?

- **Âges et générations**

Les divisions sociales du cycle de vie prennent appui sur des facteurs biologiques incontournables liés à l'âge. Mais si les attributs et les rôles sociaux apparaissent différents selon l'âge biologique, il s'agit bien là d'une construction sociale, d'une échelle sociale. Il faut être attentif à distinguer *âge* et *génération*. Avoir 17 ans en 1960 et avoir 17 ans en 2014

10 Le concept d'adulescence (mot-valise condensant « adulte » et « adolescence ») a été forgé par le psychanalyste Tony Anatrella (Anatrella, 1998), désignant la persistance chez l'adulte d'une problématique adolescente induite par l'essor de la modernité (Raffy, 2010). Il s'agit de ces adultes « pas grands », ces adultes de tout âge qui s'infantilisent, qui quand ils sont parents sont les « parents-copains ». Marie Giral dresse le portrait des jeunes générations qui ont mis à bas les valeurs des anciens, inventé la contestation systématique, libéré la sexualité, institué le droit au plaisir, revendiqué tout, et le bonheur en plus.

correspond à une même classe d'âge, mais à une génération différente¹¹. Les normes sociales en sont différentes. Chaque individu est soumis selon son âge et sa génération à un apprentissage des codes sociaux, à travers le (parfois long) *processus de socialisation*. Il s'agit de construire son identité sociale. Les normes et les valeurs attribuées à un groupe d'âge se modifient avec l'évolution sociétale. Comme l'explique très justement Olivier Galland : « Le groupe d'âge concerné fait l'expérience de perturbations jusqu'à ce que les nouvelles normes et attentes soient devenues pleinement institutionnalisées. » (Galland, 2011). Il s'agit là pour chaque individu d'un travail d'ajustement permanent à de nouvelles normes sociales, à chaque âge. Cela a un impact sur les relations intergénérationnelles. Les générations se confrontent entre elles et aux nouvelles normes, avec des transmissions, des conflits, des apprentissages mutuels. Le processus de socialisation se déroule donc tout au long de la vie. Mais le potentiel de changement réduit à mesure que l'individu avance en âge. En effet, il semblerait que l'avancée en âge cristallise l'identité sociale de l'individu, qui n'a alors plus la souplesse nécessaire à l'apprentissage de nouvelles normes sociales. Cela peut fournir une explication au fossé qui sépare les générations.

- **Les enjeux de lutte entre générations**

« On ne sait pas à quel âge commence la vieillesse, comme on ne sait pas où commence la richesse. » Pierre Bourdieu, 1980.

Nous allons ici présenter quelques idées que Pierre Bourdieu a développé dans son célèbre article « La jeunesse n'est qu'un mot » en 1980 (Bourdieu, 1992).

Dans toutes les sociétés, la frontière entre jeunesse et vieillesse est un enjeu de lutte, de partage des pouvoirs. De tout temps, la représentation idéologique de la division entre les jeunes et les vieux, accorde des choses aux plus jeunes qui impliquent qu'en contrepartie ils laissent beaucoup d'autres choses aux plus vieux. Historiquement, le moyen âge pouvant servir d'exemple, pour se réserver la sagesse et le pouvoir, les "vieux" maintiennent les "jeunes" dans un statut d'irresponsabilité incluant virilité et violence. Les "vieux" détenteurs du patrimoine, écartent ainsi les jeunes nobles pouvant prétendre à la succession.

Cette théorie est pensée indépendamment des âges, "On est toujours le vieux de quelqu'un". La division en classes d'âge et en générations dépend des enjeux de manipulation et de lutte, elle est variable en fonction des sociétés et des époques.

- **Des inégalités, des conflits**

11 La sociologie ne réduit pas la notion de génération à celle de filiation.

Depuis le milieu du 19^{ème} siècle, l'évolution rapide de la société marchande de consommation, modifie considérablement le pouvoir d'achat et l'accès aux biens d'une génération à l'autre. Ainsi, alors qu'il était exceptionnel de posséder une voiture à 18 ans dans les années 70, la possession de ce bien matériel est aujourd'hui banale pour un jeune de cet âge. « Ce qui pour la génération 1 était une conquête de toute la vie, est donné dès la naissance, immédiatement, à la génération 2 » (Bourdieu, 1980). Une génération pourra passer toute son existence à conquérir un bien ou une situation, quand la génération suivante se verra donner de façon presque innée et immédiate ce bien.

Les inégalités sociales ont toujours existé et l'évolution sociétale actuelle continue de creuser ces inégalités. Depuis l'après-Trente Glorieuses, certaines classes sont mêmes en déclin, et parfois n'ont plus accès à ce à quoi elles avaient accès vingt ans auparavant. Ce déclin renforce le décalage entre les générations : quand la première génération se voit ne plus pouvoir partir en vacances et que la génération suivante y a accès sans difficulté. Selon Bourdieu, réside ici une des sources du « racisme anti-jeune », présente dans les statistiques des sociologues, émanant des classes ou des personnes en déclin social, en perte de pouvoir social. Nous rejoignons ici les enjeux de lutte entre les "jeunes" et les "vieux", enjeux en permanents remaniements, et pouvant être générateurs de conflits sociaux et intergénérationnels.

c) Sociologies des jeunesses : évolution et actualités

• La « Youth culture » de Talcott Parsons

Parmi les premières analyses sociologiques sur les questions de l'âge et du cycle de vie¹², on peut citer les travaux du sociologue américain Talcott Parsons, avec notamment un article de 1942 paru dans l'*American sociological review* (Parsons, 1942), qui propose un premier modèle interprétatif d'une nouvelle classe d'âge : la jeunesse. Il y propose une définition et un descriptif de la « youth culture » qui sont bien sûr à resituer dans le temps, l'espace et les références culturelles de l'époque. Il dégage deux traits principaux de cette « culture jeune » : l'opposition à la culture adulte et la profonde séparation entre les rôles masculin et féminin. Il parle de culture de l'irresponsabilité, d'insouciance propre à l'adolescence, de la fonction du groupe de jeunes, de l'orientation des comportements en

¹² Quelques théorisations de *la sociologie du cycle de vie* : Ralph Linton, Mathilda Riley en 1972 ; et en France André Béjin en 1983 et Olivier Galland en 1984 ; On peut citer Erik H. Erikson en 1972 du côté de la psychanalyse (Erikson, 1993).

fonction de l'attractivité sexuelle (déterminant même les mœurs sexuelles américaines, avec des pratiques sociales très codifiées), de l'apparition de normes et d'institutions sociales propres à la jeunesse. De part un mouvement précoce de prolongation de la scolarité, entraînant un allongement de la période de vie située entre l'enfance et l'âge adulte, l'adolescence se construit plus vite aux États-Unis qu'ailleurs. Cependant, de façon culturelle, l'adolescence prend assez rapidement fin dans le mariage et la professionnalisation.

- **Sociologie de la jeunesse en France**

Les travaux sociologiques sur la question des âges de la vie seront plus tardifs en France. Émergeant dans les années 1950, ils sont surtout théorisés à partir des années 1970-1980, avec entre autres Edgar Morin, Pierre Bourdieu, André Béjin, et Olivier Galland.

Edgar Morin, sociologue et philosophe français, fut le précurseur des analyses de la **culture et des sous-cultures juvéniles** en France. Entre autres, il avance l'idée que la culture juvénile oriente la culture de masse. Il énonce que la culture de masse dévalue la vieillesse, promeut la jeunesse et « assimile une partie des expériences adolescentes ». Les valeurs juvéniles s'infiltreraient et modifieraient les valeurs culturelles dominantes, aboutissant à une réorientation du système de valeurs (Morin, 1962).

La jeunesse est ce moment où naissent les aspirations, la quête sociale, le « qui suis-je ? ». Pour poursuivre il convient de définir un concept sociologique, celui du **groupe d'appartenance et du groupe de référence**. On appartient de fait à un groupe d'appartenance (par exemple la famille), auquel on est *censé* appartenir. A contrario, le groupe de référence peut être choisi (par exemple les amis, le groupe de pairs), groupe dans lequel on cherche à se faire accepter, ou à maintenir cette acceptation. L'individu se réfère aux valeurs de son groupe de référence, ce qui détermine ses attitudes et ses comportements. Le groupe d'appartenance peut bien sûr être le groupe de référence.

Avant la seconde guerre mondiale, les aspirations sociales du sujet trouvaient leur source dans le groupe d'appartenance. A partir de la seconde moitié du 20^{ème} siècle, les aspirations des jeunes sont moins bien définies par le milieu d'origine et la transmission intergénérationnelle, elles sont redéfinies par le groupe de référence. Edgar Morin est le premier à décrire en *post-1968* le fonctionnement du groupe de jeunes, dont la forte solidarité contribue à renforcer l'opposition au monde des adultes.

Puis la question se posera de savoir s'il est légitime de penser la jeunesse comme une catégorie sociologique, qui inclurait une unité de représentations et d'attitudes tenant à l'âge. A cela Pierre Bourdieu répondra en 1980 dans son article déjà évoqué « La jeunesse n'est qu'un

mot » (Bourdieu, 1992) qu'il n'existe pas « une jeunesse », mais « des jeunesses », dont il conviendrait d'analyser les différences. Reprenons son exemple et comparons les caractéristiques des jeunes actifs, déjà professionnalisés, ayant acquis une certaine indépendance, à des adolescents du même âge biologique, encore étudiants et peu indépendants. On retrouve d'un côté la confrontation aux contraintes de la réalité économique et financière, avec souvent peu de soutien familial, et une vie sociale et de loisirs réduite ; et de l'autre, la facilité d'une « économie quasi-ludique » assistée par la famille, avec un accès à une jeunesse faite d'aisance sociale et de découvertes culturelles, emprunte d'une insouciance et d'une irresponsabilité adolescentes (au sens de l'absence d'indépendance totale).

Entre « le jeune ouvrier privé d'adolescence » et « l'étudiant bourgeois », figures caricaturales du milieu du 19^{ème} siècle, on trouve à ce jour toutes les places et situations intermédiaires. La société a évolué, notamment avec l'accessibilité à l'enseignement secondaire et aux aides financières de l'état, qui permettent à des jeunes de sortir de la trajectoire du « jeune ouvrier privé d'adolescence », et de découvrir ce statut adolescent, intermédiaire et temporaire : « mi-enfant, mi-adulte », « ni enfant, ni adulte ». Pierre Bourdieu parle de l'adolescence comme d'une « mise hors-jeu symbolique ». Une sorte d'*existence séparée* (des autres classes d'âge sociales), qui met « hors-jeu socialement ». Il est alors admis que la jeunesse n'est pas un groupe social homogène, l'intérêt est donc à **une sociologie des jeunesses**.

Cette comparaison d'univers sociaux totalement différents a été exploitée à plusieurs reprises après Pierre Bourdieu, par les sociologues s'intéressant à la jeunesse. On peut citer Olivier Galland en 2001 dans « Adolescence, post-adolescence, jeunesse : retour sur quelques interprétations » (Galland, 2001), ainsi que Cécile Van De Velde dans « Devenir adulte : sociologie comparée de la jeunesse en Europe » (Van de Velde, 2008).

- **La jeunesse : une nouvelle configuration**

- L'émergence de la post-adolescence

Dans de nombreux pays occidentaux, à partir des années 80, les perspectives d'emploi étant de moins en moins favorables, la tendance se généralise à la poursuite de longues études. Les jeunes sont donc maintenus dans une relation de dépendance avec leurs parents, soit en restant sous le même toit qu'eux, soit en possédant un logement distinct tout en bénéficiant du soutien financier des parents. Le maintien dans cette phase de dépendance, une forme « d'irresponsabilité » pour certains auteurs (Galland 2001), se prolonge au-delà de la limite de l'adolescence physiologique. Les causes de la prolongation de cette phase de la vie, peuvent

être recherchées chez le jeune, comme dans les comportements de la génération aînée. On relève l'idée que cette dernière, en maintenant les jeunes dans cet état de dépendance par des compensations (matérielles, financières), leur refuse par là l'accès au pouvoir. Nous rejoignons de nouveau le concept d'enjeu de lutte entre jeunes et vieux de Pierre Bourdieu.

- La redéfinition de la jeunesse

Les années 1990-2000 voient se redéfinir la *jeunesse*. Le jeune réalise un apprentissage lent et complexe d'une autonomie partielle et réversible. Il n'accède pas encore à l'intégralité des *rôles* adultes, mais il acquiert une part d'indépendance (certes souvent partielle) à l'égard de ses aînés. Le rythme d'accession aux différents domaines qui constituent le statut d'adulte est très variable. Dans la société actuelle, par la force des liens familiaux, les parents aident volontiers le jeune à accéder à son indépendance. Dans ce contexte, les oppositions et les conflits entre générations tendent logiquement à s'amoinrir lorsque le jeune approche de *l'âge adulte*. Cependant, dans certaines situations sociales difficiles, telles que des familles pauvres avec des jeunes non diplômés, des signes de révolte se manifestent.

Ce n'est donc plus l'irresponsabilité, la frivolité, l'insouciance et l'opposition à la culture adulte, que proposait le modèle parsonnien, qui caractérise la jeunesse. Ceci la distingue de l'adolescence. Et elle n'est pas non plus une adolescence prolongée, en ce qu'elle n'est pas caractérisée par la régression. Cela la distingue de la post-adolescence.

La jeunesse est une phase nouvelle du cycle de vie, avec des fonctions propres. Elle n'est pas une « parenthèse ». Elle établit une continuité entre les deux âges que sont l'adolescence et l'âge adulte, en gommant les contrastes (Galland, 2001).

- Le modèle de retard de l'entrée dans la vie d'adulte

Les différentes études réalisées en France et en Europe entre 1990 et 2000¹³, aboutissent aux conclusions suivantes : l'entrée dans la vie professionnelle et l'entrée dans la vie familiale (qui définissent l'entrée dans la vie d'adulte) sont d'apparition de plus en plus tardive, et sont surtout « déconnectées ». En effet elles n'apparaissent pas de façon synchrone, ni dans le même ordre chronologique, en fonction des variables suivantes : le pays (spécificités culturelles et institutionnelles), le sexe, l'accès aux études et aux diplômes. De façon statistiquement significative, en ajustant sur ces variables, on remarque un allongement de la période séparant l'accession au premier emploi (déterminant de l'autonomie financière et

13 A. Cavalli et O. Galland 1993 et 2000 ; C. Chambaz 2000 ; Enquête « Jeunes » INSEE-CNRS 1992 ; Enquête « Jeunes et carrières » INSEE 1997 ; C. Van de Velde 2000 ; C. Villeneuve-Gokalp 2000. Voir la bibliographie de l'article de O. Galland (Galland 2001).

matérielle) du moment de la création du foyer familial. Ce schéma est différent du schéma traditionnel dans lequel le premier l'emploi et le mariage étaient plus précoces et synchrones. En quelques dizaines d'années au cours du 20^{ème} siècle, on assiste à *l'apparition* et à la prolongation de la *jeunesse* telle que définie ci-dessus¹⁴.

Les enquêtes d'opinion réalisées auprès des jeunes européens ces 15 dernières années, révèlent que le schéma traditionnel classique « travail, famille » correspond à la représentation qu'ils se font de l'indépendance et de « l'âge adulte ».

Ces études européennes retrouvent un modèle français d'accès à l'indépendance intermédiaire entre le modèle « familialiste » méditerranéen et le modèle « publique » nordique (autonomie soutenue et encouragée par l'état) (Van de Velde, 2008).

« (...) chaque environnement sociétal produit une forme de configuration sociopolitique et culturelle qui structure le passage à l'âge adulte. », Cécile Van de Velde.

- **Un nouveau modèle de socialisation : l'expérimentation**

On constate donc un allongement des transitions entre les différentes étapes pour accéder au statut d'adulte. Olivier Galland propose d'expliquer ce phénomène par un changement du processus de socialisation : « nous sommes passés d'un modèle de l'identification à un modèle de l'expérimentation » (Galland, 1990). Jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle, c'est le modèle d'identification aux référents parentaux qui détermine l'identité du sujet (transmission du rang social, de la profession, des biens...). Puis ce modèle s'épuise. Avec l'accessibilité et la prolongation de la scolarité, ainsi que les aspirations à la mobilité sociale, se crée l'éloignement entre le groupe d'appartenance et le groupe de référence. La transmission devient difficile pour les parents et les enseignants. Les processus d'identification aux générations antérieures ne fonctionnent plus. Ainsi le jeune construit son identité sociale par l'expérimentation, faite d'essais et d'erreurs. Cela explique la prolongation de la jeunesse et sa définition comme phase à part entière dans le cycle de vie.

Face à une marge de manœuvre et une autonomie de décision grandissantes, le jeune peut se trouver en difficulté devant cette liberté de choix. Construire son identité sociale, s'ajuster avec son environnement, n'est pas une tâche facile. Le jeune contourne les lois et les codes sociaux. Il a besoin de tester la validité des limites sociales pour en intégrer le sens et l'aspect normatif.

14 Se référer au paragraphe II-C-2-a)

« (...) à défaut d'autorité sociale, le jeune devient l'auteur de lui-même, c'est à dire qu'il ne s'autorise que de lui-même. (...) Le contrat symbolique noué entre le jeune et le lien social a changé : ce n'est plus la société qui lui procure l'assurance que sa place est acquise parmi les autres, c'est à lui de la trouver. » (Le Breton et Marcelli, 2010).

- **Les jeunes, l'amitié et la place des technologies de la communication**

La « nouvelle autonomie relationnelle des jeunes » (Metton-Gayon, 2009) se caractérise par l'importance des relations amicales, notamment via le téléphone, internet et les réseaux sociaux. C'est une véritable scène sociale de la culture adolescente, on y retrouve le partage des « délires », cette sorte de « communication affective », la mise en scène des émotions, le « capital relationnel » qui prouve la popularité de l'adolescent, l'affichage des relations et leur validation par le groupe de pairs, la liberté, la créativité... La communication entre les adolescents a la possibilité d'être permanente et échappe à toute sorte d'institution (Galland, 2011), et il semble qu'elle soit primordiale dans la construction identitaire de l'adolescent.

- **De l'éducation au besoin d'autorité : le fonctionnement familial**

Les enquêtes montrent que les jeunes sont plus permissifs que les plus âgés concernant des comportements tels que certaines déviances, incivilités, usage de drogues, mœurs sexuelles... Ils sont moins sensibles aux normes. Cela ne se résume pas à un effet d'âge, c'est également un effet de génération, car à l'époque d'avant-guerre, l'influence de la religion et l'autorité des institutions ne permettaient pas une telle permissivité quelque soit l'âge. L'enquête « valeurs » de 2008 en France¹⁵ (Bréchon et Tchernia 2009), révèle que ces jeunes, qui sont très attachés à la liberté de choix et qui sont plus permissifs que les adultes, sont également très demandeurs d'autorité, comme s'ils craignaient les dérives d'un libéralisme trop laxiste. La jeunesse se montre attentive à la régulation des comportements sociaux. Cette théorie sociologique pourrait trouver son équivalent dans le champ de la psychologie, où il est admis que l'adolescent a besoin d'un *cadre* sécurisant, le limitant dans ses actions, favorisant sa tranquillité interne, apaisant ses angoisses, lui permettant d'intégrer les normes, la loi symbolique.

Le contrôle des parents sur la vie des jeunes semble se relâcher. Certains domaines de la vie du jeune se privatisent et échappent au contrôle parental (utilisation d'internet, sorties...). Parfois même c'est le jeune qui se trouve en position d'éducateur de ses parents,

¹⁵ Programme de recherche *European Values Survey*.

notamment à travers l'importance de la place des nouvelles technologies (informatique, Internet, jeux vidéo, téléphonie, etc.).

François de Singly (Singly, 2006), tout en reconnaissant un relâchement du contrôle parental (où les parents seraient en difficulté pour faire face aux « problèmes » que peuvent rencontrer les adolescents), conteste l'idée d'un renoncement éducatif et de la perte totale d'autorité des parents (qui serait liée au décalage entre l'univers générationnel et l'univers familial). Il explique que des « règles » existent à la maison, mais que la « dualité adolescente » implique que ces règles ne sont pas forcément respectées à l'extérieur du domicile familial. Par exemple, lors des sorties entre pairs ou sur les réseaux sociaux, qui échappent de plus en plus au contrôle parental, et où l'autorité et l'influence du groupe de pairs viendraient ici concurrencer l'autorité familiale. Les points de vue divergent lorsque l'on se tourne vers certains psychiatres. Philippe Jeammet considère que l'on est passé du « tout-éducatif » au « tout-permissif » : les parents ont renoncé à s'imposer, ont presque démissionné de leur rôle de parents, n'ont plus qu'une autorité « délégitimée » (Jeammet, 2008). Daniel Marcelli parle lui « d'évitement généralisé des conflits » : selon lui les parents sont devenus beaucoup plus tolérants aux contestations, aux manifestations d'opposition, aux singularités et aux nouveaux goûts des adolescents. Ils cèdent assez facilement devant l'insistance de l'adolescent, étant « peu sûrs de leur position parentale et mal à l'aise avec le maniement de l'autorité » ; « Si cet évitement permet à la conflictualité d'être moins frontale, en revanche l'adolescent rencontre plus difficilement la limite et risque de s'entraîner lui-même dans une escalade » (Marcelli, 2008).

Il existe une opposition dans le style éducatif en fonction du milieu social. Le maintien d'un style « autoritaire » (avec des normes hiérarchiques et statutaires) dans les milieux populaires, et un style « négociateur » dans les classes moyennes et supérieures (Galland, 2009). Le style « négociateur » ouvrirait la porte à plus de conflits entre parents et enfants. Mais d'une manière générale, il semble que le climat familial (toute classe sociale confondue) ne soit pas au conflit, mais plutôt à l'échange, aux partages, aux compromis. Dans les classes populaires, le clivage intergénérationnel est moins marqué sur le plan culturel que dans les classes supérieures. Il y a plus de continuité de contenu culturel entre les jeunes et les adultes des milieux populaires car la culture jeune massifiée et marchande est aussi une culture populaire partagée entre les générations. Sont pris pour exemples les émissions de télé-réalité (destinées à un public adolescent ?) regardées par tous, ou encore le culte du corps sexué (des jeunes femmes notamment) (Mardon, 2006). L'idée de la « communication » dans l'éducation des adolescents tend à se généraliser à l'ensemble des classes sociales.

Les enquêtes familiales révèlent un sentiment de compréhension mutuelle à l'égard des comportements de chacun au sein de la famille (parents et jeune) qui l'emporte sur le sentiment d'incompréhension totale. Ceci est contraire à l'idée couramment répandue et véhiculée par les médias que les générations aînées ne comprennent pas les jeunes et leurs comportements (Galland, 2011).

- **Différences générationnelles : un rapprochement de valeurs**

A partir de 1960, avec la généralisation et la prolongation de la scolarisation, l'école devient le lieu de la socialisation des jeunes (pour qui le groupe de pairs a une fonction majeure dans le processus de séparation/individuation). La fonction socialisatrice de la famille décroît. Des modes de vie et des mœurs spécifiques aux jeunes apparaissent et ainsi se créent des différences générationnelles. Depuis les années 1980, un certain nombre d'enquêtes sociologiques (les « enquêtes valeurs »¹⁶) révèlent que ces différences générationnelles s'amointrissent. On note clairement un rapprochement des valeurs et des mœurs entre les générations, principalement en ce qui concerne le rejet de la tradition et la promotion de l'individualisation (liberté de l'individu, liberté de choix).

- **Réussite ou échec scolaire : un écart de chance d'insertion sociale**

De nos jours, l'importance de la réussite scolaire est une réalité sociale qui complexifie le parcours des jeunes. Ceux qui ont le plus de difficultés scolaires connaissent une prolongation forcée de l'adolescence. L'échec scolaire entraîne des difficultés dans le processus de socialisation qui conduit au statut d'adulte. En cas d'échec scolaire et/ou de difficultés d'insertion professionnelle, la famille est un facteur de protection contre l'exclusion sociale lorsqu'elle peut proposer au jeune un encadrement et un soutien suffisants (hébergement prolongé, ressources psychiques et sociales...). On note un écart de chance d'insertion socio-professionnelle important entre les jeunes. Ainsi, l'accès à un emploi, à des revenus, aux biens matériels n'est pas le même pour tous. Ceci n'est pas un phénomène nouveau, des différences ont toujours existé entre les classes sociales. Mais ce qui est nouveau est le rapprochement des normes et des valeurs culturelles et de consommation des jeunes. Leurs aspirations se rapprochent indépendamment du milieu d'origine et du niveau de formation. Les jeunes les moins diplômés ont donc des aspirations élevées avec peu de

¹⁶ Le programme de recherche *European Values Survey* a été lancé à la fin des années 1970. Il visait à mesurer l'évolution des valeurs des européens. La France a été intégrée à ce programme par une première étude en 1981, puis trois autres études ont suivi (1990, 1999, 2008).

moyens pour y accéder. L'exclusion sociale, quand elle survient, mène le plus souvent à des conduites ou à un mode de vie déviants.

- **De l'échec scolaire à l'exclusion sociale, une dérive vers la sous-culture délinquante**

N'est considéré délinquance, entendue comme conduite déviante, qu'un comportement qui ne répond pas aux normes sociales et légales d'un groupe. La délinquance peut être expliquée par l'anomie (l'absence de régulation sociale¹⁷), mais aussi par une théorie de la frustration, décrite en 1957 par le sociologue américain Robert King Merton (Merton, 1973) : il y a une distance entre l'objet convoité par un individu et le moyen socialement légitime de parvenir à l'objet, autrement dit une tentative d'atteindre une position par des moyens illégitimes car les moyens légitimes sont inaccessibles. Cette voie illégitime devient alors déviance, délinquance ou criminalité. En effet, le jeune qui ne peut pas s'offrir le dernier *smartphone*, pourra le voler : il accède par des moyens sociaux illégitimes à un bien qui lui paraît légitime.

Olivier Galland rapporte que la nouvelle autonomie adolescente, pourrait être un facteur explicatif de l'augmentation de la délinquance juvénile, par l'effet de l'absence de contrôle et de surveillance sur le temps libre des jeunes.

- **Les conduites à risques adolescentes**

Rouler à vive allure sans casque en deux-roues, s'alcooliser massivement ou tester des drogues, escalader un échafaudage en pleine rue, provoquer une bagarre, rencontrer des inconnus via Internet... Initiées par l'adolescent ou imposées par le groupe de pairs comme un défi, les mises en danger et les conduites à risque sont fréquentes à l'adolescence. Éprouver son corps, sentir les limites, expérimenter son indépendance au regard de ses parents, pris dans un sentiment de toute puissance, le danger est réel mais non perçu. David Le Breton dit que ces conduites à risque surviennent dans le contexte d'une « souffrance » liée à de profonds questionnements identitaires. L'adolescent teste sa capacité et sa légitimité à vivre en frôlant la mort, comme une tentative d'accéder à soi, de donner un sens et une valeur à sa vie. « Sur le fond d'une impossibilité à trouver des raisons d'être, ce sont des épreuves personnelles que le jeune se donne pour ritualiser le passage à l'âge d'homme ou de femme et mettre en jeu sa légitimité à exister (...). Ce sont des rites privés d'institution de soi, anthropologiques, et nullement pathologiques. » (Le Breton, 2008). L'auteur fait le lien entre la disparition des

¹⁷ Se référer au paragraphe II-B-4-a) Durkheim

rituels initiatiques traditionnels et ces conduites à risques. Ces dernières viennent dans un sens s'y substituer et, comme le rituel traditionnel, ont toujours à voir avec la douleur, la souffrance, la confrontation (ou le lien) à la mort (Le Breton, 2013b).

Le Breton décrit quatre figures anthropologiques qui dominent les conduites à risque : l'ordalie (jouer son existence contre la mort), le sacrifice (se faire mal pour payer le prix de son existence), la blancheur (rechercher l'effacement des contraintes d'identité) et l'affrontement (entrer dans un corps à corps avec le monde).

- **Une société inquiète...**

Depuis longtemps, on l'a vu, la société projette sur la jeunesse ses espoirs et ses craintes, et voit en elle son avenir. Les comportements et les particularités juvéniles qui inquiètent sont souvent perçus comme un effet de génération, alors qu'ils sont un simple effet d'âge. Dans sa vision très négative et pessimiste de la jeunesse, la génération aînée voit en certains comportements juvéniles l'annonce d'un avenir sociétal sombre qui serait fait de violences, d'abus de jeux vidéo, de déscolarisation, de drogues et autres méandres de la jeunesse. Mais ces attitudes, qui sont loin d'être représentatives du fonctionnement quotidien des jeunes, sont un effet d'âge : des comportements adolescents. L'Histoire nous prouve que ces comportements juvéniles ont toujours existé et ont toujours été source d'inquiétude quant au devenir de la société (Galland, 2011).

III/ Un regard pédopsychiatrique sur la sociologie : résultats

Notre travail consistera à extraire de la littérature étudiée les informations qui nous semblent pertinentes et utiles pour comprendre et connaître les adolescents dans leur dimension sociologique. Il ne s'agit pas ici de rapporter de façon exhaustive toutes les données sociologiques, mais seulement celles qui peuvent prendre sens dans les situations que nous voyons en pratique clinique.

A/ Les références au domaine de la psychiatrie

Au cours de nos lectures, nous avons été attentifs à l'emploi par les sociologues de termes ou de notions qui se rapportent à la psychologie, à la psychiatrie, et de manière plus large, au fonctionnement psychique individuel. Nous avons recensé ces notions que nous appellerons par souci de clarté « les notions *psy* ». Nous les avons regroupées dans le tableau 2. De manière très pragmatique, pour se donner une représentation de la présence dans ces écrits sociologiques de ce qui se rapporte à l'univers psychiatrique, nous avons comptabilisé les mots (et leurs dérivés) : « psychologie, psychiatrie, psychanalyse, médecine, éducatif ». Ces résultats apparaissent dans le tableau 1. L'ensemble de ces mots correspond à ce que nous appellerons « le domaine *élargi* de la psychiatrie ».

Avant de présenter ces résultats, ne manquons pas de préciser que les ouvrages sociologiques inclus dans notre étude, n'ont pas pour objet d'étude *la psychiatrie de l'adolescent*, mais bien l'adolescent dans sa dimension sociale à travers un comportement (délinquance, sexualité, usage d'internet). On ne s'attend alors pas nécessairement à y trouver des références à la psychiatrie. Il fut donc très intéressant de repérer les références faites par les sociologues au domaine de la psychiatrie à travers l'étude sociologique de ces thèmes.

1) Les termes « psychologie, psychanalyse, psychiatrie, médecine et éducatif » apparaissent-ils dans les ouvrages sociologiques étudiés ?

Nous avons donc comptabilisé l'apparition des mots « psychologie, psychanalyse, psychiatrie, médecine et éducatif » dans les livres étudiés. De façon à comparer avec justesse le nombre de *mots* employé par livre, on précisera que les ouvrages sélectionnés font sensiblement le même nombre de pages. Bien sûr ces chiffres ont uniquement une valeur informative et n'ont aucune valeur significative au sens statistique du terme.

Ces *mots* et leurs dérivés d'usage, apparaissent le plus souvent en référence à une étiologie ou à une prise en charge.

		Psychologie	Psychanalyse	Psychiatrie	Médecine	Éducatif
Criminalité, Délinquance	Mauger G.	27	5	16	16	18
	Mucchielli L., Le Goaziou V.	31	0	10	14	40
	Kokoreff M., Lapeyronnie D.	0	0	0	0	2
<i>Moyennes</i>		19,3	1,6	8,7	10	20
Sexualité	Amsellem- Mainguy et al.	6	0	1	3	0
	Lagrange H.	11	2	0	0	13
	Maia M.	12	2	0	4	5
<i>Moyennes</i>		9,7	1,3	0,3	2,3	6
Internet, réseaux sociaux	Dagnaud M.	12	1	1	1	8
	Lachance J.	5	1	0	0	1
	Metton-Gayon C.	2	1	0	0	15
<i>Moyennes</i>		6,3	1	0,3	0,3	8

Tableau 1: Les mots qui appartiennent au "domaine élargi de la psychiatrie".

- Criminalité, délinquance :

- Kokoreff et Lapeyronnie ne font aucune référence à ce domaine *élargi* de la psychiatrie. Ils évoquent seulement deux fois l'éducation des jeunes, les principes éducatifs,
- entre les deux autres ouvrages, la proportion des *mots* employés est équivalente. Les auteurs font plus référence à **la psychologie et à l'éducatif** qu'à la psychiatrie et la médecine,

- par rapport aux ouvrages qui traitent de la sexualité et de l'usage d'internet, les ouvrages qui traitent de la délinquance font largement plus référence à ce domaine que nous avons appelé *élargi* de la psychiatrie :
 - 2,5 fois plus référence à la psychologie,
 - 1,4 fois plus référence à la psychanalyse,
 - presque 30 fois plus référence à la psychiatrie,
 - environ 18 fois plus référence à la médecine,
 - 3 fois plus référence à l'éducatif.
- Sexualité :
 - on ne peut pas mettre en évidence une différence évidente entre les 3 ouvrages,
 - comme concernant la délinquance, les auteurs font plus référence à **la psychologie et à l'éducatif** qu'à la psychiatrie et la médecine.
- Internet, réseaux sociaux :
 - on ne peut pas mettre en évidence une différence évidente entre les 3 ouvrages,
 - comme concernant la délinquance et la sexualité, les auteurs font plus référence à **la psychologie et à l'éducatif** qu'à la psychiatrie et la médecine.

La médecine, la psychiatrie et la psychologie sont souvent citées par les sociologues comme pouvant être des disciplines complémentaires (ayant un champ d'action associé, parallèle) à la sociologie dans la compréhension et la prise en charge (réaction sociale) du fait social.

2) Quelles « notions psy » retrouve-t-on en sociologie ?

En fonction de la fréquence d'apparition, nous avons regroupé par thématiques ces notions dans le tableau 2 ci-dessous. Les thématiques sont les suivantes : « Enfance et famille », « Personnalité et psychopathologie », « Estime de soi », « Construction identitaire ». Les notions qui apparaissaient de manière assez isolées sont dans la colonne « Autres ».

Ces notions sont employées :

- comme des modèles explicatifs, de compréhension, dans la genèse des conduites et des comportements adolescents,

- ou comme les conséquences ou les répercussions possibles des attitudes de l'adolescent (sur sa propre personne ou sur son entourage),
- ou encore comme une *solution*, une *réponse* à une conduite, à un comportement.

		Enfance et famille	Personnalité et psycho-pathologie	Le « soi »	Construction identitaire	Autres
Criminalité, Délinquance	Mauger G.	Enfance malheureuse, Carence maternelle, Carences affectives dans la petite enfance ayant un rôle dans la genèse de la personnalité déviante	La personnalité de l'enfant, « Défaut de la personnalité », Dépression scolaire, « L'excuse » de la folie	Restauration de l'estime de soi (employé 2 fois), Estime de soi et reconnaissance des autres, Perte de l'estime de soi, La réputation est la base de l'estime de soi, Réhabilitation et estime de soi	« Crise d'identité, perte de repères », Identification aux personnages maternel et paternel, Identification au rôle masculin	« crise d'adolescence »
	Mucchielli L., Le Goaziou V.	« Déficiences familiales graves », Carences psycho-affectives (employé 2 fois), Ruptures familiales traumatisantes durant les premières années de vie, « Monde adulte insécurisant », Dynamiques familiales problématiques et confuses, Dysfonctionnements et difficultés familiales, Maltraitance physique,	« Personnalités pathologiques », « Troubles psychologiques graves », Troubles mentaux, Pathologies sur le plan psycho-affectif, Déprimé ou angoissé, Trouble psychique : alcool, dépression, tentative de suicide ; « Troubles caractériels graves », Égocentrisme, Personnalité du jeune	« Affirmation de soi »	Malaise identitaire, Expérimentations, Tester l'environnement	« Passage à l'acte », Passages à l'acte favorisés par « l'excitation alcoolique »

		psychologique ou affective, Pathologies familiales (employé 2 fois), Antécédents familiaux de dépression ou de tentative de suicide	délinquant : sentiment d'injustice, intolérance à la frustration, présentisme, perte de contrôle émotionnel, côté infantile ; Affectivité perturbée, Immaturité affective, « Indifférence affective »			
	Kokoreff M., Lapeyronnie D.					
		Enfance et famille	Personnalité et psychopathologie	Le « soi »	Construction identitaire	Autres
Sexualité	Amsellem-Mainguy et al.		Être déprimé			
	Lagrange H.		Suicide, Consommation de drogues (employé 2 fois), Sexualité boulimique et légèrement exhibitionniste, Sentiment de vide, Schizoïdie, Comportements narcissiques (employé 2	<i>Ego</i> , Introspection (employé 13 fois), Élaboration réflexive (employé 10 fois), « L'espace du dedans » ; Quête d'une intériorité, Estime, accomplissement, gratification, conscience, cohérence,	Support d'identification, Projection et identification à des modèles externes, Construction de soi (nombreux emplois), Construction de l'identité, Quête identitaire, Individualisation,	Le symbolique (employé 14 fois), « La morale des sphincters », Don, contre-don, symétrie des dons ; Expérience des limites, Le désir de l'objet

				connaissance de soi ; Mises à l'épreuve de soi (employé 2 fois), L'attention à soi, Sentiment et désir narcissiques, Narcissisme (employé 4 fois), Recherche d'une reconnaissance, Transfiguration de soi	Individuation, Identité narrative (le rôle des mots et de la parole dans la relation)	
	Maia M.	Carences éducatives familiales, Milieu familial qui agit sur le développement affectif, Relation adolescent/parents détermine équilibre affectif et des comportements sexuels	Troubles du comportement alimentaire, Anorexie (employé 2 fois), Boulimie, Suicide (employé 2 fois), Toxicomanie, Usage de drogue, Dépression (employé 2 fois), Mutilations	Estime de soi (employé 5 fois), Affirmation de soi (employé 3 fois), Valorisation de soi	Identité (nombreux emplois), Identification au groupe de pairs (employé 4 fois), Processus d'élaboration de l'identité, de la personnalité, de l'individualité (employé 4 fois)	« Crise d'adolescence », « Pulsion de mort » (cite Freud)
		Enfance et famille	Personnalité et psycho- pathologie	Le « soi »	Construction identitaire	Autres
Internet, réseaux sociaux	Dagnaud M.	L'enfant du désir / projections narcissiques, L'enfant roi, Traumatisme	Régression, Absence de sur-moi qui facilite le passage à l'acte transgressif, Empathie,	Le soi, Construction de soi, Le soi par la création artistique, Narcissisme	Construction identitaire (très nombreux emplois), Processus d'identification, le Moi	Symbolique (très nombreux emplois), Les signifiants des images, le contenu symbolique ;

			Mal-être, Angoisse (employé 2 fois), Moral en berne, Hédonisme			Pulsions, Dynamique pulsionnelle
	Lachance J.	Sentiment d'insécurité des adultes	Usage défensif du corps, Mouvement défensif, Action défensive, Débordement émotionnel (employé 2 fois), Affects, Épisodes dépressifs, Dépression, Comportements narcissiques, Jouissance perverse, Angoisses	Image de soi et quête de soi (très nombreux emplois), Réflexivité, Projet réflexif	Incertitude, construction et quête identitaires (très nombreux emplois), Co- construction, Place de la parole (nombreux emplois), Élaborer sa parole	Symbole, symboliser, symbolisation (très nombreux emplois), Jouissance
	Metton-Gayon C.		Compétences cognitives	Affirmation de soi, Injonction d'être soi	Construction, expression et enjeux identitaires (nombreux emplois)	Symbolique (très nombreux emplois)

Tableau 2: Les "notions psy".

- Criminalité, délinquance :
 - Kokoreff et Lapeyronnie ne font référence à aucune « notion psy »,
 - les sociologues n'abordent que très peu la notion de trouble ou de maladie mentale qui pourrait expliquer certains faits violents. Les termes de « psychopathie » ou de « trouble des conduites » n'apparaissent pas. Seules certaines théorisations psychologiques sont citées, comme le rôle des carences infantiles, ou la description de la personnalité des sujets déviants ou délinquants.
- Sexualité :
 - Marta Maia évoque l'anorexie ou les auto-mutilations comme des faits socialement construits, elle n'aborde jamais la maladie psychiatrique ou les problèmes psychologiques qui pourraient être à l'origine de ces comportements. Il n'y a pas d'évocation faite à la nécessité pour certains individus d'aller consulter un professionnel de la santé mentale.
- Internet, réseaux sociaux :
 - Dans cette thématique, les sociologues usent beaucoup de la notion de "symbolique", alors que celle-ci n'apparaît pas dans l'étude de la délinquance, et seulement chez Lagrange dans l'étude de la sexualité.

On notera que les citations de pédopsychiatre ou de psychiatre sont très rares. On aura retenu comme exemple le psychiatre **Serge Tisseron** cité par les sociologues Jocelyn Lachance et Monique Dagnaud. Cette dernière cite également un psychologue spécialiste des questions numériques¹⁸. Olivier Galland cite **Philippe Jeammet**. **Sigmund Freud** est cité dans plusieurs des ouvrages. Hugues Lagrange cite **Bruno Bettelheim**.

Les sociologues font rarement référence "au psychiatre", et quand ils le font, c'est de façon généraliste : « *Certains pédopsychiatres pensent que...* ». On peut alors citer Michel Bozon, qui énonce que « Certains pédopsychiatres, parce qu'ils sont en contact avec des jeunes « à problèmes », tendent à généraliser leur expérience clinique à l'ensemble de la population des jeunes, et à donner une caution scientifique à cette préoccupation adulte, ce sentiment d'un groupe en perte de repères. » (Bozon, 2012).

¹⁸ Yann Leroux (Dagnaud, 2013, page 85).

B/ Criminalité, délinquance et violence juvéniles

Il convient de distinguer la déviance de la délinquance. On a déjà défini la déviance, qui désigne l'ensemble des conduites sociales qui s'écartent de la norme. La délinquance quant à elle désigne les déviances sanctionnées par la loi.

Les statistiques judiciaires et policières, qui annoncent une augmentation *inquiétante* de la délinquance des jeunes, sont largement commentées par les journalistes, les hommes politiques et les *experts* en tout genre. La délinquance juvénile constitue un "fait divers" prisé. Cela n'est bien sûr pas sans conséquence. De nombreux préjugés existent concernant la jeunesse, et plus particulièrement ici la délinquance des jeunes. Mais « Est déviant celui auquel cette étiquette a été appliquée avec succès » (Becker, 1985), autrement dit l'étiquetage consolide l'engagement dans une carrière déviante. La délinquance constitue une réalité sociale.

Nous baserons notre exposé sur les 3 ouvrages suivants ainsi que sur des articles complémentaires :

1. *Sociologie de la délinquance juvénile*. de Gérard Mauger (Mauger, 2009).
2. *La violence des jeunes en questions*. de Laurent Mucchielli et Véronique Le Goaziou (Mucchielli et Goaziou, 2009).
3. *Refaire la cité : L'avenir des banlieues*. de Michel Kokoreff et Didier Lapeyronnie (Kokoreff et Lapeyronnie, 2013).

1) Sociologie de la délinquance juvénile : histoire et généralités

La « sociologie criminelle » naît en France à la toute fin du 19^{ème} siècle, avec l'école Durkheimienne notamment. Au début du 20^{ème} siècle c'est le modèle biologique qui l'emporte pour *expliquer* la criminalité. Puis la psychanalyse et la phénoménologie souligneront l'importance des carences affectives de la petite enfance dans la genèse de la personnalité déviante. La biologie et la psychiatrie s'attachent à l'étude du criminel quand la sociologie s'attache à l'étude du crime. Par la suite, il s'opère un déplacement des recherches de la

personne déviante vers la réaction sociale. Le paradigme du contrôle social est importé en France à la fin des années 1960, et se retrouve dans les écrits sociologiques de cette période libertaire, anti-institutionnelle et anti-psychiatrique. Aux États-Unis bien plus qu'en France, se succèdent de nombreux courants sociologiques pour donner un sens à la criminalité. C'est la théorie « actionniste » qui semble aujourd'hui primer sur les autres (en France également). Elle considère le délinquant comme un acteur rationnel, l'action délinquante lui apportant une certaine gratification, dans un contexte de faiblesse du contrôle social (Fillieule, 2001). Sociologues, anthropologues, psychiatres, psychologues, politiques ne parviennent pas à ce jour à s'accorder autour d'une théorie explicative commune de la délinquance. Et au sein même des disciplines, des théories s'opposent.

La délinquance juvénile n'est pas décrite avant le 20^{ème} siècle, qui sera largement occupé par la question de la délinquance des mineurs, du statut des jeunes en danger, de l'éducation surveillée.

L'idée, couramment répandue et véhiculée par les médias, que la délinquance juvénile est un phénomène récent et que les jeunes sont "*de plus en plus violents, de plus en plus jeunes*", est un pré-jugé qu'il convient de déconstruire à travers l'Histoire et les études sociologiques.

a) A partir du 20^{ème} siècle en France : les jeunesses délinquantes

- **Les Apaches de la Belle Époque, 1900-1914**

Ce terme, faisant référence aux "sauvages" d'outre-Atlantique, désigne initialement les *jeunes voyous* de Paris, puis son usage sera étendu à l'ensemble des criminels de l'époque. L'Apache vit en bande, c'est un *gamin* qui a entre 16 et 25 ans, ce *vaurien* apprend le vol dès l'âge de 8 ans, il se bagarre, il entre en lutte contre les agents. Les récits de l'époque rapportent qu'ils sont très violents et de plus en plus nombreux...

- **Les « blousons noirs » de la fin des années 1950**

Jeunes délinquants des classes populaires, ils ont fait l'objet des premières enquêtes sociologiques¹⁹. Les *bandes* délinquantes entre 1960 et 1980 s'apparentent au modèle de la « sous-culture conflictuelle », c'est à dire l'utilisation instrumentale de la

19 Par exemple la grande enquête sur les « 500 jeunes délinquants » de Vaucresson publiée en 1963 (Algan, 1981).

violence²⁰. Les « blousons noirs » sont ces jeunes aux perfecto, jeans et santiags, issus de familles ouvrières d'origine rurale, vivant dans les quartiers populaires des grands ensembles en marge des villes. Cigarette à la bouche, appuyés sur leurs "mob", usant de l'argot et de grossièretés, ils friment... Les valeurs de virilité sont très présentes. Il s'agit d'obtenir la reconnaissance des autres par la réalisation de défis, de "bastons". C'est ainsi que le jeune acquiert une restauration de l'estime de lui-même. Le groupe est fermé aux jeunes femmes, sur lesquelles la famille exerce une surveillance étroite (celles que l'on peut rencontrer dans les bandes sont des *filles-garçons* ou des *filles-objets*). Les familles de ces jeunes sont souvent pauvres, avec des conditions de vie précaires, des familles nombreuses avec une banalisation de l'alcoolisme du père, d'où un relâchement fréquent du contrôle familial. Le niveau scolaire est faible, avec des déscolarisations précoces fréquentes (retards, absentéisme, exclusion...). La réussite scolaire est synonyme de soumission à une société qu'ils rejettent et qui les rejette. Leurs premiers emplois sont des emplois où les jeunes peuvent mettre à profit leur force physique (à l'image du monde ouvrier), mais les licenciements ou les départs impulsifs suite à un refus d'autorité sont fréquents. Les jeunes se retrouvent dans la rue, qui est leur domaine. L'ennui, le désœuvrement, la frustration constituent les motifs de regroupement. Les "virées en bande", les "cuites", les bagarres, les "conneries" représentent l'essentiel de leurs activités, comme le décrit François Dubet en 1987 (François Dubet 2008). Les affrontements entre bandes, et avec la police, permettent de se "faire respecter". L'intérêt du vol réside dans l'audace de l'exécution, dans le risque encouru, dans la force ou la ruse déployée, plus que dans l'acquisition du bien. Cela les différencie de la délinquance professionnelle. Cependant, les vols ayant pour unique but l'obtention d'un bien matériel, augmentent avec le développement de la nouvelle société de consommation. L'âge de sortie de la délinquance et de la bande est déterminée par l'accession à un emploi, par le service militaire ou par le mariage, qui démarquent le passage à l'âge adulte. Peu à peu s'intègrent à l'univers des bandes délinquantes les fils de familles d'origine immigrée, et les bandes se déplacent vers les cités des grands ensembles.

C'est dans ce contexte de la "violence des blousons noirs" en 1960, qu'apparaissent des discours médiatiques catastrophistes quant à l'augmentation et le rajeunissement de la délinquance des jeunes.

20 Se référer au paragraphe III-A-2-c) « Sous-cultures conflictuelles et criminelles »

Les enquêtes sociologiques de l'époque émettent des hypothèses concernant la genèse de la délinquance : elles mettent en avant principalement les difficultés ou carences familiales, ainsi que le rôle de l'inadaptation scolaire. Elles décrivent également la personnalité du jeune délinquant et s'attachent à rechercher les éventuels « troubles mentaux » (rarement retrouvés) (Mucchielli et Goaziou, 2009).

- **Les « loubards » de la fin des années 1970**

Le phénomène des bandes (au sens de la bande organisée, soudée, indissoluble, qui sème la terreur), "disparaît" dans les années 1970. Le sociologue François Dubet énonce suite à son enquête de 1983-1984 : « Peu à peu une idée s'impose : l'incertitude, le flottement, la formation de réseaux fragiles à la place des bandes. » (François Dubet, 2008).

Le déclin des métiers ouvriers traditionnels a disqualifié les valeurs de virilité et l'importance de la force physique. Les politiques de rénovation urbaine logent cette classe ouvrière en déclin dans des pavillons résidentiels. Le monde ouvrier laisse alors place aux familles d'immigrés dans les immeubles des *quartiers sensibles*. Les « blousons noirs » disparaissent au profit des « jeunes des cités ».

C'est également à cette époque que le trafic de drogue devient courant. Il n'est plus l'exclusivité de la délinquance professionnelle.

- **Les « jeunes des cités » du milieu des années 1980 à nos jours**

Représenté par la panoplie *survet'-baskets-casquette*, associé à l'écoute du rap et à l'usage du verlan, le « jeune des cités » se distingue également par sa couleur de peau. Si la mixité des origines existe, la plupart de ces jeunes sont maghrébins, ou originaires d'Afrique noire, *beurs* ou *blacks*. Grâce à l'histoire, on comprend bien l'héritage dont bénéficient ces jeunes : le déficit de capital scolaire, culturel et économique (Mauger, 2009). D'emblée, l'avenir leur semble menaçant, tout comme ce que représente pour eux l'extérieur de la cité. L'estime de soi n'est pas à son comble. Du côté familial, on retrouve des familles nombreuses, qui vivent généralement dans la promiscuité. Le climat domestique est fragile, l'autorité familiale est souvent compromise par des parents au chômage, des conflits conjugaux, par l'école qui disqualifie la politique parentale traditionnelle. L'échec de la « transmission » de normes et de valeurs des parents aux enfants, ne permet pas la construction de l'identité ni de l'estime de soi (Sicot, 2003). On note un affaiblissement du contrôle

familial, des familles démissionnaires devant des enfants qui leur échappent. La socialisation se passe dans la rue par le groupe de pairs. Les jeunes filles, toujours plus encadrées que les jeunes garçons, semblent mettre en place des stratégies d'ajustement qui leur permettent une meilleure intégration sociale que leurs homologues masculins. Il va sans dire que tous les jeunes des cités ne sont pas délinquants, mais ceux qui le sont, répondent presque tous à ce profil social. Concernant l'immigration, Henri Michard parle de « conflit de culture » comme un facteur supplémentaire d'inadaptation sociale (Michard, 1978). François Sicot parle lui du « conflit de culture » comme une cause possible de déviance si la culture d'origine du jeune est dévalorisée, « (...) et que cette dévalorisation non seulement provoque une tension psychique mais est vécue comme une injustice. » (Sicot, 2007a). Gérard Mauger évoque l'échec scolaire et la cascade qui s'en suit : « Le cursus qui conduit à l'échec est schématiquement le suivant : des mauvaises notes aux "bêtises", des bêtises aux absences, des absences aux convocations, des convocations aux problèmes avec la police, de la police à la justice. ». L'explication qu'il donne aux difficultés scolaires réside dans l'incompatibilité entre les apprentissages fondamentaux et les pratiques langagières et structures sociolinguistiques de la socialisation primaire au sein de la famille populaire. L'échec scolaire entraîne une auto-dévalorisation et un sentiment d'indignité destructeurs. « Le capital social acquis dans la rue compense l'absence de capital scolaire. » écrit Gérard Mauger. Le jeune trouve ailleurs qu'à l'école la reconnaissance sociale dont il a besoin, et cela peut passer par l'appropriation de conduites déviantes à délinquantes. Au sein de la bande, faire un "truc de ouf" est gage d'une bonne réputation, de prestige, d'une valorisation, d'une existence sociale. La nouveauté, en comparaison aux conduites délinquantes des « blousons noirs », est la place importante des trafics en tout genre, et notamment des trafics de drogue. Il n'y a alors qu'un pas entre la *petite* délinquance et la délinquance *professionnelle*. Toujours selon Mauger, « Les jeunes non scolarisés et sans capital scolaire n'ont pas d'autre issue que les tentatives plus ou moins vaines d'insertion professionnelle ou l'entrée dans une carrière délinquante (ou encore le cumul des deux types de ressources). ». A l'extrême, la prison favorise l'accumulation de capital social dans le monde de la délinquance, et l'acquisition par la transmission d'un savoir et d'un savoir-faire qui permet la conversion vers la délinquance professionnelle. Il à est noter que ce n'est pas tant le rajeunissement que le vieillissement du monde des bandes qui surprend. Le désengagement de l'univers délinquant de la bande est moins *évident* qu'au temps des

« blousons noirs ». Il a lieu en moyenne vers 25 ans. Le mode de sociabilité déviant perd de sa légitimité avec l'avancée en âge, et les jeunes se tournent, non sans difficulté, vers d'autres agents de socialisation que sont le travail et la construction d'une famille.

C'est un fait : la délinquance juvénile a toujours existé. Ce détour historique permet une prise de recul face aux discours contemporains qui ne cessent de penser la délinquance des jeunes comme un phénomène grave et nouveau (Mucchielli et Goaziou, 2009).

b) Le soin aux enfants et aux jeunes délinquants : histoire

Crée par Georges Heuyer en 1925 en région parisienne, la première clinique de neuropsychiatrie infantile était destinée aux enfants délinquants. Il s'agissait initialement d'un foyer pour « enfants difficiles », présentant des troubles sévères du comportement et une inadaptation sociale. C'est le premier pas de la médecine dans le secteur socio-éducatif. En ce premier quart du 20^{ème} siècle, la santé, représentée par les pédiatres et les neuropsychiatres, s'empare de l'enfance délinquante afin de la comprendre et de la traiter.

Dans les années 1960-1970, la pensée commune est à une « psychogenèse » plus qu'à une « sociogenèse » de la délinquance, on s'intéresse à la prise en charge individuelle du mineur. Puis, s'opérera le phénomène inverse : la médecine et la psychiatrie se mettront largement en retrait, laissant aux secteurs socio-éducatifs et judiciaires le soin de s'occuper des jeunes délinquants. Le champ social voit un danger à "psychiatriser" les situations. C'est la période de la désinstitutionnalisation, de la fermeture des lits hospitaliers psychiatriques, de l'ouverture des hôpitaux.

Rapidement, constat est fait qu'une prise en charge unipolaire de ces jeunes (psychiatrique ou éducative par exemple) conduit à l'échec : il convient d'associer et d'ajuster les différentes disciplines autour de ces adolescents souvent qualifiés « d'incasables », « ni vraiment fous, ni simplement délinquants » ne relevant « ni du psychiatrique, ni du judiciaire, ni de l'éducatif » (Chartier et Chartier, 1986). Malgré les cloisonnements et les conflits, des partenariats de soins entre les différents secteurs (médical, social, éducatif et judiciaire) sont mis en place pour prendre en charge les enfants et adolescents difficiles. Cette thématique de partenariat et de réseau est le sujet de nombreux débats passionnants qui ne sont pas le sujet ici.

c) Enfant délinquant, enfant en danger : les lois

- **Loi du 22 juillet 1912** sur les tribunaux pour enfants et adolescents et sur la liberté surveillée : elle pose le principe d'une justice spécialisée pour les mineurs avec l'exercice de juges pour enfants, elle accorde la primauté à la dimension éducative, elle souligne la nécessité d'enquêter autour du mineur (son environnement, sa personnalité).
- **Ordonnance du 2 février 1945** : elle pose le principe d'une justice « protectionnelle », une justice qui se doit d'être thérapeutique, avec une importance donnée à la prise en compte de la personnalité de l'enfant et l'adolescent coupable, avec un primat de l'éducatif sur le répressif (en n'opposant pas la sanction pénale à cette priorité éducative). Une trentaine de modifications de cette ordonnance ont eu lieu en 60 ans.
- **Ordonnance du 23 décembre 1958** : prononce des mesures à l'encontre des mineurs « en danger ».

La protection judiciaire, à travers les ordonnances du 2 février 1945 sur l'enfance délinquante et du 23 décembre 1958 sur l'assistance éducative, considère l'enfant délinquant et l'enfant en danger comme une seule et même personne. Les symptômes développés par l'un et par l'autre sont considérés comme des expressions différentes de la même individualité, de la même souffrance, placée dans des contextes différents.

Puis, les lois de mars 2007, n°2007-297 relative à la prévention de la délinquance et n°2007-293 relative à la protection de l'enfance, semblent marquer une dichotomie entre « enfance délinquante » et « enfance en danger ».

L'adolescent tel que défini sociologiquement et psychologiquement n'existe pas dans le droit, celui-ci ne reconnaît que les statuts de majeur et mineur, avec de multiples débats sur l'âge de la responsabilité pénale et du discernement.

Les articles de Michel Botbol et de Luc-Henry Choquet contiennent de nombreux renseignements concernant le droit pénal des mineurs ainsi que l'éducation et le soin des

adolescents qui présentent un trouble des conduites (M. Botbol, Choquet, et Grousset, 2010; Michel Botbol et Choquet, 2008).

Les sociologues peuvent se montrer parfois critiques envers certaines de ces lois, en ce qu'elles auraient un effet *pervers* qui contribuerait au maintien dans la délinquance (Mucchielli et Goaziou, 2009).

2) Délinquance juvénile : les données sociologiques actuelles

Les médias se sont largement emparés de la délinquance juvénile. Ils en ont fait un phénomène *discontinu* et *récurrent*. Pourquoi ont-ils porté un intérêt sporadique à un phénomène continu ? Les hypothèses sont variées... A des fins commerciales ? A des fins politiques devant la menace de « l'ordre moral » ? Il paraît en tout cas évident aux yeux des sociologues que l'*excès* et la *répétition* de la médiatisation des faits divers de la délinquance des jeunes entraînent une surenchère, une escalade dans les faits de violence, une sorte de « concours émeutier intercités » (Mauger, 2006). Les statistiques quant à elles révèlent un fait social continu, de longue durée.

a) Mesure de la délinquance : les statistiques

« La *violence des mineurs* est constituée par un ensemble d'infractions définies par le droit pénal à un moment donné de l'histoire d'une société. » (Mucchielli et Goaziou, 2009). C'est le droit qui définit la délinquance. La mesure de la délinquance est un véritable enjeu politique. Deux types de statistiques la mesurent : les statistiques policières et les statistiques judiciaires. Telles que présentées par les médias, elles accréditent la montée des violences urbaines avec un nouveau profil de délinquants : « de plus en plus jeunes et de plus en plus violents ». Il convient alors de s'intéresser des plus près aux nombreuses limites de ces mesures.

- **Les statistiques policières**

Ce sont les plus fréquemment utilisées. Elles mesurent les plaintes enregistrées et les interpellations faites à l'initiative de la police en zone urbaine, et de la gendarmerie en zone

rurale. Elles révèlent une augmentation très importante des conduites délictueuses, notamment celles des mineurs. Mais quels sont les dessous cachés de ses mesures ?

- les statistiques policières sont surévaluées : les escroqueries à l'assurance, les très nombreux « non-lieux » de la justice, les plaintes multiples (d'une même personne pour un même fait), etc.,
- les contentieux de la circulation routière représentent les 9/10^{ème} de procès verbaux. Cela laisse 1/10^{ème} pour les vols, les agressions et les dégradations dont on entend tant parler...,
- ces statistiques sont également sous-évaluées : le dépôt de plainte, même s'il s'est largement démocratisé, reste minoritaire dans les agressions (notamment les agressions sexuelles et les violences conjugales) ; et toute infraction connue de la police n'est pas nécessairement comptabilisée.

Rien n'assure alors que la délinquance enregistrée soit représentative de la délinquance réelle.

- **Les statistiques judiciaires**

Ce sont les condamnations prononcées et les personnes incarcérées. Il faut souligner que 80% des poursuites pénales sont abandonnées. De plus, le système judiciaire est soumis aux aléas du traitement des dossiers. En effet le nombre d'intervenants socio-judiciaires pour un même dossier est très important et la subjectivité des intervenants ne peut pas être écartée.

Deux types d'enquêtes ont alors été créées par les sociologues pour tenter d'évaluer l'écart entre la délinquance réelle et la délinquance enregistrée : les « enquêtes de victimation » et les « enquêtes par autorévélation ». Ce sont les enquêtés qui doivent dire s'ils ont été victimes ou s'ils ont commis des actes délinquants.

- **Les « enquêtes de victimation »** ont débuté dans les années 1960 en Europe et aux États-Unis, et la première en France a eu lieu en 1990.
- **Les « enquêtes par autorévélation »**, également appelées « **de délinquance auto-reportée** » ont été inaugurées en post-seconde guerre mondiale à l'étranger et seulement en 2000 en France. Pour exemple, on peut prendre l'enquête de délinquance auto-reportée d'Hugues Lagrange qui s'est intéressée à une population d'adolescents (Lagrange, 2001). La fiabilité de ces autorévélation est évidemment problématique.

Il est intéressant de constater que **le profil type de la victime et du délinquant** révélé par ces enquêtes est le même ! Il s'agit d'un jeune homme (de moins de 25 ans), vivant en ville, sans emploi ou ayant de faibles revenus (Fillieule, 2001).

Mesurée par la statistique policière, la délinquance a connu une forte croissance au cours des cinquante dernières années :

- elle a été multipliée par 6 de 1960 à 1980,
- et c'est dans les années 1990 qu'elle a connu l'augmentation la plus impressionnante. Les vols ont été multipliés par 9 et, en comparaison, on note une *moindre* croissance des infractions contre les personnes, qui n'ont été multipliées *que* par 3,
- ces trente dernières années, 800 000 personnes ont été « mises en cause », dont 20% de mineurs. Ce chiffre de mineurs délinquants a été multiplié par 2 depuis les années 1970, mais il décroît depuis une dizaine d'années (Mucchielli et Goaziou, 2009),
- **c'est un fait, la délinquance a augmenté.** Il paraît important de préciser que ce sont les délits les moins graves qui se sont largement multipliés, avec une augmentation du taux de réitération. Mais pour expliquer cette croissance il faut prendre en compte les biais pré-cités des statistiques, l'augmentation du nombre de comportements *reconnus* en tant qu'infraction (modification du code pénal comme reflet de l'évolution des représentations sociales de la violence), la propension à porter plainte qui s'est accrue, l'activité policière qui s'est intensifiée (rien qu'à noter le doublement des effectifs policiers de 1960 à 1980), l'invitation politique à « faire du chiffre » dans ce contexte de discours récurrents sur l'insécurité.

« Ainsi se développe progressivement un processus de judiciarisation des micro-conflits de la vie sociale, qui nourrit la machine policière et pénale et gonfle ses chiffres de prise en charge, entraînant en retour la fausse impression d'une augmentation continue des problèmes. » (Mucchielli et Goaziou, 2009).

L'augmentation de la délinquance juvénile n'est pas un phénomène spécifique, elle n'est qu'un aspect de l'augmentation générale du nombre de personnes justiciables devant la loi.

b) La délinquance, une pratique juvénile

Les enquêtes disponibles mettent en évidence la sur-représentation des jeunes (15-25 ans) parmi les auteurs d'actes délinquants. L'essentiel des pratiques incriminées correspond à la jeunesse socialement définie. Il s'agit de ces individus en pleine préparation psychique et matérielle pour accéder au statut social d'adulte²¹. Les pratiques délinquantes de masse peuvent être considérées sociologiquement comme des pratiques juvéniles propres, et admises par certaines théories des comportements juvéniles (sociologiques, médicales et/ou psychologiques). « Le contrôle social qu'exercent la famille d'origine et l'école (caractéristique de l'enfance) relayé par celui qu'exercent travail et famille conjugale (caractéristique de l'âge adulte) permet de comprendre que la jeunesse (entre enfance et âge adulte) soit aussi l'âge le plus propice aux conduites délinquantes. » (Mauger, 2009).

La délinquance peut être vue comme un effet de l'âge, puisque la courbe des âges des délinquants est la plus haute pour les 18-19 ans, diminue un peu entre 20 et 24 ans, nettement entre 25 et 29 ans, puis poursuit une décroissance continue après 30 ans (Fillieule, 2001). Il est important de préciser que **les délinquants ne sont statistiquement pas « de plus en plus jeunes »**. Cet effet d'âge est le même partout et à toutes les époques.

Pratique juvénile, la délinquance est aussi une pratique masculine puisque les femmes commettent nettement moins d'actes délinquants.

c) Socialisations et sous-cultures délinquantes

• **L'appartenance à la bande : reflet de l'échec des institutions de socialisation**

Nous avons vu précédemment que la socialisation des adolescents, fondement de la construction identitaire, se fait principalement via la fréquentation du groupe de pairs. L'appartenance à une *bande*, entendue comme groupe de jeunes délinquants, est sensiblement différente. Il s'agit ici de la conséquence de la « *désorganisation* des institutions ordinaires de socialisation » que sont la famille, l'école, le travail, etc. (Mauger, 2009). La rupture ou la distension des liens entre le jeune et les institutions, en premier lieu la famille, implique que le jeune ne parvient pas à s'identifier à une figure adulte, à intégrer les normes sociales, morales, et la crainte des sanctions (légales ou ordinaires). L'échec des institutions de socialisation peut

21 Se référer au paragraphe II-C-2-a) Définition sociologique de la jeunesse

alors se traduire par une socialisation délinquante. Par la *bande*, tout se passe comme si les jeunes se créaient une société à eux, car leur société d'appartenance ne leur permet pas de se sentir exister socialement, de répondre à leurs besoins. La bande devient alors une véritable instance de socialisation, avec ses propres normes morales, qui s'opposent à celles de la société. La fréquentation renforce les dispositions délinquantes, en même temps qu'elle offre des ressources sociales indispensables à un jeune en quête de normes et d'identité. Comme le formule Gérard Mauger, la bande permet une restauration de « l'estime de soi ».

Une des explications sociologiques au fait que la délinquance féminine soit moins fréquente que la délinquance masculine est que les femmes seraient plus investies dans la famille et plus sensibles au « contrôle social » par le contrôle familial.

Le milieu social où grandit l'adolescent (famille, école, quartier) détermine la probabilité, plus ou moins élevée, de devenir délinquant : vivre à proximité des bandes de délinquants mène à les rencontrer et à la possibilité d'adhérer à leurs normes et valeurs et de participer à l'activité délinquante.

- **Les sous-cultures délinquantes : différences de pratiques**

« Les chemins illégaux pour atteindre le succès. » (Cloward et Ohlin, 1960).

- La sous-culture « conflictuelle » : l'utilisation instrumentale de la violence.

Par une difficulté à s'identifier à leur rôle masculin, ces adolescents cherchent à devenir des « durs », dominants, ils rejettent en bloc ce qui représente pour eux la féminité, ils commettent des actes d'agression et de destruction de manière impulsive. *L'action* violente est déjà une fin en soi. Le vandalisme ou les incivilités peuvent s'interpréter comme une réplique de la domination envers les institutions dominantes sociales, envers la domination exercée par le capital culturel ou économique. Détruire ou dégrader un bien public (école, centre de loisir, commerce, commissariat...) ou un bien privé mais qui représente le capital économique (incendie de voiture par exemple), est une forme de domination symbolique. Le prestige est alors la reconnaissance de cette domination par les détenteurs du capital économique et culturel, par la société (souvent via les médias).

La délinquance, véritable **moyen d'expression**, est alors leur seule chance de reconnaissance sociale, d'acquisition d'une **identité propre**, pour des jeunes qui n'ont pas pu trouver leur place sociale ailleurs, ni autrement.

- La sous-culture « criminelle » : les agressions et les vols utilitaires.

C'est dans cette sous-culture que se joue, nous l'avons déjà évoqué, l'accès par des moyens illégaux et illégitimes à un bien qui semble légitime²². Les jeunes des classes sociales défavorisées ont les mêmes aspirations que les autres, mais ne peuvent pas y accéder par des moyens socialement acceptables. C'est « (...) la fermeture du champ des possibles sociaux légitimes (anomie familiale, disqualification scolaire, chômage et emplois précaires), parallèlement à l'ouverture du champ des possibles déviants (présences de groupes délinquants), l'une renforçant l'autre. » (Mauger, 2009). Cette sous-culture criminelle offre une opportunité de réhabilitation à des jeunes qui sont disqualifiés socialement : dans cet univers de socialisation déviant où s'opère une transmission par les anciens de savoirs et de savoir-faire, un soutien moral, une solidarité, l'accès à des biens matériels, à une certaine richesse. Certains des jeunes évoluent vers une véritable professionnalisation délinquante, dont le fonctionnement est éloigné de celui de la bande et de son univers "conflictuel".

Hugues Lagrange propose une description similaire, il distingue une **délinquance « acquisitive »** (correspondant à la sous-culture criminelle ; ce sont les vols, qui représentent les quatre cinquièmes de la délinquance globale en France, mineurs et majeurs confondus) **d'une délinquance « expressive »** (correspondant à la sous-culture conflictuelle). Il rapporte un changement dans la criminalité et la délinquance autour des années 1998 : une diminution des vols et une augmentation des violences, atteintes aux personnes, destructions, dégradations, trafics de stupéfiants, outrages envers les autorités... dans une forte dimension expressive et rebelle (Lagrange, 2001).

- **Les carrières délinquantes**

On distingue le délinquant occasionnel du délinquant de carrière. Dans la vie d'un jeune délinquant, la délinquance a un début, une fin, une durée, des phases d'aggravation, d'accalmie, des modalités différentes d'entrée et de sortie. C'est

22 Se référer au paragraphe II-C-2-c) « Sous-culture délinquante »

l'évolution de la *signification* des pratiques délinquantes qui détermine le commencement et la fin d'une carrière. Pourquoi on *reste* délinquant ? Pour le plaisir et la jouissance engendrés, pour *l'étiquetage* qui donne accès à une identité (même si elle est déviante), par l'anomie persistante, par l'absence d'une échappatoire sociale. Selon la théorie de l'étiquetage d'Howard Becker, la lutte contre la délinquance (par la police et la justice) est une réaction sociale qui ne fait qu'amplifier, si ce n'est engendrer, la délinquance. Apparaît puis se consolide chez le jeune une volonté consciente d'opposition à l'ordre social.

d) Les délinquants d'aujourd'hui

La délinquance, qu'elle soit occasionnelle ou professionnelle, peut survenir dans tous les milieux sociaux. Cependant la grande majorité des délinquants d'aujourd'hui correspond au profil social que nous avons décrit précédemment : le « jeune des cités », victime d'une précarité familiale, d'un échec scolaire, d'une grande difficulté de reconnaissance par la société dans laquelle il évolue. Selon les études de terrain menées par Mucchielli et Le Goaziou, plus de 80% des jeunes judiciairisés appartiennent aux couches sociales les plus défavorisées.

La violence des jeunes est largement médiatisée depuis le début des années 1990 : émeutes et manifestations qui dégénèrent, scandale des tournantes (Mucchielli, 2012), « Happy slapping » (il s'agit pour un jeune de filmer avec son téléphone portable une scène violente dont il est l'auteur, par exemple un coup porté à un inconnu dans la rue)... Alors que le phénomène de viol collectif est très ancien et ne semble pas évoluer, alors que des récits journalistiques du milieu de siècle dernier rapportent que les jeunes enregistraient leurs *exploits* délinquants avec les premiers magnétophones, l'idée que les jeunes sont de plus en plus violents et usent de pratiques nouvelles est largement répandue. Mais ce ne sont pas les jeunes et leurs pratiques qui changent, c'est la technique (moyens d'expression différents, nouvelles technologies de communication).

Mucchielli et Le Goaziou luttent contre les expressions courantes d'« ultraviolence » et de « violence gratuite » des jeunes, expliquant qu'un acte violent a toujours un mobile, aussi futile ou incompréhensible soit-il aux yeux des adultes bien insérés socialement. Les auteurs précisent que dans le discours et les actes des adolescents, on retrouve une banalisation

manifeste, voir même une normalisation de certaines transgressions, petits délits et conduites à risques. Cela s'inscrit dans le processus normal de socialisation des adolescents. On rejoint l'idée que la délinquance peut être perçue comme un effet d'âge (et non de génération !).

Michel Kokoreff et Didier Lapeyronnie décrivent avec précision le fonctionnement des banlieues et leur *place* (ou *non-place*) dans la ville. Ils détaillent les différentes formes d'expression que peuvent prendre les tensions avec les institutions et le reste de la société : l'indifférence, le dégoût, l'agressivité, la violence... Selon eux la réponse au « problème » des banlieues est bien plus politique que sociale ou sécuritaire. Il leur paraît prioritaire de favoriser l'intégration politique des populations concernées par cette relégation dans les « ghettos ». Les auteurs expliquent que les émeutes ne relèvent pas d'une logique délinquante, et que les participants ne sont pas nécessairement des individus inscrits dans la délinquance. Ils avancent que si les émeutes n'éclatent pas ailleurs que dans les cités, ce n'est pas à cause du chômage ou de la pauvreté, ni même une histoire d'ethnie ou d'extrémisme quelconque, c'est parce que « (...) les émeutes sont pratiquement le seul moyen d'expression politique qui reste aux populations des quartiers. Elles traduisent une marginalisation civique, urbaine et sociale. » (Kokoreff et Lapeyronnie, 2013). Cela donne une autre vision de la *voiture brûlée* que celle livrée par les médias de masse...

Les violences collectives qui ont dominé les années 1980-1990, prennent de nouveau une place importante dans le phénomène des émeutes à partir des années 2000. Dans son article de 2007 « Les émeutes de novembre 2005 : luttes de la jeunesse pour la reconnaissance. », François Sicot appuie l'idée que les émeutes sont l'expression d'une revendication de reconnaissance identitaire pour ces jeunes (Sicot 2007b).

« La question sociale reste décisive pour comprendre les souffrances contemporaines. », Michel Kokoreff et Didier Lapeyronnie.

Massivement, dans leur ouvrage, Mucchielli et Le Goaziou se montrent très critiques envers la politique : « l'utilisation du thème de la violence des jeunes à des fins politiques est un classique » (Mucchielli et Goaziou, 2009). Ils dénoncent la manipulation politique dont sont victimes les journalistes, les nombreux rapports officiels faisant état de la violence des mineurs, l'idée de la création d'« unités de police en milieu scolaire », l'image véhiculée d'une société qui serait peuplée d'adolescents criminels et l'impuissance même du juge pour enfant... Ils parlent d'une « tromperie organisée ».

« La violence des mineurs est une construction sociale, médiatique et politique. » Mucchielli et Le Goaziou.

e) Les "solutions" et les "traitements" décrits par la sociologie

Gérard Mauger classe les politiques de sécurité en 3 catégories qu'il critique : la neutralisation, la dissuasion et la réhabilitation.

- La neutralisation consiste à isoler le délinquant de la société par l'incarcération. Cette politique serait utile pour les délinquants *chroniques*, mais pourrait cristalliser l'exercice de la délinquance chez les délinquants *occasionnels* (en opérant une conversion vers la délinquance professionnelle).
- La dissuasion, par la menace de la sanction judiciaire, a pour but de faire renoncer aux pratiques délinquantes en réduisant leurs avantages et en augmentant leur coût. Plusieurs théories sociologiques s'accordent à dire que la dissuasion pénale augmente la délinquance, ou serait en tout cas inefficace : par le fait qu'elle repose sur une menace de punition incertaine et éloignée dans le temps alors que la délinquance rapporte des profits sûrs et immédiats (théorie actionniste), par le processus de stigmatisation (nous avons déjà abordé la théorie de l'étiquetage, où l'on *devient* l'étiquette que l'on nous attribue), par le renforcement de la solidarité du groupe délinquant face à la menace pénale (point de vue culturaliste). La dérive de cette politique de dissuasion est la *surveillance généralisée*.
- La réhabilitation repose sur le "traitement" du délinquant destiné à le "changer de l'intérieur". Jean Pinatel en 1971 parle de « "cure psycho-morale" ayant pour but de remodeler leur système de valeurs, dans les conditions exigées par leur dangerosité individuelle, et [de] s'efforcer d'améliorer par un travail de rééducation leurs possibilités d'adaptation sociale. » (Pinatel, 1971). Différentes formes de *traitement* sont proposées : formations professionnelles, recherche d'emploi, conseils individualisés ou en groupe, psychothérapies, etc. Mais la sociologie précise que, même s'il paraît important de l'aider à l'échelle individuelle à changer ses *habitus*, le délinquant ne peut pas être considéré comme un malade ou un patient. Mauger énonce que « Sans nier les effets psychologiques engendrés par des conditions sociales d'existence précaires, la sociologie considère, en effet, que **la délinquance n'est pas**

une maladie. En d'autres termes, elle propose une sociogénèse et non une psychogénèse de la délinquance. ». La discipline a longtemps dénoncé le contrôle social par la psychiatisation et la médicalisation des délinquants. En considérant la délinquance comme un *fait social*, la transformer ou l'abolir doit passer par le changement des structures sociales qui l'engendrent. Mais le pouvoir politique en a-t-il la volonté et la capacité ? Cela ouvre un autre débat.

Mucchielli et Le Goaziou évoquent plus que Mauger la fréquence des investigations menées par les psychologues ou les psychiatres dans la prise en charge initiale en instruction des jeunes auteurs de violence ou de délinquance.

La « prévention » et « l'éducation », autour des jeunes et de leurs instances de socialisation (famille, école, groupe de pairs, institutions politico-judiciaires, environnement socio-économique), sont les voies du traitement de la délinquance juvénile que propose Mucchielli (Mucchielli, 2006).

Les institutions que sont la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), le secteur sanitaire pédopsychiatrique et les aides éducatives, travaillent ensemble vers un objectif de « gestion des risques » liés à la délinquance (risques individuels pour le jeune lui-même, et risque pour l'ordre social) (Sicot, 2007c).

Cette synthèse historique et sociologique de la délinquance juvénile nous offre des clés intéressantes pour comprendre ces jeunes et en prendre soin. Intéressons-nous maintenant aux données sociologiques qui concernent la sexualité des adolescents.

C/ La sexualité des adolescents

L'adolescence est un moment privilégié d'apprentissage, de construction de soi, où débute la sexualité génitale, dans la rencontre avec l'autre et le corps sexué de l'autre. La sexualité est un axe important des relations sociales et de l'identité de chacun. Les relations amoureuses et sexuelles n'échappent pas à l'influence de la société, et de tous les éléments du processus adolescent que nous avons déjà décrits : la construction identitaire via la culture, la transmission, l'identification aux pairs adolescents et adultes, le besoin de reconnaissance, l'estime de soi, etc.

Avec le déclin des institutions de socialisation traditionnelles, les normes qui encadrent la sexualité se sont diversifiées et recomposées. Les agents de socialisation de la sexualité se sont multipliés : les pairs, les médias, Internet, l'école, la médecine, la psychologie, l'art et la culture... Ils fournissent autant de discours sur la sexualité. Le sexuel et le socio-culturel ne peuvent pas être considérés séparément, ce sont deux dimensions imbriquées.

Nous baserons notre exposé sur les 3 ouvrages suivants ainsi que sur des articles complémentaires :

1. *Jeunesse et sexualité : expériences, espaces, représentations*. Coordonné par Yaëlle Amsellem-Mainguy, avec Marie Bergström, Michel Bozon, Isabelle Clair, Colin Giraud, Christelle Hamel, Florence Maillochon, Wilfried Rault (Amsellem-Mainguy, Rault, et Collectif, 2012).
2. *Les adolescents, le sexe, l'amour : itinéraires contrastés*. De Hugues Lagrange (Lagrange, 2003).
3. *Sexualités adolescentes*. De Marta Maia (Maia, 2004).

1) L'étude de la sexualité des adolescents : quelques généralités

Une des difficultés de l'adolescence est bien la connaissance et l'appropriation de son corps, en lien étroit avec la génitalité et la sexualité. L'aspect corporel devient très préoccupant, surtout vis-à-vis du regard des pairs sur ce corps. Se jouent ici l'obtention de la reconnaissance et la valorisation de soi. Marta Maia peut dire que « Le corps et les émotions sont des constructions sociales : ils sont façonnés, construits selon les normes, les modèles, les valeurs et les représentations d'une culture. » (Maia, 2004). Ce corps adolescent est donc soumis à des exigences sociales : culte de la maigreur ou des muscles, maquillage, habillage, look... Il correspond à la personnalité, il est souvent le reflet de l'importance que l'adolescent porte à lui-même, il est utilisé comme un moyen d'expression et de communication avec l'autre. Ainsi la présentation du corps impacte sur les relations et la socialisation, amicales et amoureuses. Les médias ne sont pas sans influence sur le corps, bien au contraire. Ils véhiculent des images socialement prescrites pour chaque genre, ils prônent une libération du corps, un *corps-objet*, parfois *hypersexualisé* notamment pour les jeunes filles.

a) Le milieu socio-culturel et le sexe

Dans les ouvrages étudiés, les sociologues s'intéressent à la sexualité des adolescents de milieux sociaux et culturels différents, mettant en évidence des différences significatives. Ils font la comparaison entre des milieux dits « favorisés » (aisance économique et matérielle) et des milieux « défavorisés » (souvent les quartiers de relégation des banlieues), prenant en compte le milieu familial et scolaire, ainsi que les pairs adolescents. « Le milieu constitue pour l'adolescent des repères pour les comportements amoureux, les attitudes et les représentations de la sexualité. (...) Le contexte socioculturel et éducatif de l'adolescent détermine ses intérêts, son comportement et ses capacités d'assimilation. » (Maia, 2004).

Marta Maia révélera dans son étude que les adolescents réalisent leurs histoires d'amour ou sexuelles au sein de leur classe sociale d'appartenance, et que les couples mixtes (en terme d'origine, de couleur de peau) sont assez peu fréquents. La mixité sociale et culturelle dans les relations amoureuses augmente à mesure que l'on s'approche des milieux populaires. Le choix du partenaire amoureux apparaît être fonction des représentations sociales. Marta Maia explique que l'adolescence, dans sa durée et ses caractéristiques, est conditionnée par le milieu social, avec ses valeurs, ses normes et ses rôles propres : dans les milieux aisés les comportements adolescents sont plus tardifs et la *sortie* de l'adolescence également, alors que dans les classes défavorisées l'émancipation est plus précoce, que ce soit dans l'entrée dans la sexualité (premier flirt, premier rapport sexuel), dans la distance vis-à-vis des parents (affirmation des idées, des goûts, libertés), ou dans l'accès à une profession...

Hugues Lagrange, ne fournit pas de phrases isolées et de citations partielles d'adolescents. Il nous présente de véritables histoires biographiques, longues et détaillées. Il est lui aussi allé rencontrer des adolescents issus de milieux très différents : de la bourgeoisie parisienne à la campagne bretonne, en passant par les "cités". Les codes concernant l'amour et la sexualité se révèlent très différents, nous invitons le lecteur à parcourir ce livre très riche (Lagrange, 2003).

Dans notre partie sur la *délinquance*, nous avons longuement évoqué les difficultés de socialisation de beaucoup de jeunes issus des milieux précaires. L'estime qu'ils ont d'eux même est faible, leur construction identitaire est semée d'embûches, ils n'ont pas accès à la consommation, ces difficultés retentissent sur leurs vies amoureuses et sexuelles. L'aisance matérielle moindre réduit leur autonomie, ne leur permet pas d'aller *boire un verre*, d'aller au cinéma ou au restaurant... Cela ne leur facilite pas la socialisation amoureuse, qui pour

s'épanouir doit se réaliser à l'écart du regard des pairs. Cette socialisation amoureuse peut alors elle aussi prendre une tournure déviante, lorsqu'elle ne peut se réaliser autrement. La violence, fréquente avec le groupe de pairs, peut s'installer jusque dans le couple, « (...) certains jeunes basculent dans l'agression sexuelle. L'aisance avec laquelle ils parlent de la violence atteste de sa banalisation » (Maia, 2004). Cet extrait de témoignage d'un *jeune des cités* que Marta Maia a rencontré au cours de son enquête révèle bien le climat dans lequel il évolue concernant les relations amoureuses :

« Dans ma cité, les gens que je côtoie, (...) c'est pas le même monde. Parce que c'est une vie dure. Ça fait que tu peux pas... il y a pas vraiment de sentiments, tu vois. C'est un milieu dur, ça fait que les gens sont durs. Ils sont blindés. Ils se font une carapace et... On s'aime bien, si, mais on montre pas ça. On montre pas de la même façon (...) J'ai jamais dit "je t'aime" à une fille (...) J'ai une copine, mais... C'est compliqué... Disons que j'ai fait pas mal de conneries. Je lui ai fait trop de misères. (...) J'arrivais (chez elle) à deux heures du matin, je la réveillais, tu sais, je parlais même pas vraiment avec elle, on allait dans la chambre, tac tac, après, je dormais et le matin je partais. Jamais j'ai fait un restaurant ou un cinéma en tête-à-tête avec elle. » Luc.

Hugues Lagrange, dans son enquête *L'entrée dans la sexualité* en 1997, remarque que les caractéristiques des adolescents sont corrélées à leur expérience génitale. Leurs goûts musicaux, la pratique d'une religion, leur socialisation scolaire ou encore l'expérience du tabac et du cannabis sont des éléments pertinents pour l'analyse de leur vie sexuelle. Il donne l'exemple de la consommation de tabac ou de cannabis qui refléterait une certaine affirmation de soi, une mise à distance du monde de l'enfance, une autonomisation et une indépendance vis à vis des parents, et donc, une sorte de prélude à l'entrée dans la vie génitale (Lagrange et Lhomond, 1997).

Les sociologues s'intéressent aussi à l'étude selon le sexe. Discours d'une fille ou discours d'un garçon, ils prennent en considération ce qui peut appartenir à une différence de genre. « Le *genre* est, par opposition au *sexe biologique*, le *sexe social*, c'est à dire l'ensemble des comportements, attitudes et caractéristiques assignés à l'un et l'autre *sexe* en vue d'une différenciation sociale. » (Maia, 2004; Handman, 1999). Toutes les sociétés définissent les constructions sociales que sont la masculinité et la féminité. Une identité de genre est alors assignée à chacun. L'identité sexuée est imposée par la société, mais l'orientation sexuelle est plutôt une construction individuelle. Dans la pensée commune de notre société contemporaine, même si l'homosexualité est acceptée, la norme est à l'hétérosexualité.

b) Le regard des pairs

A l'adolescence, la socialisation familiale laisse place à celle des pairs, et on note un rapprochement entre les deux sexes. Les groupes de pairs deviennent de plus en plus mixtes, et les relations amoureuses apparaissent.

Les adolescents sont très sensibles à la manière dont ils sont perçus par les pairs. Entre eux ils exercent des jugements, parfois sévères, sur les relations amicales, amoureuses mais aussi sur leurs comportements. S'exerce alors une sorte de **contrôle réciproque à l'intérieur du groupe** de pair. Ce contrôle fait partie de la sociabilité. Il permet d'une part au groupe de se créer une identité et une unité, et d'autre part de **réguler les comportements** et attitudes de chacun de ses membres, afin d'éviter les attitudes considérées déviantes par le groupe. De plus, lorsque des relations d'affinités fortes existent, elles sont le berceau de la parole autour de la sexualité et de la vie affective. Ces relations de confidences sont un véritable lieu de travail psychologique et d'éducation sexuelle entre pairs (Maia, 2004). Nous reviendrons sur l'importance de cette auto-régulation des jeunes entre eux au sein du groupe de pairs, qui est primordiale pour l'intégration des normes sociales.

c) La famille et la sexualité

Le modèle sexuel pour les jeunes d'aujourd'hui n'est pas exclusif, il est porté aussi bien par les médias, les parents, les pairs, l'école, la littérature... Cependant, *à moins que* ou *avant que* leurs enfants ne leur *échappent*, ce sont les parents plus que la société qui détiennent le pouvoir de l'interdit en matière de conduites sexuelles, et l'éducation sentimentale se construit à l'intérieur de la famille. Les relations entre parents et adolescent sont déterminantes pour l'équilibre affectif et le comportement sexuel du jeune.

Le contrôle parental s'effectue davantage sur les filles, qui sont souvent plus *surveillées* que les garçons. Ce contrôle sur les jeunes filles est renforcé dans certaines classes et cultures : le contrôle est plus strict dans les classes très aisées et dans la culture maghrébine, que dans les classes moyennes populaires françaises. Cela se reflète dans le comportement amoureux des adolescentes, qui sont plus libres sexuellement dans certains milieux que dans d'autres (rapports sexuels plus précoces, partenaires plus nombreux).

Parler de sexualité avec ses parents est très difficile pour l'adolescent. Ce sujet sera plus facilement abordé avec un frère, une sœur, un cousin, une tante... Avec les parents, la pudeur est de mise. En fonction des familles et de leur culture, les échanges au sujet de la sexualité sont plus ou moins libres. Certains l'abordent sur le ton de l'humour, d'autres par le biais de la prévention, ou encore dans le cadre de confidences intimes.

2) La sexualité en chiffres : quelles évolutions ?

Les transformations sociales du 20^{ème} siècle, tels que le recul de la tradition et de la religion, la libération des mœurs ou encore l'émancipation de la femme et l'apparition de la contraception, ont sans surprise modifié les comportements sexuels. On parle même d'une « révolution sexuelle » à partir de la fin des années 1960 : le rigorisme moral recule, laissant place à l'hédonisme, la sexualité se libère dans les médias et dans les représentations sociales. Parallèlement, on assiste à une évolution des rapports parents-enfants. Dans les années 1990, l'apparition du SIDA modifiera les comportements sexuels, freinant l'élan de liberté porté par les années 1960.

L'enquête « Contexte de la sexualité en France » réalisée en 2006 par les sociologues Michel Bozon et Nathalie Bajos est la dernière enquête en date concernant la sexualité dans notre pays (Bajos et Bozon, 2008). Un peu plus de 12 000 personnes de 18 à 69 ans ont été interrogées. L'enquête de 2006 fait suite à deux autres enquêtes : la première en 1970 auprès de 2 600 personnes (Simon et al. 1972), et la seconde en 1992 auprès de 20 000 personnes (Spira et Bajos, 1993). L'étude de 2006 appréhende les trois composantes de la sexualité : les actes, les relations et les significations. Nous en avons extrait les résultats qui nous intéressent :

- **L'âge moyen au premier rapport**, est tout à fait **stable** depuis presque trente ans. Lui qui était nettement différent entre les hommes et les femmes il y a 70 ans (respectivement 18,8 ans et 20,6 ans), tend vers une convergence dans les années 1970-1980, puis se stabilise depuis une vingtaine d'années à **17,2 pour les hommes et 17,6 pour les femmes**. On note donc un **rapprochement des âges** des femmes et des hommes au premier rapport.

- Depuis les années 1960, ce sont les femmes qui ont vécu les plus grands changements. Elles attestent d'une évolution continue dans le sens d'une sexualité de plus en plus diversifiée.

Si les expériences des hommes et des femmes se sont rapprochées, des différences existent toujours, qui correspondent au stéréotype des genres : les femmes sont 3 fois plus nombreuses que les hommes à avoir eu leur premier rapport sexuel avec quelqu'un qui est devenu leur conjoint ; les femmes déclarent avoir eu moins de partenaires sexuels au cours de leur vie que les hommes (bien que ce nombre reste stable chez les hommes à 11,6, il est passé de 1,8 à 4,4 chez les femmes) ; les femmes pratiquent moins la masturbation que les hommes ; les femmes sont beaucoup moins nombreuses que les hommes à considérer « *que l'on peut avoir des rapports sexuels avec quelqu'un sans l'aimer* » (cet écart est le plus important chez les jeunes : 57% contre 28% entre 18 et 24 ans) ; les femmes et, dans une moindre mesure, les hommes adhèrent majoritairement à l'idée que « *par nature les hommes ont plus de besoins sexuels que les femmes* » (75% et 62% tout âge confondu, 67% et 54% chez les 18-24 ans).

Ces différences sont liées aux **représentations sociales** qui attribuent aux femmes une sexualité reposant sur l'affectivité et la conjugalité, et aux hommes une sexualité basée sur le désir et la dimension physique.

- Par rapport à l'enquête de 1992, les chiffres concernant **l'homosexualité** sont en augmentation chez les femmes et sont stables chez les hommes. L'acceptation de l'homosexualité tend à se généraliser, mais elle reste problématique dans certains milieux et pour les générations les plus anciennes. Les jeunes acceptent plus facilement l'homosexualité que leurs aînés.
- La pratique de la **masturbation** est rapportée plus largement par les hommes que par les femmes (90% contre 60%). Elle est une sorte de tout premier contact avec la sexualité pour les hommes, alors qu'elle est pratiquée plutôt à l'âge adulte chez les femmes.
- Les pratiques de **sexualité orale** (cunnilingus et fellation) ont connu une diffusion importante dans les années 1970. Il ne s'agit pas d'une pratique répandue précocement chez les jeunes, mais elle s'accroît rapidement avec l'âge (à partir de 25 ans).

- 12% des jeunes femmes de 18 à 24 ans rapportent des **difficultés à atteindre l'orgasme**, contre 0,4% des hommes au même âge. Les auteurs de l'enquête attribuent ce chiffre aux « difficultés liées à l'apprentissage de la sexualité chez les jeunes ».
- Plus de 10% des personnes interrogées se sont déjà inscrites à un **site de rencontre sur internet**. Cette pratique est sans surprise plus fréquente chez les jeunes : près d'un tiers des jeunes de 18 à 24 ans se sont déjà connectés, avec une proportion égale entre les filles et les garçons (à partir de 25 ans, les hommes sont 2 fois plus nombreux que les femmes à se connecter). De par l'utilisation de plus en plus répandue des nouveaux outils de communication, on peut facilement penser que ce chiffre de 10% a augmenté entre 2006 et 2014. Des rencontres sexuelles font suite à ces rencontres sur internet dans 5 à 10% des cas.
- La pratique de l'**échangisme** ne concerne pas les jeunes de moins de 25 ans.
- 5% des hommes entre 20 et 34 ans ont eu recours à la **prostitution**. Ce chiffre est stable depuis l'enquête de 1992.
- Environ 80% des jeunes utilisent le **préservatif** à l'entrée dans la sexualité. L'âge jeune au premier rapport ne constitue pas un facteur de non-recours à la prévention par le préservatif. Au contraire, plus l'âge du premier rapport est tardif, plus l'utilisation du préservatif diminue.
- L'enquête souligne l'augmentation de certaines violences, notamment sexuelles, subies par les jeunes.

Ces évolutions traduisent une plus grande facilité de nos jours à parler librement de sexualité, à rapporter une vie sexuelle diversifiée, notamment pour les femmes (grâce à l'accroissement de l'autonomie sociale). Mais les jeunes n'échappent pas aux **stéréotypes de genre**. « En dépit de certaines évolutions, les représentations de la sexualité restent marquées par un clivage qui continue d'opposer une sexualité féminine pensée dans le registre de l'affectivité et de la conjugalité, à une sexualité masculine pensée majoritairement dans le registre des besoins naturels et du plaisir. » (Bajos et Bozon, 2008).

3) Sexualité : pratiques et représentations, qu'en pensent les jeunes ?

a) Le féminin et le masculin : genre et sexualité

Les représentations sociales du féminin et du masculin chez les adolescents diffèrent d'une classe sociale à l'autre. Les jeunes des classes moyennes et défavorisées ont une représentation de l'homme et de la femme plus différenciée sexuellement que les jeunes des classes privilégiées : les garçons restent très attachés au principe de virilité, quand les filles sont cantonnées au registre affectif.

Plusieurs sociologues, dont Hugues Lagrange, parlent d'une « crise de la masculinité », depuis l'émancipation de la femme dans les Trente glorieuses. Devant une difficulté à *trouver leur place*, le principe de virilité permet aux jeunes garçons de conserver une reconnaissance sociale et une identité sociale "*masculine*".

Dans les représentations des adolescents interrogés par Marta Maia, il y a trois catégories de figures féminines : les « *prostituées* », les « *salopes* », et les « *filles sérieuses* ». Les deux premières sont déconsidérées et ne méritent pas le respect, car il est dévalorisant aux yeux de ces jeunes d'avoir de nombreux partenaires et d'avoir des rapports sexuels sans être amoureux. La fille sérieuse est respectable, elle « *ne couche pas avec le premier venu* ». Les jeunes garçons ont une liberté sexuelle socialement mieux acceptée par leurs pairs, masculins et féminins (Maia, 2004).

Isabelle Clair a mené deux études concernant les liens entre sexualité et genre, dans des milieux sociaux distincts, auprès des 15-20 ans. Elle nous présente ses conclusions dans son article *Le pédé, la pute et l'ordre hétérosexuel* (Clair, 2012). Elle explique que ne pas être conforme aux normes de genre fait courir un risque. Ce risque est différent pour les filles et pour les garçons : la première cause d'exclusion pour les filles est que l'on puisse les imaginer se laissant aller à une sexualité active, visible et s'effectuant en dehors de toute contrainte ; la première cause d'exclusion pour les garçons est que l'on puisse douter de leur virilité. Les insultes échangées entre adolescents sont révélatrices de ces deux types de risques, elles suivent les normes de genre : le *pédé* et la *pute*. L'adolescente doit assurer sa vertu (au sens de chasteté) pour être respectée par ses pairs. L'adolescent, lui, doit assurer sa virilité. Toujours selon Isabelle Clair, vertu et virilité ne sont pas dissociables pour maintenir les normes de genre et l'« hétéronormativité » : la vertu des filles confirme la virilité des garçons, et la

virilité des garçons offre une garantie sexuelle aux filles. Les adolescentes sont parfois confrontées à un double problème : refuser les avances d'un jeune garçon, véritable atteinte à sa virilité, peut conduire au rejet ou à l'exclusion ; et accepter les avances, parfois jusqu'à l'acceptation de rapports sexuels, peut également être source d'exclusion car synonyme de *fille-facile*... La hiérarchisation des sexes est très présente. Dans ce cadre social ultra-normé, la liberté des jeunes paraît bien moindre, et l'on peut imaginer les difficultés personnelles rencontrées dans cette phase de construction identitaire et de vulnérabilité qu'est l'adolescence.

b) Des pratiques...

Hugues Lagrange écrit qu'« on peut envisager les pratiques sexuelles dans une variété infinie de configurations affectives » (Lagrange, 2003). Il développe 3 dimensions, qu'on ne détaillera pas ici, mais auxquelles le lecteur pourra se référer : l'intensité des affinités, le degré des interactions physiques et le degré d'exclusivité des affects.

Les adolescents définissent l'acte sexuel, *normal et naturel*, selon une logique de reproduction : il s'agit d'un rapport hétérosexuel avec pénétration vaginale. Cette vision est imprégnée du discours traditionnel des institutions, encore très présent. Les adolescents expriment un certain dégoût pour les autres pratiques sexuelles (sodomie, fellation, etc.). Néanmoins, Marta Maia met en avant le fait que « les discours, qui sont très normatifs, ne correspondent pas toujours à la réalité, au contraire, ils lui servent souvent d'écran. » (Maia, 2004). Ainsi, le sociologue Alain Giami avance que les rapports bucco-génitaux seraient en augmentation en phase de pré-pénétration génitale, alors qu'auparavant ces rapports étaient "réservés" aux "expérimentés" (Giami, 2014).

Notamment dans les classes populaires, la masturbation est considérée par les adolescents comme étant normale chez les garçons, qui auraient davantage besoin de sexe, et avilissante chez les filles, chez qui la pratique de la sexualité reste empreinte de culpabilité. De la même manière, la prostitution (en tant que client) est une pratique considérée normale par et pour les garçons. Aucun adolescent dans l'étude de Marta Maia n'a dit s'être prostitué. L'homosexualité est elle aussi empreinte des représentations sexuées de genre. La grande majorité des filles accepte l'homosexualité en tant que normalité (excepté celles pour qui la religion est très influente), ce qui n'est pas le cas des garçons, majoritairement issus des classes populaires et défavorisées, l'homosexualité s'opposant à leurs valeurs de virilité. Ces

mêmes garçons ont l'activité sexuelle la plus intense et regardent plus de films pornographiques.

c) La pornographie et les médias

C'est depuis la révolution sexuelle des années 1960 que l'on assiste à une augmentation de la consommation de la pornographie. Initialement au cinéma, dans les revues, par le minitel-rose, et encore plus aujourd'hui via Internet, celle-ci véhicule des clichés et des idées stéréotypées. Avant tout propos, Michel Bozon précise que le visionnage de films pornographiques est un phénomène banal puisque 73% des femmes et 92% des hommes de 18 à 69 ans (dans l'enquête de 2006) en ont déjà visionné (Bozon, 2012). La différence avec la génération actuelle est que l'on est passé d'une pratique collective (visionnage en salle au cinéma) à une pratique intime et privée (via internet). Ce n'est pas un fait nouveau, les jeunes garçons sont plus précoces que les filles dans le visionnage de la pornographie. Ils sont également plus nombreux. Ils en font un usage de découverte de la sexualité. Les jeunes filles qui regardent la pornographie la découvrent plus tardivement, avec leur partenaire sexuel. Bozon énonce alors que « Les modes de visionnage des films pornographiques s'inscrivent dans les processus dominants de socialisation à la sexualité. » (Bozon, 2012).

Lorsque Marta Maia interroge les adolescents, l'opinion des filles concernant la consommation de la pornographie est défavorable, alors qu'il ne l'est pas de la part des garçons (exceptés les garçons des classes très privilégiées, et les garçons arabes, par pudeur). Pour les garçons, la pornographie est un moyen d'apprentissage de la sexualité, « Ce qui renforce peut-être leur manque de tendresse dont se plaignent les filles et la dissociation qu'ils font entre le sexe et les sentiments... » (Maia, 2004). C'est en majorité dans les classes défavorisées que la pornographie sert de modèle aux jeunes garçons dans leur apprentissage de la sexualité. C'est pour cela que Marta Maia met en évidence « le caractère plus rude et sexiste des adolescents des milieux défavorisés ». Cependant, plusieurs enquêtes convergent, et Nathalie Bajos affirme que les adolescents savent que la pornographie est *du cinéma* (Bajos et Bozon, 2008). En effet la majorité des adolescents interrogés par Marta Maia, et ce dans toutes les classes sociales, estiment que la sexualité est trop présente dans les médias. Ils pensent que les images télévisuelles pornographiques, hyper-sexualisées ou fortement érotisées, sont trop nombreuses mais également non représentatives de la sexualité qu'ils découvrent "*pour de vrai*". Les adolescents (notamment ceux des classes sociales privilégiées)

expriment le fait que l'image de la femme, présentée comme un objet de consommation pour l'homme, est dégradante et contraire à leurs valeurs.

La pornographie n'est bien sûr pas le seul agent de socialisation des adolescents en matière de sexualité. Les sources d'information sont diverses et nombreuses : la médecine, les campagnes de prévention, l'école, la psychologie vulgarisée, les médias et internet, la littérature, le cinéma, la famille (surtout la mère pour les filles), les pairs (surtout pour les garçons), etc.

Les sociologues ne mettent pas en évidence une influence néfaste de la pornographie sur les comportements sexuels des adolescents.

d) Le sentiment amoureux et la sexualité

Les adolescents, même très jeunes, rapportent que l'important dans une relation amoureuse est la confiance, la fidélité et les sentiments. Ils réprouvent l'infidélité. Cependant, le discours de la morale partagée comme étant le fondement d'une relation amoureuse, est contredit par la pratique, où l'apparence physique semble prendre la première place dans la mise en couple des adolescents. L'importance de l'apparence physique s'estompe avec l'avancée en âge, laissant place aux qualités spirituelles comme l'intelligence, la gentillesse, le sens de l'humour, les valeurs, etc. Un autre déterminant majeur du choix amoureux à l'adolescence est le jugement des pairs. L'influence des images familiales, sociales et culturelles est également importante.

Le sentiment amoureux est facilement admis par les filles. Il l'est beaucoup moins pour les garçons qui, surtout dans les classes populaires, voient en l'amour un obstacle à leur virilité. Ils admettent alors beaucoup moins facilement *être amoureux*. Pour la majorité des filles, la pratique de la sexualité est indissociable de l'amour, mais elles ne font pas du sexe une condition nécessaire à l'établissement du sentiment amoureux. D'autant plus que la famille et la société établissent un plus grand contrôle sur la sexualité des filles que sur celles des garçons. La sexualité devient alors pour les adolescentes une source potentielle de culpabilité, et pour les garçons source d'affirmation de leur virilité, de leur masculinité.

e) L'apprentissage de la sexualité : du flirt au premier rapport sexuel, « la jeunesse sexuelle »

Hugues Lagrange nous offre, dans son ouvrage *Les adolescents, le sexe et l'amour*, une vision historique de l'évolution des mœurs sexuels, et des liens qui unissent les hommes et les femmes (Lagrange, 2003). Il reprend des éléments essentiels que nous avons déjà évoqués, tels que le déclin des institutions traditionnelles et l'émancipation de la femme. Avant l'apparition du *flirt* tel qu'il se présente aujourd'hui, Lagrange décrit la naissance du *dating* dans les années 1920 aux États-Unis : partiellement libérés de la chasteté puritaine des siècles précédents, les jeunes s'adonnent à des rencontres ayant pour but la séduction. Il va sans dire que les stéréotypes de genre sont très présents à cette époque. Le *dating* représente la figure du consommateur, qui doit pouvoir disposer dans l'instant, satisfaire ses désirs, avoir une conduite hédoniste et futile... « Le contrôle de soi devient moins valorisé que l'accomplissement de soi. » (Lagrange, 2003). Le *dating* investit l'espace public et échappe au contrôle des adultes ! On se donne rendez-vous publiquement (aux yeux des pairs) par l'intermédiaire du journal du lycée, le garçon élit sa partenaire et libre à elle d'accepter ou de refuser l'invitation. Cela fait donc un siècle que les adolescents échappent au contrôle des adultes... Les jeunes gens de l'époque trouvent en l'automobile un moyen de « s'éloigner pratiquement mais aussi psychologiquement de la surveillance des parents ». Cette dernière phrase de Lagrange ne pourrait-elle pas se transposer à l'usage par les adolescents d'aujourd'hui des réseaux sociaux d'internet²³ ?

L'entrée dans la sexualité des générations précédentes se faisait plus tardivement et moins progressivement. De nos jours, le flirt, avec la découverte progressive du corps de l'autre, permet un apprentissage de la sexualité différent. L'adolescence est devenue une période de préparation à la sexualité. La construction de l'autonomie passe par les relations à l'intérieur du groupe de pairs et les relations sexuelles et/ou amoureuses. L'âge du premier flirt se situe autour de 13-14 ans, bien avant les premiers rapports sexuels autour de 17-18 ans. Michel Bozon parle de « phase pré-sexuelle », une période d'expérimentation qui se réalise par « l'exploration physique de l'autre », avec le baiser profond et les caresses. Puis s'effectue la transition vers la sexualité génitale. L'auteur énonce que « Plutôt qu'à une sexualisation accélérée, on assiste à un allongement de la phase pré-sexuelle, qui a pris un caractère plus

23 Voir la partie suivante des résultats concernant l'usage d'internet par les adolescents.

graduel. Une période autonome de la sexualité adolescente s'est ainsi créée. » (Bozon, 2012). La précocité du premier flirt dépend du sexe, de l'origine culturelle, de la catégorie sociale, du contexte familial. Le réseau d'amis conditionne le réseau amoureux, et réciproquement. La sociabilité a un rôle important dans l'apprentissage de la sexualité. Marta Maia avance même que le nombre d'amis est proportionnel au nombre de partenaires sexuels et de flirt. Ce nombre étant plus important dans les classes moyennes et défavorisées où le groupe de pairs est constitué de plus de membres.

Michel Bozon, dans son article *L'entrée dans la sexualité adulte* en 1993, énonce que le premier rapport sexuel et le vécu de la sexualité à l'adolescence aident à « comprendre les comportements sexuels et conjugaux au cours de la vie adulte » (Bozon, 1993). Marta Maia ajoute que « La mémoire s'empare du premier rapport sexuel car il représente une étape symbolique importante dans la vie sexuelle des individus. » (Maia, 2004).

Le premier flirt, le premier baiser, le premier rapport sexuel peuvent être vécus comme des rites initiatiques, conférant à l'individu un nouveau statut. Ainsi le premier rapport sexuel peut être considéré pour un adolescent en quête d'identité comme un passage, une voie d'accès, à l'âge adulte. On a déjà évoqué la question du rite, avec ce qu'il contient de confrontation au danger, à la douleur, voire à la mort. Les rapports sexuels non protégés, malgré la connaissance des risques, peuvent s'inscrire dans ce contexte. On peut ajouter ici que la jeune femme, par vertu et devoir de sagesse, est maintenue socialement dans un rôle de responsabilisation quant à la prévention à l'encontre des maladies sexuellement transmissibles et des grossesses **non** désirées. C'est effectivement le plus souvent l'adolescente qui veillera à l'utilisation du préservatif, ayant un rôle social « d'agent civilisateur de l'homme » (Bozon, 2012).

Avant l'âge de 17 ans, l'adolescent s'engage dans des relations de flirt courtes, où il découvre progressivement le corps de l'autre, c'est la « jeunesse sexuelle » décrite par Michel Bozon. Les relations longues sont plus rares avant cet âge, et surtout avant le premier rapport sexuel. Puis le rapport sexuel rend la relation *plus sérieuse* et une place est laissée au sentiment amoureux. L'amour favorise alors les relations longues.

La succession des conquêtes amoureuses est l'attitude dominante chez les adolescents. Ils rapportent avoir la hantise de *rester seul*, ils luttent contre un *vide sentimental*, en superposant les relations amoureuses. Mais cette attitude est, on l'a déjà abordé, souvent légitime et acceptable uniquement pour les garçons... Les adolescentes se cachent bien de dévoiler leurs amourettes multiples afin de *préserver leur réputation* auprès des pairs. Elles se conforment à la norme, du moins en apparence.

f) Le Web, un espace d'expérimentation

Dans son article *Premières relations sexuelles et prises de risque*, Florence Maillochon rapporte qu'Internet constitue un espace d'information mais également d'expérimentation en matière de pratiques sexuelles pour les jeunes (Maillochon, 2012). Selon l'enquête ESPAD (European School Survey on Alcohol and other Drugs) de 2003²⁴, environ 25% des lycéens et lycéennes ont eu des conversations érotiques sur internet, 11% sont sortis avec des personnes rencontrées sur un site et 2,5% ont eu des relations sexuelles à la suite d'une rencontre par le Web. Florence Maillochon nous rapporte ces chiffres mais ne fait aucune interprétation ou hypothèse concernant ce qui pourrait constituer une prise de risque éventuel pour les jeunes, dans ces rencontres par le biais d'internet.

L'enquête « Contexte de la sexualité en France » de 2006, de Bozon et Bajos, indique que près d'un tiers des hommes et des femmes de 18 à 24 ans s'est déjà connecté sur un site de rencontre, et que parmi les jeunes de 18-19 ans, 4% des femmes et 7% des hommes ont eu un rapport sexuel avec une personne rencontrée sur internet (Bajos et Bozon, 2008). Ces pourcentages ont depuis probablement encore augmenté.

Marie Bergström, dans son article *Nouveaux scénarios et pratiques sexuels chez les jeunes utilisateurs de sites de rencontres*, rapporte les résultats d'une étude menée auprès de jeunes entre 18 et 30 ans, inscrits sur un site de rencontres (Bergström, 2012). Ses résultats concernent donc de jeunes adultes et non de jeunes adolescents. De nos jours, le site de rencontre est un espace important de sociabilité, d'expérimentations et de rencontres sexuelles pour les jeunes. Marie Bergström parle d'un véritable « territoire constitutif de la géographie sexuelle de la jeunesse ». L'usage de ces sites s'accompagne de nouvelles modalités d'interactions et de rencontres, de nouvelles pratiques de la sexualité. La rencontre sur internet facilite et accélère l'entrée et la sortie dans des relations à but sexuel, elle favorise les relations de courte durée. Le moindre contrôle social des pairs sur ces sites facilite la rencontre avec des partenaires occasionnels. Le site est un « espace de flirt », de séduction, un espace d'initiation, ainsi que de nouvelles expériences dites de « cybersexualité ». Les représentations sociales de genre sont également très présentes dans les sites de rencontres, les pressions normatives continuent de s'exercer. Par exemple la jeune femme a rapidement une étiquette de « fille-facile », soumise à une « disponibilité sexuelle inconditionnelle » à

24 Il s'agit d'une grande étude européenne, qui a intégré un module « sexualité », menée sur une population adolescente. <http://www.ofdt.fr/ofdtdev/live/donneesnat/espad.html>

laquelle elle peut avoir des difficultés à échapper lors de la rencontre « en vrai » (Bergström, 2012).

Les adolescents, voire les pré-adolescents, ont également recours à internet comme espace de découverte, d'initiation et d'expérimentation en matière de sexualité. Nous l'exposerons dans la partie suivante des résultats concernant l'usage d'internet et des réseaux sociaux par les adolescents.

g) Érotisme et grossesse

Marta Maia révèle que de nombreux adolescents d'aujourd'hui sont fascinés voir excités par le corps de la femme enceinte. Symbole de la beauté féminine, caractères maternel et érotique fusionnés, les adolescents aiment à regarder les femmes enceintes exhiber leurs formes et sont fascinés par les photographies de femmes enceintes en lingerie. Marta Maia écrit : « En outre, on peut se demander si ce *moteur d'excitation* ne favorise pas une prise de risque accrue, dans la mesure où une fascination pour la grossesse pourrait devenir une recherche inconsciente de celle-ci. » (Maia, 2004).

4) Conclusions : à l'encontre des craintes des adultes

Les adultes ont un discours stéréotypé et parsemé de fantasmes en ce qui concerne la sexualité des adolescents : « les jeunes ne pensent qu'au sexe », « les jeunes sont de plus en plus précoces sexuellement », « les jeunes pratiquent la sexualité sans être amoureux », « les jeunes pensent que la pornographie c'est l'amour », « les jeunes ont beaucoup trop de partenaires différents », « les jeunes ne sont pas respectueux de leur partenaire sexuel », « les jeunes n'apprennent la sexualité qu'avec internet », etc.

Michel Bozon énonce que « Cet alarmisme sexuel, qui frise la panique morale à l'égard de la jeunesse, est l'un des contrecoups de la fin du contrôle direct des adultes. » (Bozon, 2012). Nous sommes passés de la transmission *verticale* par les institutions, à la socialisation *horizontale* par les pairs. Les institutions adultes ne contrôlent alors ni les corps ni les esprits. Comme énoncé précédemment, la sexualité des adolescents ne s'effectue pas en dehors de toute norme, mais la transmission de ces normes est différente.

L'autonomie sexuelle de la jeunesse, notamment à travers l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) fait surgir de nombreuses craintes, voire de nombreux fantasmes : l'adolescent est perçu vulnérable et potentiellement en danger, les mauvaises influences sont redoutées, il peut être la victime ou l'auteur de violences (sexuelles et autres), il ne sait pas faire la différence entre la fiction et la réalité, il ne parvient pas à intégrer les normes sociales, il transforme ses loisirs et ses plaisirs en addictions...

Mais nous l'avons vu, les adolescents rencontrés par les sociologues ne correspondent pas à ce profil. L'âge moyen de la découverte de la sexualité génitale n'est pas plus précoce. Les grossesses adolescentes et les sexualités perverses ne sont pas plus nombreuses. La pornographie n'influence pas les adolescents de façon néfaste. Ils se protègent efficacement contre les infections sexuellement transmissibles. Les jeunes découvrent pas à pas leur autonomie, leur identité et leur sexualité. Leurs comportements sont régulés par le groupe de pairs, qui paraît être un agent de socialisation fiable. Les autres agents de socialisation remplissent également leurs fonctions. Florence Maillochon décrit une adolescence qui ne s'expose pas à des risques sexuels importants (Maillochon, 2012), et Michel Bozon conclut son article en disant que « La jeunesse sexuelle est assez sage. ». Il ajoute que la panique morale des adultes renforce la persistance des clivages hommes/femmes qu'il conviendrait de déconstruire pour aboutir à l'égalité entre les sexes et à l'égalité des désirs.

« La banalisation d'une période de jeunesse sexuelle, vécue hors d'un cadre de contrôle strict, plonge une partie des adultes, notamment ceux qui sont en contact professionnel avec les adolescents et les jeunes, mais aussi un certain nombre de journalistes et d'essayistes, dans une véritable anxiété morale, dont témoigne leur obsession des effets de la pornographie. » Michel Bozon (Bozon, 2012).

L'usage des technologies de communication et d'information par les adolescents est fréquemment, comme la délinquance et la sexualité, source d'inquiétude et d'angoisse pour les adultes. Intéressons-nous aux écrits sociologiques concernant cette thématique.

D/ L'usage d'internet, des réseaux sociaux, et du téléphone par les adolescents

L'apparition des médias de masse, avec la radio, la télévision et aujourd'hui Internet, a modifié les étapes de la socialisation des plus jeunes. Avant, les parents pouvaient contrôler l'accès au savoir de leurs enfants. De nos jours, l'accès au savoir est moins échelonné et l'enfant se trouve beaucoup plus tôt confronté à des problématiques adultes, qui lui étaient autrefois cachées. L'éducation des jeunes s'en trouve transformée. Les parents sont en concurrence avec des milliers d'images et de références sur lesquelles ils ont peu de contrôle direct. Avec l'accès à toutes sortes de données et la possibilité de communiquer en toute liberté, Internet et le téléphone portable modifient et accélèrent l'autonomisation des jeunes. Il s'agit aussi bien d'une autonomie culturelle que relationnelle.

Nous baserons notre exposé sur les 3 ouvrages suivants ainsi que sur des articles complémentaires :

1. *Génération Y : les jeunes et les réseaux sociaux, de la dérision à la subversion.* de Monique Dagnaud (Dagnaud, 2013).
2. *Photos d'ados : A l'ère du numérique.* de Jocelyn Lachance (Lachance, 2013b).
3. « *Les adolescents, leur téléphone et Internet "tu viens sur MSN?"* » de Céline Metton-Gayon (Metton-Gayon, 2009).

1) Individuation et socialisation

La famille et les pairs sont deux lieux de socialisation distincts, indispensables au bon déroulement du processus adolescent, qui ont en commun de posséder des règles et un cadre de vie. Ces règles et ce cadre de vie sont souvent différents, voire antagonistes, mais à l'intérieur du lieu de socialisation, il s'agit d'apprendre à cohabiter (avec les membres de la famille ou entre pairs), cela nécessitant un ajustement réciproque et continu des conduites, « (C'est dans) ces conventions, ces microdécisions quotidiennes, que se négocient et se

traduisent les statuts identitaires. » (Metton-Gayon, 2009). On n'insistera jamais assez sur le défi majeur qu'est la création de l'identité propre pour l'adolescent, dans cette société contemporaine fortement marquée par « l'injonction d'être soi » (Ehrenberg, 2000). Les conventions de socialisation établies par les jeunes entre eux, par un travail collectif d'élaboration en perpétuel renouvellement, régissent fortement les usages des outils de communication.

Au vu de l'inquiétude des adultes concernant les *risques* pour leurs jeunes, il est indispensable de saisir le rôle de ces outils dans le processus adolescent.

A travers l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), les jeunes développent leurs **processus d'individuation et de socialisation**, ils décodent les normes sociales, ils découvrent d'autres modèles d'identification, ils cherchent la reconnaissance de leurs pairs et la validation par ces derniers de leur identité nouvelle. Céline Metton-Gayon écrit que « le rapport aux médias engage un rapport à autrui » (Metton-Gayon, 2009) : la communication, l'expression des goûts, le partage des valeurs qui sont débattues et réinterprétées... Les médias actuels constituent un véritable support d'**expression identitaire**.

Le téléphone portable et Internet sont de véritables vecteurs d'**autonomisation** pour les jeunes. La tension entre la forte autonomie à laquelle ils aspirent, et la faible marge qui leur est accordée par l'institution familiale, permet de comprendre le succès des outils de communication.

Leila, 12 ans, peut dire : « (...) quand tu es petit tu sors pas. Le portable ça permet de sortir. » ; et Théo, 14 ans : « Avec internet, je peux parler avec mes copains tous les soirs. » (Metton-Gayon, 2009).

Céline Metton-Gayon parle de l'acquisition et de l'usage des outils de communication par le jeune comme d'un **rituel** contemporain de passage : « L'acquisition des outils de communication fait désormais partie des éléments symboliques qui accompagnent le passage de l'enfance à l'adolescence. ».

2) Le téléphone, Internet et la famille

La question qui se pose pour les parents est : "Quelle place laisser aux outils de communication pour favoriser l'autonomie de l'adolescent, alors que ces mêmes outils

donnent accès à des contenus potentiellement indésirables ?". Car bien sûr il existe des sites *douteux* sur internet qui représentent des dangers potentiels pour l'adolescent : les sites pédophiles, pornographiques ou violents, ou encore les rencontres importunes avec des inconnus, sur les *chats* ou autres forums. Les parents s'inquiètent évidemment après que les médias ont largement relayé certaines de ces rencontres malheureuses.

Les pratiques de loisirs sur console de jeux, ordinateur ou Internet sont souvent dévaluées par les parents, surtout au sein des milieux sociaux favorisés, qualifiées par exemple de médiocres ou d'abrutissantes... Les parents craignent une "dépendance", ils s'inquiètent du caractère "virtuel", déconnecté du réel, et préfèrent que leurs enfants pratiquent des activités "réelles", "constructives".

Il est faux de limiter Internet et les jeux vidéo à de seuls vecteurs d'isolement. L'adolescent qui surf sur le Web est rarement isolé, bien au contraire, par les réseaux sociaux, il ne quitte jamais vraiment son réseau de proches. Internet est un espace commun, de découverte de soi et de l'autre, d'échange et de partage, où s'élabore une **identité générationnelle** (Dagnaud, 2013). Les jeux vidéo peuvent être de véritables moments ludiques en famille, et si l'on ne va pas souvent sur Internet ensemble, on parle fréquemment de ce qu'on y a trouvé. Des échanges s'instaurent alors en famille sur des sujets très divers. Parfois même, ce sera l'occasion pour l'adolescent d'aborder un sujet difficile, comme la sexualité, en commentant une chose ou une autre vue sur le Web. Internet peut alors être un bon intermédiaire pour parler de soi (Metton-Gayon, 2009).

Les enquêtes de Céline Metton-Gayon et d'Olivier Martin s'accordent à dire qu'en France, quel que soit le milieu socio-culturel, les parents contrôlent assez peu le contenu et les pratiques des outils de communication des jeunes (Martin, 2004; Metton-Gayon, 2009) : d'abord parce qu'ils n'en ont pas la possibilité (notamment par l'usage des TIC à l'extérieur de la maison familiale), mais aussi parce qu'ils n'en ont pas le désir ! En effet, ils souhaitent respecter le domaine privé et les secrets de l'adolescent, ainsi que le désir d'autonomie que revendique ce dernier. Les parents travaillent la confiance et l'éveil au discernement afin que le jeune puisse appréhender lui-même les dangers potentiels. Si le contrôle parental est souple concernant le contenu et les correspondants numériques, il n'en est pas de même pour le contrôle de la temporalité d'usage (horaires, durée, fréquence). C'est sur cette temporalité que les parents exercent leur rôle éducatif et encadrent l'autonomie de l'adolescent. La

préoccupation première des parents est la place qu'occupent les outils de communication par rapports aux devoirs et à la réussite scolaire.

On note des différences en fonctions des milieux sociaux dans l'acquisition et les modalités d'usage des TIC. L'accès au premier téléphone portable et à Internet est plus précoce et plus facilement négociable dans les milieux populaires que dans les milieux favorisés. Dans les milieux populaires, l'usage de la télévision et des outils de communication occupe une place différente, souvent plus importante, que dans les milieux aisés : on regarde plus la télévision, qui est d'ailleurs fréquemment allumée pendant les repas, le téléphone portable peut rester à côté de l'adolescent à table, les loisirs sur écrans sont moins contrôlés, etc.

La famille étant le premier lieu de socialisation du jeune, les outils de communication sont régis par des règles et des interdits posés par les parents. La transgression de ces règles est un moyen pour l'adolescent de prendre des distances vis à vis d'eux ! Ainsi, aller sur des sites interdits en cachette, s'inscrire sur des *chats* proscrits ou envoyer des textos la nuit sont autant de moyens qui permettent de mesurer l'autonomie acquise.

« Avec le primat de la norme de l'autonomie, la tâche éducative n'est pas simple et les règles de conduites semblent difficiles à établir. » (Metton-Gayon, 2009)

Le téléphone portable a une fonction de réassurance pour beaucoup de parents. C'est l'usage du texto qui est le plus répandu, par lequel l'adolescent peut avertir ses parents d'un retard, d'un changement de programme, d'un souci éventuel. La communication téléphonique par portable entre un adolescent et ses parents a une fonction essentiellement instrumentale, bien plus *qu'expressive*. Cette dernière fonction étant d'avantage réservée aux pairs adolescents.

Les adolescents manipulent parfaitement ces nouvelles technologies digitales et ont bien souvent des compétences supérieures à leurs parents dans ce domaine. Cela leur donne alors l'occasion d'être **reconnus par les adultes** pour des compétences spécifiques. Le jeune se trouve dans une position valorisante de transmission d'un savoir-faire à ses parents, que Marie-Agnès Roux nomme la « rétrosocialisation » (Roux, 1994).

3) Le téléphone portable : autonomie et popularité

L'accès au premier téléphone portable est aux yeux de l'adolescent le reflet de l'éloignement de l'enfance, le symbole de son émancipation, de son autonomie, de sa liberté. Bénéficier d'un téléphone portable c'est être considéré par ses parents comme suffisamment responsable, et ne pas y avoir droit peut être vécu comme une humiliation. Hériter de l'ancien portable de ses parents ou d'un de ses aînés est vécu par le jeune comme le maintien à sa place de *petit*. De plus, dans le monde social juvénile, tous les téléphones portables n'ont pas la même valeur ! La marque, la couleur, les fonctionnalités sont autant d'ingrédients primordiaux pour accéder à la reconnaissance de ses pairs adolescents. Pouvoir choisir le modèle, la coque de protection, le fond d'écran, permet au jeune d'affirmer une identité singulière, autre que celle de ses parents. La possession d'un téléphone personnel, ainsi que l'accès à internet, est donc un véritable moyen de revendiquer et d'accéder au statut d'adolescent !

Les jeunes deviennent alors de féroces négociateurs, avec de puissantes stratégies de persuasion, pour obtenir l'accès aux outils de communication. Céline Metton-Gayon parle des « nouveaux pouvoirs de "l'enfant consommateur" (qui) dispose d'un véritable pouvoir prescripteur sur ses parents » (Metton-Gayon, 2009).

Une fois la possession des outils de communication acquise, l'utilisation autonome et son lot de pratiques permettent à l'adolescent de s'affirmer comme un **individu singulier**. Il se forge une identité propre, autour des **valeurs culturelles juvéniles partagées** entre pairs, dans un sentiment d'appartenance à une même génération. Les plus jeunes ont principalement une activité ludique d'internet et, en grandissant, ils se tournent davantage vers la communication entre pairs par l'intermédiaire des réseaux sociaux, des *chats*, des messageries instantanées et des textos. Les adolescents se constituent un capital amical en dehors du foyer familial (par la scolarisation surtout). En intégrant ce capital social *dans les* outils de communication, ils attestent de leur **nouvelle autonomie relationnelle** : aux yeux des parents, aux yeux des pairs et à leurs propres yeux.

Le monde juvénile obéit à une hiérarchisation sévère qui organise les conventions de socialisation. Cette hiérarchie est basée sur l'âge et la maturité, l'assignation aux rôles sexués, l'adoption d'un style... Réputation et popularité en découlent, et elles sont primordiales. Malgré le libéralisme affiché des adolescents, être soi c'est rentrer dans la norme, c'est faire

comme tous les autres (François Dubet et Martuccelli 1998). Les outils de communication concentrent de nombreux enjeux liés à ces conventions de socialisation juvéniles. Le téléphone portable, en tant qu'objet esthétique, ainsi que par son utilisation, occupe « une place essentielle dans la mise en scène de soi » aux yeux des pairs, comme le formule Céline Metton-Gayon. Ne pas en posséder n'est pas obligatoirement disqualifiant si l'adolescent répond par ailleurs à l'ensemble des conventions sociales juvéniles. En plus d'être une "preuve de maturité", le téléphone portable donne à voir du côté de la "popularité". **La popularité** s'évalue sur l'étendue du réseau de connaissances de l'adolescent, sans présager de l'importance des liens. Un répertoire de téléphone bien rempli est alors une garantie de prestige ! Céline Metton-Gayon s'entretient avec Mary, 14 ans :

- Mary : « J'ai 80 numéros. »
- C. M.-G. : « 80 ? C'est énorme ! »
- Mary : « Bah, j'ai plus de place dans mon répertoire. Moi, en général, j'ai pas de place pour les nouvelles personnes... En général, je remplace au fur et à mesure qu'elles arrivent, quoi. Les anciens que j'utilise jamais, je les remplace au fur et à mesure, donc je les efface jamais. C'est pour ça que j'arrive à 80 numéros, mais j'en utilise pas 80, quoi. »
- C. M.-G. : « Tu veux dire que tu les vides jamais ? »
- Mary : « Non, non, je les vide jamais et après je les montre : "Regarde, j'ai 80 numéros !" » [*Elle sourit*]

Un autre gage de popularité, car preuve d'acquisition d'un capital relationnel étendu, est le nombre d'appels et de textos reçus et émis. Il en est de même pour le nombre "d'amis" sur les réseaux sociaux et pour le nombre de commentaires suscités par une publication personnelle (Metton-Gayon, 2009; Dagnaud, 2013).

4) Internet : relations et subjectivité

A la différence du téléphone portable, qui rend publique les acquisitions et les choix culturels et relationnels, Internet est davantage réservé à un usage privé, mettant à distance le regard des pairs. Même s'il est soumis aux conventions juvéniles, et qu'il reproduit en son sein les clivages sociaux, l'usage d'internet permet à l'adolescent de s'écarter de ces conventions parfois pesantes, et d'y trouver un « bol d'air » (Dagnaud, 2013). Le jeune peut alors y affirmer sa singularité, en développant des goûts culturels personnels qui ne trouvent parfois pas leur légitimité au sein du groupe de pairs fréquenté à l'école. Monique Dagnaud insiste sur

la dimension créative, et le développement des capacités artistiques, via le Web. « Internet offre un espace de "repli" pour l'authenticité. Il permet en quelque sorte la création d'un "monde privé". » (Metton-Gayon, 2009).

Au collège, ou au lycée, les adolescents se retrouvent en "bande". Rien à voir avec la bande déviante étudiée dans notre partie sur la délinquance, il s'agit ici du "groupe de copains", plus ou moins mixte, avec des liens d'affinité plus ou moins forts entre ses membres²⁵. Au sein du groupe on échange, on partage, on "délire", mais également... on commente ! Ces commentaires, ces "ragots", apparaissant souvent sous la forme de jugements de valeurs (sur la tenue vestimentaire, l'apparence physique, les fréquentations à l'extérieur du groupe, les choix amoureux, les actions individuelles...). Ils ont une fonction sociale importante pour le groupe. En effet, à travers ces **commentaires**, s'expriment largement **les règles et les valeurs** de la "bande", du monde social juvénile, qui sont alors progressivement **intériorisées et assimilées** par les membres du groupe (Metton-Gayon, 2009). Mais l'objet de ces commentaires peut être très mal vécu par le jeune qui en est la victime, il peut se sentir humilié, blessé par cette mise à nue de son espace intérieur sur l'espace public, privé de liberté. Les technologies de communication permettent une propagation rapide et étendue de ces commentaires, avec des conséquences plus ou moins importantes ou graves, selon les individus concernés.

Les outils de communication permettent aux adolescents de poursuivre la vie du collège après la fin de la journée, en répondant à l'assignation à domicile imposée par les parents. C'est à ce moment-là que s'échangent les confidences les plus intimes, qui n'ont pas pu être dites au cours de la journée. Les commentaires de la journée sont ré-évoqués le soir, mais beaucoup plus par les filles que par les garçons. Il y a encore deux ou trois décennies, ces échanges se réalisaient par lettres manuscrites. Puis est venu le temps du téléphone fixe de la maison, qui souvent branché au milieu du salon, ne permettait pas les échanges les plus intimes. L'arrivée des réseaux sociaux d'internet et du téléphone portable a révolutionné la vie sociale des jeunes. Techniquement, les adolescents peuvent être *connectés* entre eux 24 heures sur 24 et en tout lieu et à l'abri du regard des adultes. Les nouvelles technologies de communication ont effacé les contraintes naturelles de l'espace et du temps.

25 Céline Metton-Gayon définit en page 96 de son livre ces liens « faibles » et « forts » et leur importance dans le réseau social du jeune (Metton-Gayon, 2009).

Les jeunes articulent le téléphone fixe, le téléphone portable et Internet de façon complémentaire, avec un usage particulier et réfléchi, ne répondant pas aux mêmes besoins ni aux mêmes désirs. Bien souvent le téléphone portable, par l'intermédiaire d'une conversation très courte ou d'un texto, est utilisé pour se donner un rendez-vous sur internet ou pour planifier une conversation téléphonique sur le téléphone fixe.

Les outils de communication permettent d'approfondir des liens avec son groupe de référence, d'articuler les différents groupes d'amis que l'on n'a pas le temps ou l'occasion de voir dans la journée (de maintenir le lien avec ses différents groupes tout en respectant le code conventionnel de la fidélité à son groupe de référence), et également de rencontrer de nouvelles personnes. Céline Metton-Gayon énonce que « Grâce à ces possibilités, c'est ainsi une nouvelle forme d'autonomie relationnelle qui est offerte aux adolescents, non plus tant vis à vis de leurs parents, cette fois, que vis à vis de leurs pairs. » (Metton-Gayon, 2009). Communiquer par Internet est une **modalité de lien importante**, parfois qualifiée d'indispensable, entre les jeunes. Le courrier électronique est assez peu prisé en ce qu'il écarte la spontanéité. Ils préfèrent de loin la messagerie instantanée et le *chat*. Il est important de distinguer les deux : la messagerie instantanée est un service fermé, dans lequel on sélectionne au préalable les interlocuteurs (qui font souvent partie du réseau constitué à l'extérieur) ; le *chat* est un service ouvert à tous les internautes, l'adolescent y communique avec des personnes inconnues, il y fait de nouvelles connaissances.

a) La messagerie instantanée : "délirer entre-soi" et régler ses comptes

La messagerie instantanée permet de discuter en groupe, de "délirer" avec son groupe de référence, de se réunir "entre-soi". Un entre-soi tenu à l'écart de certaines contraintes imposées par le collège, il n'y a ni pairs indésirables, ni adultes. Cet espace permet aux plus timides de s'affirmer plus facilement qu'en face à face. Il convient d'y faire preuve d'humour, de rapidité et d'originalité.

« Chaque fois, on se raconte nos trucs, tout ça... C'est trop marrant, on se marre trop [...]. On se dit : "Ouais, t'as vu le prof, t'as vu ce qui lui est arrivé, franchement, ça craint...", ou des trucs comme ça... C'est vraiment comme le collège, sauf que c'est mieux parce qu'il y a pas les autres. » Mary, 14 ans (Metton-Gayon, 2009).

Comme formulé par Céline Metton-Gayon, la messagerie instantanée permet de « petits ajustements relationnels »... Il est plus facile de s'excuser ou de s'expliquer par écrit,

loin du face à face. Les messages chargés en émotion circulent plus simplement. Mais il devient également plus facile de porter atteinte à quelqu'un ! L'anonymat sur Internet ou sur le téléphone portable est alors souvent utilisé. Les jeunes usent de biais différents : soit s'adresser directement à la personne en question en lui envoyant des messages agressifs sur son téléphone portable ou sa messagerie numérique (souvent sous couvert d'anonymat) ; soit diffuser des commentaires nuisibles et des ragots, non plus directement à la personne concernée, mais à son entourage. Les "**embrouilles**" peuvent alors se diffuser à grande échelle sur les réseaux sociaux, et la **violence** peut devenir grande lorsque la *victime* se fait *attaquer* par des personnes qu'elle ne connaît parfois même pas.

« Cindy, 13 ans, après avoir vu son numéro de téléphone portable affiché dans le salon publique d'un "chat", a reçu non seulement une série de SMS "méchants" qui l'ont "traitée" mais également des appels d'inconnus : "Il y a des gens qui m'ont harcelée au téléphone, ils m'ont appelée, ils m'ont traitée, ils m'ont parlé de fesses, tout ça." Pour retrouver le calme, elle a dû changer de numéro de téléphone portable. » (Metton-Gayon, 2009).

b) Le chat : s'éloigner du groupe de pairs et se désencombrer du corps

L'usage du *chat* est bien différent de celui de la messagerie instantanée. Il s'agit pour le jeune de se créer un "profil" (pseudonyme, photo, centres d'intérêt...), avec les éléments qui lui semblent le mieux mettre en valeur sa personne, de façon à *attirer* des correspondants. Ce profil virtuel se base sur des éléments de l'identité réelle, en mettant en avant certains traits de personnalité. Lors des échanges, et pour communiquer avec le plus grand nombre d'internautes, il convient de faire preuve de rapidité, d'humour et d'originalité. Comme au collège, ou dans le répertoire du téléphone portable, c'est bien **la quantité qui compte et non la qualité des liens** : pour être populaire, il faut intéresser le plus grand nombre de personnes. Lorsque deux interlocuteurs souhaitent approfondir le lien, ils peuvent se retirer de la discussion publique, pour échanger dans le "*salon privé*" du *chat*. Les discussions des salons de *chat* sont souvent peu engageantes, elles restent superficielles, n'engendrent que rarement une rencontre physique, et ne sont pas pérennes.

Cependant, il est parfois plus facile pour l'adolescent de révéler certaines confidences à un interlocuteur du *chat* "inconnu" qu'à son environnement immédiat. Le jeune peut même partager des problèmes délicats avec certains, sans risque d'être identifié. Souvent encombrés par leur corps, les adolescents se confient plus facilement derrière un écran... Certains

rapportent que se livrer les a apaisés, qu'ils ont pu reprendre confiance en eux et trouver un moyen de s'affirmer. Une autre manière de trouver sa place et d'acquérir une valorisation de soi, est d'être reconnu pour les conseils que l'on donne sur le *chat* et l'aide éventuelle qu'on apporte aux interlocuteurs.

« Avant, j'étais vraiment timide. (...) maintenant ça va beaucoup mieux. Alors c'est peut-être pas que grâce à Internet, parce que j'ai grandi aussi. Mais ça m'a vachement aidée quand même : déjà, sur Internet, t'es cachée donc on ne voit pas comment tu es. (...) T'es pas jugée sur ton apparence. Donc maintenant je parle beaucoup plus facilement, je me fais beaucoup plus facilement des amis en vacances, et tout... (...) Je me suis rendue compte que je pouvais intéresser les gens, qu'il y avait pas que le physique. Parce que franchement, le physique, quand t'as 14-15 ans, c'est vraiment ce qui compte, l'apparence... » Colombe, 14 ans.

« Dès fois, j'arrive (sur le chat) et je demande si les gens ils ont des problèmes et s'ils ont envie de parler [...] En fait, ils attendent des conseils, alors moi je leur dis ce que je ferais à leur place. (...) souvent à la fin, ils me remercient. » Sarah, 14 ans. (Metton-Gayon, 2009)

Lorsqu'ils se confient sur un *chat*, les jeunes ne trichent pas sur ce qu'ils sont. L'anonymat leur donne justement l'occasion d'être bien plus authentiques que lorsqu'ils sont confrontés directement au groupe de pairs. Comme écrit Céline Metton-Gayon : « Dans la mesure où sur Internet, on peut dire n'importe quoi, on ne dit justement pas n'importe quoi. » (Metton-Gayon, 2009).

c) Le blog : expression et communication

Le weblog, ou blog, est une interface numérique très prisée par les adolescents, sur laquelle ils exposent ce qu'ils choisissent de montrer d'eux même (style, goûts, passions, créations artistiques, récits de vie...). Le blog permet expression et communication. Il s'agit d'obtenir la validation, par les autres, de cette vitrine de soi. Il permet également d'évaluer sa popularité.

5) La valeur du lien en messages

Dans l'usage que font les jeunes du téléphone portable et d'internet, le contenu du message compte moins que le fait même d'envoyer un message, le message est là pour **signifier la valeur du lien**. Ce qui prime c'est le fait de rester en contact. Les contraintes temporelles et spatiales étant allégées par les nouveaux outils de communication, la disponibilité constante est presque un impératif. Se montrer disponible indique le degré d'engagement dans la relation. Ne pas répondre (quasi-immédiatement) à un texto, ou manquer un rendez-vous sur Internet peut être interprété comme un manque d'intérêt pour la relation, et nécessite une justification.

6) Relations entre les sexes, rôles sexués et sexualité : la place des outils de communication

Céline Metton-Gayon l'énonce : « Toutes les recherches menées depuis une vingtaine d'années l'attestent : le rapport aux techniques de communication est fortement sexué. » (Metton-Gayon, 2009). Les femmes téléphonent plus souvent et plus longtemps que les hommes, elles aiment lire, écrire et parler autour du thème du lien ; les hommes investissent d'avantage le domaine technique de l'informatique et leurs échanges tournent autour de pratiques ludiques. Mais la nouveauté selon l'auteure est que les spécificités techniques des nouveaux outils de communication permettent un **rapprochement des deux sexes**, par une communication plus « fluide » entre filles et garçons.

Dans le monde juvénile, tout se passe comme si le rôle sexué attribué aux garçons interdisait la révélation des émotions et le dévoilement de soi, entre pairs masculins, et encore davantage auprès des filles. Loin du regard des pairs, la communication écrite via le téléphone portable et Internet permet d'alléger cette contrainte sociale. Notamment en ce qui concerne les déclarations amoureuses. Comme si « hors du regard des autres, les prescriptions du genre pouvaient s'estomper », écrit Céline Metton-Gayon. Garçons et filles peuvent alors se faire des confidences mutuelles et créer des relations de complicité intenses.

Sur les sites de rencontres, et lorsque les *chats* sont utilisés à des fins de séduction, l'apparence physique répondant aux **normes sexuées** est très présente. Ils se séduisent sur Internet, et si une rencontre physique doit avoir lieu, les jeunes se présentent au rendez-vous chacun accompagné de son (sa) meilleur(e) ami(e), une présence bienveillante, garante de sécurité. A l'image du *dating* des années 1950, ces rencontres visent à s'affranchir des parents, et sont motivées par le goût de l'aventure, du frisson, de l'excitation, de l'interdit.

Les sites de rencontre d'Internet sont un lieu privilégié de découverte de l'autre sexe, permettant aux jeunes de répondre à des interrogations sur les rôles sexués et sociaux à tenir. Utiliser une identité factice, par exemple en mentant sur son âge, si elle est une expérience à but ludique, permet également à l'adolescent de s'infiltrer directement dans **le monde des adultes**... Le monde adulte sur Internet représente une mine d'informations, notamment concernant le domaine de la sexualité. Les jeunes cherchent à étendre leurs connaissances et leur vocabulaire sexuel. Ainsi, la jeune Maya, 14 ans, interrogée par Céline Metton-Gayon, révèle avoir créé avec une amie un salon privé sur un chat, pour dialoguer avec des hommes :

« Elle (Maya) cherche notamment à mieux comprendre leur désir, et à s'initier aux jeux de la sexualité : « *Tout le monde peut venir... Et on a remarqué que... Plus notre salon est un peu chaud, et plus il y a de monde qui vient ! C'est un truc de style en vidéo sexe, un truc comme cela... Y avait tous les gars qui se ramènent ! Ça allait de 16 à 53 ans. 53 ans, le gars, j'y croyais pas.* » Sur ce salon, Maya « *laisse imaginer des choses* » et anime les fantasmes des hommes. « *(...) On dit comment on est, c'est la grande blonde aux yeux verts [...], tout ce qu'ils veulent entendre, quoi, et alors là, c'est total du mytho... Et après, c'est : "Qu'est-ce que tu veux faire : tu veux faire des choses ?", des trucs dans ce genre là... Mais ça veut pas dire grand chose, on sait pas trop comment ça marche, on les laisse parler, on n'a pas trop d'expérience, on sait pas trop comment faire, donc on les laisse parler.* » Là, Maya fait parler ses partenaires pour obtenir un certain nombre d'informations sur les postures de la sexualité. » (Metton-Gayon, 2009).

Même si elles permettent transgression et amusement, ces pratiques sont rapidement abandonnées par les adolescents, qui se disent souvent dégoûtés ou écœurés par ce qu'ils y découvrent.

Les adolescents se livrent parfois à des provocations langagières très crues à thématique sexuelle, véritables joutes entre filles et garçons. Internet constitue alors un exutoire idéal, où l'on se défoule en se provoquant et en se moquant avec férocité. Les codes sociaux sont comme suspendus. La transgression est reine. Les échanges se résument à des rapports de force et de domination entre les sexes. Les insultes fusent, les échantent sont

virulents. Garçons et filles peuvent se montrer très offensifs. Les filles s'y affirment d'ailleurs bien plus facilement que dans la cours de récréation.

« "Nick tout" s'adresse ainsi à "Bombinette" : "Slt toi t chode ?" (Salut, toi, t'es chaude?). Et "Mafioso" interpelle "Tigresse 31" : "Exit moi" (Excite-moi). »

« Le mec qui arrive et qui dit : "Ouais tu fais du combien ?", tout ça, c'est trop, moi j'aime pas. Alors, s'il me dit ça, ben je le quitte, hein. Ou sinon, je renverse la question et je lui dis : "Et toi tu fais du combien ?" Après, lui, il est bloqué... (...) Tu dis que tu portes des strings tout le temps, des trucs comme ça... Et après, tu les renvoies, d'un coup. » Leila, 12 ans. (Metton-Gayon, 2009)

Céline Metton-Gayon parle d'interactions de « séduction-provocation », d'une « guerre ouverte, visant clairement à réaffirmer les frontières symboliques entre les sexes. ». Elle évoque également une « nouvelle forme de jeu de rôles », en comparant ces scènes aux scènes historiques de carnaval des siècles précédents. Il s'agissait en effet d'une fête qui consistait à se libérer des contraintes et des règles sociales du quotidien. Le pseudonyme et l'écran auraient les mêmes fonctions que le costume et le masque : derrière eux, tout est permis. Carnaval ou *chat*, les rapports interpersonnels sont déréalisés. Le carnaval était limité dans le temps et l'espace, il en est de même pour ces joutes langagières sur Internet. Une fois achevé cet exercice éphémère, les adolescents obtiennent la distance nécessaire pour qualifier ces pratiques de "ludiques", et ils ne les confondent pas avec les interactions ordinaires.

Les jeunes sont plongés très tôt (trop tôt ?) dans la réalité des adultes, avec ce qu'elle comporte de violence, de complexité, de tricheries et d'intime. Ils sont initiés aux *secrets* des adultes. Les frontières entre l'enfance et l'âge adulte en sont brouillées et plus incertaines, ceci imposant un réaménagement des relations entre les jeunes et leurs éducateurs (Dagnaud, 2013).

Les médias ont évolué et offrent actuellement un accès facile au domaine de la sexualité, avec lequel les adolescents se familiarisent de plus en plus tôt. Les jeunes **maîtrisent le vocabulaire de la sexualité** beaucoup plus précocement qu'il y a deux décennies. Cependant, nous l'avons vu dans la partie précédente, les études actuelles révèlent que cette banalisation de l'accès à l'univers de la sexualité, n'a pas d'impact néfaste sur les pratiques sexuelles des adolescents. Monique Dagnaud nous énonce elle aussi que les adolescents font bien la part entre la réalité et la fiction pornographique.

7) Le téléphone et Internet : la place de l'image

« Le jeu entre la parole et l'image, l'angoisse liée à la nostalgie du présent, la dislocation entre le lieu et l'espace sont des symboles de la mouvance, de l'instabilité et de l'inconsistance du monde contemporain. » (Lachance, 2013b)

Le téléphone portable intègre aujourd'hui l'appareil photo numérique et Internet. Cela facilite la production et la diffusion des images par les adolescents. Selfies²⁶, photos de famille, photos de soirées festives, photos artistiques, mais aussi images de violence, images sexualisées, pornographiques... Les images ne cessent d'inquiéter et d'angoisser le monde adulte. Elles font partie intégrante de la culture juvénile, et il convient de les analyser et d'en comprendre le sens pour éviter d'en stigmatiser les auteurs.

Les images des adolescents interpellent, dérangent, choquent et suscitent des émotions fortes chez l'adulte, notamment lorsqu'elles renvoient aux trois grands tabous de l'humanité que sont la violence, la sexualité et la mort (Lachance, 2013b). Mais une image ne dit rien de son histoire, et il convient de **s'intéresser à l'histoire de l'image pour en comprendre le véritable sens**. Pour cela, c'est **le discours de l'auteur** qu'il faut interroger.

Nous baserons cette partie, ainsi que la suivante concernant les risques liés à l'image, principalement sur l'ouvrage de Jocelyn Lachance. Celui-ci précise que son étude « ne nie pas les dangers liés aux usages contemporains de l'appareil numérique », mais propose des hypothèses pour comprendre les comportements numériques juvéniles (Lachance, 2013b).

La photographie était historiquement un support de mémoire et permettait *d'immortaliser* des moments de vie importants, des événements qui marquaient des étapes symboliques de la vie (mariages, anniversaires, cérémonies...). Aujourd'hui la photographie est présente quotidiennement, et elle transforme les scènes *banales* du quotidien en événements. Les adultes auteurs de ces images transmettent aux jeunes le pouvoir de **transformer le banal en événement**. Les jeunes s'en saisissent et la photographie devient un véritable **support de construction identitaire et de lien social**, comme le formule le psychanalyste Serge Tisseron en préface de l'ouvrage de Jocelyn Lachance. Il ajoute qu'avec le numérique, chacun se met en scène, non pas pour s'exhiber, mais pour « créer des liens et

26 Photographie auto-portrait, réalisée avec à l'appareil photo porté à bout de bras.

plus encore symboliser des relations de confiance au moyen de gestes concrets » (Lachance, 2013b). Cela n'est pas un phénomène nouveau, le photographe Robert Doisneau disait déjà qu'« On ne fait des photographies que pour les montrer à ses amis ». **Partager des liens privilégiés** avec ses proches est un désir aujourd'hui réalisable à **grande échelle** grâce à l'innovation numérique.

L'usage des images numériques répond aux invariants anthropologiques de l'adolescence : le désir croissant d'autonomie, l'expression identitaire, la socialisation entre pairs. Jocelyn Lachance, dans son ouvrage *L'adolescence hypermoderne*, décrit trois modalités pour devenir adulte, qui dit-il sont omniprésentes sur le Web (Lachance et Breton, 2012; Lachance, 2014).

- 1) Les rites de passage : par les mises en danger, l'adolescent se sent exister comme quelqu'un de nouveau. Mais pour qu'une prise de risque ait une valeur symbolique, il faut qu'un tiers en soit le témoin. Ainsi, une **conduite à risque exposée en image** sur internet, suscite la parole, véritable **validation de soi par autrui**, quel que soit la teneur du commentaire. Ceci n'est pas un phénomène nouveau, la prise de risque individualisée est parfois imposée par les pairs comme rite de passage pour rentrer dans le groupe. Il pourra même s'agir de réaliser un acte violent ou de délinquance sous l'œil de la caméra, sous l'œil des pairs.
- 2) Le projet : c'est le but à atteindre pour être adulte, le chemin vers l'autonomie.
 - Projet d'acquisition de compétences : il s'agit de réaliser une **performance devant la caméra** (sport, art...), avec pour objectif d'améliorer cette performance en se regardant (autocritique).
 - Révélation de projet : la photo ou le film sont exposés au regard de l'autre. L'adolescent apprend à **mieux se connaître via le regard que l'autre porte** sur lui.
- 3) L'expérimentation²⁷ : les expériences accumulées permettent de faire des choix pour avancer, et l'on expérimente auprès de ses pairs, c'est précisément là que les TIC trouvent leur place.
 - Les rites d'interaction : les outils numériques sont des outils propices pour répondre à la **quête d'interaction**, de rencontre. La photo numérique, la vidéo, ou l'appareil numérique par sa simple présence, médiatisent les interactions. Ces médias s'inscrivent pleinement dans le jeu des relations actuelles entre les jeunes, ils favorisent les échanges et le partage.

27 Théorisée par Olivier Galland, se reporter à l'histoire de l'adolescence partie II-C)

- Les rites de séduction : l'image sert de média pour interpeller, pour séduire. En filmant l'autre, en se filmant à deux, on **créer le contact, l'émotion partagée**.

L'adolescent manipule à l'infini les nombreuses images, photos ou vidéos, de lui-même. Cela participe à **l'appropriation de l'image de son corps**. L'adolescent peut se prendre en photo de nombreuses fois par jour : au cours d'activités diverses, banales ou extraordinaires, dans des tenues vestimentaires différentes, dans des états émotionnels différents, etc. En exposant ces images sur l'espace numérique public, il teste les diverses présentations de soi selon les réponses des autres, et lui-même influence ses pairs en suscitant chez eux des émotions réactionnelles. Il s'agit d'une véritable « **co-construction** » de **l'identité** (Lachance, 2013b).

La présence de l'appareil photo est devenue naturelle dans le quotidien juvénile. A l'école, lors de soirées festives, dans l'intimité d'un couple... l'image partagée scelle un véritable **pacte de confiance** entre les adolescents. Refuser l'image rompt cette confiance, accepter l'image symbolise l'engagement dans le lien. Utilisée dans le respect de chacun, l'image et sa diffusion renforcent la cohésion du groupe. A l'inverse, l'image peut devenir un « instrument de vengeance » lorsqu'un conflit s'instaure dans un groupe ou dans un couple (Lachance, 2013b). Par exemple, lorsqu'un couple de jeune se prend en photo dans un moment d'intimité, qui peut être sexuel, cela scelle la confiance et symbolise l'engagement. Mais lorsque le couple se brise, l'un des deux protagonistes, déçu, peut décider par vengeance de diffuser l'image sur les réseaux sociaux. Le contrat de confiance est alors rompu, et les conséquences individuelles peuvent être lourdes. C'est ainsi qu'une seule et même image à plusieurs histoires et plusieurs vies, qu'il s'agit de comprendre pour ne pas en émettre une mauvaise interprétation. C'est par **la parole des adolescents** que l'on a accès à **la signification des images** qu'ils produisent et diffusent.

Les adolescents sont en proie à des émotions labiles et intenses, souvent difficiles à contenir et parfois source de grande souffrance. La photo ou la vidéo permet au jeune de **saisir une émotion** et d'**obtenir le sentiment de la maîtriser**. L'acte photographique en lui-même peut jouer un rôle de filtre, « que l'on place entre ses yeux et le monde », qui permet de mettre à distance un affect trop fort ou de se réapproprier une émotion sur laquelle on n'a pas prise (Lachance, 2013b). Une photo commune devient un **partage d'émotions** entre pairs, le décroisement d'un sentiment de solitude souvent présent. Par l'action même de filmer, par

exemple un moment festif avec tous les excès qu'il peut comporter, celui qui filme devient un acteur de l'intensification émotionnelle, il soude le sentiment d'appartenance du groupe.

Dans le monde numérique, les comportements juvéniles visent à « réguler le temps » (Lachance, 2014). En regardant une photo, avec nostalgie, on peut prendre la mesure du temps, voir qu'on est en train de grandir. Lorsque des modifications corporelles ou relationnelles intenses ont lieu, véritables moments de sensation de perte de contrôle du corps, le jeune produit lui-même la régulation du temps en se prenant en photo. Lachance parle de la production d'une « version ré-actualisée de moi-même ». On rejoint là la question des émotions. Regarder une photo prise précédemment, permet au jeune de prendre la distance suffisante pour obtenir le sentiment de maîtriser subjectivement l'émotion ressentie au moment de la prise : « Là, c'était quand j'étais triste. (...) Et là ! C'était quand j'étais très excitée avant d'aller à la soirée ! ».

Le réseau social Facebook est ainsi devenu une *ligne du temps* : l'adolescent y dépose des **repères temporels** (via des photos ou des vidéos), continuellement soumis au regard de l'autre qui vient valider cette **construction biographique**, construction remodelable en permanence. Cela reflète très bien le travail de construction identitaire que l'adolescent doit mener.

Jocelyn Lachance questionne la place de la parole chez les adolescents. L'image est pour beaucoup d'entre eux le seul moyen de prouver aux autres l'existence d'épisodes de sa vie. La parole n'a pas disparu, mais elle s'appuie sur l'image, image qui ne prend pas tout son sens si le discours de l'auteur n'y est pas associé.

Par les nouveaux outils de communication, des lieux multiples, séparés de milliers de kilomètres, se rencontrent dans l'espace de la communication numérique visuelle. Chacun chez soi, on se retrouve ensemble, dans le même espace. Ces espaces sont accessibles en permanence. Cet effet de continuité spatio-temporelle répond au besoin de stabilité dont l'adolescent a besoin à cet âge turbulent où les défis identitaires et relationnels se multiplient. Cet espace, matérialisé par les réseaux sociaux, est un lieu de création et de symbolisation (on pourrait penser à un "espace transitionnel" au sens *Winnicottien* du terme).

En guise de conclusion : « C'est à des besoins anthropologiques que répondent les usages diversifiés de l'appareil numérique : besoin de symboliser par tous les moyens leur

passage à l'âge adulte, de s'autonomiser par rapport à l'univers familial et de créer, de maintenir et d'intensifier des liens avec les pairs ; besoin de se créer une identité bien à soi, de s'approprier une image positive de son corps, d'affirmer sa vision du monde et de se mettre à l'épreuve. Par conséquent, les prises de risque que nous liions aux usages de l'appareil numérique cachent des problématiques bien connues par plusieurs chercheurs et professionnels : problèmes identitaires et relationnels, liés à l'image de soi et à une quête inassouvie de reconnaissance. » (Lachance, 2013b).

8) L'image et les situations à risque

A travers les images, les jeunes documentent des épisodes de violence, mettent en scène leur sexualité, leurs excès et parfois la mort. Lachance dit que cela constitue « des messages à décoder, plutôt que des comportements à condamner. », il énonce que « sous les apparences, se cachent le plus souvent une quête de reconnaissance, un désir de conserver les liens, de faire confiance ou d'exprimer sa souffrance. » (Lachance, 2013b).

Une conduite à risque se perçoit sous plusieurs angles : le risque corporel, le risque pour l'identité, le risque pour autrui et le risque face à la loi.

a) Prouesses techniques, performance et dépassement des limites

Les conduites à risques des adolescents ont depuis longtemps été mises en scène à l'écran par le cinéma. Puis sont apparus des films et des émissions, tel que *Jackass* en 2000, dans lesquels des adultes, qualifiables « d'adultescents », s'exposent volontairement à des dangers, à la douleur, sous couvert d'humour et de dérision. Les adolescents réagissent différemment au visionnage de ces films, en fonction de leur construction psychique et de l'étayage par leur entourage, ils ne prennent pas nécessairement comme figures identificatoires les personnages.

Comme l'explique Jocelyn Lachance, les jeunes d'aujourd'hui qui se filment durant la réalisation de conduites à risque, le font dans une « **dimension relationnelle** ». Nous l'avons déjà formulé, c'est le regard des pairs qui importe. Les jeunes sont sensibles à ce regard sous deux angles opposés : la **valorisation** par les pairs encourage la poursuite des conduites à

risque, et à l'inverse, les pairs jouent un rôle de **régulation** de ces conduites lorsqu'ils les désapprouvent.

« On s'est déjà filmés à jeter des trucs au bas d'immeuble. Mais les cascades *Jackass* dans ce temps là, c'était de se mettre dans un panier d'épicerie et de se laisser rouler dans la rue. » Patrick, 24 ans.

« J'ai déjà fait du parcours urbain, et c'est moi qui filmais. (...) Nous, on allait en ville et on montait sur des toits. (...) ça nous faisait dépasser nos limites (...) Quand on se filmait, après on montrait les résultats de nos efforts. » Étienne, 18 ans.

« Oui, il y avait des risques parce que quand j'ai fait du *Jackass*, je suis monté sur le toit d'une église. (...) Je savais qu'il y avait un risque à ce moment là. Je cherchais à m'intégrer. (...) L'important c'était de ne pas passer pour un moins que rien auprès d'eux. (...) Sans caméra, je n'aurais pas été aussi loin. Le fait d'avoir une caméra, c'est comme une stimulation. (...) Ça pousse les limites. Là, on te filme, alors si tu le fais, tu as l'air stupide, et si tu ne le fais pas, tu as l'air stupide. » Philippe, 22 ans. (Lachance, 2013b)

Cette dernière phrase de Philippe fait preuve de l'impossibilité de s'extraire de la pression de pairs, et dans le même temps, de la capacité de discernement des jeunes dans les conduites à risque auxquelles ils s'exposent. Comme la grande majorité des adolescents, Philippe a préféré intégrer le groupe plutôt que d'en être exclu. Mais le rapport à la prise de risque est modifié par la présence de la vidéo, qui transforme la relation à l'autre.

b) Les excès et l'ivresse

Une règle implicite existe entre les adolescents : les photos ou les vidéos produites lors des fêtes sont destinées à un usage restreint, limité au groupe de pairs. La diffusion ouverte sur les réseaux sociaux est proscrite, et si elle est réalisée, c'est une trahison. L'appareil est un instrument ludique, qui renforce la complicité du groupe, mais si la confiance ne règne pas, prudence et méfiance sont de mises, et l'appareil peut déranger.

Documenter en image la fête, les consommations excessives de psychotropes, les états d'ivresse, trouve plusieurs explications selon les jeunes rencontrés par Jocelyn Lachance : cela a une fonction d'intensification de l'instant (l'image est visionnée dans la foulée de sa production) et une fonction de témoignage (les comportements les plus dérisoires et excessifs étant particulièrement recherchés). Jocelyn Lachance, tout comme Céline Metton-Gayon concernant les joutes langagières, évoque la similitude entre les soirées festives et le carnaval : les règles sont temporairement suspendues et transgressées, pour mieux revenir

dans le cycle du quotidien. Immortaliser l'excès permet d'en rire les jours suivants, de prolonger le plaisir, de se souvenir en groupe, notamment via Facebook.

« On était dans une fête, la fille était par terre, elle disait n'importe quoi et elle a renversé une bière. Elle a pris ses chaussettes et elle a épongé la bière et "siiiiirrrp" ! Elle l'a bue ! Elle a aspiré ses chaussettes ! Les gars autour avec leurs appareils voulaient attraper l'action. Mais elle ne le savait pas, et l'appareil a été sorti. Elle ne l'avait pas vu et elle l'a fait. Je pense que les gars qui ont filmé ça ont dû se dire que la fête était réussie ! » Philippe, 22 ans. (Lachance, 2013b)

Seulement parfois, c'est avec le **droit à l'image** et le **respect de la vie privée** de l'autre que l'adolescent flirte en filmant un ami sous l'emprise de psychotropes. Dans l'exemple qui suit, l'acte même de la prise de photo est l'occasion d'une expérience concrète de la limite, limite d'ailleurs posée par les pairs :

« J'ai déjà pris un risque en filmant. L'année passée, j'ai filmé des amis qui fumaient des joints. C'étaient des photos seulement pour le plaisir, mais j'en ai pris une seule et ils m'ont dit d'effacer la photo parce qu'ils ne voulaient pas que ça se retrouve sur Internet. Je l'ai fait moi-même. » Léa, 22 ans. (Lachance, 2013b)

La diffusion des images est généralement restreinte et contrôlée, mais il arrive que des documents "compromettants" soient diffusés, ils rejoignent alors le camp du ragot, et ont le pouvoir de détruire et de blesser.

Jocelyn Lachance écrit que ce qui passe dans l'intime des soirées festives juvéniles se réalisait déjà il y a plusieurs décennies. La différence est que, par la diffusion des images, les événements « débordent » du contexte de leur réalisation, et sont donc incompréhensibles pour ceux qui ne s'y trouvaient pas (les pairs adolescents mais également les adultes). Lachance énonce que le contexte social où règne le sensationnalisme, dans le quotidien comme dans les médias, explique aussi l'intérêt des jeunes pour ce genre d'images.

c) La sexualité exposée

Le contexte social actuel est caractérisé par une prolifération et une banalisation des images à caractère sexuel. L'exposition d'images du corps dénudé d'adolescents choque violemment le monde adulte. Lachance insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas de mettre l'accent

uniquement sur la question de l'image et de la technologie, mais sur ce qui a conduit le jeune à exposer cette image : un désir de reconnaissance, une souffrance, un problème relationnel... Il dit que derrière l'image, se trouve un adolescent confronté aux mêmes défis qu'il y a 20 ans : s'approprier son corps, connaître et découvrir sa sexualité, domestiquer la violence interne qui l'agite. Les adolescents utilisent **la mise en scène de leur corps**, pour **se confronter aux limites**. « Ces images sont un appel à une parole structurante d'un adulte, qui pose une limite ! » (Lachance, 2013a). Les jeunes jouent avec les « limites morales implicites de notre société », dans le but d'être stoppés par leurs pairs adolescents ou adultes, et d'intérioriser l'interdit (Lachance, 2013b).

Le *Snapchat* consiste en l'envoi d'une photo ou d'un texto qui s'autodétruit au bout de quelques secondes. Très prisé par les adolescents, il permet de « *sexter* »²⁸. C'est à dire d'envoyer des photos à forte connotation sexuelle sans possibilité d'archivage ni de second visionnage. Une image presque subliminale, qui suscite émotion et excitation.

Dans la grande majorité des situations, les images de rapports sexuels, sont produites par un couple dont les partenaires sont consentants. L'acte même de se filmer ou de se prendre en photo à deux, lors de rapports ou de jeux sexuels, transforme et érotise l'ambiance, et peut la rendre ludique. On l'a déjà évoqué, accepter l'acte filmique ou photographique c'est sceller le pacte de confiance, c'est s'engager dans le lien à l'autre, c'est prouver son attachement ou son amour, tout en prenant le risque de voir l'image se transformer en *instrument de vengeance*, à la suite d'une rupture ou d'une déception.

Les images sexuelles diffusées sans le consentement du partenaire répondent à une quête de reconnaissance par ses pairs : il s'agit là de révéler l'exploit ou la performance, qui ont alors plus de valeur que l'intimité du couple.

Certaines images érotiques ne concernent qu'une seule personne. Et certains jeunes exposent leurs photos personnelles et intimes en ligne, sur leur blog ou sur leur profil de réseau social, non pas dans une logique d'exhibitionnisme, mais dans une logique « **d'extimité** ». Serge Tisseron, psychanalyste, dans son ouvrage *L'intimité surexposée*, invente le concept « d'extimité » qu'il définit comme « Le désir de rendre publiques certains aspects de son intimité. (...) Le désir de communiquer à propos de son monde intérieur. (...) Si les gens veulent extérioriser certains éléments de leur vie, c'est pour se les approprier, dans

28 Mot fabriqué à partir de « sexe » et « texto ».

un second temps, en les intériorisant sur un autre mode grâce aux réactions qu'ils suscitent chez leurs proches. », (Tisseron, 2002). Le corps mis en scène, par des photos ou des vidéos érotiques, permet au jeune d'**exister à travers la présentation de son corps**, le corps comme accessoire de l'identité. Le danger est la recherche de reconnaissance *à tout prix* qui peut pousser certains à utiliser des images pornographiques d'eux-mêmes comme une « publicité identitaire », comme une « promotion de soi », comme une course à la popularité (Lachance, 2013b; Lachance et Breton, 2012).

Lachance précise que les jeunes sécurisent de plus en plus et de mieux en mieux leurs interfaces personnelles sur Internet, et que si le phénomène de la sexualité et de la nudité en ligne est bien réel, il ne concerne pas la majorité des jeunes.

d) Les violences juvéniles en image

Nous avons déjà évoqué le phénomène du *Happy Slapping*, qui consiste en la réalisation d'une agression afin de la filmer (il s'agit souvent d'un coup porté à un inconnu dans la rue, sous l'œil de la caméra). Jocelyn Lachance en propose quatre significations :

- la quête de reconnaissance, de popularité, de célébrité. Cette pratique étant décriée par la grande majorité des jeunes, l'auteur du *Happy Slapping* trouvera la reconnaissance de la valeur de son geste ("oser le faire") auprès de certains jeunes, ceux qui valorisent la violence. Ce passage à l'acte violent, montrant sa position de force, cherche à signifier la position du groupe par rapport aux autres, ou la position d'un jeune à l'intérieur d'un groupe,
- le défi, la compétition, la surenchère, "aller plus loin", repousser ses limites, surpasser en gravité. Cela permet au jeune d'acquérir le sentiment de se situer au-devant des autres,
- les rites de virilité,
- la source de plaisir au visionnage du film, le désir de revivre la jouissance ressentie au moment de l'agression.

Dans tous les cas, nous rejoignons là les facteurs de genèse sociale de la violence : il existe chez ces jeunes agresseurs un déficit de reconnaissance sociale et une méconnaissance des règles sociales.

Une autre forme de violence est celle de l'intimidation, par l'intermédiaire de messages violents, de "cyber-agressions", de diffusion (ou de menace de diffusion) de photos et de vidéos embarrassantes... L'intimidateur bénéficie d'un sentiment de supériorité valorisant.

e) Le suicide en image

Récemment, des images de suicide en ligne, relayées par les médias, ont ému et choqué des milliers d'internautes. Lachance cite le psychiatre Xavier Pommereau, qui insiste sur la volonté du sujet suicidant de marquer les mémoires avant de mourir, d'imprimer le souvenir de sa présence chez ses proches (Pommereau, 2013). Les médias construisent alors, selon Jocelyn Lachance, une vitrine parfois recherchée par le suicidant.

« C'est pour laisser une trace de leur existence avant de partir, j'imagine. Si je me suicidais, je ferais sûrement une vidéo en me vidant le cœur sur tout ce qui m'a toujours fait chier. Aussi, lorsque tu laisses une vidéo comme ça, ça donne plus d'impact au geste. » Gil, 20 ans. (Lachance, 2013b)

f) Des amis... et des millions d'ennemis

C'est Monique Dagnaud qui nous présente un autre risque inhérent à l'usage d'Internet : la cyber-attaque. Personne ne contrôle rien, ou presque, lorsque l'image ou le message sont déposés dans « l'océan numérique » (Dagnaud, 2013).

9) Le langage propre aux adolescents : abréviations, smileys et dérision

L'utilisation d'un langage écrit spécifique aux jeunes dans la communication, véritable *langage codé* pour les parents les moins avertis, est un moyen de se démarquer, voire d'écarter les adultes. Il unifie et renforce la cohérence du groupe de pairs, il est un moyen d'inter-reconnaissance, un code culturel qui fournit un sentiment d'appartenance à un groupe, qui a son identité propre.

Monique Dagnaud parle de « génération lol » pour désigner ces jeunes utilisateurs des TIC. Elle remarque que les blogs et les réseaux sociaux sont un « espace mental fondé sur le

rire, les jeux de sens, le goût de l'absurde » (Dagnaud, 2013). L'acronyme *lol* vient de l'anglais "laughing out loud" qui signifie littéralement "rire à gorge déployée". Il ponctue les conversations écrites et annonce l'intention de déclencher un rire. L'humour d'internet, associé à la rapidité des échanges, fonctionne par acronymes, abréviations, et sous-entendus. Il est un langage à part entière qui exclut d'emblée les non-initiés.

Les sites appréciés des adolescents, tels que "4chan" ou "StickyDrama" (qui réunissent de nombreux blogs), affichent leurs vocations à se moquer de tout et de tout le monde. On retrouve sur ces sites l'utilisation du *lulz*. Le *lulz* est beaucoup plus moqueur que le *lol*. Si le *lol* est un rire franc et jovial, le *lulz* est plutôt un ricanement, un rire empoisonné, une invitation à "rire de" qui peut aller jusqu'à la cruauté. Monique Dagnaud énonce que « L'excitation qui consiste à se moquer et à traîner dans la boue des victimes repérées sur le Net tire à des sources inépuisables. 4chan illustre sans doute mieux que tout autre site cette délivrance de tous les codes sociaux, cette absence de surmoi, qui sur le Net, facilitent le passage à l'acte transgressif. » (Dagnaud, 2013).

10) De l'humour à la politique

Les 4channers sont menés par un groupe d'anonymes : les *Anonymous*. Qui mènent des actions qu'ils qualifient de gestes politiques. Ils expriment, par l'humour et la méchanceté, « la colère du justicier » (Dagnaud, 2013). Par exemple, depuis quelques années, ils s'en prennent aux (souvent très) jeunes filles qui publient sur Internet des images d'elles dans des tenues ou des poses provocantes. En faisant sauter les verrous informatiques, ils récupèrent la véritable identité de l'adolescente qu'ils révèlent sur Internet. S'en suit généralement un déchaînement des internautes, qui peut aller jusqu'à des menaces graves. Ces cyber-attaques sont loin d'être anodines, elles peuvent être de véritables traumatismes pour ces jeunes filles souvent bien vulnérables.

Les photos ou vidéos que les jeunes publient sur l'espace numérique, ainsi que les commentaires qu'ils y associent, sont emprunts de **dérision** et d'**auto-dérision**. Consciemment ou inconsciemment, l'humour est porté par la révolte, l'absurdité en images ou en mots devient un **mode d'action sociale**. « Le Net des jeunes opère comme une centrifugeuse dans laquelle se brassent et se diffusent des milliards d'images destinées à renforcer un regard ironique et sarcastique sur le monde. (...) L'esprit lol (...) agit comme une réaction jubilatoire face aux désillusions et aux sentiments de menace que suscitent la mondialisation et la crise. (...) "Je

crois en moi et en mes amis" et j'observe, hilare, l'évolution de notre société, dont je n'attends pas grand-chose : tel est le message des jeunes, en congruence avec les formes expressives sur le Net. » (Dagnaud, 2013).

Nous l'avons vu, la sociabilité des jeunes se déroule massivement sur Internet, où le rire, l'ironie et le détournement politique renforcent la **solidarité générationnelle**.

Là encore, les données sociologiques nous apprennent beaucoup concernant le fonctionnement adolescent. Il s'agit maintenant de discuter ces résultats, en se tournant vers la pédopsychiatrie.

IV/ Un regard pédopsychiatrique sur la sociologie : Discussion

Nous allons ici discuter les notions sociologiques présentées dans les résultats, en effectuant des liens vers la pédopsychiatrie, notamment à l'aide des exemples cliniques recueillis. Les noms, les prénoms et les villes apparaissant dans les cas cliniques seront bien sur modifiés pour préserver l'anonymat des patients et de leur famille.

Nous avons donc rencontré une dizaine de pédopsychiatres ou psychiatres qui travaillent auprès d'adolescents ou de jeunes adultes. Tous se sont montrés très intéressés par notre travail. En effet, chacun d'eux a pu nous rapporter un grand nombre d'exemples cliniques en rapport avec les violences des jeunes, leur sexualité et l'usage qu'ils font d'internet et des réseaux sociaux. L'ensemble de ces professionnels se pose beaucoup de questions concernant la présence (en nombre !) de comportements en lien avec ces thématiques dans les situations cliniques. Ils partagent notre idée que beaucoup de ces *nouveaux* comportements des adolescents ne peuvent pas être attribués à un trouble psychologique et encore moins à une maladie psychiatrique. Partant de ce constat, il paraît nécessaire de s'intéresser à la sociogenèse des comportements adolescents.

Notre travail consistant à porter un regard sur la sociologie, nous ne présenterons pas ici les théories ou les hypothèses psychologiques et psychiatriques qui concernent les 3 thématiques étudiées. Il s'agirait d'un autre travail, ou d'un travail complémentaire.

A/ Un vocabulaire commun pour des visions complémentaires

Comme révélé par le tableau 1 (partie *Résultats*), il est intéressant de constater que les sociologues, dans l'étude de ces thématiques concernant les adolescents, font référence (dans l'ordre décroissant) à la psychologie, à l'éducatif, à la médecine, à la psychiatrie, et à la psychanalyse.

L'apparition en nombre du mot « Éducatif » et de ses dérivés d'usage reflète la place importante qu'occupe l'éducation des enfants ou des adolescents dans leurs comportements et leur manière sociale d'exister. Il s'agit aussi bien de l'éducation parentale que du système éducatif scolaire, en passant par les éducateurs professionnels (socio-judiciaires, de rue, ou exerçant dans une structure médico-sociale ou sanitaire).

Les ouvrages sociologiques qui traitent de la délinquance ont largement plus évoqué « ce domaine *élargi* de la psychiatrie » que les ouvrages des autres thèmes. Cela laisse à penser que la psychogenèse, ou la place du "psy" est plus importante dans les problèmes adolescents relatifs à la délinquance, qu'à la sexualité ou à l'usage d'internet²⁹. En effet, contrairement à la délinquance, la sexualité et l'usage d'internet ne sont pas des conduites déviantes. Il convient alors de *prendre soin* des adolescents délinquants, ce qui laisse une porte ouverte à l'intervention de la psychologie ou de la psychiatrie.

La plupart des *notions* thématiques que nous avons regroupées dans le tableau 2 font partie à la fois du vocabulaire sociologique et du vocabulaire "psy". Il est très intéressant de noter que sociologues et pédopsychiatres décrivent avec les mêmes mots le processus adolescent (séparation/individuation, autonomisation, quête et construction identitaires, figures d'identification, pairs, etc.). Cette source commune de vocabulaire est empruntée à la psychologie qui a précédé et influencé les écrits sociologiques sur l'adolescence³⁰. Ce vocabulaire commun nous a facilité la compréhension de la sociogenèse des comportements adolescents, car décryptée à travers la même grille de lecture. Cela rend également possible la *superposition* et la *complémentarité* des théories sociologiques et psychiatriques.

En effet, ces notions communes sont employées comme :

29 On évoquera dans une partie suivante le trouble des conduites, le trouble oppositionnel avec provocation, la pathologie limite.

30 Voir partie II-C) « Histoire de l'adolescence et sociologie »

- des modèles explicatifs, de compréhension, dans la genèse des conduites et des comportements adolescents → pouvant correspondre aux étiologies ou aux facteurs de risque du côté de la psychiatrie/psychologie,
- les conséquences ou les répercussions possibles des attitudes de l'adolescent (sur sa propre personne ou sur son entourage) → pouvant correspondre pour la psychiatrie à l'apparition de symptômes, de trouble psychique ou psychiatrique,
- une *solution*, une *réponse* à la délinquance → pouvant correspondre au *traitement* psychiatrique proposé, au travail psychique à réaliser.

B/ Criminalité, délinquance et violence juvéniles

Les statistiques révèlent une augmentation de la délinquance, toutes classes d'âge confondues. La délinquance des adolescents augmente donc en proportion, mais pas de façon spécifique. Nous l'avons vu, la délinquance peut être perçue comme un effet d'âge, et non comme un effet de génération. En effet, se sont les 15-25 ans qui sont le plus impliqués dans des actes de délinquance, et les jeunes « blousons noirs » de 1960 étaient aussi *violents* que les jeunes d'aujourd'hui.

Les éléments de la sociogenèse de la délinquance juvénile peuvent grossièrement se résumer dans les quelques points qui suivent, et pour beaucoup, ils s'appuient sur le processus adolescent, phase de construction et de vulnérabilité :

- la délinquance est pour l'adolescent un **moyen d'expression** pour obtenir une **reconnaissance sociale**, que cette reconnaissance soit de la part de ses pairs ou de la part de la société. Cela permet chez l'adolescent une **revalorisation** et une **restauration de l'estime de soi**,
- l'inadaptation et l'échec scolaires, plus ou moins accompagnés d'une **déscolarisation** précoce, sont des facteurs qui précipitent le jeune dans la délinquance. Ne trouvant pas à l'école la reconnaissance sociale indispensable à sa **construction identitaire**, l'adolescent va la chercher ailleurs. Cet ailleurs est la rue, auprès des pairs délinquants, où le jeune trouve une valorisation, une reconnaissance, une meilleure estime de lui-même, la transmission de valeurs et de normes, une identité,

- la **précarité**, l'immigration, les difficultés et les **carences familiales**, l'**échec de la transmission** de la part des parents, le **relâchement du contrôle et de l'autorité parentale**, la vie de quartier avec un **entourage** constitué de pairs délinquants (influence) sont également des éléments fréquemment retrouvés chez les jeunes délinquants,
- l'**échec des institutions de socialisation** (famille, école, travail, etc.) se traduit par une socialisation délinquante, le jeune n'étant pas parvenu à s'identifier,
- l'**échec des politiques** publiques d'urbanisation, d'aide à la réinsertion, de répression... semble largement impliqué.

Le profil type du délinquant et de la victime est le même : il s'agit d'un homme jeune aux conditions de vie précaires. On rejoint là l'idée de la législation qui propose une aide et une protection au mineur délinquant, qui peut être un mineur en danger.

La délinquance n'étant pas une maladie, les sociologues prônent une prise en charge judiciaire préventive plutôt que répressive, éducative et sociale. Ils ne négligent pas la nécessité d'une aide psychologique, voire psychiatrique s'il existe un trouble mental associé.

Pour étayer cette discussion, nous nous baserons sur 3 cas cliniques d'adolescents, dont les parcours délinquants les ont conduits à rencontrer un pédopsychiatre. Nous verrons que la genèse de la délinquance est différente dans les trois situations :

- Bilal, 18 ans, a rencontré un expert pédopsychiatre à la suite une demande d'expertise par le Tribunal de Grande Instance,
- Karim, 17 ans, a été soumis à une obligation de soins dans son parcours pénal. Il a été pris en charge par le « Réseau Adolescence Partenariat », un réseau qui vient en aide aux différents professionnels présents autour du jeune³¹,
- Gladys, 16 ans, a été plusieurs fois hospitalisée en pédopsychiatrie.

31 Le « Rap31 » permet une amélioration du travail en partenariat, des différents intervenants, autour d'un même jeune souvent très en difficulté.

1) Bilal

« Bilal est incarcéré en Établissement Pénitentiaire pour Mineurs (EPM) à l'âge de 17 ans pour plusieurs vols avec arme, association de malfaiteurs, vol en bande organisée, destruction par incendie du bien d'autrui et subornation de témoins. A sa majorité il est transféré en maison d'arrêt. Il a reconnu les faits, il parle de 12 vols à main armée. Dans ce contexte il bénéficie à 18 ans d'une expertise psychiatrique (examen psychiatrique réalisé à la demande du Tribunal de Grande Instance).

Bilal est l'aîné d'une fratrie de six. Il est né au Maroc. Son père était menuisier, mais est en invalidité depuis 13 ans suite à un accident de travail. Sa mère travaille dans une usine de salades. De sa sœur Faten, âgée de 16 ans, il dira qu'elle a eu des problèmes avec la justice pour avoir dégradé une voiture et qu'elle avait été aussi placée par les services judiciaires : *« Elle est restée 3 ou 4 mois sans nous voir. Un an de placement, ils croyaient qu'il y avait eu de la violence à la maison, ils se sont trompés et après ils se sont excusés »*. Ses autres frères et sœurs (7, 8, 11 et 15 ans) sont toujours scolarisés. Bilal évoque une famille élargie avec de nombreux cousins, oncles et tantes, dans différentes villes de France. Au Maroc, il ne lui resterait que quelques cousins éloignés.

Bilal dit avoir été élevé dans un milieu modeste, il ne décrit aucun mauvais traitement. Il évoque des parents indulgents qui le protégeaient beaucoup en tant qu'aîné des garçons. Il dira spontanément : *« Je faisais beaucoup de bêtises quand j'étais jeune. J'en ai pas reçu assez ! »*.

Il décrit une scolarité peu ou mal investie. Il a redoublé les classes de 5^e et de 3^e et il n'a pas obtenu le brevet des collèges. Il explique qu'il ne travaillait pas et qu'il n'avait aucune motivation. *« Mon problème c'était l'absentéisme. Je faisais semblant. J'ai commencé surtout en 3^e »*. Cependant, les comportements pathologiques ou préoccupants en milieu scolaire semblent avoir commencé à l'âge de 11 ans, à partir de la 6^e. Il est régulièrement puni et sera exclu définitivement de son collège en 5^e pour une bagarre. Il explique qu'il a fait l'objet de sa première procédure pénale pour vol aggravé ou vol avec violence à l'âge de 14 ans : *« On était beaucoup, avec un groupe, qui avait tapé une personne. »* Il fera l'objet d'un rappel à la loi mais il n'y aurait jamais eu de procédure éducative auprès du Juge des enfants. Il semble que Bilal ait longtemps dissimulé à des parents dépassés, son absentéisme scolaire et la plupart de ses comportements déviants. Après le collège, malgré des résultats très insuffisants

et surtout une fréquentation en pointillés, il est orienté vers un « *bac pro logistique et transports* » mais interrompt toute scolarité à 17 ans. C'est à cette date que vont commencer les faits qui ont conduit son incarcération.

Après l'interruption de sa scolarité, désœuvré, il dit être devenu plus vulnérable et influençable. « *Il y a eu une embrouille avec des anciennes relations à moi. Ils voulaient me taper. Moi j'étais tout seul. Alors il y a un autre majeur qui est venu en tant que protecteur. Après il m'a dit que je lui étais redevable, il m'a donné une arme. Il m'a dit que maintenant qu'il y avait mes empreintes il fallait que je fasse avec eux ces braquages. C'est une personne qui me voyait traîner tous les jours. Ils m'ont dit : on a besoin de toi. Y en avait un plus âgé et un plus jeune que moi. Des connaissances. On a braqué des bureaux de tabac, des PMU, des petits commerces. Je regrette et j'aurais pas dû. Le majeur il attendait avec la voiture c'est moi qui avais l'arme. En fait c'était des balles à blanc. On était en cagoule et habillés tout en noir.* ».

Au cours de l'expertise psychiatrique, on ne retrouve pas chez Bilal de signe d'une pathologie mentale ni dans le passé, ni au moment des faits qui lui sont reprochés, ni au moment de l'expertise. Il n'aurait jamais vu de psychologue ou de psychiatre avant son séjour à l'Établissement Pénitentiaire pour Mineurs, où il rencontrera tous les 15 jours une psychologue. Il n'y a aucun antécédent familial psychiatrique. Bilal ne présente pas de signes de trouble de la personnalité. Il se décrit comme un enfant timide et introverti, puis plus tard comme un adolescent influençable souhaitant être reconnu par ses pairs. Il a pu être influencé et subir des pressions de la part d'un groupe de jeunes délinquants qu'il connaissait mais il n'a pas agi sous l'emprise d'une contrainte à laquelle il ne pouvait s'opposer. Il a manifestement souffert des difficultés financières de sa famille et il a eu envie de s'élever ou de pouvoir se procurer des biens de consommation, fût-ce par le vol. Au moment des faits, il se trouvait dans une période d'instabilité sociale et affective, de dissimulation à l'égard de sa famille et de désinsertion sociale et scolaire. En tant qu'adolescent, tout juste sorti de la scolarité et ayant échappé jusque-là à toute mesure éducative structurée, il n'a sans doute pas bénéficié de tout son discernement pour mesurer les conséquences éventuelles de ses actes. Il était ainsi en quête de revalorisation narcissique, d'identité et de reconnaissance. Ces éléments ont pu jouer un rôle dans le fait qu'il ait pu se laisser fasciner par des passages à l'acte. Néanmoins, il reconnaît à ses actes délictueux une dimension utilitaire qu'il peut aujourd'hui critiquer tant le déséquilibre entre le bénéfice escompté et le risque lui apparaît clairement.

Au moment de l'examen, il ne présente pas un état dangereux au sens médico-légal du terme. Il est parfaitement en mesure de comprendre une sanction pénale qu'il ne conteste pas.

La question de sa curabilité ne se pose pas, dans la mesure où il ne présente ni trouble de la personnalité typique ni pathologie mentale évolutive ou passée. La question d'un traitement psychotrope ne se pose donc pas.

Son adaptation sociale passe par une formation professionnelle et une réussite dans ses apprentissages dont il est capable sur le plan intellectuel, mais qui ne pourra devenir réelle que s'il évite la voie plus courte de la délinquance, pour laquelle il sera sans aucun doute de nouveau sollicité du fait de sa détention et de son entourage habituel. Ainsi, on devra privilégier pour lui un accompagnement éducatif constant et prolongé qui lui a fait défaut jusqu'ici.

Bilal n'était pas atteint au moment des faits d'un trouble psychique ou neuropsychique ayant aboli son discernement ou le contrôle de ses actes. On doit considérer, compte tenu de sa minorité, que son discernement était discrètement altéré au moment de ses actes délictueux au sens de l'article 122-1 du Code Pénal. Il n'a pas agi sous l'emprise d'une force ou d'une contrainte à laquelle il n'a pu résister au sens du même article. »

On retrouve précisément dans les *mots* du psychiatre expert (citations que nous rapporterons en italique), la description que font les sociologues du mécanisme d'entrée dans la délinquance. On retrouve là tous les éléments de la sociogenèse de la délinquance :

- la famille : il s'agit d'une famille immigrée (augmentant la probabilité du déficit de capital scolaire, culturel et économique (Mauger, 2009)), d'une famille nombreuse, avec un père au chômage (disqualification de l'image paternelle traditionnelle), des parents dépassés, un relâchement du contrôle parental : « *Il semble que Bilal ait longtemps dissimulé à des parents dépassés, son absentéisme scolaire et la plupart de ses comportements déviants.* » ; « *Je faisais beaucoup de bêtises quand j'étais jeune. J'en ai pas reçu assez !* » ; Cette dernière phrase est bien représentative de l'une des conclusions sociologiques que nous avons rapportées : les adolescents sont demandeurs d'autorité, de cadre,
- l'école : désinvestissement scolaire, bagarres, punitions, absentéisme, exclusion, désinsertion, déscolarisation... Et, comme rapporté par Gérard Mauger, c'est à partir de la déscolarisation que débute la socialisation délinquante. « *Au moment des faits, il se trouvait dans une période d'instabilité sociale et affective (...) et de désinsertion sociale et scolaire.* »,

- les invariants anthropologiques de l'adolescence : Bilal est un « *adolescent influençable souhaitant être reconnu par ses pairs (...) Il était ainsi en quête de revalorisation narcissique, d'identité et de reconnaissance.* »,
- la sous-culture « criminelle » de Cloward et Ohlin, correspondant à la sous-culture « acquisitive » de Lagrange : « *il a eu envie de s'élever, ou de pouvoir se procurer des biens de consommation, fût-ce par le vol* »,
- l'absence d'intégration de normes sociales par l'échec des institutions de socialisation a sans doute pour une part aboli ses capacités de discernement pour mesurer les conséquences de ses actes,
- on retrouve les effets attendus de la « dissuasion » décrite par Mauger dans les "traitements" de la délinquance : « *Il reconnaît à ses actes délictueux une dimension utilitaire qu'il peut aujourd'hui critiquer tant le déséquilibre entre le bénéfice escompté et le risque lui apparaît clairement* »,
- devant l'absence de pathologie psychiatrique, la prise en charge proposée par le psychiatre expert est celle que les sociologues prônent :
 - une aide non médicale, non médicamenteuse,
 - une adaptation sociale par une formation et l'expérience professionnelle,
 - un accompagnement éducatif,
 - un soutien psychologique est systématiquement proposé dans le cadre de l'incarcération,
- on n'oubliera pas de citer le risque engendré par l'acquisition de capital social déviant en prison, et l'influence de l'entourage délinquant : « *s'il évite la voie plus courte de la délinquance pour laquelle il sera sans aucun doute de nouveau sollicité du fait de sa détention et de son entourage habituel.* ».

On constate bien avec la présentation de ce cas clinique l'accordage entre le discours du psychiatre et le discours du sociologue. Dans le cas de Bilal, on retrouve plus une *sociogénèse* à ses comportements délinquants, qu'une origine psychologique. Étudions maintenant le cas de Karim.

2) Karim

« Karim a 17 ans, il s'agit de sa cinquième incarcération en EPM, il est actuellement en quartier disciplinaire, et en attente d'un transfert en établissement pour majeurs. Les motifs de son incarcération sont nombreux : vols multiples et recel de vol, incendie d'une moto volée, agressions, racket, violences commises en réunion, cambriolages de villas, fugues de Centre Éducatif Renforcé (CER) et d'EPM (avec périodes de cavale), conduite sans permis, trafic de stupéfiants (cannabis), dégradation de matériel...

Karim est né en France, ses parents sont algériens. Il porte le prénom d'un oncle paternel qui a été assassiné à 16 ans (3 ans avant la naissance de Karim) lors d'un cambriolage dont il était l'auteur. Il est issu d'un milieu socio-économique plutôt confortable, puisque son père possède une petite entreprise et que sa mère est assistante de direction. Ses parents sont divorcés depuis que Karim a 2 ans. Chacun de ses parents a constitué un nouveau ménage. Karim a une demi-sœur (du côté paternel) de 12 ans et un demi-frère (du côté maternel) de 4 ans. Les parents de Karim sont chacun issus d'une famille nombreuse, et beaucoup de leurs frères et sœurs sont en France.

Au moment du divorce, Karim aurait été spectateur de violences de son père envers sa mère et également de la tentative de suicide de son père, désespéré par le départ de sa femme. Il bénéficie à l'époque d'un suivi par une psychologue. La mère de Karim obtiendra alors la garde de son fils et déménagera dans une autre ville où elle rejoindra sa famille. Karim et son père auront des contacts réguliers. Son père est décrit comme un « papa-poule », lui faisant beaucoup de cadeaux et lui cédant tout lors des week-ends de garde. A l'âge de 5 ans, le père de Karim le « kidnappe » à la sortie de l'école et passe tout l'été en Algérie avec lui. Des difficultés de comportement et de respect de l'autorité apparaissent chez Karim dès l'école primaire. Il investit peu les apprentissages. En 6^e, il connaît sa première exclusion du collège, et il commence à fuguer la nuit pour rejoindre ses copains du quartier. Sa mère déménage alors de la cité vers une zone pavillonnaire plus calme. Mais Karim est exclu de son nouveau collège pour absentéisme. Il se déscolarise complètement et les premiers actes de délinquance apparaissent. Sa mère essaye de tenir un cadre sans y parvenir, et leurs relations deviennent très tendues, pouvant aller jusqu'à de la violence réciproque.

Karim retourne alors vivre chez son père : les troubles du comportement, la désinsertion scolaire, les actes délinquants persistent et s'aggravent. Il est l'enfant-roi, dans la

toute-puissance, fasciné par les voyous, outrageusement gâté par sa famille, qui ne lui pose pas de limites. Une mesure d'Aide Éducative à Domicile (AED) est instaurée, Karim poursuit sa scolarité dans un Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP), et une tentative de suivi psychologique est mise en place. On note que depuis son enfance Karim présente une énurésie nocturne³². Les parents sont complètement dépassés et leur accompagnement dans toutes les mesures proposées semble inadapté. Karim présente des troubles du comportement grave à l'ITEP et en refuse le cadre. Il demande à en partir, et ses parents acceptent... On note une banalisation, voire un déni de la part des parents, des troubles du comportement et des conduites délinquantes de leur fils. Karim a 15 ans, les troubles s'aggravent encore, une Ordonnance de Placement Provisoire (OPP) est prononcée, l'ASE prend en charge la situation, une obligation de soins psychiques est posée. Puis de fugues en fugues, de cambriolages en cambriolages, d'agressions en agressions, Karim est incarcéré en quartier disciplinaire.

Les perspectives d'aide et de soin sont alors les suivantes :

- la poursuite des consultations psychologiques et psychiatriques en prison paraît indispensable : Karim à 18 ans, n'est plus énurétique, mais la pensée infantile n'a pas totalement disparu ; l'incarcération lui donne sûrement quelques limites et repères, mais il a encore beaucoup de travail pour sortir de l'immédiateté,
- l'accompagnement psychologique et éducatif de la famille est indispensable : la famille reste persuadée que leur position économique confortable aidera à une bonne insertion sociale de Karim à sa sortie de prison. Mais pour cela, Karim doit sortir de sa toute puissance infantile, se responsabiliser, et il convient d'accompagner les parents dans ce sens.

Ce cas clinique est intéressant en ce qu'il diffère du cas de Bilal présenté avant. Chez Bilal, la *sociogénèse* de la délinquance, survenant dans cette phase vulnérable de la vie qu'est l'adolescence, est évidente. Dans le cas de Karim, associés à des éléments d'une *origine sociale* de la déviance, on retrouve plus d'éléments en faveur d'une *psychogénèse* :

- un élément prête à réflexion : le poids du transgénérationnel semble là, Karim portant « *le prénom d'un oncle paternel qui a été assassiné à 16 ans lors d'un cambriolage* »,
- les difficultés familiales sont importantes, sous-tendues par une probable pathologie du lien des parents : l'absence de cadre, de limites posées par la famille, la banalisation des troubles de Karim, semblent le conforter dans sa position infantile toute-puissante.

On se trouve ici dans un fonctionnement psychologique intra-familial et inter-

³² Pertes d'urines la nuit dans son sommeil.

individuel qui dysfonctionne. C'est d'ailleurs pour cela que sont proposés une aide et un accompagnement psychologiques à Karim et à sa famille,

- le parcours de vie de Karim est émaillé de plusieurs rencontres avec des professionnels de la santé mentale, ce qui révèle une certaine fragilité d'ordre psychologique,
- Karim est issu d'un milieu socio-économique favorable, cette donnée sociale constituant un *facteur protecteur* vis à vis des conduites délinquantielles. Cependant, les premiers actes délictueux ont été réalisés suite à la rencontre d'un groupe de pairs délinquants du quartier d'habitation. Suite à quoi la famille a déménagé pour éloigner Karim de ce mode de socialisation déviant. On retrouve bien là un élément de sociogénèse : la proximité de pairs délinquants est un *facteur de risque* de délinquance,
- on retrouve de nouveau dans ce cas le facteur *déscolarisation* qui précipite l'entrée dans la délinquance.

La situation de Karim reflète bien l'intrication des facteurs sociaux et des facteurs psychiques individuels. Étudions maintenant la situation de Gladys, qui présente elle aussi des conduites de délinquance, mais dont l'origine est encore différente.

3) Gladys

« Gladys a 16 ans, elle est hospitalisée dans une unité psychiatrique pour adolescents devant une perte de poids préoccupante. Il s'agit de sa troisième hospitalisation. Gladys bénéficie d'un suivi ASE ainsi que d'un suivi PJJ, elle est sous mesure de liberté surveillée suite à des menaces de mort au couteau sur la directrice de l'établissement scolaire, différentes agressions et multiples vols à l'étalage.

On note chez sa grand-mère maternelle, chez une tante maternelle et chez sa mère des antécédents d'anorexie mentale. Sa demi-sœur et son demi-frère bénéficient tous les deux d'un suivi psychologique.

Gladys n'a jamais connu son père qui est parti au moment de la grossesse de sa mère. Sa mère la décrit comme ayant été un bébé agité. Elle présente une alimentation faible depuis la petite enfance. Elle n'a pas eu de retard de développement concernant la marche, la propreté et le langage. Gladys et sa mère décrivent une relation fusionnelle mère-fille, avec une grande

difficulté à la séparation. Elles ont dormi dans le même lit jusqu'aux 12 ans de Gladys, qui était très angoissée au moment de s'endormir. Elle a pris le biberon jusqu'à l'âge de 9 ans.

Les troubles du comportement apparaissent dès la maternelle avec une hétéro-agressivité. Ces troubles se sont majorés à l'école primaire. Elle a alors été en internat scolaire pendant 3 ans dès le CE1, puis a été exclue en 6^e devant des alcoolisations, des fugues et un absentéisme scolaire. Elle est exclue de son nouvel établissement scolaire en 4^e, elle est donc déscolarisée totalement depuis l'âge de 14 ans. Devant l'incapacité de sa mère à faire face aux difficultés de sa fille, Gladys est prise en charge par l'ASE et placée en foyer de 13 à 15 ans. Puis avec l'apparition de conduites délinquantielles graves, elle fugue puis est exclue du foyer et retourne vivre avec sa mère.

Gladys bénéficie d'un suivi psychiatrique à l'âge de 9 ans. Puis, durant les années qui suivent, elle aura de multiples thérapeutes différents, ne parvenant pas à s'inscrire dans un suivi. A 13 ans, elle vit sa première hospitalisation en psychiatrie, puis à 14 ans sa seconde devant une tentative de suicide par intoxication médicamenteuse volontaire. A l'âge de 15 ans, elle réalise un geste suicidaire similaire pour lequel elle bénéficiera, suite à un passage aux urgences, d'un suivi ambulatoire.

A 16 ans, Gladys est donc hospitalisée pour un trouble du comportement alimentaire à type d'anorexie restrictive. Depuis quelques mois elle présente une régression importante avec l'usage d'un biberon et la consommation de petits pots pour bébés. Elle vit chez sa mère et est déscolarisée depuis 2 ans. Elle se présente comme étant très insécure dans les relations, sur un mode hostile, parfois violent. Elle demande beaucoup d'attention de la part de l'adulte. Elle alterne entre dépendance et agressivité. Gladys présente un trouble état limite de l'adolescent³³. »

Tel un **symptôme**, les conduites de délinquance que présente Gladys s'inscrivent ici dans une pathologie psychiatrique. L'origine de la délinquance est de toute évidence bien moins une *sociogenèse* qu'une *psychogenèse*. On retrouve la déscolarisation, mais qui semble induite par des difficultés d'ordre psychique pré-existantes. De la même manière, les fragilités familiales semblent plus être de l'ordre d'un dysfonctionnement psychologique que d'origine sociale.

33 Il s'agit d'un trouble de personnalité habituellement réservé à l'adulte, mais exceptionnellement diagnostiqué dès l'adolescence. Il est l'équivalent du Trouble de personnalité Borderline inclus dans le DSM-4 (American Psychiatric Association, 2003).

Bilal, Karim et Gladys ont tous les trois présenté des conduites de délinquance. On voit bien que l'origine de ces comportements déviants est différente en fonction des individus, correspondant tantôt au schéma de la *sociogenèse*, tantôt à celui de la *psychogenèse*, avec bien souvent des facteurs intriqués. On souligne alors l'importance d'une évaluation psychique individuelle lorsque les comportements déviants s'aggravent ou se poursuivent à l'adolescence. Il semble exister autant de conduites délinquantes, pour autant d'individus, avec leur construction psychique propre, dans leur univers social particulier.

4) Du "normal social" au "pathologique psychiatrique" : la délinquance et le trouble des conduites

Le seul trouble psychiatrique existant dans la nosographie, qui se rapporte à l'une de nos thématiques étudiées (délinquance, sexualité, usage d'internet), se rapporte à la délinquance, il s'agit du « trouble des conduites ». Ce trouble psychiatrique apparaît dans le *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux*, le DSM-4-TR et DSM-5 (*Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders*). Il apparaît également dans la Classification Internationale des Maladies, la CIM-10 (OMS et Collectif, 1992).

La définition du trouble des conduites selon le DSM-4-TR est la suivante (American Psychiatric Association, 2003) :

A. Ensemble de conduites, répétitives et persistantes, dans lequel sont bafoués les droits fondamentaux d'autrui ou les normes et règles sociales correspondant à l'âge du sujet, comme en témoigne la présence de trois des critères suivants (ou plus) au cours des 12 derniers mois, et d'au moins un de ces critères au cours des 6 derniers mois :

- Agression envers des personnes ou des animaux (7 items)
- Destruction de biens matériels (2 items)
- Fraude ou vol (3 items)
- Violations graves de règles établies (3 items)

B. La perturbation du comportement entraîne une altération cliniquement significative du fonctionnement social, scolaire ou professionnel.

C. Si le sujet est âgé de 18 ans ou plus, le trouble ne répond pas aux critères de la personnalité antisociale.

L'âge de début et la sévérité devront être précisés.

Le DSM-5 apporte une nouvelle spécification : le « Trouble des conduites *avec émotions prosociales limitées* » (American Psychiatric Association, 2013). Il s'agit de repérer :

- Manque de remord ou de culpabilité
- Insensible – Manque d'empathie
- Indifférent à la performance
- Affect superficiel ou déficient

Il ne s'agira pas ici de débattre autour de ce diagnostic, mais il semble important de soulever la question de la limite entre *normal* et *pathologique*. On ne pourra bien sûr pas répondre à cette question. *Normal* et *pathologique* sont déjà des notions socialement définies dont les limites se déplacent, fonction de l'époque et de la culture. L'existence d'une genèse sociale à la délinquance, rend-elle pour autant *normale* la délinquance ? Une déviance peut-elle devenir *pathologique* ? Si oui quand, comment, pourquoi ? Les classifications internationales, avec les critères du « Trouble des conduites » puis de la « Personnalité antisociale » à l'âge adulte, semblent déjà poser une limite entre le *normal social* et le *pathologique psychiatrique*.

L'expertise collective du rapport INSERM de 2005 sur le « trouble des conduites chez l'enfant et l'adolescent » a réuni entre autres pédopsychiatres, psychologues, et sociologues (dont Laurent Mucchielli) pour tenter de s'accorder sur ces questions (Inserm, 2005).

En introduction à ce rapport, le psychiatre et psychanalyste Daniel Widlöcher énonce que « (...) les travaux d'expertise ont su trouver une manière de surmonter la difficulté que créent dans ce domaine de la pathologie les limites entre l'approche nosologique et médicale et une perspective prenant en compte un large champ de la pathologie sociale individuelle et collective. (...) On notera toutefois que la question des limites entre le normal et le pathologique n'est pas clairement envisagée. ».

Dès les premières lignes de l'avant-propos du rapport, cette question de la distinction entre le « Trouble des conduites » (diagnostic individuel psychiatrique) et la délinquance (phénomène social) est posée :

« Le trouble des conduites s'exprime chez l'enfant et l'adolescent par une palette de comportements très divers qui vont des crises de colère et de désobéissance répétées de l'enfant difficile aux agressions graves comme le viol, les coups et blessures et le vol du délinquant. Sa caractéristique majeure est une atteinte aux droits d'autrui et aux normes sociales. La question se pose donc de savoir comment se situe le trouble des conduites

au sein du phénomène social qu'est la délinquance. Le concept de la délinquance est un concept légal dont les limites dépendent en grande partie des changements dans les pratiques policières et judiciaires. L'approche clinique qui est choisie dans cette expertise ne traite pas de la délinquance même si le comportement antisocial qui caractérise le trouble des conduites peut signifier acte de délinquance. La manière la plus légitime d'opérer une liaison entre le trouble des conduites et la délinquance est de **considérer ce trouble comme un facteur de risque de délinquance** qui peut jouer en complémentarité avec d'autres facteurs. Cependant, tout adolescent coupable selon la loi d'actes de violence ou de vandalisme n'est pas nécessairement atteint d'un trouble des conduites. »

Le rapport INSERM révèle que selon les études, la prévalence du « trouble des conduites » en population délinquante, se situe chez les garçons entre 29 et 95%, et celle du « trouble oppositionnel avec provocation³⁴ » entre 18 et 24%. Les données disponibles chez les filles sont rares mais révèlent des chiffres similaires.

Le chapitre de synthèse expose les éléments de la genèse psycho-sociale individuelle, familiale et environnementale du trouble des conduites. Ces éléments incluent ceux que nous avons retrouvés dans les ouvrages sociologiques sur la délinquance. Dans la partie « Analyse », le rapport propose une prise en charge psychosociale des jeunes qui présentent un trouble des conduites (avec une place majeure accordée au traitement basé sur la famille).

Une communication faite par le sociologue Laurent Mucchielli est consacrée à l'évolution de la délinquance juvénile en France au cours des vingt dernières années. Ses conclusions sont un bon résumé de ce que nous avons pu présenter des lectures sociologiques de notre étude :

« L'examen des données disponibles montre que l'augmentation des agressions touche toutes les tranches d'âge, et pas seulement les jeunes. La dénonciation croissante des violences dans les relations sociales traduit par ailleurs l'évolution des représentations au moins autant que celle des comportements.

La jeunesse se caractérise depuis toujours par des comportements de provocation, des prises de risque, la rébellion avant l'entrée dans les modèles normatifs généraux. Pour des raisons de fragilités familiales, d'échec scolaire et d'autres événements biographiques, certains individus auront des pratiques délinquantes et s'exprimeront par la violence surtout si, enfants, ils ont été exposés précocement à la violence psychologique ou physique dans leur famille. Cependant les vingt cinq dernières années présentent deux spécificités : l'importance de la compétition pour la possession de biens

34 Il s'agit d'un trouble psychiatrique proche, défini dans le DMS-4-TR (American Psychiatric Association, 2003).

de consommation et le caractère localisé, territorialisé de la délinquance. Les territoires sur lesquels se concentrent le chômage et la précarité présentent aussi une structure démographique plus jeune, ces jeunes faisant rapidement l'expérience de la discrimination dans les relations sociales. L'intégration de la jeunesse dans le monde adulte connaît une double crise : d'une part une crise économique avec la difficulté d'accès à un statut social par l'emploi, et d'autre part une crise symbolique et politique avec la difficulté d'accès à la citoyenneté. »

Cette expertise collective INSERM révèle la capacité d'interdisciplinarité dont font preuve les différents professionnels qui s'intéressent à la question de l'adolescent en difficulté. Les champs de compétence sont ici mutualisés car complémentaires.

La sociologie et les sciences psycho-sociales sont une véritable aide au pédopsychiatre dans la compréhension de l'adolescent délinquant et/ou atteint d'un trouble des conduites.

5) Les jeunes délinquants et la psychiatrie : société et symptômes

L'évolution symptomatologique des jeunes donne à voir du côté des « troubles du comportement », des « pathologies limites », des « pathologies narcissiques ». On parle de troubles externalisés, de pathologies de l'agir, s'exprimant par la violence, la délinquance, l'opposition aux normes, les conduites à risque, les addictions, les conduites suicidaires, les déviances (Calvet, Chinosi, et Falavigna 2011)...

Les études actuelles montrent que les jeunes ne seraient pas plus « malades » de nos jours, mais que la société induit un changement d'expression symptomatique. A savoir que l'on est passé des troubles *internalisés* (repli, dépression, angoisse) aux troubles *externalisés* (troubles du comportement, violence, passages à l'acte). Et que ces troubles externalisés ne sont pas tolérés par la société. La psychiatrie doit-elle y répondre ? Probablement oui, car ces jeunes sont en souffrance (expression d'une dépressivité ?) et surtout à risque majeur d'exclusion sociale (Bronsard, 2014).

« L'ambiance sociétale n'est pas favorable à la réflexion « au calme » concernant les violences des ados. La société, face aux troubles sévères du comportement des ados, n'a jamais été aussi intolérante. » (Bronsard, 2014).

Pourquoi est-on amené à voir en psychiatrie de plus en plus de jeunes "délinquants" qu'avant, alors que les études sociologiques révèlent que les délinquants ne sont pas "de plus

en plus jeunes et de plus en plus violents" ? Qu'est-ce qui a changé socialement pour expliquer un tel phénomène ? Plusieurs hypothèses coexistent :

- la délinquance juvénile est très médiatisée, les images sont nombreuses, le climat est à l'insécurité, incite à la prudence et à un certain contrôle social. S'ils ne vont pas en prison, où vont ces jeunes qui font peur ? Et que l'on ne comprend pas ? Dans un système « *d'action/réaction* » la réponse est parfois « *délinquance/psychiatrie* »,
- la psychiatrie viendrait suppléer une défaillance des institutions qui sont dépassées (familles et école notamment),
- les frontières entre les institutions médico-psychiatriques, judiciaires et sociales sont beaucoup plus perméables,
- l'accès à la psychiatrie est plus facile, de moins en moins connoté négativement, de moins en moins stigmatisé et stigmatisant,
- la délinquance serait-elle *trop* ou *très* médicalisée ? François Sicot dans son article de 2009 « Urgences pédopsychiatriques : resituer les crises dans le contexte organisationnel de leur survenue », explique que dans cette société du *mieux-être*, les jeunes et la psychiatrie sont sous « l'emprise croissante de la souffrance, (la) médicalisation du mal-être, des inadaptations et des déviances juvéniles, (la) fragilisation des familles. » (Sicot, 2009).

Le fantasme est là, comme si le psychiatre possédait le pouvoir de *réparer* le jeune, de le *sortir* de la délinquance, de protéger la population. Comme une fonction magique qui assurerait le contrôle social.

Les trois cas cliniques présentés l'ont bien illustré, l'origine des conduites de délinquance des adolescents correspond tantôt au schéma de la *sociogenèse*, tantôt à celui de la *psychogenèse*, avec bien souvent des facteurs intriqués. La violence et la délinquance peuvent également être un symptôme de difficulté psychologique, ou de pathologie psychiatrique. Il est primordial de s'intéresser à l'origine d'un comportement violent, délinquant, ou plus généralement déviant, afin de proposer au jeune la prise en charge la plus adaptée entre le judiciaire, l'éducatif, le social et le psychiatrique. Intéressons-nous maintenant à la sexualité des adolescents.

C/ La sexualité des adolescents

La psychanalyse insiste sur le rôle de la sexualité psychique, mais aussi de la génitalité, leur donnant une place centrale dans la description et l'analyse du fonctionnement adolescent. Cette théorie a été avancée par Sigmund Freud dans *Trois essais sur la théorie de la sexualité* en 1905 (Freud et Koeppel, 1989) : pulsions sexuelles, reviviscence œdipienne, fantasmes incestueux et parricides, crise de l'organisation infantile du fonctionnement psychique, conflits psychiques, renoncement à la toute-puissance infantile... Tout comportement peut alors être interprété sous cet angle : non seulement la sexualité (au sens des pratiques sexuelles), mais aussi l'ensemble des agirs et des façons d'être au monde de l'adolescent.

Les problèmes relatifs à la sexualité des jeunes constituent moins souvent un *motif* de consultation pédopsychiatrique que la violence, la délinquance ou le mésusage d'internet et des réseaux sociaux. Cependant la sexualité des adolescents questionne, et il est donc très intéressant d'en étudier la sociologie.

Contrairement à la délinquance, qui constitue en elle-même une déviance, la sexualité des jeunes n'apparaît pas être un domaine source d'inquiétude pour les sociologues. Les idées pré-construites de beaucoup d'adultes sont ici écartées : les jeunes sont plus précoces uniquement pour le premier baiser mais l'âge au premier rapport sexuel est stable depuis trente ans, les jeunes n'ont pas de pratiques sexuelles extravagantes et débridées, le sentiment amoureux est pour eux important, ils ont bien conscience du caractère fictif et cinématographique de la pornographie dont ils n'abusent pas, ils se protègent lors des rapports sexuels. A la lecture des écrits sociologiques, on pourrait conclure que l'autonomie sexuelle des jeunes doit être acceptée, que la sexualité des adolescents n'a pas de quoi inquiéter. Malgré le fait que la société soit excitante, que les institutions traditionnelles n'encadrent plus les jeunes comme avant, ces derniers trouvent leurs limites pas à pas, le groupe de pairs ayant une fonction régulatrice puissante, la famille et l'école n'ayant pas démissionné en termes d'éducation et de prévention sexuelles.

1) Déterminants sociaux des comportements sexuels, déviances sexuelles et psychologie

Les sociologues fournissent les déterminants sociaux des comportements sexuels. On retrouve :

- le contexte socio-culturel et éducatif qui détermine les intérêts, les comportements et les capacités d'assimilation des normes sociales concernant la sexualité :
 - le milieu, qui constitue pour l'adolescent des repères en matière d'attitudes et de représentations de la sexualité. Par exemple la précarité peut entraîner des difficultés dans la socialisation amoureuse qui peut prendre une tournure déviante (la violence peut faire irruption dans le couple),
 - la famille, qui pose l'interdit en matière de conduites sexuelles. La construction de l'éducation sentimentale et de l'équilibre affectif détermine le comportement sexuel du jeune. Les difficultés familiales entrent en résonance avec les émotions, les perceptions et les comportements de l'adolescent,
- le groupe de pairs, qui joue un rôle de *régulation* des comportements ; ou à l'inverse, lorsqu'il s'agit d'un groupe de pairs déviants, qui peut entraîner l'adolescent dans des déviances sexuelles (par exemple les déviances sexuelles de groupe telles que les tournantes),
- les agents de socialisation autres, notamment l'école, qui ont un rôle important dans la prévention et dans l'intégration des normes sociales. La déscolarisation est alors un facteur de risque d'échec de l'intégration de ces normes.

Dans les ouvrages que nous avons étudiés, les sociologues abordent très rarement les déviances sexuelles des adolescents. Il semble que les véritables "*problèmes*" en matière de sexualité soient rares et graves : il s'agit des agressions sexuelles, des paraphilies³⁵, de la prostitution. On retrouve cependant des mises en danger sexuelles, notamment via internet, par les sites de rencontres et les réseaux sociaux. Nous développerons cela dans la dernière partie de la discussion à travers des cas cliniques³⁶. Il semble que ce soit les adolescents les

35 Il s'agit des pratiques sexuelles considérées comme des pathologies psychiatriques et/ou, pour certaines, comme des délits voir des crimes. Les paraphilies décrites dans le DSM-IV-TR sont : exhibitionnisme, fétichisme, frotteurisme, pédophilie, masochisme sexuel, sadisme sexuel, voyeurisme, travestissement fétichiste et paraphilie non spécifiée (American Psychiatric Association, 2003).

36 Quand les trois thématiques étudiées se recoupent... – Discussion –

plus vulnérables sur le plan psychique qui soient exposés à ce genre de danger. On peut difficilement se contenter d'une sociogenèse de ces troubles.

La psychologie accorde une grande importance à l'ambiance sexuelle, au climat incestuel qui surgit à l'adolescence au sein de la famille nucléaire. Il est important que les parents parviennent à *refroidir* ce climat sexuel intrafamilial, afin que l'adolescent intègre *l'interdit de l'inceste*. Le jeune intègre alors des normes sociales primordiales, cela se répercute dans le vécu amoureux et sexuel, et les représentations de la sexualité des adolescents.

Nous faisons le choix ici de ne pas inclure de cas clinique de paraphiles, ni d'agresseurs sexuels adolescents. Les différentes paraphilies sont considérées comme des pathologies psychiatriques. Il ne s'agit pas ici d'en débattre. De la même manière, nous ne rentrerons pas dans le sujet qui prête à débat des agresseurs sexuels et de la psychopathie. Les agresseurs sexuels rencontrent les pédopsychiatres le plus souvent lors d'expertises psychiatriques. Ces expertises déterminent la présence ou l'absence de pathologie psychiatrique pouvant fournir une explication aux faits (épisode délirant, déficience mentale, carences...).

Le psychologue et psychanalyste Pascal Roman précise que les agissements sexuels violents à l'adolescence s'inscrivent dans un contexte sociétal d'excitation et d'exposition de la sexualité : dans les médias et les jeux vidéo, avec la disponibilité des images pornographiques... La sexualité est souvent montrée sur le registre de la performance, sans échec, avec une dimension relationnelle, affective et de respect de l'autre mise au second plan (question du consentement de l'autre). Pascal Roman énonce que ce climat d'excitation n'est pas un déterminant suffisant pour expliquer les violences sexuelles à l'adolescence : il convient de prendre en compte le processus psychique adolescent de l'individu, son inscription dans la dynamique familiale et la place de la sexualité dans la famille (excitation, accès à la sexualité en image, instabilité relationnelle et sexuelle des parents...) (Roman, 2014).

À la lumière des cas cliniques présentés ci-dessous, il semble que les problèmes liés à la sexualité des adolescents que nous recevons en pédopsychiatrie, appartiennent plus à une *psychogenèse* qu'à une *sociogenèse*.

2) Cas Cliniques

a) Joséphine et Vanessa

« Joséphine et Vanessa sont sœurs. A respectivement 14 et 16 ans, elles se prostituent. Joséphine, bien qu'étant la plus jeune, semble être la meneuse. C'est d'ailleurs son petit ami qui est le proxénète. Il s'agit d'un jeune homme mineur étranger sans papier. C'est lui qui fixe le nom des clients et les prix. L'histoire s'arrête lorsque la Police récupère les deux sœurs dans un squat de banlieue, dans un état de délabrement physique et psychique majeur, elles ont 15 et 17 ans.

On retrouve dans leur histoire familiale des abus sexuels de la part du grand-père paternel sur les sœurs de leur père. Monsieur est gendarme, et soupçonné lui-même d'être l'auteur d'attouchements sexuels sur l'une de ses filles. Madame est caissière dans une grande surface. Les parents décrivent chacun la survenue d'épisodes dépressifs au cours de leur enfance et de leur adolescence. Joséphine et Vanessa ont une sœur aînée. Leurs parents divorcent lorsque les filles ont 2, 4 et 7 ans. Suite au divorce, leur père est hospitalisé en psychiatrie pour une dépression sévère. Alors que Monsieur reste vivre dans la ville natale des enfants, leur mère déménage avec les 3 filles dans une autre ville. Les enfants ne recevront que très peu de visites de leur père, et Monsieur ne paiera pas de pension alimentaire.

Le père est décrit absent, comme une image paternelle inconsistante. La mère se dit dépassée dès le début de l'adolescence des filles, avec une inquiétante impossibilité à poser un cadre. Elle décrit une relation fusionnelle avec ses filles « *Je me confonds avec mes filles. (...) Toutes les 4 on est une* ». En parlant de son nouveau mari, madame peut dire « *Quand il m'a épousée, il a épousé mes filles.* ». Le climat est incestuel, la défaillance parentale est majeure. Le rôle éducatif du nouveau compagnon de la mère arrivera trop tard, les jeunes filles seront déjà envahies par des pulsions sexuelles adolescentes massives.

Joséphine et Vanessa réalisent leurs premières fugues du domicile maternel à 10 et 12 ans. Vanessa est exclue plusieurs fois du collège en 4^e à 13 ans suite à des fugues, des absences, une insolence, des provocations sexuelles, des consommations d'alcool et de cannabis. Pour les mêmes motifs, Joséphine est exclue plusieurs fois du collège en 5^e à 12 ans. Les deux sœurs auront recours au service des urgences devant des scarifications. On retrouve une véritable explosion du sexuel. Joséphine commence à 13 ans à marchander des

rapports sexuels. A 13 et 15 ans, Joséphine et Vanessa affichent des tenues vestimentaires très aguichantes, y compris à l'école, inadaptées compte-tenu de leur jeune âge. A cette même période, elles présentent des états d'ivresse sur la voie publique.

Le premier placement judiciaire a lieu lorsque les filles ont 14 et 16 ans : la Police les retrouve devant la gare en train de se prostituer. S'en suivra différents placements en foyer, lieu de vie et famille d'accueil. Les sœurs y répéteront les fugues, durant lesquelles elles feront des rencontres indésirables. Commencera alors la prostitution. Cette même année, à 14 ans, Joséphine subira une interruption volontaire de grossesse, elle était enceinte de son petit ami proxénète. Les deux sœurs apparaissent fusionnelles, Vanessa restant sous l'influence de sa sœur cadette Joséphine. Vanessa est influençable, immature, en perte totale de repères familiaux, elle adhère facilement aux discours, elle ne critique pas la prostitution car elle croit à des promesses futiles...

Par l'intermédiaire des services sociaux et judiciaires, les jeunes filles rencontreront des professionnels de la santé mentale, mais elles refuseront les suivis et les aides proposées.

Au terme des différentes analyses psychologiques et pédopsychiatriques, il apparaît que les deux sœurs n'ont pas la même personnalité, pas le même fonctionnement psychique.

Vanessa, l'aînée, est décrite très influençable, présentant des carences narcissiques majeures, s'inscrivant dans une importante pathologie du lien. Avec une incapacité totale d'introspection, un discernement altéré, une perception distordue de la réalité et des épisodes dissociatifs légers, son fonctionnement psychique semble s'apparenter à un fonctionnement psychotique. Se pose la question d'une pathologie psychiatrique débutante.

Joséphine, la cadette, a une personnalité névrotique plus évidente que sa sœur, et semble avoir un meilleur niveau intellectuel. Avec un fonctionnement proche de l'addiction, sa seule façon d'exister passe par le corps.

Les manifestations impressionnantes des deux jeunes filles au moment de la puberté, ne semblent pas liées à la simple émergence de la pulsionnalité sexuelle et à son corollaire de rencontres et de tentatives plus ou moins aventureuses, mais à une sorte de lutte contre l'effondrement ou contre la dépression grave. C'est une question de survie psychique. Avec la faillite des repères parentaux, leur fonctionnement à deux représente une sorte d'unité narcissique et une défense contre un vécu de vide et d'abandon. Mais leur aspect fusionnel les tire vers la maladie dans la forme de l'inadaptation sociale (dénier de la réalité, consommation de produits psycho-actifs, prostitution...).

Les propositions thérapeutiques seront les suivantes :

- soutenir toute forme de quête identitaire,

- soutenir toute forme de ré-investissement narcissique,
- permettre une séparation psychique puis physique des deux sœurs,
- médiatiser les relations avec les parents, travailler sur le lien,
- la question du soin psychique reste entière pour Vanessa et Joséphine, mais comme elles sont loin d'en comprendre le sens, c'est par l'éducatif (et la protection judiciaire) que l'on pourra les y conduire. »

On repère des dysfonctionnements dans les déterminants sociaux des comportements sexuels, ce qui pourrait être la part de la *sociogenèse* des troubles des deux adolescentes :

- **la famille** ne pose pas d'interdit en matière de conduites sexuelles. Les difficultés familiales et les défaillances éducatives ont un retentissement sur les comportements des adolescentes,
- **l'absence de *régulation* par les pairs**, par la fréquentation de pairs déviants, constitue un facteur de risque de déviance, ici la prostitution d'adolescentes mineures : rencontres indésirables lors des fugues, petit ami proxénète,
- **la précarité du milieu des squats** est un élément qui contribue au maintien dans ces conduites déviantes,
- **l'inadaptation scolaire** avec les exclusions disqualifie l'école comme agent de socialisation.

Mais il semble bien que ce soient principalement les dysfonctionnements psychologiques qui soient à l'origine des troubles :

- **l'histoire familiale** d'abus sexuels répétés et **les antécédents psychiatriques des parents**,
- **le dysfonctionnement de la famille nucléaire, avec une pathologie du lien** : un père absent, une mère dépassée, des carences familiales graves, une fusion mère/filles, un climat incestuel, une ambiance sexuelle excitante *non refroidie...*,
- **les difficultés psychologiques individuelles** :
 - Vanessa chez qui l'on suspecte une pathologie psychiatrique débutante de l'ordre de la psychose,
 - Joséphine qui a une pathologie névrotique sévère,
 - deux sœurs qui, via leurs comportements déviants, luttent contre l'effondrement et la dépression grave,

- leur aspect fusionnel les tire vers la maladie dans la forme de « *l'inadaptation sociale* ».

b) Marion

« Marion a 13 ans. Elle est hospitalisée, pour la troisième fois en 6 mois, au sein d'un service psychiatrique pour adolescents suite à des mises en danger sexuelles et des menaces de passage à l'acte auto-agressif. Lors de fugues de son domicile familial, elle s'est laissée aller à des rencontres avec des jeunes hommes plus âgés qu'elle, qui lui ont fait des avances sexuelles.

Marion est la deuxième d'une fratrie de 3 enfants. Elle vit au domicile maternel avec sa petite sœur de 11 ans. Son grand frère âgé de 15 ans vit dans une Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS). Leur mère est standardiste. Leur père était chauffeur-livreur. Madame a été victime d'abus sexuels durant sa jeunesse. Monsieur s'est suicidé par pendaison alors que Marion avait 6 ans.

Le premier signalement a lieu lorsque Marion a 4 ans : des comportements sexualisés et des "dérives parentales à caractère sexuel" sont rapportés, et son frère âgé de 6 ans présente des gestes et des propos à connotation sexuelle et réalise des dessins tendancieux. Une mesure d'AED est mise en place. Le deuxième signalement a lieu un an plus tard devant des conduites sexualisées émanant de Marion qui a 5 ans, et des comportements violents de la part de son frère. Le juge ordonne une mesure d'Action Éducative en Milieu Ouvert (AEMO). Le suicide du père survient un mois après. Un suivi psychologique se met en place pour Marion. Un troisième signalement est réalisé quelques mois plus tard par l'école devant des ecchymoses constatées sur le frère de Marion. S'en suit un placement des trois enfants. Marion a 6 ans.

A l'âge de 11 ans, Marion rejoint le domicile maternel à sa demande. Puis à 12 ans, elle réclame à être de nouveau accueillie par une famille d'accueil. A cette même période, Marion est déscolarisée totalement car elle est victime d'"harcèlement scolaire", elle refuse de se rendre au collège. Commencent à apparaître des troubles du comportement associés à des fugues. Placée en foyer, les troubles se majorent et Marion rapporte des agressions sexuelles de la part d'autres adolescents de la structure. Elle change de foyer. Marion a 13 ans, elle multiplie les fugues. Au retour d'une fugue de plusieurs jours, elle allègue une agression sexuelle avec séquestration. Puis les troubles du comportement se majorent encore : elle se

scarifie, elle surconsomme des médicaments (paracétamol), elle fugue de nouveau et se retrouve une fois de plus en danger sur le plan sexuel.

L'hospitalisation révèle une jeune fille en quête de repères, anxieuse, en proie à des angoisses d'abandon massives, victime d'une culpabilité importante concernant le suicide de son père, ayant un discours empreint de questionnements sur la sexualité. Une enquête médico-légale et judiciaire est en cours concernant les agressions sexuelles que Marion a pu subir. »

On ne reprendra pas ici le détail de ce qui pourrait appartenir à une origine sociale des comportements de Marion étant donné l'évidence de la problématique psychique.

Les troubles en lien avec la sexualité que présentent les adolescents que nous recevons en consultation ou en hospitalisation pédopsychiatriques, trouvent peu leur origine dans une *sociogénèse*, mais bien dans une *psychogénèse*.

3) L'analyse sociologique : de l'individu à la généralisation

« Il faut (...) garder à l'esprit qu'une généralisation ne tient jamais compte du parcours personnel de l'individu. » (Maia, 2004). Marta Maia est la seule sociologue, parmi les lectures que nous avons faites, à énoncer ce fait qui nous semble primordial. Ce qu'elle énonce là est bien ce que nous démontrons à travers les cas cliniques présentés : c'est l'étude de la biographie individuelle et du fonctionnement psychique de chacun qui permet de comprendre l'origine d'un comportement.

Nous pouvons prendre pour exemple le cas du jeune Luc, que Marta Maia cite à plusieurs reprises dans son ouvrage :

« Personnellement, la famille ça veut pas dire grand chose. Ils se sont pas bien occupés de moi, quoi... L'affection, je la recherchais chez mes potes, mais bon, c'est pas la même chose. (...) Quand j'étais petit, j'avais des crises de démence. En pleine nuit, je pouvais me réveiller, frapper dans les murs jusqu'à avoir les poings en sang. Je vois rouge et je pète les plombs. (...) Ma mère, elle me parle pas, elle s'en bat les couilles (...) Tu sais, à l'époque où je dealais, ma mère elle a pas digéré quoi. (...) Ils en ont vu de toutes les couleurs. Ils ont failli divorcer deux fois. (...) Il y a toujours des conflits. (...) Moi, l'apparence physique, c'est pas la joie, parce que je suis assez bagarreur, des fois j'avais une sale gueule, le nez cassé... Les dents, c'est toutes des fausses. (...) C'est elle (sa copine) qui m'a sorti un peu de la cocaïne. (...) Généralement, je parle pas beaucoup de

mes problèmes. Je les garde pour moi. J'sais pas, la vie, elle est pourrie. (...) » (Maia, 2004).

A lire ses mots, à entendre les fragments de son histoire personnelle, surtout en comparaison avec les propos des autres jeunes cités dans le livre, nous pouvons facilement émettre l'hypothèse que Luc présente des difficultés d'ordre psychologique, personnelles et familiales. Marta Maia rapporte systématiquement les propos de cet adolescent à des faits sociaux, à une explication sociologique. L'auteure se justifie donc bien en précisant le fait qu'une généralisation ne tient jamais compte du parcours personnel de l'individu. Cependant on aurait pu s'attendre à ce qu'elle évoque l'idée d'un cas particulier pour Luc.

Hugues Lagrange, lors du récit biographique d'un adolescent, peut dire : « On écraserait les significations de sa conduite (la conduite de l'adolescent) en la ramenant à une manifestation pathologique. » (Lagrange, 2003). Dans ce cas précis, Lagrange s'intéresse à l'individu en tant que sujet (et non groupe de sujets) en étudiant la genèse sociale *et* psychologique de ses conduites.

En conclusion, la sociologie de la sexualité nous permet d'acquérir des connaissances objectives, détachées des préjugés, sur les comportements sexuels des adolescents. Cependant, les problématiques sexuelles que présentent les adolescents que nous recevons en pédopsychiatrie, ne semblent pas trouver d'explications suffisantes dans la sociogenèse.

Qu'en est-il de l'usage des technologies de communication et d'information par les adolescents ? Développons cela dans la partie qui suit.

D/ L'usage d'internet, des réseaux sociaux, et du téléphone par les adolescents

1) Les déterminants sociaux de l'usage des TIC

Le téléphone portable et Internet sont abondamment utilisés par les adolescents. Les résultats que nous avons présentés apportent des explications claires à cet usage quasi-permanent des TIC par les jeunes. Ces outils sont une voie royale offerte par la société à l'adolescent pour sa construction identitaire, avec cependant, son lot de *risques*. L'adolescent y travaille ses processus d'individuation et de socialisation. Les jeunes s'y expriment, partagent, échangent, testent, en quête de valorisation et de reconnaissance... Les outils numériques permettent aux jeunes de tester la valeur du lien à l'autre, l'engagement dans la relation. Les adolescents effectuent un travail de « co-construction » identitaire. Par là ils intègrent les normes sociales, s'approprient les valeurs culturelles juvéniles, se créent une identité générationnelle.

Les nouvelles technologies de communication, rendant possible un contact permanent des jeunes entre eux, ne peuvent pas être considérées comme vecteur d'isolement³⁷. Il ne s'agit pas non plus d'un monde "fictif", "virtuel", "irréel", bien au contraire ces moyens de communication et d'information constituent le réel de l'adolescent d'aujourd'hui³⁸. Les TIC sont un catalyseur d'autonomie culturelle et relationnelle.

L'accès au monde des adultes est facilité par Internet, et s'il peut constituer un facteur de précocité *dangereux*, en brouillant les frontières entre l'enfance et l'âge adulte, il contribue à la nouvelle autonomie culturelle des jeunes.

A ces invariants anthropologiques de l'adolescence, s'ajoutent d'autres déterminants sociaux de l'usage du téléphone portable et d'Internet. Résumons-en les principaux à partir des ouvrages sociologiques étudiés :

37 Même si certains s'y "replient" de façon "pathologique".

38 Attention, on ne parle pas ici de la consommation massive, parfois pathologique (addiction ?), de jeux vidéo, qui n'est pas notre sujet.

- le milieu socio-culturel et la famille : ce sont les parents qui fixent **les règles** en matière d'usage des outils de communication et d'information des enfants. La transgression de ces règles est bien sûr fréquente. Le temps d'utilisation est bien plus contrôlé que le contenu et les pratiques des TIC par l'adolescent. La famille travaille l'éveil au discernement pour prémunir le jeune des dangers du Web. En fonction du milieu social d'origine, la famille n'accorde pas la même place et la même valeur aux nouveaux outils de communication et d'information. Bien plus que dans les milieux populaires ou défavorisés, les parents des milieux privilégiés sont très méfiants à l'égard des TIC, et préfèrent que leurs enfants s'adonnent à d'autres activités,
- les pairs : ils ont un rôle important dans la **régulation des comportements** des membres du groupe. Un adolescent qui se met en danger ou qui prend des risques sur Internet sera *protégé* par ses pairs. Par exemple, une jeune fille qui expose une photo d'elle fortement sexualisée sur les réseaux sociaux se verra, dans la grande majorité des cas, réprimandée par ses amis. Le jeune teste les limites de ce qu'il est possible ou permis de faire, et les pairs aident à fixer ces limites. On précise qu'il peut s'agir de pairs inconnus sur Internet, ou d'internautes adultes. L'inverse se rencontre également, les adolescents entre eux peuvent adopter des conduites inadaptées, voire déviantes,
- les rôles sexués : les normes sociales de genre restent très présentes sur Internet, régissent les relations entre adolescents et adolescentes, et sont prescriptrices de nombreux comportements sur le Web.

Les technologies de communication et d'information ont aujourd'hui une place et un rôle majeurs dans le monde juvénile, ils constituent une modalité de lien importante, un puissant vecteur d'autonomie, et un média de choix pour la construction identitaire. Malgré ses craintes et ses réticences, le monde adulte ne peut pas négliger cela, et doit plutôt s'intéresser à ce qui se joue pour les adolescents via les TIC, afin de les accompagner au mieux dans leur processus adolescent.

Nous ne reprendrons pas dans cette discussion les différents risques auxquels sont exposés ou s'exposent les adolescents sur Internet³⁹. Mais nous essaierons de voir et de comprendre ce qui peut mener les jeunes dans des situations de détresse telles que nous les retrouvons en consultation ou aux urgences psychiatriques. Nous nous baserons sur l'exemple des deux cas cliniques qui suivent.

39 Ces risques ont été présentés dans la partie "Résultats".

Précisons que la consommation massive et inadaptée de jeux vidéo (en ligne ou hors ligne), qui peut constituer un "risque" de pathologie addictive pour l'adolescent, ne sera pas développée dans ce travail puisque nous nous intéressons à l'usage des outils de communication. Les ouvrages sociologiques étudiés n'ont d'ailleurs pas abordé cette thématique de "sur-consommation".

2) Cas cliniques

a) Claire

« Claire a 12 ans, elle est hospitalisée dans une unité pédopsychiatrique pour adolescents à la suite d'une tentative de suicide par défenestration du haut d'un pont. Le facteur déclenchant qui a conduit à ce passage à l'acte est la diffusion sur Facebook d'insultes et de moqueries à son égard.

Claire a une sœur de 4 ans son aîné, son père est électrotechnicien dans l'aérospatial, sa mère est téléopératrice, ses parents sont divorcés depuis que Claire a 5 ans, ils sont célibataires. Sa mère souffre d'un trouble bipolaire de l'humeur et l'on retrouve la notion d'un syndrome dépressif chez sa grand-mère maternelle. Après une grossesse sans particularité, Claire est née par césarienne et a eu un développement psycho-moteur normal. On note cependant une énurésie jusqu'à l'âge de 9 ans, pour laquelle Claire a consulté un psychologue. La scolarité de Claire s'est toujours bien déroulée, elle a de bons résultats.

Les premières difficultés de Claire apparaissent en classe de 5^e, à l'âge de 11 ans. Elle se confronte alors à un groupe de trois adolescentes qui se moquent d'elle et qui la qualifient notamment de "sorcière". Ces moqueries durent plusieurs semaines. Claire peut dire que cette période a été très difficile pour elle, notamment par le fait de la diffusion de ces moqueries et critiques sur Facebook. Elle a été très affectée par ces événements, et pendant plusieurs semaines Claire présente un repli, avec des ruminations anxieuses, des idées noires et suicidaires. Peu à peu, les choses s'apaisent et Claire peut renouer quelques liens avec ses camarades. Quelques semaines après, une amie lui confie un secret que Claire répète à une autre. Claire se fait de nouveau insulter, au collège, sur les réseaux sociaux et jusqu'à son domicile. Le lendemain des événements, alors qu'elle doit se rendre au collège, Claire se dirige vers un pont au-dessus du fleuve, enjambe le parapet et saute après avoir alerté des

passants. Claire est alors transférée à l'hôpital où elle est prise en charge pour une fracture de vertèbre lombaire. Par la suite, elle est hospitalisée dans le service de pédopsychiatrie.

Claire critique très rapidement son geste. Elle avait fait une lettre d'adieu à ses parents dans laquelle elle justifiait son passage à l'acte. Elle met en avant comme motif principal de cette tentative de suicide la peur des représailles de la part de ses camarades. Elle verbalise des regrets vis-à-vis de ce geste qu'elle qualifie de démesuré au regard de la situation. Elle appréhende beaucoup ce que ses camarades pourraient penser de son geste. L'examen psychiatrique au terme de l'hospitalisation ne retrouve pas d'épisode dépressif caractérisé, mais il est repéré une sensibilité importante au regard des autres, des éléments de dévalorisation, une faible estime d'elle-même et des difficultés par rapport à son image corporelle. Claire reconnaît une certaine difficulté à exprimer ses émotions et à faire part de ses difficultés. Elle peut dire qu'elle s'est sentie dans l'impasse, et qu'elle n'a pas trouvé le moyen de recourir à une aide extérieure. Claire semble entretenir des relations complexes avec ses camarades, alternant des moments d'idéalisation et de dés-idéalisation, et teintées de rapport d'emprise (qu'elle subit). Ces derniers éléments, associés à la personnalité que l'on perçoit de Claire, semblent la mettre mal à l'aise dans ses relations avec les pairs.

Claire souhaitera changer de collège, souhait dont ses parents tiendront compte, et elle s'inscrira dans un suivi pédopsychiatrique. »

Nous l'avons vu dans les résultats, les "commentaires" qui peuvent aller jusqu'aux insultes, sont nombreux et fréquents entre adolescents. Tous les jeunes ne réagissent pas de la même manière à ces provocations, et il semble que Claire fasse partie des plus *fragiles*. Nous voyons bien à quel point les moqueries et les critiques touchent violemment l'adolescente, et cela est nettement accentué par la diffusion sur les réseaux sociaux. L'humiliation est grande, et il est difficile de revenir vers ses pairs lorsque l'ensemble a vu ou contribué à la moquerie en ligne. L'épisode de la révélation du secret n'est pas négligeable dans la sociabilité juvénile, où l'exigence de fidélité amicale est forte. Les rapports entre pairs à l'adolescence sont parfois très sévères.

Les fragilités psychiques et la personnalité de Claire, l'ont conduite à ne pas supporter les attaques de ses pairs, à ne pas trouver de solution autre que celle, radicale, de mettre fin à ses jours. Encore plus qu'un adolescent lambda, Claire est sensible aux regards des autres, se dévalorise, a une faible estime d'elle-même, a des difficultés par rapport à son image corporelle, ce qui constitue la fragilité psychologique qui l'a conduite à un tel geste.

« Claire reconnaît une certaine difficulté à exprimer ses émotions et à faire part de ses difficultés. Elle peut dire qu'elle s'est sentie dans l'impasse, et qu'elle n'a pas trouvé le moyen de recourir à une aide extérieure. » En d'autres termes, Claire n'a pas pu être "protégée" par ses pairs adolescents ou adultes. Personne n'ayant été informé de sa détresse et de son intentionnalité suicidaire, il n'y a eu **ni "régulation" par le groupe de pairs adolescents, ni intervention d'un adulte.**

Le changement de collège entraînera le changement de pairs, et assurera l'amélioration de la *réputation* et de la *popularité*. Le suivi psychologique, indispensable à Claire, lui permettra de retrouver des assises narcissiques plus solides et d'améliorer les relations avec ses pairs.

On conclut aisément ici que ce n'est pas l'acte en lui-même de **la diffusion des insultes sur Internet** qui est à l'origine du geste suicidaire de Claire, mais bien la fragilité de sa personnalité. Internet et les réseaux sociaux ne sont pas à l'origine du geste dramatique, ils sont un **facteur aggravant ou déclenchant**, comme d'autres.

b) Julien

Nous exposerons rapidement le cas de Julien sous forme de vignette clinique, car le détail de son histoire importe peu pour comprendre ce que nous voulons mettre à jour.

« Julien a 15 ans, il est hospitalisé dans une unité pédopsychiatrique pour adolescents devant une déscolarisation complète et une inversion du nyctémère : il passe ses nuits sur son ordinateur, sur Internet. Ses parents ne parviennent pas à mettre en place de règles pour limiter l'accès à Internet et à l'ordinateur. Julien a toujours eu un tempérament anxieux et inhibé, il n'a pas d'amis, il est atteint d'un refus scolaire anxieux et d'une véritable phobie sociale. »

On note ici l'absence de règles en matière d'usage de l'ordinateur par les parents, et l'absence de régulation des comportements par les pairs adolescents dont Julien n'a pas pu s'entourer. L'usage d'Internet n'est pas ici un facteur déclenchant ou aggravant, il est un véritable **symptôme** du trouble psychologique.

Ces cas cliniques nous révèlent que l'usage d'Internet peut être un symptôme de trouble psychologique ou psychiatrique, ou en constituer un facteur déclenchant ou aggravant.

Intéressons-nous maintenant à la mise en scène de la violence et de la sexualité des adolescents sur Internet.

E/ Quand les trois thématiques étudiées se recoupent...

Il semble que l'usage du téléphone portable, d'Internet et des réseaux sociaux réunisse en son sein certaines violences juvéniles et déviances sexuelles. Ces médias numériques sont tellement présents dans la vie des jeunes qu'ils ne sont pas dissociables d'une très grande partie de leurs comportements. La sexualité, ou plus souvent la découverte du corps sexué, et l'expression de la violence, se retrouvent alors sans étonnement dans l'usage des nouveaux outils de communication et d'information.

Pour illustrer nos propos, nous allons étudier les cas cliniques de Lisa et Valentine.

1) Lisa

« Lisa a 13 ans, elle est hospitalisée dans une unité pédopsychiatrique pour adolescents devant des idées suicidaires envahissantes, dans un contexte de mise en danger sur les réseaux sociaux.

Lisa est la seconde d'une fratrie de trois enfants, sa petite sœur a 11 ans, son grand frère a 23 ans. Elle est un enfant "miracle", née d'une fécondation naturelle, après que ses parents se soient résignés à ne pas avoir d'autre enfant, suite à l'échec de six fécondations in vitro. A l'âge de 18 ans, le frère de Lisa quitte brutalement le domicile familial pour s'installer en ménage avec sa compagne, il rompt tout lien avec la famille. Le père de Lisa était chauffeur-livreur, il ne travaille plus depuis un grave accident de la route, survenu lorsque Lisa avait 9 ans. Il est physiquement très handicapé et souffre d'un syndrome dépressif sévère. Depuis cet accident, il a réalisé deux tentatives de suicide, Lisa avait 11 puis 13 ans. Le frère de Lisa est revenu au domicile familial au moment de l'accident, les relations étaient tendues, le jeune homme se comportant « comme un ado ». Le père est constamment à domicile et ne parvient plus à tenir un rôle éducatif cadrant, il est décrit comme « fantôme »

ou « légume », cédant tout aux enfants. Les parents rapportent des conflits dans la famille élargie, ils ne sont pas très entourés, ni par la famille, ni amicalement.

Les problèmes de Lisa débutent en classe de 4^e, à l'âge de 12 ans. Elle se met en danger sur les réseaux sociaux. Elle diffuse des photos d'elle très dénudée sur Facebook et elle participe à des *Neknominations*⁴⁰. Lisa attribue ces mises en danger à son caractère influençable et à un changement d'environnement amical récent. Ce changement de cercle amical fait suite à un vécu d'abandon l'été dernier, lorsque ses amis "pour jouer", l'ont laissée seule dans les bois. Depuis les mises en danger sur les réseaux sociaux, Lisa rapporte être victime de moqueries au collège, être traitée de "traînée", sans être protégée par les adultes qui n'ont jamais été prévenus de cette situation. Lisa dit ne plus avoir d'amis.

Lisa présente des éléments dépressifs : tristesse, anhédonie, aboulie, anorexie, trouble du sommeil, idées noires et suicidaires. Elle est très culpabilisée par ses mises en danger et leur caractère sexuel. Au cours de l'hospitalisation, Lisa alterne entre un comportement puéril du registre enfantin et des relations maladroites de séduction. Elle présente peu d'assises narcissiques, un besoin d'être aimée, d'être sous le regard de l'autre, entraînant des mises en danger du registre de la séduction. Au sein du service, elle présente une excitation juvénile qu'il faut parfois recadrer.

Lisa bénéficie d'une psychothérapie, avec un travail sur les deuils (départ du frère, handicap du père...) et sur la perte de sa place de petite fille et du monde de l'enfance. Des notions d'éducation sexuelle sont apportées par le planning familial. Une AED sera mise en place. Un changement de collège est prévu, mais Lisa est prévenue que ce changement d'établissement scolaire ne résoudra pas tout, du fait d'un réseau social qui "n'oublie rien", et de la part active de Lisa dans ses mises en danger. »

Nous retrouvons ici les déterminants socio-anthropologiques des comportements sur Internet, associés à des facteurs psychologiques individuels.

Les éléments de psychogenèse retrouvés sont les suivants :

- Lisa présente un épisode dépressif majeur caractérisé,

40 La *Neknomination* est un mot issu de l'anglais *neck your drink*, qui signifie *boire cul-sec*. C'est un jeu mettant en scène la consommation de boissons alcoolisées sur Internet. La particularité de ce jeu réside dans le fait que le participant doit se filmer en train de boire une boisson alcoolisée *cul-sec*, pour ensuite publier la vidéo sur les réseaux sociaux. Une fois la vidéo publiée, le participant désigne (*nomination*) deux ou trois autres personnes afin qu'elles relèvent à leur tour le défi. Les personnes désignées ont alors 24 heures pour relever le défi.

- l'histoire familiale est source de souffrances individuelles et de difficultés éducatives,
- Lisa présente des difficultés dans la réalisation des devoirs et à quitter son statut d'enfant pour accéder au statut d'adolescente.

Les déterminants socio-anthropologiques retrouvés sont les suivants :

- l'histoire des photographies et des vidéos n'apparaît pas précisément dans le compte-rendu de l'hospitalisation. Le pédopsychiatre a-t-il fait raconter à l'adolescente l'histoire de l'image pour en saisir la signification (Lachance 2013b) ? Le contexte laisse à penser que l'histoire est *simple* : en **quête de valorisation et de reconnaissance** par ses pairs, Lisa s'est confrontée aux **limites**, a réalisé des défis (les *Neknominations*) et s'est photographiée quasi-nue mettant en avant ce qu'elle pensait être valorisant aux yeux des pairs. Elle se trouve là au cœur des **stéréotypes de genre** (on retrouve les insultes associées « *traînée* »). Lisa est en **quête d'identité**. « *Elle présente peu d'assises narcissiques, un besoin d'être aimée, d'être sous le regard de l'autre, entraînant des mises en danger du registre de la séduction.* » Elle s'expose au regard de l'autre, existe à travers la présentation de son corps (on rejoint-là la logique « d'extimité » de Serge Tisseron (Tisseron, 2002)). Mais ses actes se sont révélés être des facteurs d'exclusion sociale plutôt que d'intégration,
- l'absence d'amis entraîne **l'absence de régulation des comportements sur les réseaux sociaux par un groupe de pairs bienveillants** (il n'y a personne pour dire à Lisa qu'elle doit retirer les photographies à caractère sexuel qui ne sont pas adaptées). Le changement de collège pourra lui permettre de se constituer un nouveau réseau social, mais « *Lisa est prévenue que ce changement d'établissement scolaire ne résoudra pas tout, du fait d'un réseau social qui "n'oublie rien", et de la part active de Lisa dans ses mises en danger.* »,
- de la même manière, **aucun adulte n'est intervenu (n'a pu intervenir) pour poser des limites** à Lisa et la *protéger* ; aucune sécurité éducative ne semble être posée par les parents.

Les actes de mise en danger sur les réseaux sociaux présentés par Lisa constituent de véritables **symptômes** de son mal-être, de sa dépression. L'origine psychopathologique de ses comportements est évidente, et des déterminants sociaux de ses actes co-existent. Il semble que le soin pédopsychiatrique et/ou psychologique, indispensable ici, favorisera le

rétablissement de la *fonction* des déterminants sociaux de ses comportements (déterminants sociaux qui pourront être *efficients*).

2) Valentine

« Valentine a 15 ans, elle est hospitalisée dans une unité pédopsychiatrique pour adolescents suite à une tentative de suicide par intoxication médicamenteuse volontaire, dans un contexte de mise en danger à caractère sexuel via Internet. C'est le deuxième geste suicidaire en une semaine.

Valentine avait déjà été hospitalisée dans ce même contexte, quelques mois auparavant, suite à une tentative de défenestration du haut d'un pont. Un suivi pédopsychiatrique avait été mis en place qui n'a pas été poursuivi. Un éducateur a été consulté une fois.

Les parents de Valentine sont séparés depuis qu'elle a 7 ans, la séparation a été conflictuelle. Des tensions importantes ont duré environ 5 ans, Valentine en a beaucoup souffert. Son père est maçon. Sa mère est en formation de secrétariat. Valentine vit principalement chez sa mère. Au domicile de sa mère vivent sa sœur de 14 ans, son beau-père, et le fils de son beau-père de 5 ans. Au domicile de son père vivent sa belle-mère, et sa demi-sœur de 5 ans. Valentine ne s'entend pas avec ses beaux-parents.

Sa mère est atteinte d'un cancer du sein, qui s'inscrit dans une maladie génétique. Sa grand-mère et sa tante maternelle sont également malades. Valentine n'a pas encore bénéficié de test génétique afin de savoir si elle est porteuse de la mutation responsable de la maladie cancéreuse.

La mère de Valentine décrit sa propre mère comme "instable mentalement", elle a coupé tout contact avec elle, ainsi qu'avec l'un de ses frères. Madame est la seule, de sa grande fratrie, à avoir rompu des liens. Elle évoque des secrets de famille, dont Valentine n'a pas connaissance.

Au gré des relations amoureuses de sa mère, il y a eu beaucoup de déménagements, avec des ruptures dans la scolarité et les relations amicales (Valentine a connu 3 écoles primaires et 4 collèges). Valentine est en classe de 3^e. Elle n'a pas d'amis.

C'est la troisième fois que Valentine s'invente une vie sur Internet. Elle prend une autre identité, avec une photo d'adulte, et s'invente des détails biographiques qui interpellent, par exemple elle dit avoir un enfant issu d'un viol. Elle a eu une relation sur Internet avec un

homme âgé de 26 ans, Nicolas. Puis ils se sont rencontrés à plusieurs reprises, elle faisait le mur pour le rejoindre en cachette. Valentine a dû refuser les avances sexuelles du jeune homme. Les parents de Valentine rapportent ne pas parvenir à contrôler l'utilisation d'Internet par leur fille, il existe de nombreux conflits au sujet de l'ordinateur.

La famille fait l'hypothèse que les gestes suicidaires de Valentine sont là pour arrêter quelque chose que l'adolescente ne contrôle pas, un échappement lié à ces fausses identités qu'elle se crée. La famille évoque le fait que Valentine n'ait jamais su être avec des gens de son âge, tout en le valorisant. Ses parents ont fait un signalement à la gendarmerie contre Nicolas, l'homme que Valentine côtoyait.

En hospitalisation, Valentine se montre discrète, monocorde et laconique. Les affects sont peu perceptibles malgré le fait qu'elle se dise triste. On retrouve une perte d'envie, un certain ralentissement psycho-moteur et des troubles du sommeil qu'elle banalise. Les idées suicidaires s'amendent rapidement. Valentine explique que, par son geste, elle a voulu montrer à quel point elle souffre de ne pas avoir d'amis, et à quel point elle désire se sortir de cette impasse avec Nicolas. Valentine revient sur sa rencontre avec cet homme, disant qu'elle cherchait uniquement un ami via un site de rencontre, et qu'elle n'avait pas l'intention de se mettre en couple, comme l'aurait voulu Nicolas. La famille décrit Valentine comme étant émotionnellement labile. Valentine présente une vulnérabilité : elle est dans l'incapacité de s'exprimer et passe par les actes. Elle ne sait pas faire face à la "violence sociale normale" avec les jeunes de son âge : face aux médisances, aux conflits, elle fuit et s'isole. Valentine se dévalorise beaucoup, elle a une faible confiance en elle.

La question du transgénérationnel est abordée. En plus du cancer héréditaire, il y a la présence des secrets de famille. Le problème central pour Valentine est un questionnement identitaire majeur qui ne trouve pas de réponse. Les conclusions pédopsychiatriques seront : épisode dépressif majeur et probable trouble de la personnalité en cours de constitution. »

De la même manière qu'au sein du cas clinique précédent, nous pouvons distinguer les éléments d'ordre psychologique, des éléments d'ordre socio-anthropologique en présence.

Les éléments de psychogenèse retrouvés sont les suivants :

- Valentine présente un questionnement identitaire majeur qui ne trouve pas de réponse,
- Valentine présente un épisode dépressif majeur, associé à un probable trouble de la personnalité naissant,

- il existe des souffrances familiales, des antécédents psychiatriques familiaux, de nombreux conflits, des non-dits, des questionnements transgénérationnels et identitaires multiples.

Les déterminants socio-anthropologiques retrouvés sont les suivants :

- la création de fausses identités sur Internet est, nous l'avons vu dans les résultats, un moyen pour le jeune en **quête d'autonomie** et en pleine construction identitaire, de **se confronter et d'explorer le monde des adultes**. Ici Valentine n'a pas pu trouver les réponses à ses **questionnements identitaires** et n'a pas pu éprouver de **limites**,
- les multiples ruptures dans la scolarité et dans les relations amicales, du fait des déménagements successifs, ont engendré une absence d'amis proches, à cette période de vulnérabilité qu'est l'adolescence. Là encore, **aucun pair n'est venu réguler** les comportements de cette adolescente,
- « *Les parents de Valentine rapportent ne pas parvenir à contrôler l'utilisation d'Internet par leur fille, il existe de nombreux conflits au sujet de l'ordinateur.* » Il s'agit là d'une difficulté éducative bien connue par les parents d'adolescents du 21^{ème} siècle. Les **règles qui régissent l'utilisation d'Internet n'ont pas pu être posées par les adultes** pour protéger Valentine.

La conclusion est ici la même qu'au cas clinique précédent : les comportements de mise en danger sur Internet constituent de véritables **symptômes** de dépression et du fonctionnement de sa personnalité.

Dans ce contexte d'usage des TIC, de la sexualité et de la violence, les jeunes qui sont amenés à rencontrer un psychiatre ou pédopsychiatre présentent une fragilité psychologique indéniable. Nous ne rencontrons pas, dans notre travail de professionnels de la santé mentale, *tous* les adolescents qui exposent leur nudité sur Internet, qui filment un acte de violence, qui expriment leur détresse sur les réseaux sociaux, qui sont victimes de "commentaires" ou de harcèlement... Certains ont plus de ressources, psychiques personnelles ou sociales, que d'autres, qui se trouvent parfois très démunis. Les médias numériques peuvent révéler un symptôme, un facteur déclenchant, aggravant ou précipitant, mais leur usage, même s'il peut être un *mésusage*, n'est pas *pathologique* en soi⁴¹.

41 Nous rappelons que nous avons mis de côté la problématique de la pathologie addictive aux jeux vidéo, cela constituant un autre sujet.

Conclusion

« Le sentiment d'insécurité des adultes est sans doute la plus grande menace à l'analyse des comportements des plus jeunes de nos sociétés. »

(Lachance, 2013b).

L'adolescence est une construction sociale en perpétuel remaniement évoluant dans une société mouvementée. La sociologie étudiée nous a permis de comprendre le *pourquoi* et le *comment* de la délinquance juvénile, de la sexualité des adolescents et de l'usage des outils de communication et d'information. Les "conduites à risque" des adolescents sont une catégorie *définie, créée, inventée* socialement par le monde adulte. L'Histoire nous révèle que les craintes et les fantasmes des aînés envers les jeunes ne sont pas nouveaux et ont toujours existé. Il manque au monde adulte la souplesse nécessaire pour accepter et intégrer les changements sociétaux et les modifications des comportements qui en découlent (Galland, 2011).

La sociologie apporte des informations très intéressantes pour le pédopsychiatre dans la compréhension du monde social des adolescents. Il convient de prendre en compte les faits sociaux et l'évolution sociétale, pour comprendre les comportements des jeunes et dédramatiser leurs actes. Si l'on souhaite aider les jeunes les plus fragiles et les plus démunis, il faut écarter toutes les idées pré-conçues concernant l'adolescence dans notre société contemporaine.

Sociologues et pédopsychiatres décrivent avec les mêmes mots le processus adolescent. Cette source commune de vocabulaire, empruntée à la psychologie, permet un accordage entre la sociologie et la psychiatrie.

Le contenu et les données sociologiques sont concordants d'une source à l'autre. La pensée sociologique concernant la délinquance juvénile, la sexualité et l'usage des TIC par les adolescents est dans l'ensemble uniforme.

Les invariants anthropologiques du processus adolescent sont présents systématiquement, dans chaque thématique étudiée, et ils déterminent les comportements des jeunes. Par leurs actes, les adolescents expriment leur quête de reconnaissance sociale, leurs besoins de valorisation et de préservation de l'estime d'eux-même, et leur travail de construction identitaire.

A ces invariants anthropologiques de l'adolescence, s'ajoutent d'autres déterminants sociaux des comportements :

- le contexte socio-culturel et éducatif (le milieu et la famille), qui détermine les intérêts, les repères en matière d'attitudes et de représentations, et les capacités d'assimilation des normes sociales,
- les pairs adolescents, qui jouent un rôle de socialisation et de *régulation* des comportements,
- les agents de socialisation autres, notamment l'école, qui ont un rôle important dans la prévention et dans l'intégration des normes sociales,
- les rôles sexués (les normes sociales de genre restant très présentes), qui régissent les relations entre adolescents et adolescentes, et sont prescriptrices de nombreux comportements.

L'échec des institutions de socialisation (famille, pairs, école, travail, etc.) se traduit par une socialisation parfois déviante, le jeune n'étant pas parvenu à s'identifier.

- La délinquance juvénile

Les statistiques révèlent une augmentation de la délinquance, toute classe d'âge confondue, depuis les années 1960. La délinquance des adolescents augmente donc en proportion, mais pas de façon spécifique. La sociologie et l'histoire nous le montrent : la délinquance n'est pas un phénomène nouveau, et les jeunes ne sont pas des délinquants "de plus en plus violents, de plus en plus tôt". La violence des jeunes est présente, mais il convient d'en déconstruire les pré-jugés pour s'en occuper. En accord avec la pensée psychiatrique, la sociologie n'a de cesse de le répéter : « La délinquance n'est pas une maladie. ». La sociogenèse de la délinquance est largement décrite par les sociologues et nous en retrouvons des éléments dans nos cas cliniques. A la lumière des écrits sociologiques, il semble que l'échec des politiques publiques, associé au déclin des institutions traditionnelles, soit largement impliqué dans les socialisations déviantes. Les sociologues prônent une prise en charge judiciaire préventive (plutôt que répressive), éducative et sociale. Ils ne négligent pas la nécessité d'une aide psychologique, voir même psychiatrique s'il existe un trouble mental associé.

- La sexualité des adolescents

Contrairement à la délinquance, qui constitue en elle-même une déviance, la sexualité des jeunes n'apparaît pas être un domaine source d'inquiétude pour les sociologues. Les idées pré-construites de beaucoup d'adultes sont ici écartées : les jeunes sont plus précoces uniquement pour le premier baiser mais l'âge du premier rapport sexuel est stable depuis trente ans, les jeunes n'ont pas de pratiques sexuelles extravagantes et débridées, le sentiment amoureux est pour eux important, ils ont bien conscience du caractère fictif et cinématographique de la pornographie dont ils n'abusent pas, ils se protègent lors des rapports sexuels. A la lecture des écrits sociologiques, on pourrait conclure que l'autonomie sexuelle des jeunes doit être acceptée, que la sexualité des adolescents n'a pas de quoi inquiéter. Malgré le fait que la société soit excitante, que les institutions traditionnelles n'encadrent plus les jeunes comme avant, ces derniers trouvent leurs limites pas à pas, le groupe de pairs ayant une fonction régulatrice puissante, la famille et l'école n'ayant pas démissionné en termes d'éducation et de prévention sexuelles. La sociologie de la sexualité nous permet d'acquérir des connaissances objectives, détachées des préjugés, sur les comportements sexuels des adolescents.

Dans les ouvrages que nous avons étudiés, les sociologues abordent très rarement les déviances sexuelles des adolescents. On retrouve cependant des mises en danger sexuelles, notamment via internet, par les sites de rencontres et les réseaux sociaux. A la lumière des cas cliniques présentés, il semble que les *problèmes* liés à la sexualité des adolescents que nous recevons en pédopsychiatrie, appartiennent plus à une *psychogenèse* qu'à une *sociogenèse*.

- L'usage des TIC par les adolescents

Les technologies de communication et d'information ont aujourd'hui une place et un rôle majeurs dans le monde juvénile. Ils constituent une modalité de lien importante, un puissant vecteur d'autonomie, et une voie royale offerte par la société à l'adolescent pour sa construction identitaire. L'adolescent y travaille ses processus d'individuation et de socialisation. Les jeunes s'y expriment, partagent, échangent, testent, en quête de valorisation et de reconnaissance. Les outils numériques permettent aux jeunes de tester la valeur du lien à l'autre, l'engagement dans la relation. Les adolescents y effectuent un travail de « co-construction » identitaire. Par là, ils intègrent les normes sociales, s'approprient les valeurs culturelles juvéniles, se créent une identité générationnelle.

Les nouvelles technologies de communication, rendant possible un contact permanent des jeunes entre eux, ne peuvent pas être considérées comme vecteur d'isolement. Il ne s'agit

pas non plus d'un monde "fictif", "virtuel", "irréel", bien au contraire ces moyens de communication et d'information constituent le réel de l'adolescent d'aujourd'hui. Les TIC sont un catalyseur d'autonomie culturelle et relationnelle.

L'accès au monde des adultes est facilité par Internet, et s'il peut constituer un facteur de précocité *dangereux* en brouillant les frontières entre l'enfance et l'âge adulte, il contribue à la nouvelle autonomie culturelle des jeunes.

A travers les images, certains jeunes documentent et diffusent des épisodes de violence, mettent en scène leur sexualité, leurs excès et parfois la mort. Il convient de préciser que cela ne concerne qu'une minorité d'adolescents, et que nous devons nous intéresser à l'histoire de l'image pour en comprendre le sens. Ces actes révèlent souvent une quête de reconnaissance ou l'expression d'une souffrance.

Le discours sociologique offre une place à la psychiatrie. Elle est évoquée tantôt comme une origine aux comportements (parfois déviants) des adolescents, tantôt comme un moyen d'évaluation (diagnostic), tantôt comme une réponse, un moyen thérapeutique ou d'aide. Dans leurs écrits, les sociologues font référence, dans l'ordre décroissant, à la psychologie, à l'éducatif, à la médecine, à la psychiatrie, et à la psychanalyse.

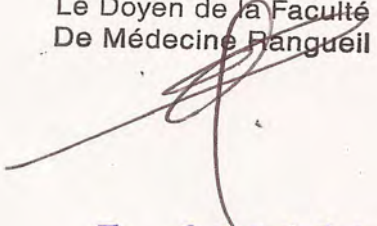
Les cas cliniques rapportés nous révèlent que l'origine des comportements déviants, ou des mises en danger, est différente en fonction des individus, correspondant tantôt au schéma de la *sociogenèse*, tantôt à celui de la *psychogenèse*, avec bien souvent des facteurs intriqués. On souligne alors l'importance d'une évaluation psychique individuelle lorsque les comportements s'aggravent ou se poursuivent à l'adolescence. Il semble exister autant de conduites, pour autant d'individus, avec leur construction psychique propre, dans leur univers social particulier.

Que ce soit concernant la délinquance, la sexualité ou l'usage des TIC, les comportements adolescents peuvent constituer une donnée socio-anthropologique, ou se révéler être un facteur déclenchant, un facteur aggravant, ou un symptôme de souffrance psychologique, voire de pathologie psychiatrique. Les jeunes qui sont amenés à rencontrer un psychiatre ou pédopsychiatre, pour des motifs en lien avec nos thématiques d'étude, sont ceux qui possèdent le moins de ressources, psychiques personnelles ou sociales, qui sont les plus démunis. Ils présentent une vulnérabilité psychologique. Du "normal sociétal" au "pathologique psychiatrique", la frontière peut être mince, et difficile à placer.

On note que si le sociologue, dans ses études de populations, ne prend pas en compte la dimension intra-psychique individuelle du jeune, le psychiatre peut oublier de repositionner le patient dans son contexte environnemental sociétal, pour expliquer certaines conduites. C'est l'individu dans son ensemble qu'il convient d'analyser et de comprendre.

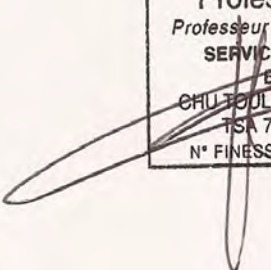
La sociologie se révèle être une véritable aide au pédopsychiatre dans la compréhension de l'adolescent. Psychiatrie et sociologie semblent être deux disciplines complémentaires dans l'étude des jeunes et des comportements. L'interdisciplinarité, avec le partage des savoirs qu'elle induit, permet de progresser dans la compréhension du fonctionnement de l'individu, qui est tout à la fois un être social, et une psyché unique et particulière.

Vu permis d'imprimer
Le Doyen de la Faculté
De Médecine Rangueil



E. SERRANO

Professeur Christophe ARBUS
Professeur des Universités - Praticien Hospitalier
**SERVICE UNIVERSITAIRE DE PSYCHIATRIE
ET PSYCHOLOGIE MÉDICALE**
CHU TOULOUSE - 330, avenue de Grande-Bretagne
TSA 70034 - 31059 TOULOUSE CEDEX 9
N° FINESS : 31 002 507 7 - N° RPPS : 10002909538



Bibliographie

- Algan, Andrée.** 1981. *Étude descriptive des conduites délinquantes des jeunes: tribunal pour enfants de Paris, 1977*. Paris : Centre de formation et de recherche de l'éducation surveillée.
- American Psychiatric Association.** 2003. *DSM-IV-TR Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux : Texte révisé*. Édition : 2e. Issy-les-Moulineaux: Editions Masson.
- . 2013. *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders: Dsm-5*. Édition : 5th edition. Washington, D.C: American Psychiatric Publishing.
- Amsellem-Mainguy, Yaëlle, Wilfried Rault, et Collectif.** 2012. *Agora Débats/Jeunesse, N° 60/2012(1)*. Paris: Les Presses de Sciences Po.
- Anatrella, Tony.** 1998. *Interminables adolescences. Les 12-30 ans*. Ethique et société. Paris: Cerf-Cujas.
- Bajos, Nathalie, et Michel Bozon.** 2008. *Enquête sur la sexualité en France. Pratiques, genre et santé*. Paris: La Découverte.
- Barrett, Robert.** 1998. *La traie des fous. La construction sociale de la schizophrénie*. Les empêcheurs de tourner en rond. Le Plessis-Robinson, France: Institut Edition Synthelabo.
- Bauman, Zygmunt.** 2002. *Le Coût humain de la mondialisation*. Paris: Hachette Littérature.
- Beck, Ulrich, Bernardi, Laure, et Bruno Latour.** 1986. *La société du risque sur la voie d'une autre modernité*. Paris: Flammarion.
- Becker, Howard.** 1985. *Outsiders : Etudes de sociologie de la déviance*. Traduit par Jean-Pierre Briand et Jean-Michel Chapoulie. Paris: Editions Métailié.
- Béjin, André.** 1983. « De l'adolescence à la post-adolescence : les années indécises. » *Le Débat*, Gallimard, , n° 25 (mai): 126-32.
- Bergström, Marie.** 2012. « Nouveaux scénarios et pratiques sexuels chez les jeunes utilisateurs de sites de rencontres ». *Agora débats/jeunesses* 60 (1): 107-19. doi:10.3917/agora.060.0107.
- Bonny, Yves.** 2004. *Sociologie du temps présent : Modernité avancée ou postmodernité ?*. Paris: Armand Colin.

- Botbol, M., L. H. Choquet, et J. Grousset.** 2010. « Éduquer et soigner les adolescents difficiles : la place de l'aide judiciaire contrainte dans le traitement des troubles des conduites ». *Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence* 58 (4): 224-33. doi:10.1016/j.neurenf.2009.03.005.
- Botbol, Michel, et Luc-Henry Choquet.** 2008. « Une lecture renouvelée du droit pénal des mineurs ». *Cahiers philosophiques* N° 116 (4): 9-24. doi:10.3917/caph.116.0009.
- Boudon, Raymond.** 2003. *Raison, bonnes raisons*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Bourdieu, Pierre.** 1980. *Le sens pratique*. Paris: Editions de Minuit.
- . 1992. « La jeunesse n'est qu'un mot ». In *Questions de sociologie*, p. 143-54. Paris: Minuit.
- Bozon, Michel.** 1993. « L'entrée dans la sexualité adulte : le premier rapport et ses suites ». *Population* 48 (5): 1317-52. doi:10.2307/1534180.
- . 2012. « Autonomie sexuelle des jeunes et panique morale des adultes ». *Agora débats/jeunesses* 60 (1): 121-34. doi:10.3917/agora.060.0121.
- Bréchon, Pierre, et Jean-François Tchernia.** 2009. *La France à travers ses valeurs*. Paris: A. Colin.
- Bronsard, Guillaume.** 2014. « Troubles du comportement : psychiatrie et Aide Sociale à l'Enfance. » présenté à Diplôme Universitaire « Adolescence : psychopathologie et soins psychiques », Faculté de médecine, Toulouse, avril 17.
- Brossard, Baptiste.** 2013. « L'organisation sociale des «hasards heureux». Qu'est-ce qu'un soin en psychiatrie ? ». *Sociologie du travail* 55 (2): 1-19. doi:10.1016/j.socotra.2012.12.003.
- Calvet, M.H., C. Chinosi, et D. Falavigna.** 2011. « L'articulation partenariale dans le champ de la protection de l'enfance ». *Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence* 59 (2): 120-28. doi:10.1016/j.neurenf.2010.03.008.
- Castel, Robert.** 1981. *La Gestion des risques : De l'anti-psychiatrie à l'après-psychanalyse*. Le sens commun. Paris: Les Editions de Minuit.
- Chartier, J.P., et L. Chartier.** 1986. *Délinquants et psychanalystes : les chevaliers de Thanatos*. Paris: Hommes et Groupes Editeurs.
- Clair, Isabelle.** 2012. « Le pédé, la pute et l'ordre hétérosexuel ». *Agora débats/jeunesses* 60 (1): 67-78. doi:10.3917/agora.060.0067.
- Cloward, Richard A., et Llyod E. Ohlin.** 1960. *Delinquency and opportunity. A theory of delinquent gangs*. Glencoe: The Free Press.

- Dagnaud, Monique.** 2013. *Génération Y : Les jeunes et les réseaux sociaux, de la dérision à la subversion*. Édition : 2e édition revue et augmentée. Paris: Les Presses de Sciences Po.
- Darmon, Muriel.** 2005. « Le psychiatre, la sociologue et la boulangère : analyse d'un refus de terrain ». *Genèses* 58 (1): 98-112.
- Delas, Jean-Pierre, et Bruno Milly.** 2009. *Histoire des pensées sociologiques*. Paris: A. Colin.
- Demailly, Lise.** 2011. *Sociologie des troubles mentaux*. Paris: La Découverte.
- Dubet, François.** 1991. *Les Lycéens*. Paris: Seuil.
- . 1994. *Sociologie de l'expérience*. Paris: Seuil.
- . 2008. *La galère : jeunes en survie*. Paris: Points.
- Dubet, François, et Danilo Martuccelli.** 1998. *A l'école. Sociologie de l'expérience scolaire*. Édition : Le Seuil. Paris: Seuil.
- Durkheim, Emile.** 2007. *De la division du travail social*. Paris: Presses universitaires de France.
- . 2013a. *Education et sociologie*. Édition : 10e édition. Paris: Presses Universitaires de France.
- . 2013b. *Le suicide*. Édition : 14e édition. Paris: Presses Universitaires de France.
- Durkheim, Emile, et Jean-Michel Berthelot.** 1988. *Les Règles de la méthode sociologique*. 1895. Paris: Flammarion.
- Ehrenberg, Alain.** 2000. *La fatigue d'être soi: dépression et société*. Paris: Odile Jacob.
- . 2004. « Remarques pour éclaircir le concept de santé mentale ». *Revue française des affaires sociales* n° 1 (1): 77-88.
- . 2005. « Agir de soi même ». *Revue Esprit*, n° 316 (juillet): 200-209.
- Ehrenberg, Alain, et Anne-Marie Lovell.** 2001. *La maladie mentale en mutation : psychiatrie et société*. Paris: O. Jacob.
- Erikson, Erik.** 1993. *Adolescence et crise : la quête de l'identité*. Paris: Flammarion.
- Escot, Serge.** 2006. « Evolutions de la famille et problématiques de la protection de l'enfance ». In Conseil général des Hautes-Pyrénées. <http://www.i-ac.fr/serge-escots/>.
- . 2011. « Mondes contemporains, être parents, nouveaux symptômes de l'enfance et de l'adolescence : intérêt du travail avec les familles. » In Carcassonne. <http://www.i-ac.fr/serge-escots/>.
- Fillieule, Renaud.** 2001. *Sociologie de la délinquance*. Paris: Presses Universitaires de France.

- Fleurian, Aymeric De.** 2010. « La maison des adolescents, écho d'un changement sociétal ? perspectives historique, fonctionnelle et psychodynamique d'un dispositif de soin ». Thèse, UFR de médecine, Université de Caen.
- Foucault, Michel.** 1976. *Histoire de la folie à l'âge classique*. Paris: Gallimard.
- Freud, Sigmund, et Philippe Koeppel.** 1989. *Trois essais sur la théorie sexuelle*. Paris: Gallimard.
- Galland, Olivier.** 1990. « Un nouvel âge de la vie », *Revue française de sociologie*, , n° 4: 529-50.
- . 2001. « Adolescence, post-adolescence, jeunesse : retour sur quelques interprétations ». *Revue française de sociologie* 42 (4): 611-40. doi:10.2307/3322734.
- . 2009. *Les jeunes*. Paris: La Découverte.
- . 2011. *Sociologie de la jeunesse*. Paris: Armand Colin.
- Giami, Alain.** 2014. « Sexualité : le bien-être entre la santé et les Droits de l'Homme. » présenté à Sexe et Société, CRIAVS, CH Gérard Marchant, Toulouse, mai 27.
- Giral, Marie.** 2002. *Les adolescents: enquête sur les nouveaux comportements de la génération Casimir*. Paris: Le Pré aux clercs.
- Goffman, Erving.** 1968. *Asiles. Etudes sur la condition sociale des malades mentaux*. Le sens commun. Paris: Les Editions de Minuit.
- Handman, M.-E.** 1999. « Sexualité et famille : approche anthropologique. » In *Au-delà du Pacs. L'expertise familiale à l'épreuve de l'homosexualité.*, D. Borillo, E. Fassin, et M. Lacub, 245-61. Politique d'aujourd'hui. Paris: Presses Universitaires de France.
- Inserm, Institut national de la santé et de la recherche médicale.** 2002. *Troubles mentaux : Dépistage et prévention chez l'enfant et l'adolescent*. Les éditions Inserm. <http://www.ipubli.inserm.fr/handle/10608/165>.
- . 2005. *Trouble des conduites chez l'enfant et l'adolescent*. Les éditions Inserm. <http://www.ipubli.inserm.fr/handle/10608/140>.
- Jeammet, Philippe.** 2008. *Pour nos ados, soyons adultes*. Paris: Editions Odile Jacob.
- Kaufmann, Jean-Claude.** 2001. *Ego pour une sociologie de l'individu*. Paris: Nathan.
- . 2004. *L'invention de soi: une théorie de l'identité*. Paris: Armand Colin.
- Kokoreff, Michel, et Didier Lapeyronnie.** 2013. *Refaire la cité: L'avenir des banlieues*. Paris: Seuil.
- Lachance, Jocelyn.** 2013a. « Extrait vidéo de la conférence : "Mise en scène de la sexualité adolescente à l'ère du numérique." » *Le portail des socio-anthropologues de*

- l'adolescence et de la jeunesse pour les professionnels de travail social et de l'enseignement*. <http://anthropoado.com/nos-vid%C3%A9os/>.
- . 2013b. *Photos d'ados : A l'ère du numérique*. Laval, Montréal: Editions Hermann.
- . 2014. « Extrait vidéo de conférence : « Le rapport des jeunes au temps et à la mort, et l'importance des technologies récentes de l'image et de la communication dans les deuils qu'ils ont à vivre ». » *Funéraire Info. Les jeunes et la mort : un atelier samedi au Père Lachaise*. <http://www.funeraire-info.fr/les-jeunes-mort-atelier-samedi-au-pere-lachaise-23896/>.
- Lachance, Jocelyn, et David Le Breton.** 2012. *L'adolescence hypermoderne : Le nouveau rapport au temps des jeunes*. Québec: Presses Universitaires de Laval.
- Lagrange, Hugues.** 2001. *De l'affrontement à l'esquive : violences, délinquances et usages de drogues*. Paris: Syros.
- . 2003. *Les adolescents, le sexe, l'amour: itinéraires contrastés*. Paris: Pocket.
- Lagrange, Hugues, et Brigitte Lhomond.** 1997. *L'entrée dans la sexualité. Le comportement des jeunes dans le contexte du sida*. Collection Recherches. Paris: La Découverte et Syros.
- Lallement, Michel.** 2006. *Histoire des idées sociologiques : des origines à Weber*. CIRCA. Paris: A. Colin.
- . 2007. *Histoire des idées sociologiques : de Parson aux contemporains*. CIRCA. Paris: A. Colin.
- . 2013. « SOCIOLOGIE - Histoire ». *Encyclopædia Universalis*. <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/sociologie-histoire/>.
- Le Breton, David.** 2008. « Le mal de vivre adolescent. » In *Cultures adolescentes. Entre turbulence et construction de soi.*, 165-74. Mutations 247. Paris: Autrement.
- . 2010. « Jeunesse. » In *Dictionnaire de l'adolescence et de la jeunesse.*, 466-71. Paris: Presses Universitaires de France.
- . 2013a. *Une brève histoire de l'adolescence*. Paris: J. C. Béhar.
- . 2013b. *Conduites à risque : des jeux de mort au jeu de vivre*. Paris: Presses universitaires de France.
- Le Breton, David, et Daniel Marcelli.** 2010. *Dictionnaire de l'adolescence et de la jeunesse*. Édition : 1. Paris: Presses Universitaires de France - PUF.
- Le Moigne, Philippe.** 2010. « Une nouvelle carte du normal et du pathologique. L'institutionnalisation de la santé mentale aux États-Unis ». *Sciences sociales et santé* Vol. 28 (1): 81-81. doi:10.3917/ss.281.0081.

- Lovell, Anne-Marie**, Ministère de la santé et des sports. Direction de la recherche des études de l'évaluation et des statistiques., et Centre de Recherche Psychotropes Santé Mentale Société (C.E.S.A.M.E.S.). 2003. *État des lieux de la recherche en sociologie et anthropologie des maladies mentales et de la santé mentale*. Paris: MIRE. BDSP/MIN-SANTE : ISO20048092.
- Maia, Marta**. 2004. *Sexualités adolescentes*. Paris: Éditions Pepper.
- Maillochon, Florence**. 2012. « Premières relations sexuelles et prises de risque ». *Agora débats/jeunesses* 60 (1): 59-66. doi:10.3917/agora.060.0059.
- Marcelli, Daniel**. 2008. « Quoi de nouveau dans les relations parents/adolescent ? ». In *Cultures adolescentes. Entre turbulence et construction de soi.*, 12-23. Mutations 247. Paris: Autrement.
- Marcelli, Daniel, et Alain Braconnier**. 2011. *Adolescence et psychopathologie*. Édition : 7. Issy-les-Moulineaux: Elsevier Masson.
- Mardon, Aurélia**. 2006. « La socialisation corporelle des préadolescentes. » Thèse de Sociologie, Paris-X.
- Martin, Olivier**. 2004. « L'Internet des 10-20 ans ». *Réseaux* 123 (1): 25-58. doi:10.3917/res.123.0025.
- Martuccelli, Danilo**. 2005a. *La consistance du social: une sociologie pour la modernité*. Rennes: Presses universitaires Rennes.
- . 2005b. « Les trois voies de l'individu sociologique. » *Electronic Journal of Humanities and Social Sciences.*, juin. <http://www.espacestemp.net/en/articles/les-trois-voies-de-lrsquoindividu-sociologique-en/#>.
- Mauger, Gérard**. 2001. « « La jeunesse n'est qu'un mot ». A propos d'un entretien avec Pierre Bourdieu ». *Agora débats/jeunesses* 26 (1): 137-42. doi:10.3406/agora.2001.1924.
- . 2006. *L'émeute de novembre 2005 : Une révolte protopolitique*. Bellecombe-en-Bauges: Editions du Croquant.
- . 2009. *La sociologie de la délinquance juvénile*. Repères. Paris: Editions La Découverte.
- Merton, Robert K.** 1973. *The Sociology of Science: Theoretical and Empirical Investigations*. University of Chicago Press.
- Metton-Gayon, Céline**. 2009. *Les Adolescents, leur téléphone et internet. Tu Viens Sur Msn?*. Débats Jeunesses. Paris: L'Harmattan.

- Michard, Henri.** 1978. *La Délinquance des jeunes en France*. Paris: La Documentation française.
- Molénat, Xavier.** 2009. *La sociologie histoire, idées, courants*. Auxerre: Sciences humaines éditions.
- Morin, Edgar.** 1962. *L'Esprit du temps*. Paris: Grasset.
- Mucchielli, Laurent.** 2006. *Regard sociologique sur l'évolution des délinquances juvéniles, leur genèse et leur prévention*. Classiques des sciences sociales. Chicoutimi: J.-M. Tremblay.
- . 2012. *Le scandale des « tournantes ». Dérives médiatiques, contre-enquête sociologique*. Paris: La Découverte.
- Mucchielli, Laurent, et Véronique Le Goaziou.** 2009. *La Violence des jeunes en question*. Édition : 1. Nîmes: Champ social éditions.
- Ogien, Albert.** 1989. *Le raisonnement psychiatrique : essai de sociologie analytique*. Paris: Méridiens Klincksieck.
- OMS, et Collectif.** 1992. *CIM-10/ICD-10 : Descriptions cliniques et directives pour le diagnostic*. Genève; Paris: Editions Masson.
- Otero, Marcelo.** 2003. *Les règles de l'individualité contemporaine : Santé mentale et société*. Québec: Les presses de l'Université Laval.
- Parsons, Talcott.** 1942. « Age and sex in the social structure of the United-States », *American Sociological Review*, , n° VII (5) (octobre).
- Pinatel, Jean.** 1971. *La société criminogène*. Paris: Calmann-Lévy.
- Pommereau, Xavier.** 2013. *L'adolescent suicidaire*. Édition : 3e édition. Paris: Dunod.
- Putnam, Robert D.** 2006. « Bowling Alone : le déclin du capital social aux États-Unis ». In *Le capital social*, Antoine Bevort et Michel Lallement, La découverte - MAUSS, 35-50. Recherches.
- Raffy, Alex.** 2010. « Adulthood ». In *Dictionnaire de l'adolescence et de la jeunesse*, 21-24. Paris: Presses Universitaires de France.
- Raymond, Weil.** 1961. « 77. Aristote. ~Politique.~ Livres I et II. Texte établi et traduit par Jean Aubonnet (Collection des Universités de France publiée sous le patronage de l'Association G. Budé). Paris, Les Belles Lettres, 1960 ». *Revue des Études Grecques* 74 (351): 503-8.
- Ritzer, George.** 2012. *The McDonaldization of Society*. Édition : 7. Thousand Oaks, Calif: SAGE Publications Inc.

- Riutort, Philippe.** 2013. *Premières leçons de sociologie*. Paris: Presses universitaires de France.
- Roman, Pascal.** 2014. « Les violences sexuelles à l'adolescence dans la dynamique des liens familiaux. » présenté à CRIAVS, CH Gérard Marchant, Toulouse, juin 24.
- Roux, Marie-Agnès.** 1994. *Un micro-ordinateur à la maison*. Paris: Editions L'Harmattan.
- Sicot, François.** 2003. « Quelle transmission culturelle pour les jeunes des quartiers de relégation ? ». *Empan* 2 (50): 38-44. doi:10.3917/empa.050.0038.
- . 2006. « La maladie mentale, quel objet pour la sociologie ? ». *Déviance et Société* Vol. 30 (2): 203-32. doi:10.3917/ds.302.0203.
- . 2007a. « Conflits de culture et déviations des jeunes de banlieue ». *Revue européenne des migrations internationales* 23 (2): 29-56. doi:10.4000/remi.4168.
- . 2007b. « Les émeutes de novembre 2005 : luttes de la jeunesse pour la reconnaissance ». *Empan* n° 67 (3): 13-18. doi:10.3917/empa.067.0013.
- . 2007c. « Déviations et déficiences juvéniles : pour une sociologie des orientations ». *ALTER - European Journal of Disability Research / Revue Européenne de Recherche sur le Handicap* 1 (1): 43-60. doi:10.1016/j.alter.2007.09.001.
- . 2009. « Urgences pédopsychiatriques : resituer les crises dans le contexte organisationnel de leur survenue ». *Empan* 75 (3): 53-60. doi:10.3917/empa.075.0053.
- Simon, Pierre, Lucien Mironer, Jean Gondonneau, et Anne-Marie Dourlen-Rollier.** 1972. *Rapport sur le comportement sexuel des Français*. Paris: René Julliard / Pierre Charron.
- Singly, François De.** 2003. *Libres ensemble: l'individualisme dans la vie commune*. Paris: Pocket.
- . 2006. *Les adonaissants*. Paris: Armand Colin.
- . 2010. « Extrait vidéo Conférence : Adolescence, la quête de l'identité. » http://www.canal-u.tv/video/universite_de_tous_les_savoirs_au_lycee/adolescence_la_quete_de_l_identite_francois_de_singly.5733.
- Spira, Alfred, et Nathalie Bajos.** 1993. *Les comportements sexuels en France*. La documentation française. Paris: La Documentation Française.
- Tisseron, Serge.** 2002. *L'Intimité surexposée*. Paris: Hachette Littérature.
- Urry, John.** 1999. *Sociology Beyond Societies: Mobilities for the Twenty-First Century*. Édition : Subsequent. London ; New York: Routledge.

- Van de Velde, Cécile.** 2008. « Devenir adulte sociologie comparée de la jeunesse en Europe ». Paris: Presses universitaires de France.
- Velpry, Livia, et Alain Ehrenberg.** 2008. *Le quotidien de la psychiatrie : Sociologie de la maladie mentale*. Paris: Armand Colin.

**ADOLESCENCE, PSYCHOPATHOLOGY AND SOCIOLOGY :
A CHILD PSYCHIATRIC LOOK ON THE CONTEMPORARY FENCH
SOCIOLOGY.**

Toulouse, October 17th, 2014

Abstract : The adolescence, real social construction, arouses several questioning, doubts and phantasm from the adult's world. The reasons for teenager's psychiatric resort have evolved. They do not necessarily constitute symptoms which integrate characteristic psychiatric syndrome, in the nosological definition of the term. Our study goal consists in describing the sociology contribution to child psychiatric in the clinical practice towards teenagers. We have studied, with a child psychiatric outlook, recent French sociological publications focused on juvenile delinquency, teenagers' sexuality and cell phone and internet use by adolescents. The sociology proves to be a real support for the child psychiatrist in the teenagers understanding by the anthropologic invariants description and the behaviors' social determinants. Psychiatry and sociology, with a common vocabulary for describing the teenager's process, appears to be two complementary specialities in the youth study.

Keywords : Adolescence, Child psychiatry, Delinquency, Psychology, Information and communication technologies, Sexuality , Sociology.

Supervisor : Jean-Philippe RAYNAUD

**ADOLESCENCE, PSYCHOPATHOLOGIE ET SOCIOLOGIE :
UN REGARD PÉDOPSYCHIATRIQUE SUR LA SOCIOLOGIE CONTEMPORAINE
FRANÇAISE.**

Le 17 octobre 2014

Résumé :

L'adolescence, véritable construction sociale, suscite de nombreux questionnements, de nombreuses craintes et de nombreux fantasmes de la part du monde adulte. Les motifs de recours à la psychiatrie par les adolescents ont changé. Ils ne constituent pas nécessairement des symptômes s'intégrant dans un syndrome psychiatrique caractérisé, au sens nosologique du terme. L'objectif de notre étude est de définir l'apport de la sociologie à la pédopsychiatrie dans la pratique clinique auprès des adolescents. Nous avons *porté un regard* pédopsychiatrique, sur des écrits sociologiques français récents, concernant la délinquance juvénile, la sexualité des adolescents, et l'usage du téléphone portable et d'Internet par les jeunes. La sociologie se révèle être une véritable aide au pédopsychiatre dans la compréhension de l'adolescent, par la description de ses invariants anthropologiques et des déterminants sociaux de ses comportements. Psychiatrie et sociologie, avec un vocabulaire commun pour décrire le processus adolescent, semblent être deux disciplines complémentaires dans l'étude des jeunes.

Mots-clés : Adolescence, Délinquance, Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, Psychologie, Sexualité, Sociologie, Technologies de l'information et de la communication.

Titre en anglais : Adolescence, psychopathology and sociology : a child psychiatric look on the contemporary french sociology.

Discipline administrative : Médecine spécialisée clinique

Université Toulouse III-Paul Sabatier
Faculté de médecine Toulouse-Purpan, 35 Allées Jules Guesde BP 7202
31073 Toulouse Cedex 7

Directeur de thèse : Monsieur le Professeur Jean-Philippe RAYNAUD